

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1991.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

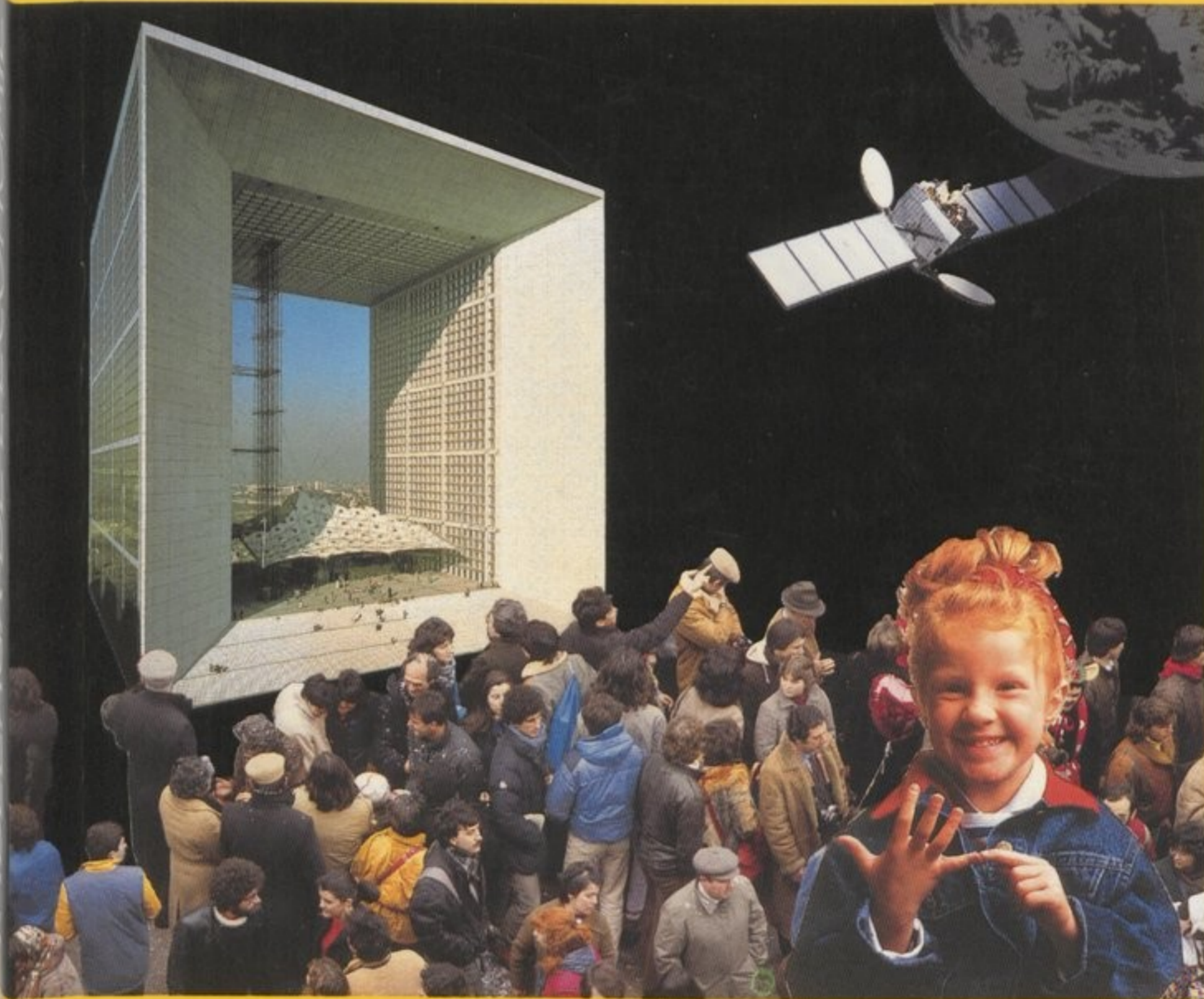


60000476541

Tableaux de l'économie française
(TEF)
1991-92 (Ed.91)
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 2o

IX DE

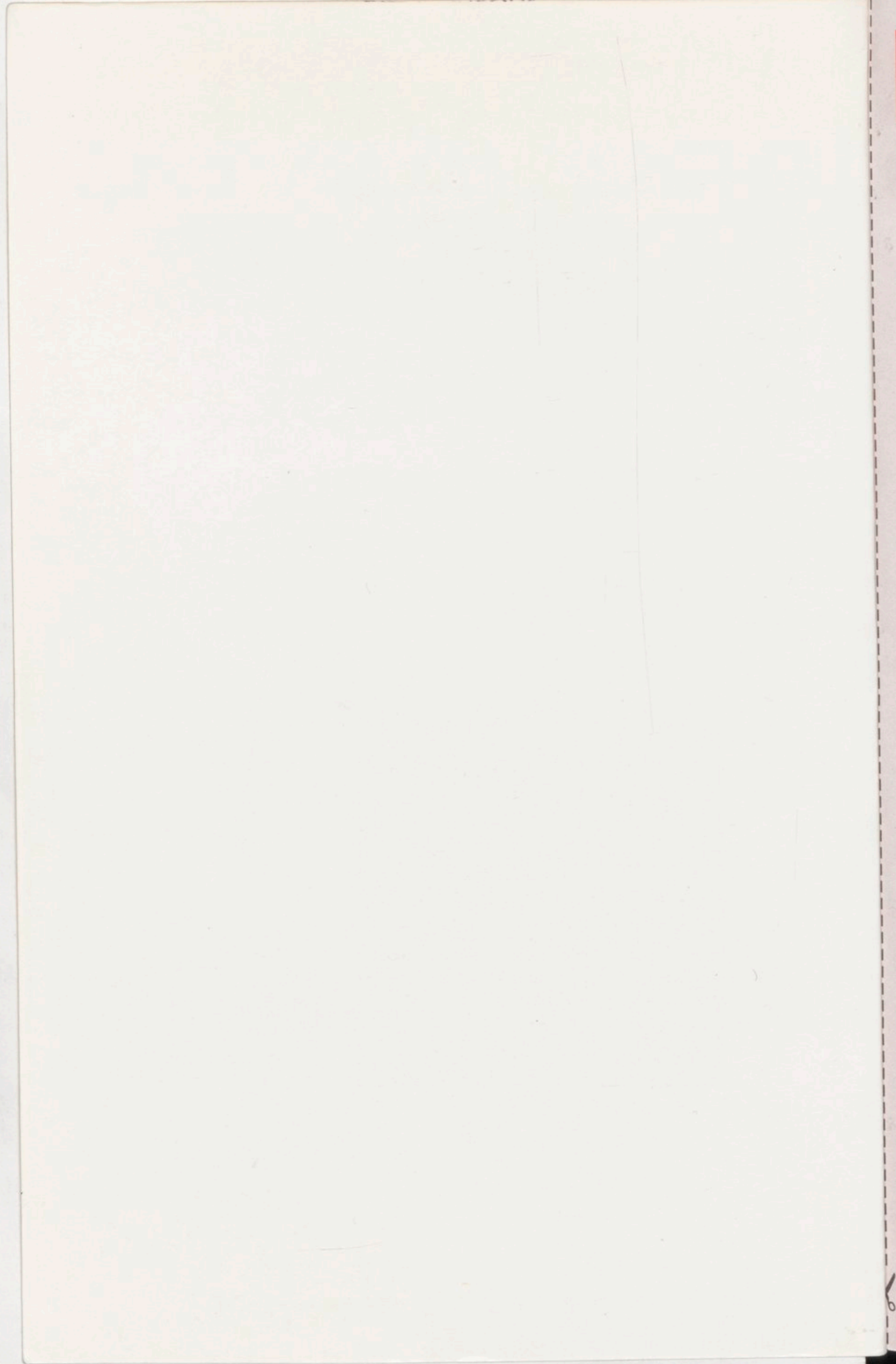
L'ECONOMIE FRANÇAISE



1991~1992

insee

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques



QUESTIONNAIRE

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 1991

Acheteurs, nous voulons mieux vous connaître et adapter nos efforts à vos désirs : ayez la gentillesse de remplir ce questionnaire (cocher la ou les cases correspondant à votre situation).

Un abonnement au mensuel INSEE-Infos qui présente les publications récentes de l'INSEE vous sera adressé en remerciement.

A. - QUI ÊTES-VOUS ?

Nom ou organisme : _____

Adresse : _____

Secteur d'activité

- Industrie
- Commerce
- Assurance, banque
- Ingénierie
- Enseignement :
 - secondaire en _____
 - supérieur en _____

- Administration publique
- Média, publicité
- Action sociale
- Bureau d'études
- Autre : _____

Élève ou étudiant

- Élève de secondaire
- Élève de classe préparatoire
- Étudiant en université
- Élève d'une grande école
- Autre (à préciser) : _____

Les *Tableaux de l'Économie Française* sont-ils destinés à un centre de documentation ou à une bibliothèque :

- oui non

Si oui, quel est le champ principal couvert par votre documentation :

- Économique Social Général
 Autre (à préciser) : _____

B. - COMMENT CONNAISSEZ-VOUS LES TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ?

Comment avez-vous appris la parution des *Tableaux de l'Économie Française* ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Par un service de documentation | <input type="checkbox"/> Par une autre publication de l'INSEE |
| <input type="checkbox"/> Au cours de vos études | Laquelle ? _____ |
| <input type="checkbox"/> Par une publicité dans la presse | <input type="checkbox"/> En vous rendant dans un service de l'INSEE |
| <input type="checkbox"/> Articles lus dans la presse ou dans une revue | <input type="checkbox"/> Par minitel |
| <input type="checkbox"/> Par une annonce dans votre courrier | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Par des relations | _____ |

Qu'est-ce qui a déterminé votre décision d'achat ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> À la suite d'une ou de plusieurs demandes de lecteurs | <input type="checkbox"/> Besoin d'une source documentaire constante économique et sociale |
| <input type="checkbox"/> La décision a été prise avant vous | <input type="checkbox"/> Culture générale |
| <input type="checkbox"/> Connaissance de l'édition précédente | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : _____ |
| <input type="checkbox"/> Conseil d'un professeur | _____ |

C. – COMMENT UTILISEZ-VOUS LES TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ?

À quoi utilisez-vous les *Tableaux de l'Économie Française* ? (Classer par ordre de priorité)

- Faire des études
- Préparer des articles, des notes
- Préparer des cours

- Vous informer sur des domaines dont vous n'êtes pas spécialiste
- Autre : _____

Que cherchez-vous ? (Classer par ordre de priorité)

- Des informations chiffrées
- Des textes
- Des définitions
- Des bibliographies (pour en savoir plus)
- Des adresses d'organismes et de publications
- Autre (à préciser) : _____

Comment procédez-vous ? (Classer par ordre de priorité)

- L'index
- Le sommaire
- Autre (à préciser) : _____

Quels sont les thèmes que vous consultez ?

- Données de démographie
- Santé
- Logement
- Enseignement
- Emploi, salaires et revenus
- Consommation et conditions de vie
- Culture et loisirs
- Environnement
- Données économiques générales (préciser) : _____

- Agriculture et pêche
- Énergie
- Industrie (préciser) : _____
- Secteur tertiaire (préciser) : _____
- Transports et télécommunications
- Finances
- Commerce extérieur, balance des paiements
- Administration et vie publique
- Comparaisons européennes (préciser) : _____

Quels sont les nouveaux thèmes souhaités ?

Les points suivants vous paraissent-ils ?

	Très satisfaisant	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant	Sans opinion
Présentation générale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lisibilité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maniabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous caractériser en quelques mots les *Tableaux de l'Économie Française* ?

Vos critiques et suggestions : _____

MERCI D'AVOIR BIEN VOULU RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE ET DE L'ADRESSER À :
Sylvie MARY – INSEE, bureau 215 – 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 PARIS CEDEX 14

S FRA 10 (1991-1992)

TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

édition 1991

BIBLIOTHEQUE
INSEE

données disponibles au _____
31 mai 1991

Rédaction en chef : Marc TAPIERO
Sylvie MARY
Rédaction : Claudie MEYER
Pierre THIBAUDEAU
Illustrations : Serge FOSSERIES

ISBN 2-11-065941-6
ISSN 0039-8802

SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS

- . . . Résultat non disponible
 - /// Absence de résultat due à la nature des choses
 - Résultat rigoureusement nul
 - c* Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
 - ε* Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
 - e* Estimation
 - p* Nombre provisoire
- Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine

Rédaction en chef : Marc TAPIERO
Sylvie MARY

Rédaction : Claudie MEYER
Pierre THIBAudeau

Illustrations : Serge FOSSERIES

AVANT-PROPOS

Fournir aux élèves, étudiants, professeurs des enseignements secondaire et supérieur, aux journalistes, aux responsables économiques et sociaux et plus généralement au public curieux de son temps, un instrument de connaissance générale sur la France d'aujourd'hui, telle est l'ambition des *Tableaux de l'Économie Française (TEF)*.

La formule adoptée permet à partir d'un mot clé de faire le tour d'une question et de disposer d'autres pistes de recherche. C'est pourquoi, chaque mot clé est présenté sur une double page qui comporte à droite tous les tableaux statistiques, cartes et graphiques; à gauche des éléments explicatifs :

- une présentation, commentaire des événements les plus marquants de l'année;
- des définitions pour comprendre le langage des statisticiens;
- une liste des sources d'où sont extraites les données;
- une mention « pour en savoir plus » qui aide le lecteur à accéder à d'autres références.

Enfin, nous avons introduit des éléments de comparaisons européennes et internationales chaque fois que cela s'est avéré possible, afin de permettre le positionnement de la France dans le monde. Toutefois, l'harmonisation de ces données entraîne souvent un retard dans leur diffusion par rapport aux données nationales.

SOMMAIRE

	Pages
1. TERRITOIRE	—
1.1 Pays	8
1.2 Régions - Départements	10
1.3 DOM-TOM	12
1.4 Villes du monde	14
1.5 Villes de France	16
1.6 Circonscriptions administratives	18
2. POPULATION	
2.1 Âges	20
2.2 Mariages - Divorces	22
2.3 Familles	24
2.4 Naissances	26
2.5 Décès	28
2.6 Accroissement de la population	30
2.7 Catégories sociales	32
3. SANTÉ	
3.1 Maladies	34
3.2 Accidents	36
3.3 Personnels et équipements de santé	38
3.4 Consommation médicale des ménages	40
4. LOGEMENT	
4.1 Parc de logements	42
4.2 Propriétaires et locataires	44
4.3 Confort du logement	46
4.4 Construction de logements	48
5. ENSEIGNEMENT	
5.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	50
5.2 Établissements et professeurs	52
5.3 Enseignement supérieur	54
5.4 Sorties du système éducatif	56
6. EMPLOI	
6.1 Population active	58
6.2 Emploi des femmes	60
6.3 Emploi des étrangers	62
6.4 Durée du travail	64
6.5 Chômage	66
6.6 Conflits du travail	68
7. CONSOMMATION. — CONDITIONS DE VIE	
7.1 Produits consommés	70
7.2 Biens durables	72
7.3 Vacances	74
7.4 Culture. — Loisirs	76
7.5 Sport	78
7.6 Environnement	80
8. REVENUS	
8.1 Salaires	82
8.2 Salaire minimum	84
8.3 Revenus des ménages	86
8.4 Protection sociale	88

9. ÉCONOMIE GÉNÉRALE	
9.1 Agrégats	90
9.2 Croissance. — Productivité	92
9.3 Prix à la consommation	94
10. BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
10.1 Production des branches	96
10.2 Effectifs des branches	98
10.3 Grandes entreprises mondiales	100
10.4 Grandes entreprises françaises	102
10.5 Secteur public	104
10.6 Concentration économique	106
10.7 Recherche	108
11. ÉNERGIE	
11.1 Bilan énergétique	110
11.2 Pétrole	112
11.3 Électricité	114
11.4 Charbon. — Gaz	116
12. AGRICULTURE. — PÊCHE	
12.1 Terres agricoles. — Forêts	118
12.2 Productions végétales	120
12.3 Productions animales	122
12.4 Pêches maritimes	124
12.5 Industries agro-alimentaires	126
13. INDUSTRIE	
13.1 Production industrielle	128
13.2 Biens intermédiaires	130
13.3 Biens d'équipement	132
13.4 Automobile	134
13.5 Biens de consommation	136
13.6 Investissements étrangers	138
14. SECTEUR TERTIAIRE	
14.1 Commerces	140
14.2 Services non financiers	142
14.3 Banques. — Assurances	144
14.4 Postes et télécommunications	146
14.5 Transports terrestres et fluviaux	148
14.6 Transports aériens	150
14.7 Transports maritimes	152
15. COMMERCE EXTÉRIEUR	
15.1 Importations. — Exportations	154
15.2 Balance commerciale	156
15.3 Clients et fournisseurs	158
15.4 Balance des paiements	160
16. FINANCES	
16.1 Monnaie. — Crédit	162
16.2 Épargne	164
16.3 Bourse. — Marchés financiers	166
17. ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE	
17.1 Équilibre budgétaire	168
17.2 Impôts et cotisations sociales	170
17.3 Dépenses budgétaires	172
17.4 Finances publiques locales	174
17.5 Justice	176
17.6 Fonction publique. — Défense	178
Index alphabétique	180
Adresses utiles	185
Publications et points de vente de l'INSEE	190

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, la *population* mondiale, qui s'accroît régulièrement de près de 2 % par an, s'élève, au milieu de l'année 1989, à 5 234 millions d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,1 milliards, dont 1 104 millions en Chine et 835 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 17^e rang derrière la Chine, l'Inde, l'Union soviétique, les États-Unis, l'Indonésie (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), le Brésil, le Japon, le Nigeria, le Bangladesh, le Pakistan, le Mexique, le Vietnam, les Philippines, l'Allemagne fédérale, l'Italie et le Royaume-Uni [1].

Pour la *superficie*, elle se classe au 45^e rang. L'URSS est le pays le plus étendu avec 22,4 millions de km², soit 17 % de la surface du globe; viennent ensuite, avec une superficie décroissante de 10 millions à 7 millions de km² : le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie [1].

En Europe, URSS exclue, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus, l'Allemagne fédérale, l'Italie et le Royaume-Uni les plus peuplés, les Pays-Bas et la Belgique les plus denses [1].

L'Europe des Douze avec une superficie de 2 261 000 km² a une population totale à la mi-1989 de 326 millions d'habitants [1].

Selon les projections de population des Nations Unies, la population mondiale devrait s'accroître de 3 milliards d'habitants au cours des 30 prochaines années. En 2020, la France n'occuperait plus que le 24^e rang dans le Monde, mais le 1^{er} en Europe [1].

SOURCES

[1] « Tous les pays du monde (1989) » par Michel Louis Lévy, *Population et sociétés*, INED, n° 237, juillet-août 1989.

[2] *Annuaire démographique 1988*, 40^e édition, Nations Unies, tabl. 3.

DÉFINITIONS

● **Population.** Les populations indiquées, estimées à la demande de l'Organisation des Nations Unies, sont de précision variable selon l'organisation statistique des pays concernés et la date du dernier recensement. L'annuaire des Nations Unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités; par exemple, les chiffres concernant la France n'incluent pas les départements et territoires d'outre-mer. Certains chiffres sont particulièrement douteux et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels mais aussi pour la Chine.

● **Superficie.** Les superficies indiquées ne comprennent pas les régions polaires inhabitées ni certaines îles désertes. La qualité des relevés et la définition des eaux intérieures peuvent varier d'un pays à l'autre.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'état du monde 1989-1990. Annuaire économique et géopolitique mondial », Éditions La Découverte, Paris.

● « Atlaseco », Atlas Économique Mondial 1989, *Le Nouvel Observateur*.

● « Atlas mondial 1989 » et « Rapport sur le développement dans le monde 1989 », *Banque mondiale*, éditions Economica.

● « Chiffres du monde 1989 », *Encyclopedia Universalis*, édition 1989.

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Les pays d'Europe occidentale » par A. Grosser, édition 1989; « L'URSS et l'Europe de l'Est », édition 1989.

● « 325 millions d'européens dans la Communauté », *Série statistiques rapides*, Population et conditions sociales, Eurostat, n° 1-1989.

SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ DES PRINCIPAUX PAYS (mi-1989) [1] [2]

Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²	Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²
Afrique	30 318	646	21	Indonésie	1 904	184,6	97
Algérie	2 382	24,9	10	Irak	438	18,1	41
Afrique du Sud	1 220	38,5	32	Iran	1 648	53,9	33
Angola	1 247	8,5	7	Israël	21	4,5	214
Burkina Faso	274	8,7	32	Japon	377	123,2	327
Cameroun	475	10,8	23	Malaisie	330	17,4	53
Côte-d'Ivoire	322	12,1	38	Népal	141	18,7	133
Égypte	1 001	54,8	55	Pakistan	796	110,4	139
Éthiopie	1 222	49,8	41	Philippines	300	64,9	216
Ghana	238	14,6	61	Sri Lanka (Ceylan)	66	16,9	256
Kenya	580	24,1	42	Syrie	185	12,1	65
Madagascar	587	11,6	20	Taïwan	32	20,0	625
Malawi	118	8,7	74	Thaïlande	514	55,6	108
Mali	1 240	8,9	7	Turquie	779	55,4	71
Maroc	446	25,6	57	Vietnam	329	66,8	203
Mozambique	801	15,2	19	URSS	22 402	289	13
Nigeria	924	115,3	125	Océanie	8 507	26	3
Ouganda	236	17,0	72	Australie	7 687	16,8	2
Somalie	638	8,2	13	Nouvelle-Zélande	268	3,4	13
Soudan	2 506	24,5	10	Europe (URSS non comprise) ..	4 870	499	102
Tanzanie	945	26,3	28	Allemagne (RFA)	249	61,5	247
Tunisie	164	7,9	48	Belgique	30	9,9	330
Zaïre	2 345	34,9	15	Danemark	43	5,1	119
Zimbabwe	391	10,1	26	Espagne	505	39,2	78
Amérique	40 216	713	18	France	551	56,1	102
Argentine	2 777	31,9	11	Grèce	132	10,0	76
Brésil	8 511	147,4	17	Irlande	70	3,5	50
Canada	9 976	26,3	3	Italie	301	57,6	191
Chili	757	13,0	17	Luxembourg	3	0,4	133
Colombie	1 139	31,2	27	Pays-Bas	41	14,9	363
Cuba	111	10,5	95	Portugal	92	10,4	113
République dominicaine	49	7,0	143	Royaume-Uni	244	57,3	235
Équateur	284	10,5	37	Europe des Douze	2 261	325,9	144
États-Unis	9 372	248,8	27	Albanie	29	3,2	110
Guatemala	109	8,9	82	Autriche	84	7,6	90
Haïti	28	6,4	229	Bulgarie	111	9,0	81
Mexique	1 958	86,7	44	Finlande	338	5,0	15
Pérou	1 285	21,4	17	Hongrie	93	10,6	114
Venezuela	912	19,1	21	Islande	103	0,2	2
Asie (sauf URSS)	27 595	3 061	111	Norvège	324	4,2	13
Afghanistan	652	14,8	23	Pologne	312	38,2	122
Arabie Saoudite	2 149	14,7	7	RDA	108	16,6	154
Bangladesh	144	114,7	797	Roumanie	237	23,2	98
Birmanie	676	40,8	60	Suède	441	8,5	19
Cambodge	181	6,8	38	Suisse	41	6,6	161
Chine	9 597	1 103,9	115	Tchécoslovaquie	128	15,6	122
Corée du Nord	120	22,5	188	Yougoslavie	256	23,7	93
Corée du Sud	98	43,1	435	Monde (total)	133 897	5 234	39
Inde	3 286	835,0	254				

PROJECTION DES POPULATIONS EN 2020 [1]

Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions
1 Chine	1523	8 Brésil	233	16 Égypte	103
2 Inde	1374	9 Bangladesh	230	17 Turquie	92
3 URSS	355	10 Mexique	142	18 Zaïre	88
<i>Europe des Douze</i>	<i>319</i>	11 Japon	131	19 Afrique du Sud	83
4 États-Unis	294	12 Philippines	130	20 Thaïlande	81
5 Indonésie	287	13 Iran	130	24 France	58
6 Nigeria	273	14 Éthiopie	127	Monde	8 330
7 Pakistan	242	15 Vietnam	121		

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

La République française comprend la France métropolitaine (incluant la France continentale, les îles côtières, la Corse), les départements et territoires d'outre-mer, les collectivités territoriales de Mayotte et de St-Pierre-et-Miquelon. Elle se compose de communes, de départements et, depuis la loi du 5 juillet 1972, de régions. Actuellement, la France métropolitaine est divisée en 22 régions et 96 départements.

Les recensements mesurent la population des circonscriptions administratives. La population « sans doubles comptes » de la France métropolitaine est passée de 54 334 871 habitants au recensement du 4 mars 1982 [1] à 56 614 493 à celui du 5 mars 1990 [2], ce qui représente un accroissement annuel moyen de 0,5 % au cours de la période 1982-1990. Le rythme d'accroissement s'est stabilisé. L'excédent naturel, différence entre nombre de naissances et nombre de décès, explique les quatre cinquièmes de cet accroissement [3].

Languedoc - Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône - Alpes et Île-de-France sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1982. À elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 60 % de l'accroissement total. La plupart des autres régions connaissent un ralentissement de leur croissance, particulièrement celles de l'Ouest. Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays et se prolonge vers le Nord-Est. En Haute-Marne et dans la Creuse la diminution de la population s'est accélérée depuis 1982 avec des taux respectivement de - 3,4 % et de - 6,5 % [4].

SOURCES

- [1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, INSEE.
- [2] *Recensement général de la population de 1990*, Population légale, INSEE.
- [3] « Recensement de la population de 1990, première estimation nationale », *INSEE Première*, n° 81, juin 1990.
- [4] « La population des régions ». Recensement de la population de 1990, premières estimations, *INSEE Première*, n° 82, juin 1990.

DÉFINITIONS

● **Superficie.** Les mesures géodésiques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 551 695 km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

● **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de population — étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires — sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la population « avec doubles comptes ». Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 29-30-31.
- *La France et ses régions*, édition 1990, INSEE.
- « Estimation territoriale de population : une nouvelle méthode », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 3, mars 1989.
- Fascicules départementaux, INSEE, série « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 », décembre 1990.
- Fascicules départementaux, INSEE, série « Population légale », janvier 1991.
- Fascicules régionaux, INSEE, série « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 », (à paraître).

1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

SUPERFICIE ET POPULATION DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS
(Recensement général de la population de 1990 : France métropolitaine [1] [2])

Région et département	Superficie km ²	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1990	Région et département	Superficie km ²	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1990
Alsace	8 280	1 566	1 624	Limousin	16 942	737	723
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	953	19 Corrèze	5 857	241	238
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	671	23 Creuse	5 565	140	131
Aquitaine	41 308	2 657	2 796	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	354
24 Dordogne	9 060	377	386	Lorraine	23 547	2 320	2 306
33 Gironde	10 000	1 128	1 214	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	712
40 Landes	9 243	297	311	55 Meuse	6 216	200	196
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	306	57 Moselle	6 216	1 007	1 012
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	579	88 Vosges	5 874	396	386
Auvergne	26 013	1 333	1 321	Midi - Pyrénées	45 348	2 325	2 431
03 Allier	7 340	370	358	09 Ariège	4 890	136	136
15 Cantal	5 726	163	159	12 Aveyron	8 735	279	270
43 Loire (Haute-)	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	926
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	598	32 Gers	6 257	174	175
Bourgogne	31 582	1 596	1 609	46 Lot	5 217	155	156
21 Côte-d'Or	8 763	473	494	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	225
58 Nièvre	6 817	240	233	81 Tarn	5 758	339	343
71 Saône-et-Loire	8 575	572	559	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	200
89 Yonne	7 427	311	323	Nord - Pas-de-Calais ..	12 414	3 933	3 965
Bretagne	27 208	2 708	2 796	59 Nord	5 743	2 521	2 532
22 Côte-d'Armor	6 878	539	538	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 433
29 Finistère	6 733	828	839	Basse-Normandie	17 589	1 351	1 391
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	799	14 Calvados	5 548	590	618
56 Morbihan	6 823	591	620	50 Manche	5 938	466	480
Centre	39 151	2 264	2 371	61 Orne	6 103	295	293
18 Cher	7 235	320	322	Haute-Normandie	12 317	1 655	1 737
28 Eure-et-Loir	5 880	363	396	27 Eure	6 040	462	514
36 Indre	6 791	243	237	76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 223
37 Indre-et-Loire	6 127	506	529	Pays de la Loire	32 082	2 931	3 059
41 Loir-et-Cher	6 343	296	306	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 052
45 Loiret	6 775	536	581	49 Maine-et-Loire	7 166	675	706
Champagne - Ardenne ..	25 606	1 346	1 348	53 Mayenne	5 175	272	278
08 Ardennes	5 229	302	297	72 Sarthe	6 206	505	514
10 Aube	6 004	289	289	85 Vendée	6 720	483	509
51 Marne	8 162	544	558	Picardie	19 399	1 740	1 811
52 Marne (Haute-)	6 211	211	204	02 Aisne	7 369	534	537
Corse	8 680	240	250	60 Oise	5 860	662	726
2A Corse-du-Sud	4 014	109	118	80 Somme	6 170	544	548
2B Haute-Corse	4 666	131	132	Poitou - Charentes	25 809	1 568	1 595
Franche-Comté	16 202	1 084	1 097	16 Charente	5 956	341	342
25 Doubs	5 234	480	485	17 Charente-Maritime	6 864	513	527
39 Jura	4 999	244	249	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	346
70 Saône (Haute-)	5 360	232	229	86 Vienne	6 990	371	380
90 Belfort (Territoire de)	609	132	134	Provence - Alpes -			
Île-de-France	12 012	10 073	10 660	Côte d'Azur	31 400	3 965	4 258
75 Paris	105	2 176	2 152	04 Alpes-de-Haute-Provence ..	6 925	119	131
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 078	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	113
78 Yvelines	2 284	1 196	1 307	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	972
91 Essonne	1 804	988	1 085	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 759
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 392	83 Var	5 973	708	816
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 381	84 Vaucluse	3 567	428	467
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 216	Rhône - Alpes	43 698	5 016	5 351
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 049	01 Ain	5 762	419	471
Languedoc - Roussillon ..	27 376	1 927	2 115	07 Ardèche	5 529	268	278
11 Aude	6 139	281	299	26 Drôme	6 530	390	414
30 Gard	5 853	530	585	38 Isère	7 431	937	1 016
34 Hérault	6 101	707	794	42 Loire	4 781	739	747
48 Lozère	5 167	74	73	69 Rhône	3 249	1 445	1 509
66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	364	73 Savoie	6 028	324	348
				74 Savoie (Haute-)	4 388	494	568
				FRANCE MÉTROPOLITAINE ..	543 965	54 335	56 614

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : la *Guadeloupe*, la *Guyane*, la *Martinique* et la *Réunion*. La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique sont plus peuplées qu'une trentaine de départements métropolitains et plus denses que la plupart d'entre eux, avec respectivement 238, 217 et 327 hab./km² en 1990. Chaque DOM constitue une région. La Guyane est la plus grande des régions françaises [3].

La France administre aussi des territoires d'outre-mer (TOM) : la *Nouvelle-Calédonie*, la *Polynésie française* et *Wallis-et-Futuna*. Les collectivités territoriales de *Mayotte* et *Saint-Pierre-et-Miquelon* (depuis 1985) disposent d'un statut spécial entre celui d'un DOM et celui d'un TOM.

Dans les DOM (Antilles et Réunion), la transition démographique (passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et fécondité fortes à un régime moderne d'équilibre, à mortalité et fécondité basses) est marquée par la baisse de la mortalité, de la fécondité, l'accroissement de la population et l'émigration en métropole.

La durée de vie moyenne est un peu inférieure à celle de la métropole, mais la population jeune y est proportionnellement plus forte [5].

DÉFINITIONS

● **Guadeloupe.** Archipel des 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et des « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.

● **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.

● **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).

● **Réunion.** Le département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.

● **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.

● **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'Est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.

● **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées dans 2,5 millions de km² de l'océan Pacifique.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.

● **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.

SOURCES

[1] *Recensement général de la population*, INSEE; 1985 : Mayotte; 1988 : Polynésie française; 1989 : Nouvelle-Calédonie et dépendances.

[2] « La population des départements d'outre-mer en 1990 », *INSEE-Première*, n° 83, juin 1990.

[3] *Recensement général de la population de 1990*, INSEE : série bleue « Population légale », série orange « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».

[4] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991.

[5] « Trois départements insulaires » par Michel-Louis Lévy, *Population et sociétés*, INED, n° 204, juillet-août 1986.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les Dossiers de l'économie réunionnaise et Panorama de l'économie réunionnaise*, INSEE-Réunion.

● *Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane Éco, Tableaux Économiques Régionaux, Femmes en chiffres*, INSEE-SIRAG.

● Institut territorial de la Statistique de la Polynésie française : *Dossiers de l'ITSTAT, Aspects de la vie économique et sociale de la Polynésie française, Tableaux de l'économie polynésienne*.

● *Notes et Documents et Tableaux de l'économie calédonienne*, ITSEE-Nouvelle-Calédonie.

● « Communoscope - Inventaire communal 1988 », résultats pour la Guadeloupe, La Martinique, la Guyane et la Réunion, INSEE-SCEES, 1990.

● *La France et ses régions*, INSEE, édition 1990.

1.3 DOM-TOM

POPULATION DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [1] [2] [3]

	Date	Superficie km ²	Population Milliers	Densité hab./km ²
Départements* :				
Guadeloupe	15-03-1990	1 780	387	217
Guyane	15-03-1990	91 000	115	1
Martinique	15-03-1990	1 100	360	327
Réunion	15-03-1990	2 510	598	238
Territoires* :				
Mayotte (collectivité territoriale)	5-08-1985	374	67	180
Nouvelle-Calédonie	4-04-1989	19 058	164	9
Polynésie française (a)	6-09-1988	4 000	189	47
Saint-Pierre-et-Miquelon (collectivité territoriale depuis 1985)	5-03-1990	242	6,3	25
Wallis-et-Futuna	9-10-1990	255	14	55

* Population au dernier recensement.

(a) Îles habitées 3 265 km², densité : 58.

LES PRINCIPALES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [3] (Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Popul. (Milliers)	Départements et territoires	Popul. (Milliers)
Guadeloupe (1990) :		Nouvelle-Calédonie (1989) :	
Les Abymes	63	Nouméa (chef-lieu)	65
Pointe-à-Pitre	26	Polynésie française (1988) :	
Basse-Terre (préfecture)	14	Papeete (chef-lieu)	24
Guyane (1990) :		Réunion (1990) :	
Cayenne (préfecture)	41	Saint-Denis (préfecture)	122
Martinique (1990) :		Saint-Paul	72
Fort-de-France (préfecture)	100	Saint-Pierre	59
Le Lamentin	30	Saint-Pierre-et-Miquelon (1990) :	
Sainte-Marie	20	Saint-Pierre	5,6
Mayotte (1985) :		Wallis-et-Futuna (1990) :	
Dzaoudzi	6	Mata Utu	1

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE [5]

(Années)

	Date	Sexe masculin	Sexe féminin
Guadeloupe	1981-1983	68,0	75,3
Martinique	1981-1983	71,9	76,1
Réunion	1980-1984	64,6	73,5
France métropolitaine	1981-1983	70,6	78,7

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES (1982) [5]

(%)

	0-19 ans	20-59 ans	60 ans et +	Total
Guadeloupe	45,8	43,7	10,5	100
Martinique	43,6	44,9	11,5	100
Réunion	49,0	44,0	7,0	100
France métropolitaine	29,9	52,5	17,6	100

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [4]

	PIB (millions de F)			PIB (F/hab.)			Principales ressources
	1984	1985	1986	1984	1985	1986	
Départements :							
Guadeloupe p	9 049	9 650	10 569	27 314	28 971	31 568	Sucre, rhum, bananes, ciment, tourisme.
Guyane p	2 233	2 594	3 035	27 496	31 965	36 055	Bois, crevettes, Centre national d'études spatiales (Kourou).
Martinique p	11 020	12 577	13 845	33 658	38 008	41 674	Rhum, bananes, ananas, pétrole raffiné, ciment, tourisme.
Réunion	15 785	17 315	21 891 (a)	29 668	31 964	38 547 (a)	Sucre de canne, parfum, rhum.
Territoires :							
Nouvelle-Calédonie	6 957	7 681	8 944 (a)	47 163	49 097	55 401 (a)	Nickel, minerai de chrome.
Polynésie française	11 133	12 925	14 300	66 346	74 928	80 473	Coprah, vanille, Centre d'expérimentation du Pacifique.
France métropolitaine	4 362	4 700	5 053	79 384	85 193	91 210	

(a) 1987.

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

L'urbanisation, phénomène mondial, depuis déjà plusieurs décennies continue à se développer. En l'an 2000, la moitié de la population de la planète sera citadine. En Europe occidentale, la France est dans une situation intermédiaire entre des pays plus urbains (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède, Belgique, Allemagne fédérale) et des pays plus ruraux (Danemark, Finlande, Suisse, Autriche, Norvège, Italie, Espagne, Portugal).

Dans le monde, d'après l'ONU, au moins sept agglomérations dépassent les 10 millions d'habitants : trois en Amérique du Nord (New York, Los Angeles, Mexico), deux en Amérique du Sud (Buenos Aires, São Paulo) et deux en Asie (Tokyo, Changhaï). Une soixantaine d'agglomérations dépassent les 3 millions, elles sont concentrées principalement dans trois pays : la Chine (dix-huit), les États-Unis (dix) et l'Inde (quatre).

Paris-agglomération, avec 9,06 millions d'habitants, devance les autres capitales européennes [1].

DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Malgré les efforts des organismes internationaux, la notion de ville et d'agglomération est loin d'être normalisée d'un pays à l'autre, ainsi qu'en témoigne le flottement de l'ONU pour placer les chiffres des tableaux ci-contre dans les colonnes « villes » et « agglomérations ». Ceci traduit d'ailleurs, plus que des conventions différentes, des traditions municipales et des fonctions urbaines différentes selon les modes de vie et les civilisations.

Par « villes proprement dites », l'ONU entend les localités qui ont des limites juridiquement définies et sont administrativement considérées comme villes, c'est-à-dire caractérisées par l'existence d'une autorité locale. « L'agglomération urbaine » comprend la ville proprement dite ainsi que la proche banlieue, c'est-à-dire la zone fortement peuplée qui est extérieure, mais contiguë aux limites de la ville. Dans certains pays ou zones, les données se rapportent à des divisions administratives entières comportant une agglomération et le territoire avoisinant qui peut englober d'autres agglomérations urbaines distinctes ou être de caractère rural. Dans ce cas, les chiffres ont été centrés entre les deux colonnes, de manière à montrer qu'il s'agit d'unités pouvant s'étendre au-delà d'une localité urbaine intégrée sans constituer nécessairement pour autant une agglomération urbaine.

SOURCES

[1] *Annuaire démographique 1988*, Nations unies, tabl. 8.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Futuribles*, Analyse - prévision - prospective : « Sururbanisation dans le Tiers-Monde ? Urbanisation rapide, problèmes et solutions » par Guy Ankerl, n° 73, janvier 1984; « Vers un monde des grandes métropoles » par Hugues de Jouvenel, n° 83, décembre 1984; « L'avenir des grandes métropoles. Métropolis 1987 » par Hugues de Jouvenel, n° 115, novembre 1987.

● « Les villes européennes », Groupement d'intérêt public-Reclus, DATAR, La Documentation française, 1989.

● « Mexique, Mexico, Mexicains », *Population et sociétés*, INED, n° 236, juin 1989.

1.4 VILLES DU MONDE

EUROPE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 1 MILLION D'HABITANTS [1]

(milliers d'hab.)

Villes et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération	Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération
Athènes (Grèce)	1981	886	3 027	Marseille (France)	1990	801	1 087
Barcelone (Espagne)	1986		1 699	Milan (Italie)	1984	1 549	...
Belgrade (Yougoslavie)	1981	1 088	...	Munich (Allemagne [RFA])	1986	1 275	...
Berlin (RDA)	1987	1 271	...	Naples (Italie)	1984	1 208	...
Berlin (Allemagne [RFA])	1986	1 879	...	Paris (France)	1990	2 152	9 060
Birmingham (Royaume-Uni)	1987	998	...	Porto (Portugal)	1981	327	(a) 1 315
Bucarest (Roumanie)	1985	1 976	...	Prague (Tchécoslovaquie)	1987	1 204	...
Budapest (Hongrie)	1987	2 099	...	Rome (Italie)	1984	2 829	...
Copenhague (Danemark)	1987	470	877	Rotterdam (Pays-Bas)	1987	573	1 033
Glasgow (Écosse)	1987	716	...	Sofia (Bulgarie)	1986	1 117	...
Hambourg (Allemagne [RFA])	1986	1 571	...	Stockholm (Suède)	1987	667	1 462
Lisbonne (Portugal)	1981	807	(a) 1 612	Turin (Italie)	1984	1 060	...
Londres (Royaume-Uni)	1987	6 770	...	Varsovie (Pologne)	1987	1 668	...
Lyon (France)	1990	415	1 262	Vienne (Autriche)	1988	1 484	...
Madrid (Espagne)	1986		3 053				

(a) 1970.

RESTE DU MONDE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 3 MILLIONS D'HABITANTS [1]

(milliers d'hab.)

Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération	Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération
Afrique				Karachi (Pakistan)	1981	...	5 181
Le Caire (Égypte)	1986	6 053	...	Manille (Philippines)	1988	1 835	...
Asie				Bangkok (Thaïlande)	1980	4 697	...
Dacca (Bangladesh)	1981	...	3 459	Istanbul (Turquie)	1985	5 476	...
Baoji (Chine)	1982	341	3 362	Ho-Chi-Minh-ville (Viet-Nam)	1979	2 701	3 420
Canton-Guangzhou (Chine)	1982	3 182	5 670	Océanie			
Changchun (Chine)	1982	1 747	5 705	Sydney (Australie)	1987	3 431	...
Changhaï (Chine)	1982	6 293	11 185	Amérique du Nord			
Chengdu (Chine)	1982	2 499	4 025	Toronto (Canada)	1986	(a) 599	3 274
Chenyang (Chine)	1982	3 944	5 055	Boston (États-Unis)	1986	574	(b) 4 093
Chongqing (Chine)	1982	2 673	6 511	Chicago (États-Unis)	1986	3 010	(b) 8 147
Dalian (Chine)	1982	1 480	4 619	Dallas (États-Unis)	1986	1 004	(b) 3 725
Hangzhou (Chine)	1982	1 171	5 234	Detroit (États-Unis)	1986	1 086	(b) 4 629
Jilin (Chine)	1982	1 088	3 974	Houston (États-Unis)	1986	1 729	(b) 3 626
Jinan (Chine)	1982	1 359	3 376	Los Angeles (États-Unis)	1986	3 259	(b) 13 471
Jinzhou (Chine)	1982	599	4 448	New York (États-Unis)	1987	7 317	18 054
Nankin-Nanjiang (Chine)	1982	2 091	3 682	Philadelphie (États-Unis)	1987	1 645	5 891
Pékin-Beijing (Chine)	1982	5 531	9 180	San Francisco (États-Unis)	1987	740	5 953
Pékin-Beijing (Chine)	1982	5 531	9 180	Washington (États-Unis)	1987	622	3 346
Quigdo (Chine)	1982	1 172	4 205	Mexico (Mexique)	* 1988	...	18.700
Tien-Tsin-Tianjin (Chine)	1982	5 152	7 790	Amérique du Sud			
Wenzhou (Chine)	1982	516	5 948	Buenos Aires (Argentine)	1985	(c) 2 923	e 10 728
Wouhan-Wuhan (Chine)	1982	3 288	4 273	Rio de Janeiro (Brésil)	1985		5 615
Pusan (Corée du Sud)	1985	3 515	...	São Paulo (Brésil)	1985		10 099
Séoul (Corée du Sud)	1985	9 639	...	Santiago (Chili)	1985	4 100	...
Bombay (Inde)	1981	8 243	...	Bogota (Colombie)	1985	...	4 177
Calcutta (Inde)	1981	3 305	9 194	Lima (Pérou)	1988	6 054	...
Delhi (Inde)	1981	4 884	5 729	Caracas (Venezuela)	1987	e 1 247	3 247
Madras (Inde)	1981	3 277	4 289	URSS			
Djakarta (Indonésie)	1980	6 503	...	Leningrad	1987	4 948	...
Téhéran (Iran)	1986	6 022	...	Moscou	1987	8 815	...
Tokyo (Japon)	1986	8 379	11 906				
Yokohama (Japon)	1986		3 050				

(a) 1981. (b) 1987. (c) 1980. * Source « INED ».

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la population vivent dans les villes; la moitié de ces citadins habitent des métropoles de plus de 200 000 habitants, représentant au total 20,5 millions de personnes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants laissant loin derrière elle Lyon (1,3 million), Marseille (1,1 million) et Lille (950 000). 29 villes dépassent 200 000 habitants. Entre 1975 et 1982, les taux de croissance les plus élevés étaient l'apanage des villes de moins de 10 000 habitants. Depuis 1982 il en va autrement, leur taux de croissance annuel a baissé, passant de 0,9 % à 0,6 % entre les deux périodes intercensitaires. En revanche, le développement des agglomérations de plus de 200 000 habitants a repris (leur taux de croissance annuel a progressé de 0,16 % à 0,38 %), et compte tenu de leur poids elles apparaissent comme les locomotives de la croissance urbaine. Cette inflexion est particulièrement nette pour l'agglomération de Paris qui, avec une augmentation de sa population de + 0,5 % par an entre 1982 et 1990, accueille le quart des citadins supplémentaires. Toutefois, le dynamisme des villes du Midi contraste avec la stagnation, voire le déclin, de quelques villes d'industrie ancienne [1].

En moyenne, la population des villes-centres augmente légèrement : + 0,1 % en moyenne par an de 1982 à 1990 contre - 0,1 % entre 1975 et 1982. En revanche la progression des banlieues est très forte : + 0,9 % par an entre 1982 et 1990. Aujourd'hui les banlieusards sont 17,6 millions contre 15,5 millions en 1975, ils représentent 43 % de la population urbaine [1] [2].

SOURCES

[1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE Première*, n° 111, novembre 1990.

[2] « Plus loin de la ville ». Résultats du recensement de la population de 1990, *INSEE Première*, n° 119, janvier 1991.

[3] Recensement général de la population de 1990, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une agglomération de population. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse,...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.

● **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre. Les autres communes formant la banlieue.

● **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande agglomération de population groupe au moins 2 000 habitants.

● **Unité urbaine.** Terme générique recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.

● **Commune urbaine.** Au sens de l'INSEE, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

● **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Villes et campagnes : la fin d'un antagonisme », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 36, février 1989.

● « Atlas des villes de France », *Collection Dynamique des territoires*, coédition GIP-Reclus, La Documentation française, mai 1989.

● « L'inventaire communal », *communoscope*, INSEE-SCEES (1990).

● « 1789-1989, deux siècles d'urbanisation », *INSEE Première*, n° 44, novembre 1989.

● « Les villes nouvelles : des pistes à suivre », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 11, novembre 1989.

● « Dossier : Villes et régions », *Économie et statistique*, INSEE, n° 230, mars 1990.

● « La population légale au recensement de 1990 », *INSEE Première*, n° 116, janvier 1991.

● « La ville et ses banlieues », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 185, février 1991.

1.5 VILLES DE FRANCE

POPULATION DES AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 60 000 HABITANTS EN 1990 [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 060 257	(a) Dunkerque	192 852	50 Cherbourg	92 045
(a) Lyon	1 262 223	72 Le Mans	189 107	28 Chartres	84 627
13 Marseille	1 087 376	78 Mantes-la-Jolie	189 103	60 Creil	83 947
59 Lille	950 265	14 Caen	188 799	22 Saint-Brieuc	83 861
33 Bordeaux	685 456	(a) Avignon	181 136	68 Colmar	83 816
31 Toulouse	608 430	87 Limoges	170 065	74 Annemasse	83 383
44 Nantes	492 255	80 Amiens	156 120	42 Saint-Chamond	81 795
06 Nice	475 507	66 Perpignan	138 735	62 Arras	79 607
83 Toulon	437 553	30 Nîmes	138 527	71 Chalon-sur-Saône	77 498
38 Grenoble	400 141	(a) Bayonne	136 334	42 Roanne	77 160
67 Strasbourg	388 483	64 Pau	134 625	34 Béziers	76 304
76 Rouen	380 161	57 Thionville	132 413	(a) Belfort	75 509
59 Valenciennes	336 481	44 Saint-Nazaire	131 511	65 Tarbes	74 639
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	13 Aix-en-Provence	130 888	83 Fréjus	73 967
62 Lens	323 174	10 Troyes	122 763	13 Martigues	72 375
42 Saint-Étienne	313 338	25 Besançon	122 623	30 Alès	71 585
54 Nancy	310 628	74 Annecy	122 622	02 Saint-Quentin	69 188
37 Tours	271 927	25 Montbéliard	117 510	08 Charleville-Mézières	67 213
(a) Béthune	259 679	(a) Hagondange-Briey	112 061	36 Châteauroux	67 090
63 Clermont-Ferrand	254 416	(a) Valence	107 965	60 Compiègne	67 057
76 Le Havre	253 627	56 Lorient	107 088	06 Menton-Monaco	66 269
35 Rennes	245 065	86 Poitiers	105 268	41 Blois	65 132
45 Orléans	243 153	59 Maubeuge	102 772	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
34 Montpellier	236 788	73 Chambéry	102 548	03 Montluçon	63 018
21 Dijon	226 025	62 Calais	101 768	77 Meaux	63 006
68 Mulhouse	223 856	16 Angoulême	101 108	34 Sète	62 768
51 Reims	206 362	17 La Rochelle	100 264	81 Albi	62 182
49 Angers	206 276	57 Forbach	97 847	03 Vichy	61 566
29 Brest	201 480	62 Boulogne-sur-Mer	95 930	51 Châlons-sur-Marne	61 452
(a) Douai	199 562	18 Bourges	92 720	79 Niort	61 131
57 Metz	193 117	77 Melun	92 459	47 Agen	60 684

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

POPULATION DES COMMUNES DE PLUS DE 60 000 HABITANTS EN 1990 [3]

Commune	Population	Commune	Population	Commune	Population
75 Paris	2 152 423	30 Nîmes	128 471	94 Champigny-sur-Marne	79 486
13 Marseille	800 550	13 Aix-en-Provence	123 842	86 Poitiers	78 894
69 Lyon	415 487	57 Metz	119 594	92 Colombes	78 513
31 Toulouse	358 688	69 Villeurbanne	116 872	94 Saint-Maur-des-Fossés	77 206
06 Nice	342 439	25 Besançon	113 828	18 Bourges	75 609
67 Strasbourg	252 338	14 Caen	112 846	62 Calais	75 309
44 Nantes	244 995	68 Mulhouse	108 357	92 Asnières-sur-Seine	71 850
33 Bordeaux	210 336	66 Perpignan	105 983	17 La Rochelle	71 094
34 Montpellier	207 996	45 Orléans	105 111	34 Béziers	70 996
42 Saint-Étienne	199 396	76 Rouen	102 723	59 Dunkerque	70 331
35 Rennes	197 536	92 Boulogne-Billancourt	101 743	06 Antibes	70 005
76 Le Havre	195 854	54 Nancy	99 351	06 Cannes	68 676
51 Reims	180 620	59 Roubaix	97 746	93 Aubervilliers	67 557
59 Lille	172 142	93 Montreuil	94 754	92 Rueil-Malmaison	66 401
83 Toulon	167 619	59 Tourcoing	93 765	92 Courbevoie	65 389
38 Grenoble	150 758	95 Argenteuil	93 096	59 Villeneuve-d'Ascq	65 320
29 Brest	147 956	93 Saint-Denis	89 988	44 Saint-Nazaire	64 812
21 Dijon	146 703	78 Versailles	87 789	68 Colmar	63 498
72 Le Mans	145 502	84 Avignon	86 939	26 Valence	63 437
49 Angers	141 404	92 Nanterre	84 565	92 Neuilly-sur-Seine	61 768
63 Clermont-Ferrand	136 181	94 Vitry-sur-Seine	82 400	93 Drancy	60 707
87 Limoges	133 464	93 Aulnay-sous-Bois	82 314	02 Saint-Quentin	60 644
80 Amiens	131 872	64 Pau	82 157	69 Vénissieux	60 444
37 Tours	129 509	94 Créteil	82 088		

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Le découpage administratif de la France métropolitaine en *départements, arrondissements, cantons et communes* date de la période révolutionnaire (1789-1800). Son organisation a peu varié depuis le début de la III^e République, jusqu'à la loi du 5 juillet 1972 qui a créé les *régions*.

Au 1^{er} mars 1990, la France métropolitaine compte 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons et 36 551 communes [1].

Le nombre de départements, qui était de 90 depuis le retour de l'Alsace et de la Moselle à la France (1918), est passé à 95 après la réorganisation de la Région parisienne (loi du 10 juillet 1964) et à 96 après la division de la Corse en deux départements (loi du 15 mai 1975, postérieure au recensement de 1975).

La dernière réforme cantonale (décembre 1984-janvier 1985) a augmenté le nombre de cantons de 116.

Le nombre de communes est resté très stable, autour de 38 000, des années 1870 aux années 1960, ce qui représente un extrême morcellement par rapport aux pays voisins. Diverses dispositions ont incité les communes à se réunir. Entre 1968 et 1978, le nombre de communes est ainsi passé de 37 708 à 36 382. Par suite du rétablissement de certaines d'entre elles, leur nombre ne cesse d'augmenter depuis lors : 36 551 en 1990 [1].

SOURCES

[1] *Code officiel géographique 1990*, 11^e édition, INSEE.

[2] Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE).

[3] *La France et ses régions*, édition 1990.

DÉFINITIONS

● **Région.** Depuis les lois du 2 mars 1982 et du 22 juillet 1982, la région est devenue une collectivité territoriale de plein exercice. Les conseillers régionaux sont désormais élus au suffrage universel direct.

● **Département.** Division administrative placée sous l'autorité d'un *préfet* nommé par le Gouvernement. Le *conseil général* élu a acquis depuis la loi de décentralisation de 1982 sa véritable autonomie de gestion dans de nombreux domaines qui lui sont transférés en totalité par l'État.

● **Arrondissement.** Division du département, sans budget ni assemblée élue, administrée par un *sous-préfet*. Les arrondissements de Paris, malgré leur nom, sont plutôt assimilables sur certains points à des cantons (circonscriptions électorales), sur d'autres points à des communes (état civil).

● **Canton.** Division de l'arrondissement, constituée notamment en vue des élections aux assemblées départementales (conseils généraux).

● **Commune.** La plus petite subdivision administrative française, issue notamment de la « paroisse » de l'Ancien Régime, administrée par un *Conseil municipal* élu, et qui élit en son sein le *maire* et ses adjoints.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les collectivités territoriales », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n° 239, novembre 1989.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Vers les contrats de plan État-régions de la seconde génération (1989-1993) », n° 2150, 22 novembre 1989; « L'évolution des relations entre la CEE et les collectivités territoriales », n° 2151, 29 novembre 1989.

● « Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », *INSEE-Résultats*, édition 1990, série « Économie générale ».

● « L'inventaire communal, communoscope », INSEE-SCEES (1990).

1.6 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

NOMBRE DE COMMUNES PAR DÉPARTEMENT (au 1^{er} mars 1990) [1]

Région et département	Nombre de comm.	Région et département	Nombre de comm.
Alsace	899	Limousin	747
67 Rhin (Bas-)	522	19 Corrèze	286
68 Rhin (Haut-)	377	23 Creuse	260
Aquitaine	2 290	87 Vienne (Haute-)	201
24 Dordogne	557	Lorraine	2 335
33 Gironde	542	54 Meurthe-et-Moselle	593
40 Landes	331	55 Meuse	499
47 Lot-et-Garonne	317	57 Moselle	727
64 Pyrénées-Atlantiques	543	88 Vosges	516
Auvergne	1 310	Midi - Pyrénées	3 019
03 Allier	320	09 Ariège	332
15 Cantal	260	12 Aveyron	304
43 Loire (Haute-)	260	31 Garonne (Haute-)	588
63 Puy-de-Dôme	470	32 Gers	462
Bourgogne	2 044	46 Lot	340
21 Côte-d'Or	707	65 Pyrénées (Hautes-)	474
58 Nièvre	312	81 Tarn	324
71 Saône-et-Loire	574	82 Tarn-et-Garonne	195
89 Yonne	451	Nord - Pas-de-Calais	1 549
Bretagne	1 269	59 Nord	652
22 Côtes-d'Armor	372	62 Pas-de-Calais	897
29 Finistère	283	Basse-Normandie	1 814
35 Ille-et-Vilaine	353	14 Calvados	705
56 Morbihan	261	50 Manche	602
Centre	1 842	61 Orne	507
18 Cher	290	Haute-Normandie	1 421
28 Eure-et-Loir	403	27 Eure	676
36 Indre	247	76 Seine-Maritime	745
37 Indre-et-Loire	277	Pays de la Loire	1 504
41 Loir-et-Cher	291	44 Loire-Atlantique	221
45 Loiret	334	49 Maine-et-Loire	364
Champagne - Ardenne	1 936	53 Mayenne	261
08 Ardennes	462	72 Sarthe	375
10 Aube	431	85 Vendée	283
51 Marne	619	Picardie	2 293
52 Marne (Haute-)	424	02 Aisne	817
Corse	360	60 Oise	693
2A Corse-du-Sud	124	80 Somme	783
2B Haute-Corse	236	Poitou - Charentes	1 465
Franche-Comté	1 786	16 Charente	405
25 Doubs	594	17 Charente-Maritime	472
39 Jura	545	79 Sèvres (Deux-)	307
70 Saône (Haute-)	546	86 Vienne	281
90 Belfort (Territoire de)	101	Provence - Alpes - Côte d'Azur	963
Île-de-France	1 281	04 Alpes-de-Haute-Provence	200
75 Paris	1	05 Alpes (Hautes-)	177
77 Seine-et-Marne	514	06 Alpes-Maritimes	163
78 Yvelines	262	13 Bouches-du-Rhône	119
91 Essonne	196	83 Var	153
92 Hauts-de-Seine	36	84 Vaucluse	151
93 Seine-Saint-Denis	40	Rhône - Alpes	2 879
94 Val-de-Marne	47	01 Ain	419
95 Val-d'Oise	185	07 Ardèche	339
Languedoc - Roussillon	1 545	26 Drôme	371
11 Aude	438	38 Isère	533
30 Gard	353	42 Loire	327
34 Hérault	343	69 Rhône	293
48 Lozère	185	73 Savoie	305
66 Pyrénées-Orientales	226	74 Savoie (Haute-)	292
		FRANCE MÉTROPOLITAINE	36 551

RÉGIONS ET DIVISIONS TERRITORIALES LES PLUS PETITES DES PAYS DE LA CEE [2] [3]

Pays	Régions Divisions		Pays	Régions Divisions		Pays	Régions Divisions	
	Régions	Divisions		Régions	Divisions		Régions	Divisions
Allemagne (RFA)	31	8 500	France	22	36 551	Luxembourg	1	118
Belgique	9	589	Grèce	9	5 750	Pays-Bas	12	714
Danemark	3	275	Irlande	1	84	Portugal	5	305
Espagne	17	8 300	Italie	20	8 090	Royaume-Uni	11	481

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La *population* totale de la France métropolitaine, au *recensement* de mars 1990, est de 56 614 493 millions d'habitants [1]. Entre deux recensements, la mesure de la population est mise à jour chaque année par les statistiques, excellentes, de l'*état civil*, et celles, médiocres, des migrations extérieures [2].

La *pyramide des âges* met en lumière la « montée des jeunes » (*générations* nombreuses nées après 1945), suivie d'une baisse de la natalité après 1974; les « classes creuses » nées pendant la première guerre mondiale laissent apparaître un déficit de naissances quand ces générations sont arrivées à l'âge de la fécondité. Au 1^{er} janvier 1991, 27,4 % des habitants de la France ont moins de 20 ans, 58,4 % ont de 20 à 64 ans et 14,2 % ont 65 ans ou plus. De 1980 à 1985, la proportion des personnes de 65 ans ou plus a diminué en raison de l'arrivée progressive à l'âge de 65 ans des générations creuses de 1915-1919. Cette tendance s'est inversée en 1986 [1] [2] [3].

La proportion de jeunes de moins de 15 ans, supérieure au tiers pour l'ensemble du monde, est de l'ordre du cinquième en Europe occidentale [4] [5].

DÉFINITIONS

● *État civil*. Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'INSEE à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.

● *Recensement de la population*. Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».

● *Pyramide des âges*. La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ».

La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

● *Génération*. Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».

SOURCES

[1] « Recensement général de la population de 1982, population légale », INSEE, février 1983.

[2] « Recensement général de la population de 1990, population légale », INSEE, mars 1991.

[3] « Bilan démographique de 1990 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1991.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 28^e édition, tabl. 3.11 (annuel).

[5] *Annuaire démographique 1988*, Nations unies, tabl. 2.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Dix-neuvième rapport sur la situation démographique de la France », *Population*, INED, 1990.

● « La population française : la plus dynamique des quatre grands pays de l'Europe des Douze », *Données sociales*, INSEE, chap. 1, 1990.

● « Les dimensions économiques du vieillissement démographique », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2156, 4 janvier 1990.

● « Les perspectives démographiques mondiales », *Futuribles*, n° 141, mars 1990.

● « L'héritabilité de la longévité », *Population*, INED, n° 3, mai-juin 1990.

● « Actualité démographique européenne », *Population et Sociétés*, INED, n° 250, octobre 1990.

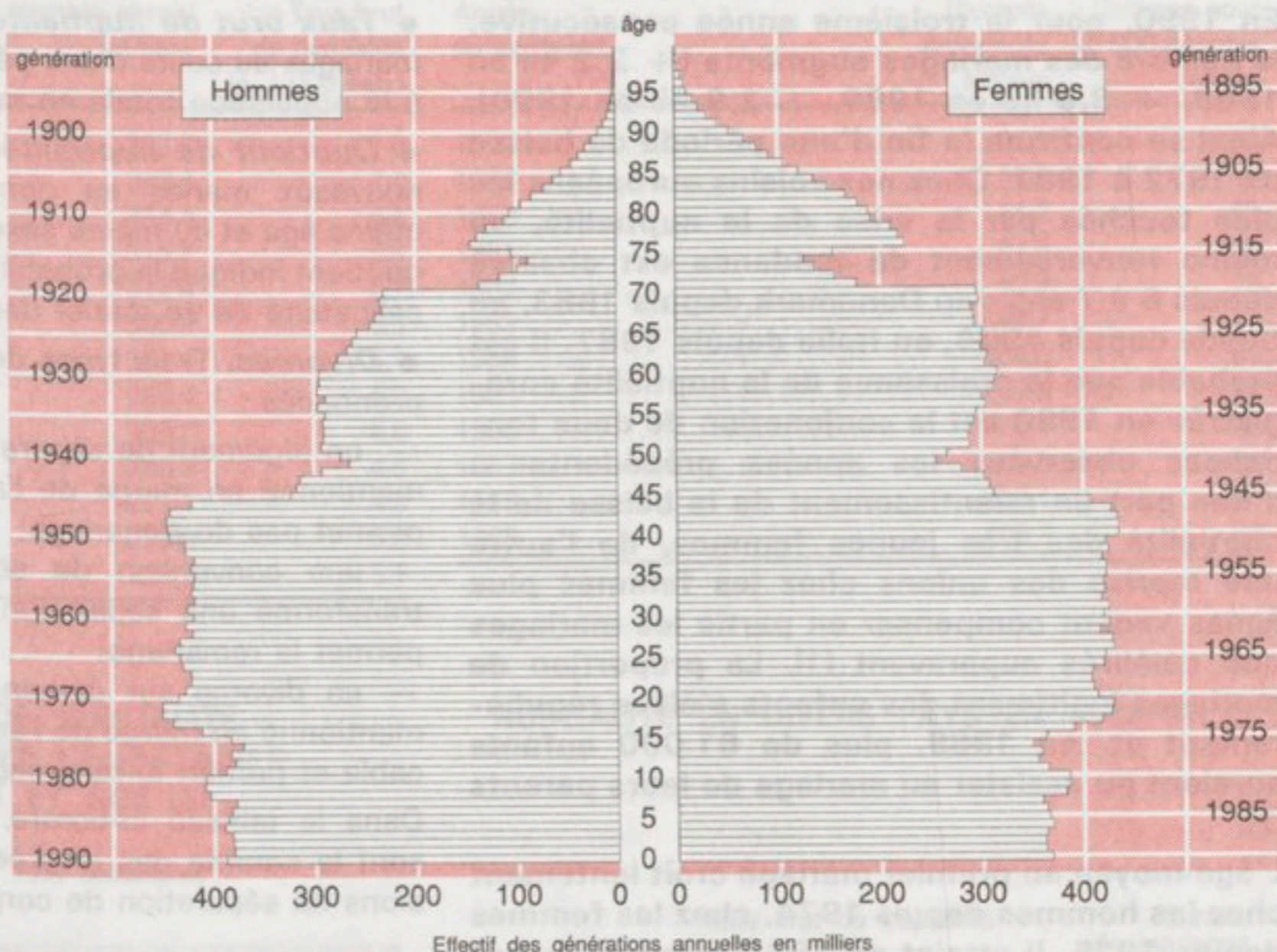
● « Les personnes âgées », série *Contours et caractères*, INSEE, décembre 1990.

Régions	Division	Pays	Régions	Division	Pays
1	1	France	1	1	France
2	2	Belgique	2	2	Belgique
3	3	Allemagne (RFA)	3	3	Allemagne (RFA)
4	4	Autriche	4	4	Autriche
5	5	Grande-Bretagne	5	5	Grande-Bretagne
6	6	Irlande	6	6	Irlande
7	7	Italie	7	7	Italie
8	8	Grèce	8	8	Grèce
9	9	Portugal	9	9	Portugal
10	10	Espagne	10	10	Espagne
11	11	France	11	11	France

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA FRANCE AU 1^{er} JANVIER 1991 [2] [6]

Légende :

- A : Déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses).
- B : Passage des classes creuses à l'âge de la fécondité.
- C : Déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945.
- D : Baby-boom.
- E : Dénatalité.



POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES — ÂGE MOYEN AU 1^{er} JANVIER [1] À [3]

Années	Moins de 20 ans %	20 ans à 64 ans %	65 ans et plus %	Âge moyen (années)	Années	Moins de 20 ans %	20 ans à 64 ans %	65 ans et plus %	Âge moyen (années)
1946	29,5	59,4	11,1	35,6	1984	29,4	57,7	12,9	36,1
1956	31,1	57,4	11,5	35,0	1985	29,1	58,1	12,8	36,3
1960	32,3	56,1	11,6	34,9	1986	28,8	58,1	13,1	36,4
1970	33,2	54,0	12,8	34,8	1987	28,5	58,2	13,3	36,5
1980	30,6	55,4	14,0	35,7	1988	28,2	58,2	13,6	36,7
1981	30,3	55,9	13,8	35,8	1989	27,9	58,3	13,8	36,8
1982	30,0	56,6	13,5	35,9	1990	27,7	58,3	14,0	37,0
1983	29,8	57,0	13,2	36,0	1991 p	27,4	58,4	14,2	37,2

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN TROIS GROUPES D'ÂGES EN 1989 [4] [5] (%)

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total (a)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (RFA)	7,6	7,2	35,2	34,5	5,2	10,2	48,1	51,9
Belgique	9,3	8,8	33,8	33,4	5,8	8,9	48,8	51,2
Espagne	10,5	9,9	33,2	33,3	5,4	7,7	49,1	50,9
France	10,3	9,8	33,0	33,0	5,4	8,5	48,7	51,3
Grèce	10,2	9,6	33,0	33,6	6,0	7,7	49,2	50,8
Italie	8,7	8,3	34,1	34,6	5,7	8,6	48,6	51,4
Pays-Bas	9,0	8,6	35,1	34,1	5,3	7,9	49,4	50,6
Portugal	10,9	10,3	32,1	33,7	5,3	7,7	48,3	51,7
Royaume-Uni	9,7	9,2	32,8	32,6	6,2	9,4	48,8	51,2
Europe des Douze	9,3	8,8	33,8	33,3	6,0	8,7	49,1	50,9
Europe (sans URSS) (b)	10,8	10,2	33,1	33,3	4,9	7,7	48,8	51,2
Afrique (b)	22,8	22,5	25,5	26,2	1,4	1,6	49,7	50,3
Amérique septentrionale (y compris Hawaï) (b)	11,0	10,5	32,8	33,6	4,9	7,2	48,7	51,3
Amérique latine (b)	19,0	18,5	29,0	29,0	2,0	2,5	50,0	50,0
Asie (sans URSS) (b)	18,0	16,9	31,1	29,4	2,1	2,5	51,2	48,8
Océanie (non compris Hawaï) (b)	14,2	13,4	32,5	31,3	3,7	4,9	50,4	49,6
URSS (b)	13,0	12,3	31,4	33,9	2,5	6,9	46,9	53,1
Monde (b)	17,2	16,4	30,6	29,9	2,5	3,4	50,3	49,7

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, pour certains pays le total n'est pas la somme exacte des différentes classes. (b) 1985.

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En 1990, pour la troisième année consécutive, le nombre des mariages augmente (+ 2,2 % en 1988, + 3,6 % en 1989, + 2,9 % en 1990). Ainsi se confirme la fin d'une période de baisse de 1972 à 1987. Chez nos voisins européens les plus touchés par la crise de la nuptialité, un même renversement de tendance est observé depuis 6 à 7 ans : au Danemark depuis 1983, en Suède depuis 1984, en Italie depuis 1987. Il est probable que la croissance de la nuptialité enregistrée en 1990 est la conjonction de deux tendances observées les années précédentes : d'une part un ralentissement de la baisse de la nuptialité des très jeunes femmes, de l'autre une reprise des unions chez les femmes plus âgées venant compenser en partie les mariages non célébrés auparavant [1]. La proportion de mariages légitimant des enfants s'élève régulièrement et, en 1989, plus de 61 000 enfants auraient pu assister au mariage de leurs parents [2].

L'âge moyen au premier mariage croît lentement chez les hommes depuis 1974, chez les femmes depuis 1975. Il atteint en 1989 respectivement 27,5 et 25,5 ans contre 25,2 et 23,0 ans en 1980 [1]. La courbe des quotients de nuptialité des célibataires passe par un maximum peu avant ces âges [3].

Les années 1970 ont connu un accroissement sans précédent en période de paix du nombre de divorces. Il dépasse les 100 000 pour la première fois en 1984, soit 81 divorces pour 10 000 couples mariés (33 ‰ en 1970, 63 ‰ en 1980). En 1989, 105 300 divorces ont été prononcés, soit 84 divorces pour 10 000 couples mariés [3].

DÉFINITIONS

● **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

● **Quotient de nuptialité.** Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. Ce quotient indique la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.

● **Divorces.** Trois types de jugements peuvent être prononcés :

- un jugement de séparation de corps. Il doit être mentionné en marge de l'acte de mariage mais ne permet pas de remariage;
- une conversion de séparation de corps. Elle transforme une séparation de corps en divorce et permet le remariage;
- un divorce sur demande directe. Ce jugement mentionné en marge de l'acte de mariage est irrévocable et permet le remariage.

Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.

POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES

Année	Moyen de 20 ans à 24 ans	Moyen de 25 ans à 29 ans	Moyen de 30 ans et plus
1989	28,5	28,5	28,5
1988	28,5	28,5	28,5
1987	28,5	28,5	28,5
1986	28,5	28,5	28,5
1985	28,5	28,5	28,5
1984	28,5	28,5	28,5
1983	28,5	28,5	28,5
1982	28,5	28,5	28,5
1981	28,5	28,5	28,5
1980	28,5	28,5	28,5
1979	28,5	28,5	28,5
1978	28,5	28,5	28,5
1977	28,5	28,5	28,5
1976	28,5	28,5	28,5
1975	28,5	28,5	28,5
1974	28,5	28,5	28,5
1973	28,5	28,5	28,5
1972	28,5	28,5	28,5
1971	28,5	28,5	28,5
1970	28,5	28,5	28,5
1969	28,5	28,5	28,5
1968	28,5	28,5	28,5
1967	28,5	28,5	28,5
1966	28,5	28,5	28,5
1965	28,5	28,5	28,5
1964	28,5	28,5	28,5
1963	28,5	28,5	28,5
1962	28,5	28,5	28,5
1961	28,5	28,5	28,5
1960	28,5	28,5	28,5

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1990 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, p. 95 à 101, janvier 1991 (et numéros précédents).
- [2] « 279 900 mariages en 1989 », par V. Guyon, *INSEE-Première*, n° 125, mars 1991.
- [3] « La situation démographique en 1989. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *INSEE-Résultats*, série « Démographie - Société » n° 11-12, mai 1991.
- [4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 28^e édition, tabl. 3.12, (annuel).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Une nouvelle phase pour le divorce ? » et « Contraintes sociales et conjugales sur la vie des femmes séparées », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 7.
- « La nuptialité des femmes », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 1, sept. 1989.
- « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *INED, Population*, n° 2, mars-avril 1990.
- « Le mariage n'est plus une institution mais reste une valeur », *Consommation et mode de vie*, septembre 1990, CREDOC.

2.2 MARIAGES - DIVORCES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES [1]

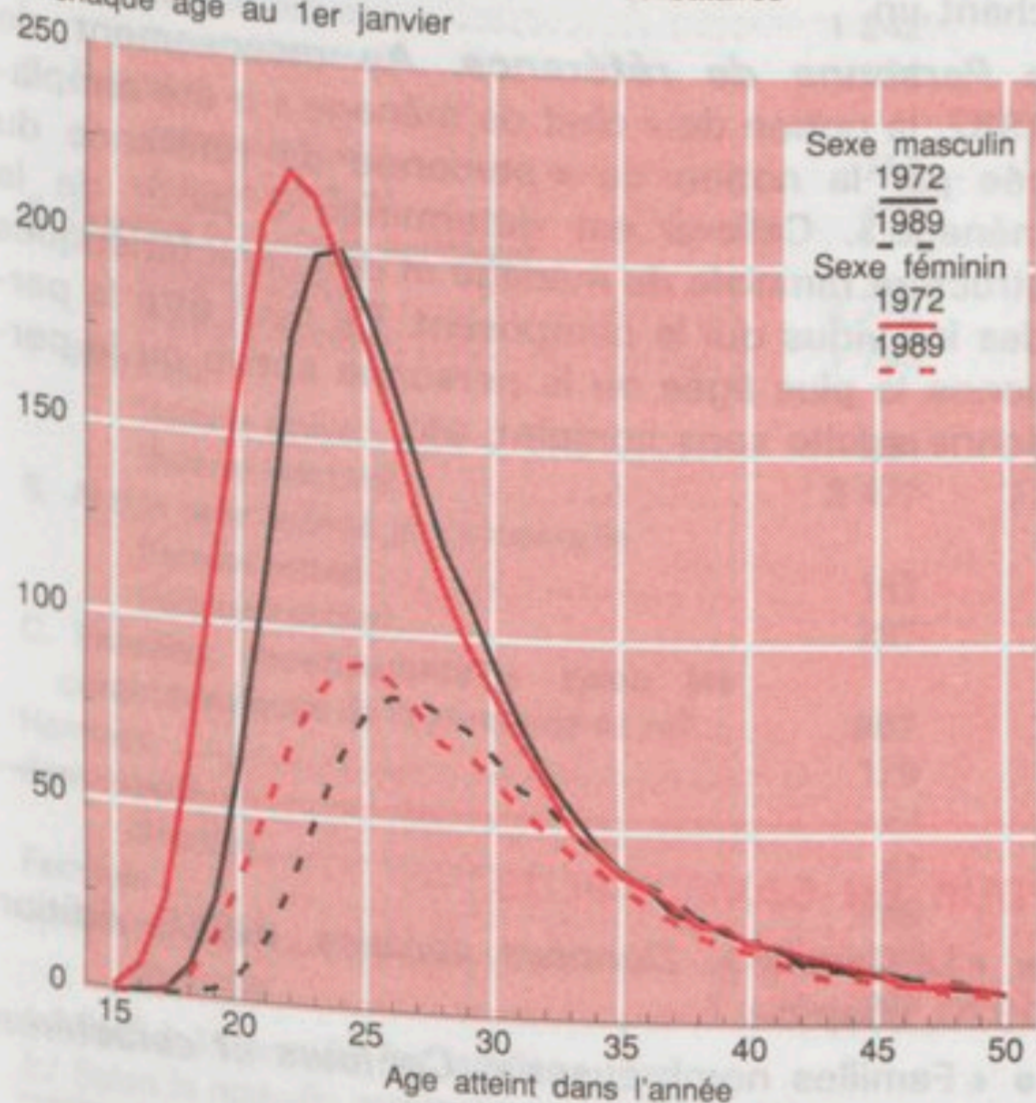
Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut de nuptialité (p. 1 000 hab.)
1970	393,7	7,8
1975	387,4	7,4
1980	334,4	6,2
1981	315,1	5,8
1982	312,4	5,7
1983	300,5	5,5
1984	281,4	5,1
1985	269,4	4,9
1986	265,7	4,8
1987	265,2	4,8
1988	271,1	4,9
1989	279,9	5,0
1990 (p)	288,0	5,1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIVORCES [3]

Année du jugement	Divorces prononcés Milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1975	55,6	45
1980	81,2	63
1981	87,6	68
1982	93,9	73
1983	98,7	77
1984	104,0	81
1985	107,5	84
1986	108,4	85
1987	106,5	84
1988	106,1	84
1989	105,3	84

QUOTIENT DE NUPTIALITÉ DES PERSONNES CÉLIBATAIRES PAR SEXE ET ÂGE [3]

Nombre de nouveaux mariés pour 1000 célibataires
de chaque âge au 1er janvier



NUPTIALITÉ EN DIVERS PAYS EN 1989 [4]

	Taux brut de nuptialité ‰	Nombre de mariages (milliers)
Allemagne (RFA)	6,4	397,6
Belgique	6,4	63,5
Danemark	6,0	30,9
Espagne	5,5	215,0
France	5,0	280,8
Grèce	6,2	61,9
Irlande	5,1	17,8
Italie	5,4	311,6
Luxembourg	5,8	2,2
Pays-Bas	6,1	90,2
Portugal	7,1	73,2
Royaume-Uni(b)	6,9	394,5
EUR.12	5,9	1939,2
Autriche (b)	4,7	35,4
Canada (a)	7,1	182,2
États-Unis (b)	9,7	2389,0
Finlande (a)	5,3	26,4
Japon (a)	5,7	696,2
Norvège (a)	5,0	21,1
Suède (b)	5,2	44,1
Suisse (a)	6,6	43,1
URSS (a)	9,8	2776,6

(a) 1987, (b) 1988

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE, GROUPE D'ÂGES ET ÉTAT MATRIMONIAL AU 1^{er} JANVIER 1990 [3]

(milliers)

Âge en années révolues	Hommes					Femmes				
	Célib.	Mariés	Veufs	Div.	Total	Célib.	Mariées	Veuves	Div.	Total
15-29	5 369	1 041	1	45	6 456	4 612	1 589	7	87	6 295
30-39	972	2 958	11	307	4 248	675	3 145	45	382	4 247
40-49	360	2 847	26	317	3 550	274	2 696	108	369	3 447
50-59	274	2 432	67	174	2 947	199	2 299	315	215	3 028
60-69	222	2 110	142	97	2 571	229	1 888	763	146	3 026
70-79	90	931	175	34	1 230	145	694	938	75	1 852
80 et plus	45	358	223	15	641	136	200	1 080	40	1 456
Total (15 ans et plus)	7 332	12 677	645	989	21 643	6 270	12 511	3 256	1 314	23 351

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En vingt ans, le nombre de *ménages* s'est accru de 34 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 19,6 millions en 1982 [1].

La progression du nombre des *familles monoparentales* (887 000 en 1982) s'est poursuivie depuis 1975 : 85 % de ces familles monoparentales ont pour chefs des femmes qui élèvent seules leurs enfants. La répartition par état matrimonial des mères de familles monoparentales suggère que cette situation résulte le plus souvent d'une rupture d'union; 17 % d'entre elles seulement sont célibataires. Le nombre de ces dernières a cependant progressé de plus de 50 % entre 1975 et 1982. Ces évolutions s'accompagnent de transformations importantes pour les *couples* : raréfaction des familles nombreuses et augmentation du nombre des couples où la femme travaille [1].

Entre 1975 et 1982, le nombre de *familles* ayant trois enfants ou plus (de moins de 17 ans) a diminué, alors que le nombre des autres familles a augmenté. Dans deux couples sur trois dont la *personne de référence* a moins de 40 ans, les deux conjoints sont *actifs* [1].

La proportion des ménages d'une personne est particulièrement élevée en Île-de-France (30,2 %) du fait de leur surreprésentation dans la ville de Paris (48 %). En règle générale, la part de ce type de ménage dans les communes augmente avec la population de ces communes. Pour l'ensemble de la France, un ménage sur quatre est constitué d'une seule personne [1].

Sur les 8 millions de familles ayant au moins un enfant de moins de 20 ans en 1982, 1,7 million ont 3 enfants ou plus (22 % du total). Parmi elles, 0,2 million ont cinq enfants ou plus [2].

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*, Principaux résultats. Sondage au 1/20. France métropolitaine, INSEE, p. 71, 97 à 99.

[2] « Les familles nombreuses : 22 % des familles, 40 % des enfants », *Économie et statistique*, INSEE, n° 224, septembre 1989, p. 51 à 54.

DÉFINITIONS

● **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne.

● **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple, légitime ou non, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires de moins de 25 ans, soit d'un parent isolé et de ses enfants célibataires de moins de 25 ans. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « isolés ». Les enfants célibataires âgés de plus de 25 ans d'un couple sont ainsi classés comme isolés, de même que les ascendants sans conjoint d'un couple.

● **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans.

● **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.

● **Actifs, actives.** Sont considérées comme actives les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), ainsi que les personnes sans emploi en recherchant un.

● **Personne de référence.** Au recensement de 1982, la notion de « chef de ménage » a été remplacée par la notion de « personne de référence du ménage ». Celle-ci est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Ce peut être la personne la plus âgée ou la personne active ou la personne adulte sans conjoint, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La famille », *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chapitre 7.

● « Familles nombreuses », *Contours et caractères*, INSEE, janvier 1989.

● « La spécificité du comportement démographique de la France », *Problèmes économiques*, n° 2134, 19 juillet 1989.

● « Quelle cohérence pour la politique familiale ? », *Problèmes économiques*, n° 2178, 7 juin 1990.

● « Familles nombreuses : les aides sont loin de compenser les charges », *Notes et graphiques* du CERC, n° 11, juin 1990.

2.3 FAMILLES

FAMILLES SELON LA NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE, LA COMPOSITION, LE NOMBRE ET L'ÂGE DES ENFANTS EN 1982 [1]

(milliers)

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles	Familles comprenant... enfants de 0 à 16 ans					Nombre total d'enfants (a)	Nombre moyen d'enfants (a) (b)
		0	1	2	3	4 ou +		
A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	7 131	3 201	2 499	919	371	12 647	0,90
Français de naissance	12 714	6 514	2 913	2 250	788	250	10 883	0,86
Français par acquisition	502	301	92	70	26	14	375	0,75
Étrangers	903	316	196	179	105	107	1 389	1,54
B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints	13 232	6 844	2 830	2 341	869	348	11 710	0,88
C.S. de l'homme (c) :								
1. Agriculteurs exploitants								
(femme active)	480	257	99	79	33	12	408	0,88
(femme inactive)	201	101	39	36	17	8	196	0,98
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep.								
(femme active)	643	294	176	136	32	6	568	0,88
(femme inactive)	414	179	92	90	39	14	451	1,09
3. Cadres, professions intellectuelles sup.								
(femme active)	652	244	187	174	41	6	681	1,04
(femme inactive)	570	230	123	142	59	15	649	1,14
4. Professions intermédiaires								
(femme active)	1 242	474	398	309	54	7	1 208	0,97
(femme inactive)	684	259	156	173	78	19	816	1,19
5. Employés								
(femme active)	714	302	226	152	29	6	640	0,90
(femme inactive)	418	144	97	102	54	20	556	1,33
6. Ouvriers (y compris agricoles)								
(femme active)	2 279	908	743	484	116	28	2 182	0,96
(femme inactive)	1 785	500	378	418	297	193	3 012	1,69
7. Retraités								
(femme active)	294	277	13	3	1	8	22	0,08
(femme inactive)	2 477	2 426	37	8	3	3	75	0,03
8. Autres sans activité professionnelle								
(femme active)	142	95	29	14	4	2	77	0,54
(femme inactive)	237	156	37	23	12	10	166	0,71
C. Familles monoparentales selon les caractéristiques de la personne de réf...	887	286	371	157	49	23	937	1,06
Hommes	129	53	48	19	6	3	116	0,90
dont : veufs	47	26	14	5	2	1	33	0,71
divorcés	41	14	18	7	2	8	39	0,95
Femmes	758	233	323	138	43	20	820	1,08
dont : veuves	230	128	61	27	9	5	167	0,73
divorcées	299	67	131	72	20	8	374	1,25

(a) De 0 à 16 ans. (b) Par famille.

(c) Selon la nouvelle nomenclature en vigueur (*Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS*, INSEE, 1983).

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE 0 À 16 ANS [1]

(milliers)

Nombre d'enfants de 0 à 16 ans par famille	Nombre de familles		
	1968	1975	1982
0 enfant	5 813	6 367	7 130
1 enfant	2 622	3 026	3 201
2 enfants	1 891	2 196	2 498
3 enfants	951	959	919
4 enfants	417	362	241
5 enfants et plus	360	266	130
Ensemble des familles ..	12 054	13 177	14 119
Nombre total d'enfants de 0 à 16 ans	13 044	13 287	12 647
Nombre moyen d'enfants de 0 à 16 ans par famille	1,08	1,01	0,90

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE ET PROPORTION DE MÉNAGES D'UNE PERSONNE SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE EN 1982 [1]

Catégorie de commune	Nombre moyen de personnes par ménage	Proportion de ménages d'une personne (%)
Ensemble des communes	2,7	24,6
Communes rurales	2,9	20,3
Communes urbaines	2,6	26,0
Communes appartenant à une unité urbaine de :		
— moins de 20 000 hab.	2,8	21,3
— 20 000 à 100 000 hab.	2,7	23,9
— 100 000 à 2 000 000 hab.	2,6	26,0
Agglomération de Paris	2,4	31,8

2 POPULATION

PRÉSENTATION

Le nombre annuel de naissances en France, environ 600 000 avant la guerre de 1939, a bondi à plus de 800 000 à partir de 1946. Maximal en 1971, minimal en 1976, il est de 762 000 en 1990, contre 765 000 l'année précédente. Le *taux de natalité* est de 13,5 ‰. Le nombre de naissances hors mariage augmente de façon continue depuis une dizaine d'années; leur part atteint 28,2 % des naissances en 1989, contre 11,4 % en 1980. Le nombre de naissances légitimes ne cesse de diminuer depuis 1980 [1].

La fécondité est en baisse depuis 1964 : le *taux brut de reproduction* qui était, cette année-là, de 142 filles pour 100 femmes a baissé régulièrement jusqu'en 1976, le seuil de 100 ayant été franchi en 1975; en 1989, ce taux est de 88 [1]. L'*indicateur conjoncturel de fécondité* (ou *somme des naissances réduites*), diminue légèrement en 1990 : 1,80 enfant par femme [1].

Les *taux de fécondité par âge* sont maximaux à vingt-sept ans : 148 naissances pour 1 000 femmes de cet âge en 1989 [2].

Le taux de natalité, entre 10 et 15 ‰ en Europe, atteint ou dépasse souvent 30 ‰ en Afrique, Asie et Amérique latine [3].

Le Royaume-Uni a le nombre de naissances le plus élevé des pays de la CEE en 1989 avec 777 300 naissances, juste devant la France. Seule l'Irlande a un taux brut de natalité plus élevé que celui de la France et du Royaume-Uni : 14,7 ‰ contre 13,6 ‰ en 1989. C'est l'Italie qui a le taux le plus faible : 9,7 ‰ [4].

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1990 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1991.

[2] « La situation démographique en 1989. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », n° 11-12, mai 1991.

[3] *Annuaire démographique 1988*, Nations unies, tabl. 4.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 28^e édition, tabl. 3-12.

DÉFINITIONS

● *Taux de natalité*. Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

● *Taux de fécondité par âge*. Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même *génération* à l'effectif de la génération en début de période.

● *Taux de fécondité générale*. Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

● *Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité)*. Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

● *Taux brut de reproduction*. Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La fin des naissances non désirées », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 7.

● « La baisse de la fécondité : une tendance plus que séculaire », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 44, avril 1990.

● Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, séries longues 1948-1988.

● *Population et sociétés*, INED : « Fécondité du moment, fécondité des générations — Comparaisons franco-suédoises », n° 245, avril 1990; « Algérie, Maroc, Tunisie : vers la famille restreinte ? », n° 248, juillet-août 1990; « Le calendrier de la fécondité », n° 249, septembre 1990; « Flux et reflux du natalisme », n° 251, novembre 1990.

● « Les naissances en 1989 », par V. Guyon, *INSEE-Première*, n° 121, février 1991.

2.4 NAISSANCES

NOMBRE ANNUEL DE NAISSANCES [1]

Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut de natalité (p. 1 000 hab.)	Naissances hors mariage Milliers	Taux de naiss. hors mariage (%)
1980	800	14,9	91	11,4
1981	805	14,9	102	12,7
1982	797	14,7	113	14,2
1983	749	13,7	119	15,9
1984	760	13,9	135	17,8
1985	768	14,0	150	19,6
1986	778	14,1	170	21,9
1987	768	13,8	185	24,1
1988	771	13,8	203	26,3
1989	765	13,6	216	28,2
1990 <i>p</i>	762	13,5

RÉPARTITION DES NAISSANCES LÉGITIMES SELON LE RANG DE NAISSANCES [1]

Années	Milliers de naiss. légitimes	Rang			
		1	2	3	4 et +
		%	%	%	%
1980	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1981	703	42,7	34,1	15,7	7,5
1982	684	42,9	34,6	14,7	7,8
1983	630	43,8	35,3	13,2	7,7
1984	625	43,2	35,1	13,9	7,8
1985	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1986	608	41,2	34,9	15,6	8,3
1987	583	40,6	34,9	16,2	8,3
1988	568	40,7	34,3	16,3	8,7
1989	549	41,5	33,6	16,2	8,7

SOMME DES NAISSANCES RÉDUITES ET TAUX BRUT DE REPRODUCTION POUR 100 FEMMES [1]

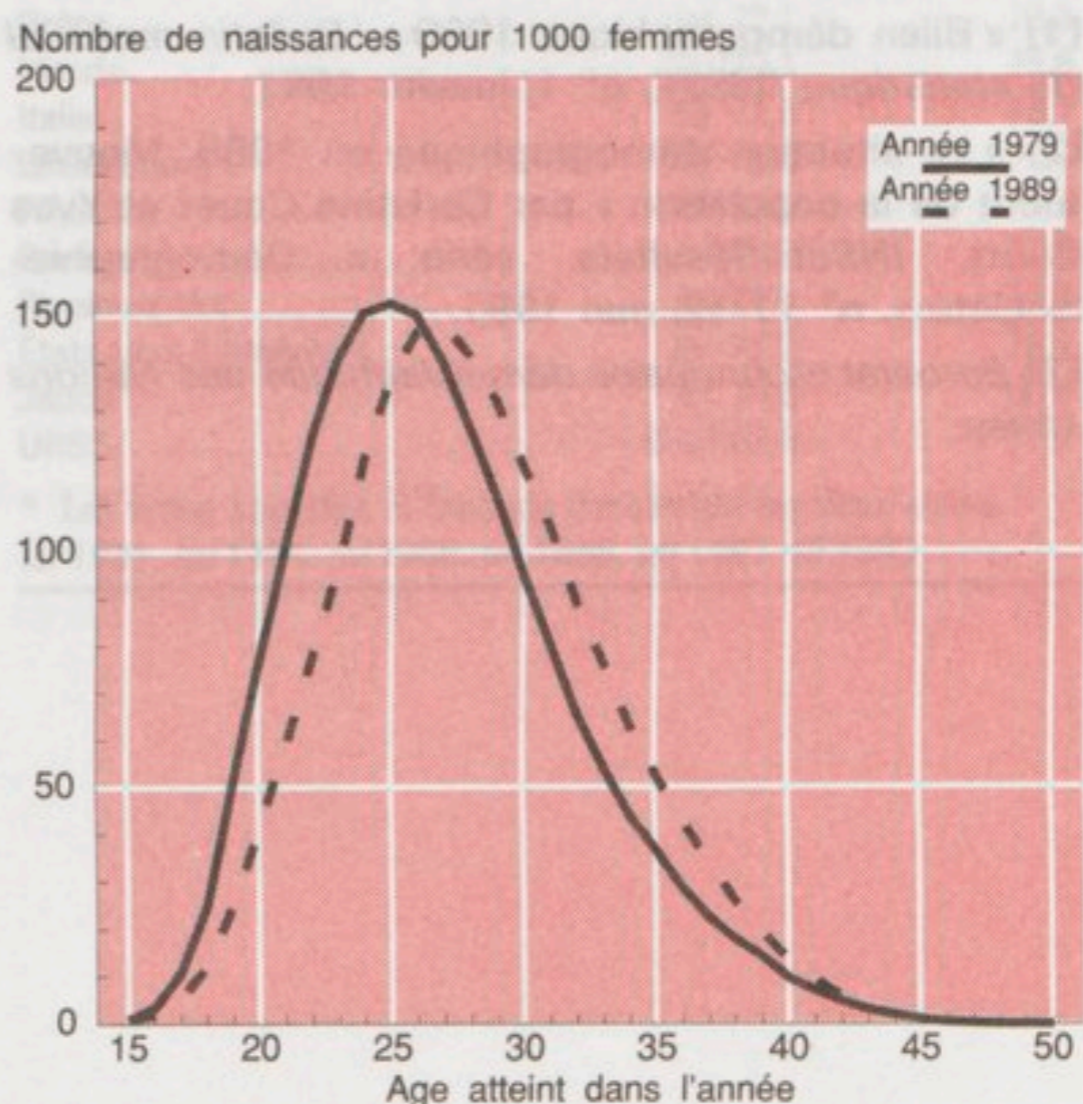
Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction
1980	194	95
1981	195	95
1982	191	93
1983	179	87
1984	181	88
1985	182	89
1986	184	90
1987	182	89
1988	182	89
1989	181	88
1990	180	...

TAUX BRUT DE NATALITÉ ET INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS [3] [4]

Pays	Taux brut de natalité p. 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne (RFA) [1989]	11,0	(a) 1,35
Danemark (1989)	12,0	(b) 1,50
Espagne (1989)	10,4	(c) 2,05
France (1989)	13,6	1,82
Italie (1989)	9,7	(d) 1,56
Pays-Bas (1989)	12,7	(e) 1,55
Royaume-Uni (1989)	13,6	(f) 1,82
URSS (1987)	19,8	(e) 2,52
États-Unis (1988)	15,9	(e) 1,84
Mexique (1985-90) <i>e</i>	29,0	(g) 3,58
Bésil (1985-90) <i>e</i>	28,8	(g) 3,46
Algérie (1985-90) <i>e</i>	40,2	(g) 6,05
Kenya (1985-90) <i>e</i>	53,9	(g) 8,12
Nigeria (1985-90) <i>e</i>	49,8	(g) 7,00
Chine (1985-90) <i>e</i>	20,5	(g) 2,37
Inde (1987) <i>e</i>	32,0	(f) 4,50
Japon (1987)	11,0	(e) 1,70

(a) 1985-1987. (b) 1986-1987. (c) 1981. (d) 1982. (e) 1986. (f) 1987. (g) 1985-1990.

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE [3]



2 POPULATION

PRÉSENTATION

Le nombre de décès enregistré en 1990 est identique à celui de l'année précédente : soit environ 529 000, ce qui correspond à un taux de mortalité de 9,4 pour 1 000 habitants. La tendance à la baisse de la mortalité observée depuis quelques années se poursuit en 1990. Sur les cinq dernières années, le gain annuel moyen d'espérance de vie est de 3 mois et demi contre 2 mois et demi au début de la décennie [1] [2].

L'espérance de vie à la naissance est estimée en 1990 à 72,7 années pour les hommes et 80,9 années pour les femmes. L'écart d'espérance de vie reste inchangé entre femmes et hommes, légèrement supérieur à 8 années. La France figure ainsi parmi les pays où la vie moyenne des femmes dépasse 80 ans comme le Japon et l'Islande [2] [3].

Le quotient de mortalité est plus élevé chez les hommes à tous les âges. Entre 16 et 74 ans, il est généralement, au minimum égal au double de celui des femmes, et ceci pour des raisons socio-culturelles (jeux plus violents, métiers à plus haut risque, usage plus fréquent du tabac et de l'alcool...). La baisse de la mortalité se manifeste plus particulièrement au-delà de 65 ans, certains âges — entre 20 et 35 ans — connaissant une stabilité voire même une légère hausse [2].

Au niveau régional, c'est en Île-de-France que le taux de mortalité est le plus bas (7,6 ‰), suivie de la région Rhône-Alpes (8,4 ‰). Les taux les plus élevés se trouvent en Auvergne (11,4 ‰) et surtout dans le Limousin (13 ‰) [2].

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1990 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1991.

[2] « La situation démographique en 1989. Mouvement de la population » par Christine Couet et Yves Court, *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », n° 11-12, mai 1991.

[3] Eurostat et *Annuaire démographique des Nations Unies*.

DÉFINITIONS

● **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.

● **Quotient de mortalité.** Probabilité de décès dans un délai d'un an d'une personne d'un âge donné. Pour éviter les aléas de quotients annuels, on calcule une moyenne sur plusieurs années.

● **Espérance de vie.** Moyenne des durées de vie d'une génération imaginaire qui serait soumise toute sa vie aux quotients de mortalité par âge de l'année d'observation. L'espérance de vie à la naissance prend en compte tous les quotients de mortalité Y compris celui de mortalité infantile; l'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La mortalité infantile par milieu social » et « La mortalité des jeunes en Europe », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 6.

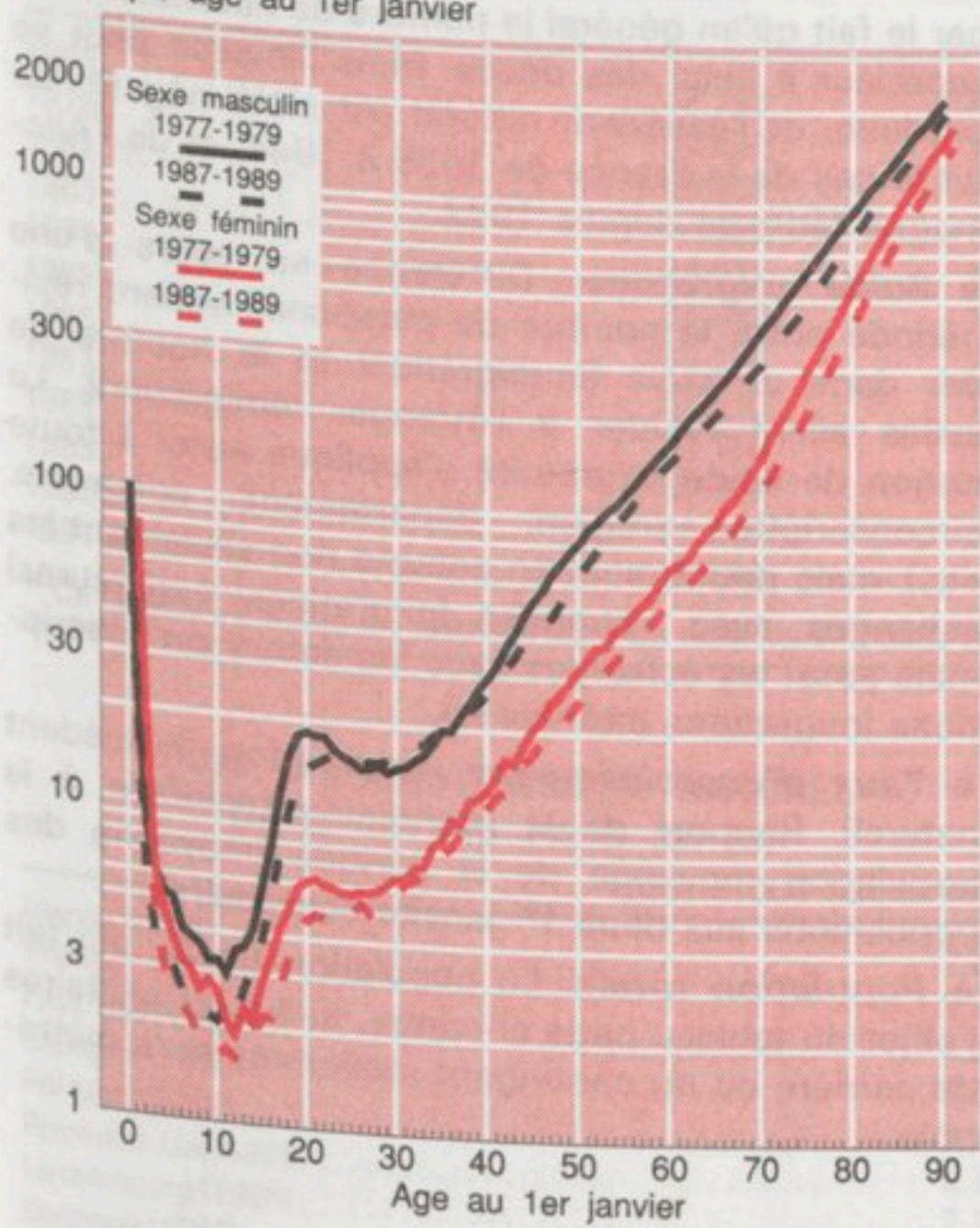
● « Les perspectives démographiques mondiales », *Futuribles*, n° 141, mars 1990.

● « Les décès en 1989 », par A. Kerhervé, *INSEE-Première*, n° 114, décembre 1990.

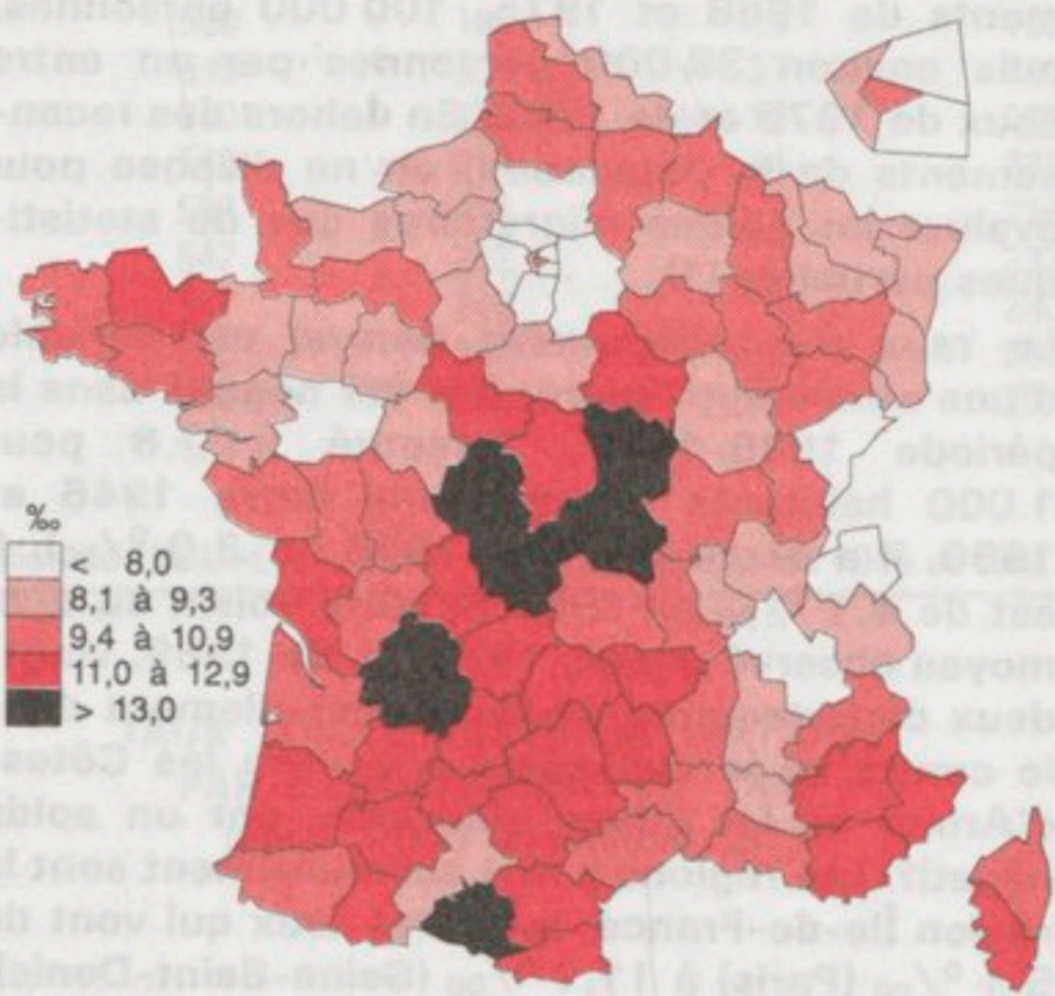
● « Alcool, tabac, mortalité », *Population et sociétés*, INED, n° 254, février 1991.

QUOTIENT DE MORTALITÉ PAR SEXE ET ÂGE DU DÉCÉDÉ (Moyenne sur 3 ans) [2]

Nombre de décédés pour 10 000 personnes de chaque âge au 1er janvier



TAUX BRUT DE MORTALITÉ PAR DÉPARTEMENT EN 1989 [2]



2

ESPÉRANCE DE VIE AUX DIFFÉRENTS ÂGES

Âges (années)	Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	Hommes		Femmes	
	1933-38	1987-89	1933-38	1987-89
0	55,6	72,3	61,4	80,5
1	59,5	71,9	64,5	80,0
2	59,4	71,0	64,3	79,0
3	58,7	70,0	63,6	78,1
4	57,9	69,0	62,8	77,1
5	57,1	68,1	62,0	76,1
10	52,6	63,1	57,5	71,2
15	47,9	58,2	52,9	66,2
20	43,6	53,5	48,6	61,4
25	39,6	48,9	44,6	56,5
30	35,5	44,2	40,5	51,6
35	31,6	39,6	36,3	46,8
40	27,7	35,0	32,1	42,0
45	24,0	30,6	28,0	37,3
50	20,4	26,3	24,0	32,7
55	17,1	22,3	20,2	28,2
60	13,9	18,6	16,5	23,9
65	11,1	15,2	13,1	19,6
70	8,5	12,0	10,1	15,5
75	6,3	9,1	7,5	11,8
80	4,6	6,7	5,5	8,5
85	3,3	4,8	4,0	5,9

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE DANS DIVERS PAYS [3]

Pays	Hommes	Femmes
Allemagne (RFA)	(c) 71,5	78,1
Belgique	(a) 70,0	76,8
Danemark	(e) 71,8	77,6
Espagne	(a) 72,5	78,6
France	(f) 72,7	80,9
Grèce	(a) 72,1	76,3
Irlande	(a) 70,1	75,6
Italie	(b) 71,6	78,1
Luxembourg	(a) 70,0	76,7
Pays-Bas	(d) 73,0	79,6
Portugal	(e) 70,7	77,5
Royaume-Uni	(c) 71,7	77,5
États-Unis d'Amérique	(b) 71,2	78,2
Japon	(c) 74,8	80,5
URSS	(b-c) 62,9	72,7

* Les notes appelées ci-dessous concernent les deux sexes. (a) 1981. (b) 1984. (c) 1985. (d) 1986. (e) 1987. (f) 1990.

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La *population* d'un pays, d'un département, d'une commune... varie sous l'influence combinée de l'*excédent naturel* et du *solde migratoire*. En France métropolitaine, le bilan des migrations extérieures a dépassé, entre les recensements de 1968 et 1975, 100 000 personnes, puis environ 38 000 personnes par an entre ceux de 1975 et de 1982. En dehors des recensements de la population, on ne dispose pour évaluer les soldes migratoires que de statistiques partielles [1].

Le *taux d'accroissement naturel* est variable d'une année sur l'autre; il a été négatif dans la période 1935-1937. Remonté à 7,8 pour 1 000 habitants en moyenne entre 1946 et 1950, il a décliné jusqu'en 1976 (+ 3,0 ‰). Il est de 4,1 ‰ en 1990 et reste voisin du taux moyen observé depuis 1975 [2]. En 1989, vingt-deux départements situés essentiellement dans le centre et le sud-ouest ainsi que les Côtes-d'Armor et les Alpes-Maritimes ont un solde négatif. Les régions à fort accroissement sont la région Île-de-France, avec des taux qui vont de 5,1 ‰ (Paris) à 11,1 ‰ (Seine-Saint-Denis), les départements de l'Oise (7,3 ‰), du Rhône (7,1 ‰), de la Haute-Savoie (7,1 ‰) et du Nord (6,7 ‰) [3].

En 1989, le taux d'accroissement naturel de la population du monde est de 18 pour 1 000 habitants. Si les taux demeurent élevés dans les pays en voie de développement (plus de 40 pour 1 000 habitants au Kenya), ils sont très faibles, voire négatifs dans certains pays européens (Allemagne, Hongrie) [4].

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1989 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1990.
- [2] « Bilan démographique 1990 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1991.
- [3] « La situation démographique en 1989. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », n° 11-12, mai 1991, tab. 76.
- [4] « Tous les pays du monde (1989) », *Population et sociétés*, INED, n° 237, juillet-août 1989.
- [5] *Annuaire démographique 1988*, Nations Unies.

DÉFINITIONS

● **Excédent naturel.** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le mot d'excédent est justifié par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944, et de l'Allemagne fédérale depuis 1972.

● **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).

● **Taux d'accroissement naturel** (ou d'excédent naturel). Rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs).

● **Population totale.** La population totale, qui fait l'objet du tableau page ci-contre, inclut les militaires de carrière ou du contingent stationnés hors métropole.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale (annuel).
- *Futuribles* : « Les perspectives démographiques mondiales », n° 141, mars 1990; « L'immigration, facteur d'équilibre démographique », n° 145, juillet-août 1990.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Croissance démographique et niveau de vie », n° 2177, 30 mai 1990; « L'augmentation croissante des flux migratoires vers les pays de l'OCDE », n° 2197, 31 octobre 1990.
- « La population de la France - Mutations et perspectives », de A. Monnier, *Collection Messidor*, Éditions sociales.
- « Actualité démographique européenne », *Population et Sociétés*, INED, n° 250, octobre 1990.
- « La population légale au recensement de 1990 », *INSEE Première*, n° 116, janvier 1991.

2.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

VARIATION DE LA POPULATION TOTALE DE LA FRANCE* [2]

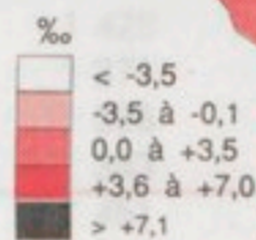
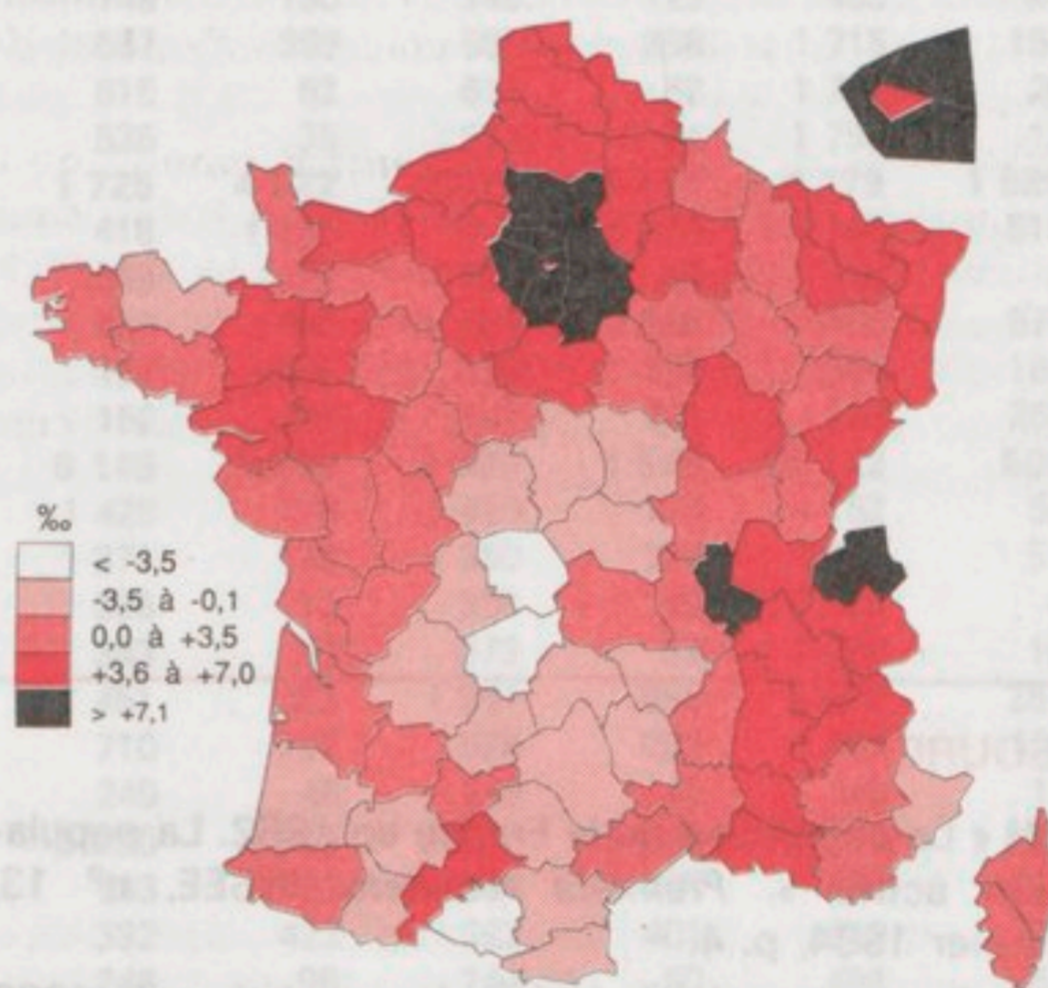
Année (1)	(milliers)					
	Population au 1 ^{er} janvier (2)	Naissances (3)	Décès (4)	Excédent naturel (5) = (3) - (4)	Solde migratoire (6)	Variation totale (7) = (5) + (6)
1968	49 723	836	554	282	+ 103	385
1975	52 600	745	560	185	+ 13	198
1982	54 335	797	543	254	+ 37	291
1984	54 626	749	560	189	+ 16	205
1985	54 831	760	543	217	+ 14	232
1986	55 062	768	553	216	0	216
1987	55 278	778	547	232	0	232
1988	55 510	768	527	240	0	240
1989	55 750	771	525	247	p + 20	267
1990 ^p	56 017	765	529	236	p + 50	287
1991 ^p	56 303	762	529	233
	56 536

* Ce tableau incorpore les résultats issus du recensement de la population de 1982, et le calcul du solde migratoire entre 1975 et 1982.

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL
DANS DIVERS PAYS [4] [5]

	(pour 1 000 habitants)
Irlande (1987)	7,8
France (1989)	4,2
Pays-Bas (1988)	4,2
Espagne (1986)	3,3
Portugal (1987)	2,7
Royaume-Uni (1988)	2,7
Luxembourg (1988)	2,1
Belgique (1987)	1,2
Grèce (1987)	1,1
Italie (1988)	0,5
Danemark (1988)	0,0
Allemagne [RFA] (1988)	- 0,2
Kenya (1985-1990)	42,9
Côte-d'Ivoire (1985-1990)	36,7
Algérie (1985-1990)	31,1
Maroc (1985-1990)	25,6
Népal (1985-1990)	24,7
Inde (1987)	21,2
Brésil (1985-1990)	20,7
Japon (1987)	4,9
Turquie (1985-1990)	20,0
Chine (1985-1990)	13,8
URSS (1987)	9,9
États-Unis (1988)	7,1
Pologne (1988)	5,7
Roumanie (1985)	4,9
Norvège (1988)	3,0
Autriche (1988)	0,6
Hongrie (1987)	- 1,6
Monde (1989)	18,0

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL
PAR DÉPARTEMENT EN 1989
(pour 1 000 habitants) [3]



2 POPULATION

PRÉSENTATION

Au début du siècle, plus de 4 Français sur 10 étaient employés dans l'agriculture et 3 sur 10 dans l'industrie, le bâtiment et les travaux publics. En 1975, plus de la moitié des actifs travaillaient dans le *secteur tertiaire*. [1]. Au recensement de 1982, parmi la population des *ménages ordinaires*, les *ouvriers* constituent 33 % de la population active, les employés 27 % et les cadres et professions intermédiaires 25 %, les 15 % restants étant des actifs établis à leur compte [2] [3].

Le classement selon les caractéristiques de la *personne de référence* du ménage ordinaire est différent; on compte alors 41,5 millions de personnes appartenant à un ménage dont la personne de référence est un actif; 40 % d'entre elles, soit 16,6 millions de personnes, appartiennent à un ménage dont la personne de référence est un ouvrier [2] [3].

DÉFINITIONS

● **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles.** Le recensement de 1982 a été l'occasion de refondre entièrement le système des nomenclatures d'emplois utilisées auparavant et qui étaient mal raccordées entre elles et souvent anciennes. Pour simplifier, il a été fait en sorte que les niveaux les plus agrégés, ceux des « catégories socioprofessionnelles » (niveaux 8, 24 et 42) soient un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des « professions » (niveau 455). De plus, cette nouvelle nomenclature, dite PCS, permet de saisir désormais des zones particulièrement floues jusque-là. Des rapprochements entre les résultats du recensement de 1982 et ceux des recensements précédents sont possibles en utilisant les « matrices de passage » entre les nomenclatures (*Archives et documents*, INSEE, n° 156, mars 1986).

● **Ouvriers.** Ce poste comprend les salariés agricoles.

● **Ménage ordinaire.** Un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants d'une unité d'habitation privée (local séparé et indépendant) occupée comme résidence principale. Ne font pas partie des ménages ordinaires, la population des habitations mobiles (nomades, marinières), la population des ménages collectifs, ainsi que les détenus ou les personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques.

● **Personne de référence.** Au recensement de 1982, la notion de « chef de ménage » a été remplacée par la notion de « personne de référence du ménage ». Celle-ci est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Ce peut être la personne la plus âgée ou la personne active ou la personne adulte sans conjoint, etc.

SOURCES

[1] « La population de la France en 1982. La population active », *Premiers résultats*, INSEE, n° 13, février 1984, p. 4.

[2] *Recensement général de la population de 1982*, Principaux résultats, Sondage au 1/20. France métropolitaine, INSEE, p. 61 et 68.

[3] *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS*, Index alphabétique, INSEE, 1983, p. XI.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les catégories socioprofessionnelles », *Données sociales 1990*, INSEE.

● *Les Collections de l'INSEE*, série D : « Mobilité professionnelle, enquête FQP 1985 » n° 121, juillet 1987; « Mobilité sociale, enquête formation-qualification professionnelle 1985 », n° 126, avril 1988.

● *Archives et documents*, INSEE : « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature de catégories socioprofessionnelles », n° 156, mars 1986; « Niveau intermédiaire de la nomenclature PCS en 133 postes », n° 261, octobre 1988.

● « Un portrait des travailleurs indépendants », *Économie et statistique*, INSEE, n° 215, novembre 1988.

● *Ecoflash*, INSEE-CNDP : « Mobilité sociale, le poids de l'ascendance », n° 31, septembre 1988; « Les qualifications s'élèvent-elles ? », n° 35, janvier 1989.

2.7 CATÉGORIES SOCIALES

POPULATION TOTALE SUIVANT LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE
POPULATION DES MÉNAGES ORDINAIRES SUIVANT LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
INDIVIDUELLE ET CELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE [2] [3] (Recensement de 1982)

(milliers)

Catégorie socioprofessionnelle (niveaux 8 et 42)	Population totale		Population des ménages ordinaires			
	selon la CS individ.		selon la CS individ.		selon la CS de la personne de référence	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 Agriculteurs exploitants	927	548	927	547	2 787	100
11 Agriculteurs sur petite exploitation (a)	419	270	419	270	1 181	67
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation (b)	290	161	290	160	917	20
13 Agriculteurs sur grande exploitation (c)	218	117	218	117	689	13
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 218	616	1 202	610	3 855	156
21 Artisans	685	219	677	217	2 234	37
22 Commerçants et assimilés	422	375	414	371	1 255	111
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	111	22	111	22	366	8
3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 425	470	1 418	467	4 494	200
31 Professions libérales	173	66	173	66	569	20
33 Cadres de la fonction publique	186	59	184	58	575	27
34 Professeurs, professions scientifiques	193	160	190	158	592	62
35 Professions information, arts et spectacles	70	47	69	47	161	23
37 Cadres admin. et commerc. d'entreprise	444	114	443	114	1 437	59
38 Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	359	24	359	24	1 160	9
4 Professions intermédiaires	2 369	1 602	2 342	1 560	6 943	558
42 Instituteurs et assimilés	283	493	276	487	786	150
43 Profess. interm. santé et travail social	157	457	155	448	430	175
44 Clergé, religieux	33	26	23	2	36	2
45 Profess. interm. admin. de la fonction publique	148	130	146	129	463	48
46 Profess. interm. admin. et commerc. des entreprises	597	399	595	398	1 715	151
47 Techniciens	615	62	613	62	1 718	20
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	536	35	534	34	1 795	12
5 Employés	1 725	4 522	1 675	4 493	4 179	1 529
52 Employés civils, agents de service fonction publique	418	1 285	412	1 274	1 160	518
53 Policiers et militaires	359	21	337	19	980	9
54 Employés administratifs d'entreprise	639	1 892	623	1 886	1 406	576
55 Employés de commerce	157	585	156	583	344	164
56 Personnels des services directs aux particuliers	152	739	147	731	289	262
6 Ouvriers (y compris agricoles)	6 148	1 601	5 990	1 589	16 122	509
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	1 428	175	1 410	174	4 152	52
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	1 371	138	1 350	137	3 473	51
64 Chauffeurs	556	10	553	10	1 733	4
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	383	33	379	33	1 095	10
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	1 451	902	1 381	898	3 679	261
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	710	297	678	292	1 442	118
69 Ouvriers agricoles	249	46	239	45	548	13
7 Retraités	3 620	3 816	3 514	3 595	6 946	1 837
71 Anciens agriculteurs exploitants	583	763	564	731	992	296
72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	332	423	322	401	619	207
74 Anciens cadres	248	96	244	90	498	51
75 Anciennes professions intermédiaires	383	339	372	301	764	158
77 Anciens employés	729	1 247	710	1 183	1 430	649
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles)	1 345	948	1 302	889	2 643	476
8 Autres sans activité professionnelle	9 061	14 605	8 739	14 313	1 446	1 320
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	128	225	125	223	28	34
83 Militaires du contingent	251	—	242	—	22	—
84 Élèves et étudiants de 15 ans ou plus	2 109	2 169	2 021	2 098	197	101
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	6 444	10 363	6 253	10 241	1 016	598
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	129	1 848	98	1 751	183	587
Total	26 493	27 780	25 807	27 174	46 772	6 209
dont : actifs (d)	13 940	9 585	13 680	9 489	38 407	3 086

(a) Moins de 20 équivalent hectares de blé. (b) 20 à 40 équivalent hectares de blé et assimilés. (c) Plus de 40 équivalent hectares de blé.
(d) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 (niveau 8) et le poste 81 (niveau 24 ou niveau 42).

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

Les maladies de l'appareil circulatoire et le cancer sont responsables respectivement de 34 % et 27 % des décès en 1989 [1].

Les hôpitaux publics totalisent en 1989 142 millions de journées réalisées pour 6 426 000 entrées directes et 7 695 000 entrées totales (entrées directes plus entrées par mutation provenant d'autres services). Le nombre de lits diminue de 1,3 % par rapport à 1988, de même que la *durée moyenne de séjour* (- 3,7 %) et que le nombre de journées réalisées (- 1,1 %). Par contre les entrées sont plus nombreuses (+ 3,2 %) et le *coefficient d'occupation* est stable avec 83 %. C'est dans les sections d'hospice et de maison de retraite que la *durée moyenne de séjour* est la plus élevée : 457 jours. Le *coefficient d'occupation* y dépasse 90 % [2].

Dans l'ensemble des établissements hospitaliers cinq groupes de pathologies, non compris l'accouchement normal, totalisent plus de la moitié des séjours (55,5 %). Dans les établissements privés, les maladies de l'appareil digestif sont responsables de 17 % du nombre total de séjours en 1985-1987. Pour le secteur public, les lésions traumatiques et les empoisonnements sont les plus fréquents : 16,5 % des séjours [3].

Le nombre total des cas de SIDA signalés dans le monde s'élève à 315 000 au 1^{er} janvier 1991. Cependant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le nombre réel est proche, à cette date, de 900 000 chez les adultes et de 400 000 chez les nourrissons et les enfants [4].

SOURCES

[1] « Causes médicales de décès, année 1989, résultats définitifs », INSERM.

[2] « Les hôpitaux publics en 1989 (Enquête H 80) », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale (à paraître).

[3] « Les malades traités dans les établissements hospitaliers. Première comparaison établissements publics - établissements privés. Enquête nationale de morbidité hospitalière 1985-1987, France métropolitaine », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, n° 147, 20 novembre 1989.

[4] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1990, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1991, p. 31, 34, 166 à 169, 222 à 225, 230 à 233, 310 à 313, 370 à 373.

DÉFINITIONS

● **Statistique des maladies.** Certaines maladies sont clairement définies (maladies infectieuses), d'autres non (troubles du caractère et du comportement). Les seuils en deçà desquels quelqu'un se perçoit en bonne santé sont variables dans le temps et selon les milieux sociaux. Seules certaines maladies infectieuses (typhoïde, méningite cérébrospinale, poliomyélite, etc.) sont soumises à déclaration obligatoire. Les maladies professionnelles sont recensées par la Caisse nationale de sécurité sociale. La meilleure source est l'enquête de morbidité hospitalière dans les établissements hospitaliers publics et privés (non compris les centres spécialisés) réalisée par le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (SESI). Son objectif est de connaître, d'une part les pathologies traitées en hospitalisation complète de court séjour et d'autre part, les caractéristiques socio-démographiques des malades hospitalisés.

● **Statistique des causes de décès.** Elle est établie, depuis 1968, par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de la classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

● **Durée moyenne de séjour (DMS).** C'est le rapport entre le nombre de journées et le nombre d'entrées.

● **Coefficient d'occupation.** C'est le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées théoriquement réalisables sur l'année.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Santé et corps », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 6.

● « Enquête sur les hospitalisés. Morbidité hospitalière. Les diagnostics d'entrée. Les hospitalisés sortants », CREDES, 1989.

● « Les régions françaises - memento 1989 », ministère de la Santé et directions régionales des Affaires sanitaires et sociales, juin 1990.

● *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale : « Les établissements d'hospitalisation privée en 1988 », n° 160, 20 avril 1990; « Les modes de placement en psychiatrie (1988) », n° 166, 20 juillet 1990.

● « SIDA et milieu de travail ». Institut national de recherche et de sécurité, février 1991.

3.1 MALADIES

DÉCÈS PAR CAUSE MÉDICALE EN 1989 [1]

	Total	Dont femmes
Maladies infectieuses et parasitaires	8 839	3 826
Tumeurs	142 383	56 178
Maladies endocriniennes, nutrition, métabolisme, troubles immunitaires	12 999	8 038
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	2 421	1 266
Troubles mentaux	12 630	7 167
Maladies du système nerveux et des organes des sens	11 086	5 768
Maladies de l'appareil circulatoire	179 020	97 722
Maladies de l'appareil respiratoire	35 592	16 794
Maladies de l'appareil digestif	27 707	12 769
Maladies des organes génito-urinaires	7 344	3 551
Autres maladies	7 966	4 730
Symptômes, signes et états morbides mal définis	33 091	18 055
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	48 205	19 156
Total des décès	529 283	255 020

CAUSES DE SÉJOUR À L'HÔPITAL* EN 1985-1987 [3]

	(%)		
	Ensemble	Établ. publics	Établ. privés
Lésions traumatiques et empoisonnements	13,2	16,5	9,0
Maladies de l'appareil digestif ..	12,7	9,3	17,1
Maladies de l'appareil circul.	11,6	12,7	10,1
Tumeurs	10,2	9,0	11,7
Maladies des organes génito-urinaires	7,8	5,8	10,3

*Établissements de court séjour; non compris accouc. normal.

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS DANS QUELQUES PAYS : TAUX, PAR SEXE, POUR 10 000 HABITANTS [4]

	France (a)		Royaume-Uni (b)		Allemagne (RFA) (b)		États-Unis (a)		Japon (b)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire ...	30,6	34,3	52,3	53,7	48,9	61,1	39,5	39,7	23,7	24,4
Tumeurs	30,6	18,7	30,1	26,6	28,6	26,4	21,6	18,0	21,1	13,7
Appareil respiratoire ..	6,5	4,6	13,9	13,5	7,8	5,6	8,4	6,9	8,6	5,8
Appareil digestif	5,6	4,6	3,2	4,1	5,5	4,9	3,3	2,9	3,7	2,5
Accid., effets nocifs ...	6,8	5,1	2,9	2,0	3,7	2,8	5,5	2,5	3,6	1,5

(a) 1988; (b) 1989.

ÉQUIPEMENT ET ACTIVITÉ DES HÔPITAUX PUBLICS EN 1989 [2]

Discipline d'équipement	Lits	(milliers)	
		Entrées (a)	Coefficient d'occupation %
Médecine	107,4	3 758,2	79,0
Chirurgie	62,7	2 313,6	69,2
Gynéco.-matern.-obstétrique ...	17,5	762,3	66,3
Total court séjour	187,6	6 834,1	74,5
Moyen séjour	42,2	315,6	81,1
Long séjour pour pers. sans autonomie de vie	61,6	48,6	98,0
Lutte contre maladies mentales ..	71,7	350,9	77,4
Total section hôpital	363,1	7 549,2	79,9
Section hosp., maison retraite ..	110,8	82,1	93,0
Section annexe	3,6	63,8	82,1
Total général	477,5	7 695,0	83,0

(a) Somme des entrées directes et des entrées par mutation (provenant d'autres disciplines).

CAS DE SIDA SIGNALÉS DANS QUELQUES PAYS [4]

	(milliers)
	1 ^{er} janvier 1991
Allemagne (RFA)	5,50
France	9,72
Royaume-Uni	3,88
États-Unis	154,79
Japon	0,29
Monde	314,61

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

En 1989, les 14 millions de salariés couverts par la Caisse nationale d'assurance maladie ont subi 737 500 *accidents du travail avec arrêt*, entraînant 1 177 décès et la perte de 25,9 millions de journées de travail. En 1989, le *taux de fréquence* de ces accidents s'élève à 28,6 par million d'heures travaillées, au lieu de 27,3 en 1988. Le *secteur* où la fréquence des accidents est la plus grande, le « bâtiment et travaux publics », est aussi celui où ils sont le plus nombreux. Les 83 800 accidents de trajet survenus en 1989 ont occasionné 654 décès; le nombre de ces accidents est en augmentation (+ 3,2 %) [1].

Le nombre des accidents corporels de la circulation a été en 1990 de 162 573, faisant 10 289 tués et 225 860 blessés. Le nombre de tués sur les routes était passé en 1987 en dessous des 10 000, mais il a dépassé ce seuil depuis. En 1990, plus d'une personne sur deux, tuée sur la route en France, se trouvait dans une voiture de tourisme. Les moins de 25 ans représentent, en 1990, 33,4 % des tués et 42,9 % des blessés des accidents corporels de la circulation routière [2].

Le *risque d'accident mortel de la circulation* est en France plus élevé qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, aux États-Unis et au Japon, mais moins important qu'en Espagne ou au Portugal [4].

SOURCES

- [1] « Statistiques de l'année 1989 », CNAMTS, avril 1991.
- [2] « 1990 : accidents corporels de la circulation routière. Principaux résultats », Premier ministre, délégué interministériel à la sécurité routière, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, direction de la sécurité et de la circulation routières.
- [3] « Rapport statistique sur l'évolution des accidents de la route », CEMT (Conférence européenne des ministres des Transports).
- [4] *Annuaire statistique de la France 1990*, INSEE, tabl. L.01-11 et L.04-17.
- [5] *Mémento de statistiques des transports 1989*, édition 1990, ministère des Transports et de la Mer, Observatoire économique et statistique des transports, tabl. 2-23, p. 65.

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.
- **Tués dans les accidents de la circulation routière.** Jusqu'en 1966, la statistique officielle des tués incluait les personnes tuées sur le coup ou décédées dans les trois jours qui suivaient l'accident. Depuis 1967, elle inclut aussi les personnes décédées les 4^e, 5^e ou 6^e jour après l'accident. Dans le tableau ci-contre, les chiffres antérieurs à 1967 ont été corrigés pour tenir compte de ce changement de définition.
- **Risque d'accident mortel de la circulation.** Rapport du nombre annuel de tués au nombre de véhicules-kilomètres exprimé en centaines de millions (10⁸).
- **Victimes des accidents de la circulation.**
Fer. Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessures graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisées plus de trois jours.
Air. Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les trois jours.
Mer. Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe; pour les tués sont comptés les décédés ou disparus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques nationales des accidents du travail, années 1986, 1987, 1988*, 2 tomes, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.
- « Les accidents mortels du travail dans le bâtiment, série civile et agricole en 1989 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 197, octobre 1990.
- « Les accidents de la circulation de 1980 à 1989 », *L'Argus de l'automobile*, octobre-novembre 1990.
- Commission économique pour l'Europe, ONU, 1990 : *Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe*.
- « Accidents de la vie courante », *Conseil national de l'information statistique*, CNIS, n° 1, janvier 1991.
- « Les lacunes de la législation des accidents du travail », *Problèmes économiques*, n° 2211, février 1991.

3.2 ACCIDENTS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR SECTEUR EN 1989 [1]

Secteur de risque	Effectifs (Milliers)	Accidents avec arrêt (Milliers)	Taux de fréquence	Décès
Métallurgie	2 237,0	132,3	32,4	139
Bâtiment et travaux publics	1 290,6	167,1	69,8	324
Bois	331,8	29,3	48,3	17
Chimie	300,3	8,8	16,3	28
Pierres et terres à feu	187,8	16,0	46,4	38
Caoutchouc, papier et carton	181,4	11,4	34,7	13
Livre	256,0	8,1	17,3	10
Textiles	171,8	8,0	25,3	3
Vêtement	222,9	5,7	13,8	2
Cuir et peaux	81,1	2,7	17,9	2
Alimentation	1 176,4	80,6	37,3	79
Transports et manutention	622,9	53,0	45,9	221
Eau, gaz, électricité	53,7	3,0	30,6	8
Commerces non alimentaires	1 585,8	46,1	15,8	88
Interprofessionnel	5 315,2	165,4	16,8	205
Ensemble des activités	14 014,7	737,5	28,6	1 177
Accidents de trajet		83,8		654

ÉVOLUTION ET IMPACT DES ACCIDENTS DE LA ROUTE * [2]

Années	(milliers)		
	Accidents corporels	Nombre de tués blessés	
1950			
1955	52	3,4	64
1960	140	8,1	176
1965	141	8,9	185
1970	211	13,0	290
1975	235	15,1	330
1980	258	13,2	354
1981	248	12,5	340
1982	240	12,4	334
1983	231	12,4	321
1984	216	11,9	301
1985	203	11,7	285
1986	191	10,4	271
1987	185	11,0	259
1988	171	9,9	238
1989	176	10,5	244
1990	171	10,5	236
Total 1980-1990	2 195	123,5	3 055

* Avant 1972, certains accidents corporels légers n'étaient pas recensés, les chiffres correspondants concernant les accidents et les blessés sont donc quelque peu sous-évalués.

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE PAR CATÉGORIE D'USAGERS (1990) [2]

	Tués	Blessés
Piétons	1 407	26 666
2 roues	2 004	54 813
soit : <i>cyclistes</i>	401	8 257
<i>cyclomotoristes</i>	657	25 484
<i>motocyclistes</i>	946	21 072
Voitures de tourisme	6 295	135 173
Véhicules utilitaires et poids lourds	583	9 208
Total	10 289	225 860

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS QUELQUES PAYS EN 1989 [3]

Pays	(milliers)		
	Blessés	Tués (a)	Proportion de tués*
Allemagne (RFA)	449,4	8,0	2,5
Belgique	86,7	2,0	4,8
Danemark	11,6	0,7	3,5
Espagne	167,3	9,3	6,7
France	235,1	11,5	4,1
Grande-Bretagne	327,9	5,2	2,2
Grèce	28,7	1,9	8,2
Italie	215,9	6,9	2,6
Pays-Bas	50,3	1,5	2,5
Portugal	59,3	3,1	10,0
URSS	288,0	58,5	...
États-Unis	45,6	2,6
Japon	(b) 752,8	13,4	2,4

* Nombre de tués pour 100 millions de véhicules-routiers.
(a) Décès survenant dans les 30 jours. (b) 1988.

VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION [4] [5]

	Fer			Air			Mer		
	1987	1988	1989	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Nombre d'accidents	762	709	689	73	45	120	1 771	2 186	2 133
Nombre de blessés	194	182	132	78	153	92	170	196	144
Nombre de tués	183	249	215	90	80	308	82	113	58

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1990, 148 089 médecins sont en activité : 77 328 généralistes et 70 761 spécialistes. Parmi ces derniers, les plus nombreux sont anesthésistes (7 006) suivis des psychiatres (6 966). Le nombre de médecins libéraux est en progression de 3,1 % et atteint 103 221 début 1990. La place des femmes dans le secteur médical varie selon les professions. Début 1989, elles représentent 59 % du nombre des *pharmaciens*, mais seulement 28 % des chirurgiens-dentistes et 27 % des médecins. Parmi les autres professions paramédicales, 10 356 sages-femmes, 240 711 infirmiers et 38 524 masseurs-kinésithérapeutes exerçaient leur activité début 1989 [2].

La répartition géographique, tant du personnel médical que des équipements de santé, fait apparaître la meilleure dotation de la partie sud du pays : Corse, Languedoc - Roussillon et Provence - Alpes - Côte d'Azur. L'Alsace est bien pourvue dans tous les domaines, sauf dans celui de la pharmacie. L'Île-de-France est bien dotée à la fois en médecins et en chirurgiens-dentistes mais moins en pharmaciens et en lits d'hôpitaux [1] [2].

Au 1^{er} janvier 1989, le nombre total de *lits et places*, y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, est de 502 311 pour 1 072 établissements dans le secteur public et de 205 855 pour 2 721 établissements dans le secteur privé. En hospitalisation complète le nombre de lits est de 366 781 dans le secteur public et de 196 933 dans le secteur privé [2].

SOURCES

- [1] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », édition 1990, *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », tabl. V 14, V 15 et V 16 (à paraître).
[2] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1990*, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, SESI, p. 77 à 87 et 96 à 105.
[3] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1988*, Organisation mondiale de la santé, p. 43 à 70.

DÉFINITIONS

- **Pharmaciens.** Pour la France, effectif des pharmaciens d'officine inscrits à l'Ordre national des pharmaciens.
- **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète relatifs aux hôpitaux publics concernent le secteur « hôpital » à l'exclusion des hospices, maisons de retraite, mais y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Les informations sur le système hospitalier privé concernent les secteurs « médecine, chirurgie et maternité » y compris les secteurs « repos, convalescence, régime, réadaptation fonctionnelle et santé mentale ». L'ensemble des lits et places totalise les lits en hospitalisation complète, les lits d'hébergement et les places en hospitalisation de jour ou de nuit.
- **Densité.** Nombre de lits pour 1 000 habitants; nombre de praticiens pour 100 000 habitants.

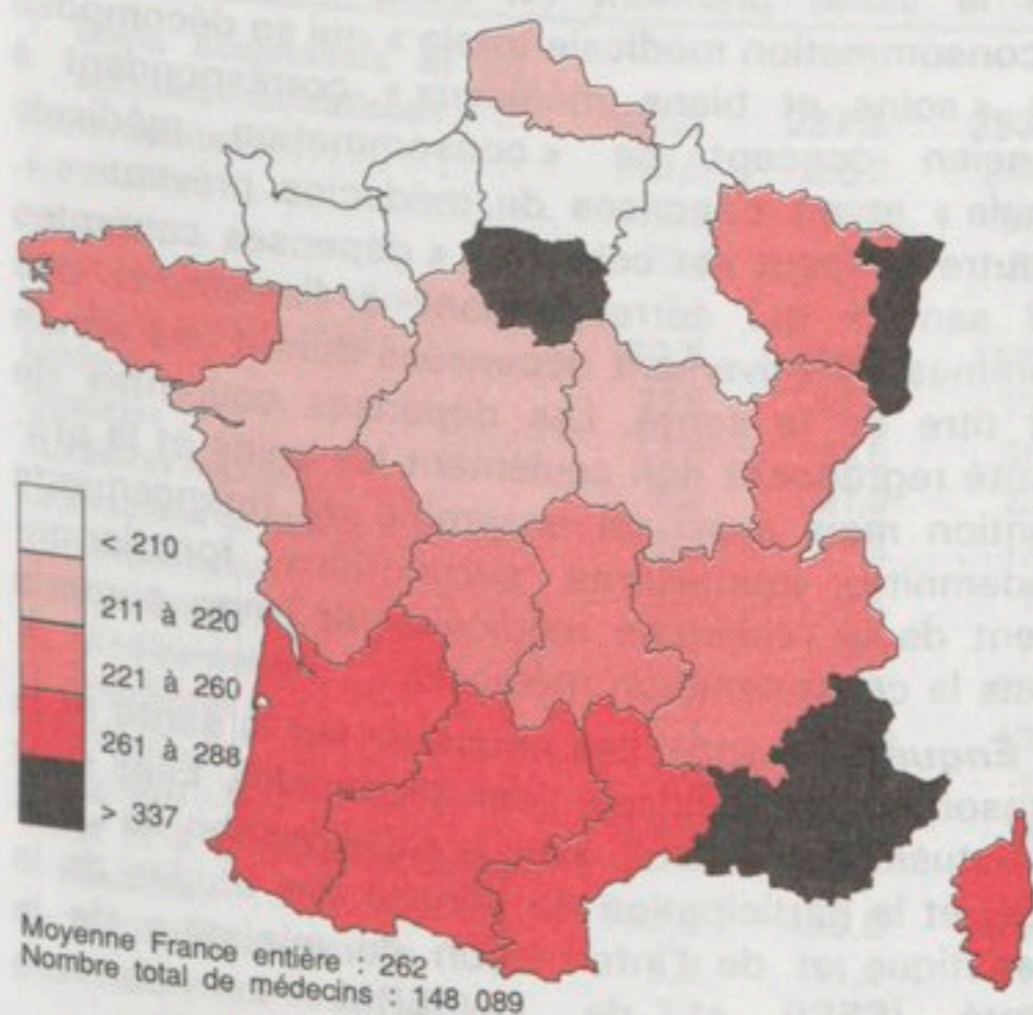
POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les sages-femmes et les paramédicaux en activité au 1^{er} janvier 1989 », *Documents statistiques*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, n° 99, septembre 1990.
- *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale : « Enquête auprès des SAMU-Centre 15 », n° 155, 10 janvier 1990; « Les établissements d'hospitalisation privés en 1988 », n° 160, 20 avril 1990; « Les établissements autonomes d'hébergement pour personnes âgées », n° 161, 5 mai 1990; « Les professions de santé au 1^{er} janvier 1989 », n° 168, 5 octobre 1990.
- « Activités et recettes des omnipraticiens du secteur 1 », *CNAMTS*, dossiers, études et statistiques, n° 14, 1990.
- « Les circonstances d'entrée dans les établissements d'hébergement sociaux », *INSEE-Première*, n° 122, février 1991.

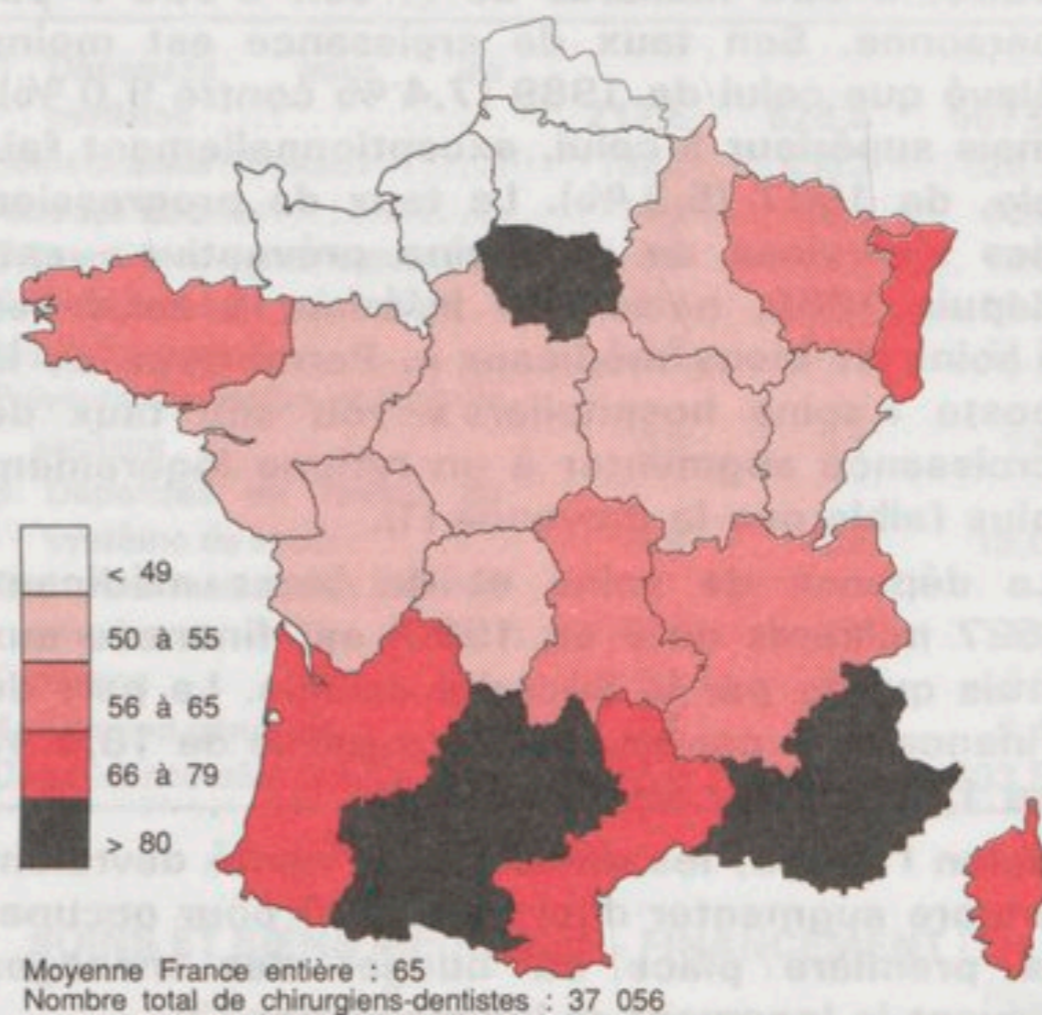
3.3 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

RÉPARTITION DU PERSONNEL ET DE L'ÉQUIPEMENT SANITAIRES AU 1^{er} JANVIER [1] [2]

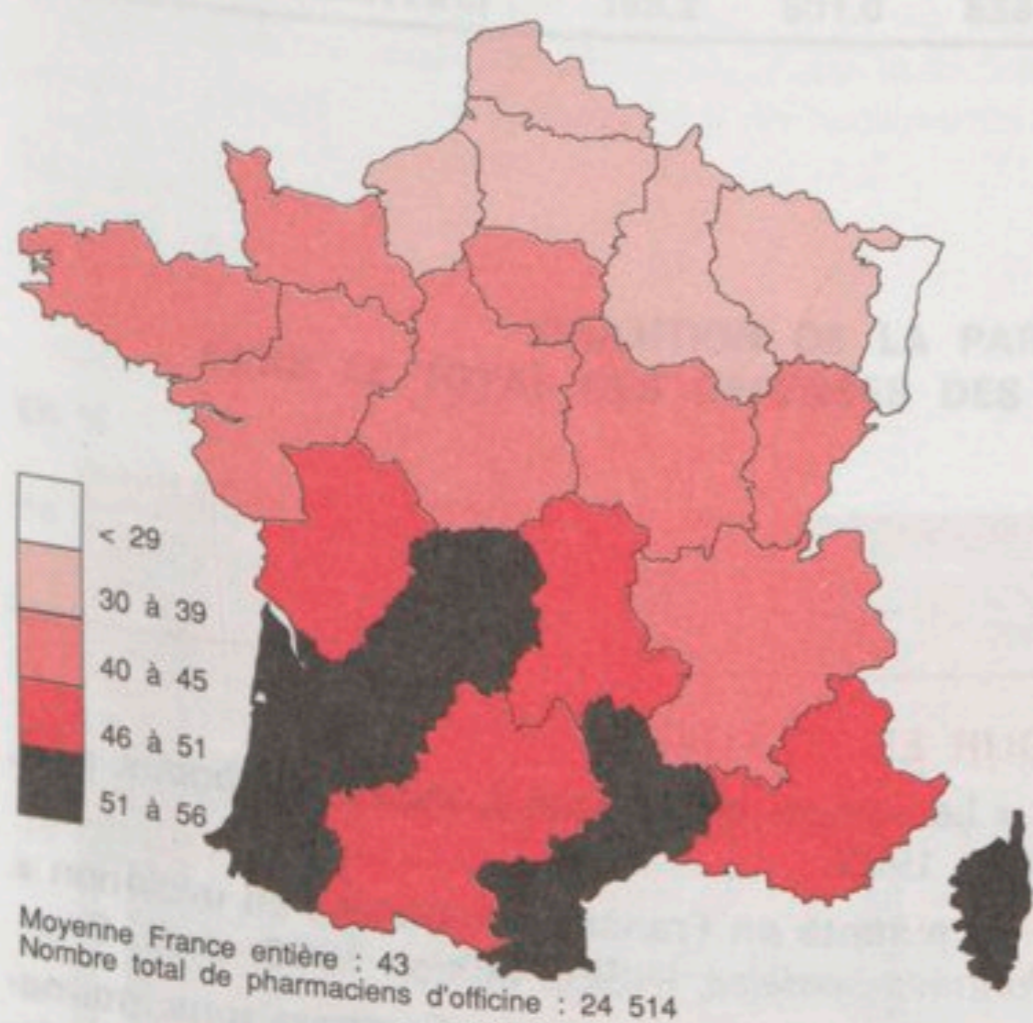
DENSITÉ DE MÉDECINS EN 1990
(pour 100 000 habitants)



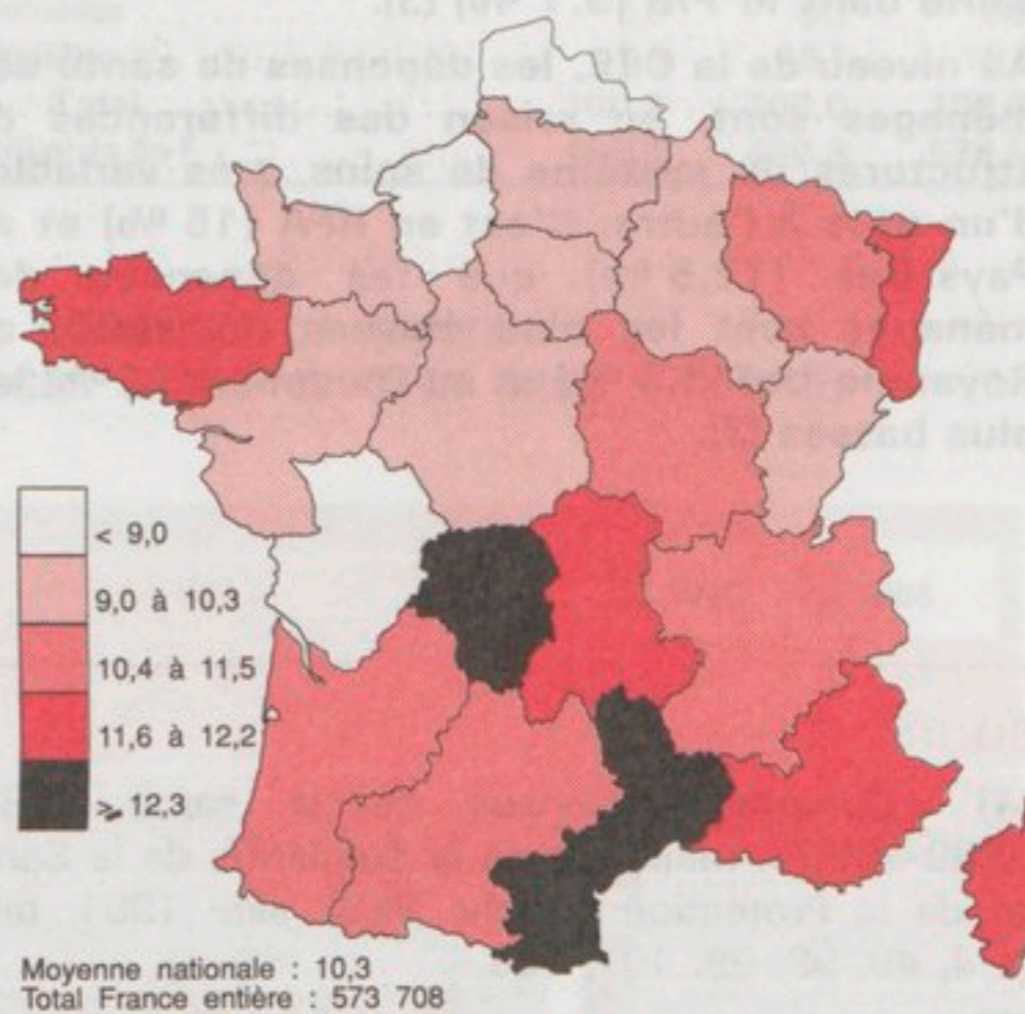
DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES EN 1989
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE PHARMACIENS D'OFFICINE EN 1989
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE LITS PUBLICS ET PRIVÉS EN 1987
(pour 1 000 habitants)



PERSONNELS DE SANTÉ DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS [3]

Pays	Nombre (milliers)				Densité (taux pour 10 000 habitants)			
	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)
Allemagne (RFA) [1984]	154	34	31	201	25,6	5,7	5,1	33,4
Espagne (1984)	121	5	29	143	31,3	1,2	7,4	36,8
France (1988) (b)	139	36	24	(c) 233	25,0	6,5	4,3	(c) 42,2
Pays-Bas (1985)	32	7	2	...	22,4	4,9	1,3	...
Pologne (1985)	73	17	16	171	19,5	4,6	4,3	45,6
RDA (1985)	38	12	4	99	22,5	7,0	2,2	58,4
Royaume-Uni (1981)	92	17	18	183	16,4	3,1	3,1	32,5
Suède (1985)	22	9	...	69	26,4	11,0	...	84,6
URSS (1985)	(d) 1 170	...	91	...	(d) 42,1	...	3,3	...
États-Unis (1984)	501	138	158	1944	21,4	5,9	6,7	83,0

(a) Infirmières qualifiées. (b) Source : ministère de la Santé (SESI). (c) 1986. (d) Médecins et dentistes.

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

La consommation médicale totale s'élève, en 1990, à 538 milliards de F, soit 9 538 F par personne. Son taux de croissance est moins élevé que celui de 1989 (7,4 % contre 9,0 %), mais supérieur à celui, exceptionnellement faible, de 1987 (5,2 %). Le taux de progression des « services de médecine préventive » est, depuis 1980, nettement inférieur à celui des « soins et biens médicaux ». Parmi ceux-ci, le poste « soins hospitaliers » voit son taux de croissance augmenter à un rythme légèrement plus faible que la moyenne [1].

La dépense de soins et de biens médicaux (527 milliards de F en 1990) est financée aux trois quarts par la Sécurité sociale. La part de financement par les ménages passe de 18,1 % en 1989 à 19,1 % en 1990 [1].

Selon l'INSEE, les dépenses de santé devraient encore augmenter d'ici l'an 2000 pour occuper la première place du budget des ménages devant le logement et l'alimentation [2].

La France est au troisième rang des pays de l'OCDE, après les États-Unis et la Suède en 1984, pour la part des dépenses totales de santé dans le PIB (9,1 %) [3].

Au niveau de la CEE, les dépenses de santé des ménages sont, en raison des différences de structures du système de soins, très variables d'un pays à l'autre. C'est en RFA (15 %) et au Pays-Bas (12,5 %) que les dépenses des ménages sont les plus élevées en 1988, au Royaume-Uni (1,3 %) et au Danemark (2 %) les plus basses [3].

SOURCES

- [1] « Comptes nationaux de la santé 1988-1989-1990 », ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, SESI, avril 1991, tabl. p. 4, 49, 98, 99, 107, 108.
- [2] « Consommation : santé et loisirs au premier plan », dossier : les Français en l'an 2000, *Économie et Statistique*, INSEE, n° 190, juillet-août 1986.
- [3] « Le portrait social de l'Europe », EUROSTAT, avril 1991, p. 89.

DÉFINITIONS

● **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui des « dépenses courantes de santé » qui correspondent à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. Les dépenses courantes de santé regroupent non seulement les soins et la prévention mais aussi un ensemble de financements (indemnités journalières, subventions, fonctionnement de la recherche médicale, etc.) non compris dans la consommation médicale.

● **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'INSEE, avec la collaboration du CREDOC et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (SESI) et de l'INSERM. La dernière enquête-santé a été effectuée en 1980.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le compte de la santé », *INSEE-Méthodes*, n° 2, juillet 1989.
- « La santé en France : un secteur en évolution », *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chap. 6.
- « Les dépenses de santé - Comparaisons internationales », *Caisse nationale d'Assurance maladie des Travailleurs salariés*, Bloc-notes, Statistiques de la CNAMTS, n° 47, mars 1990.
- « Les tendances à long terme de la consommation médicale », *Futuribles*, Analyse-Prévision-Prospective, octobre 1990.

3.4 CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES

CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES [1]
(milliards F)

	1980	1989	1990
1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	237,6	253,3
Soins hospitaliers	102,0	233,2	248,2
— publics	79,5	179,2	189,0
— privés	22,4	54,0	59,2
Soins en maisons de retraite	0,4	4,4	5,0
2. Soins ambulatoires	50,6	144,8	156,4
Médecins	23,8	67,3	73,7
Dentistes	13,8	33,6	36,1
Auxiliaires médicaux	5,9	21,0	23,2
Laboratoires (analyses)	5,2	17,8	17,8
Cures thermales	2,0	5,2	5,6
3. Transports de malades	2,0	6,5	7,5
4. Médicaments	33,7	89,8	95,9
5. Prothèses	3,7	11,3	13,3
Lunetterie	2,7	7,4	8,5
Orthopédie	1,1	3,9	4,8
Total (1 à 5) soins et biens médicaux	192,3	490,0	526,4
6. Médecine préventive	5,9	11,0	11,7
dont : médecine du travail	2,7	4,7	5,0
médecine scolaire	1,2	2,0	2,1
protection maternelle et infantile	0,8	1,5	1,6
toxicomanie	0,1	0,5	0,5
Consommation totale (1 à 6)	198,2	501,0	538,1

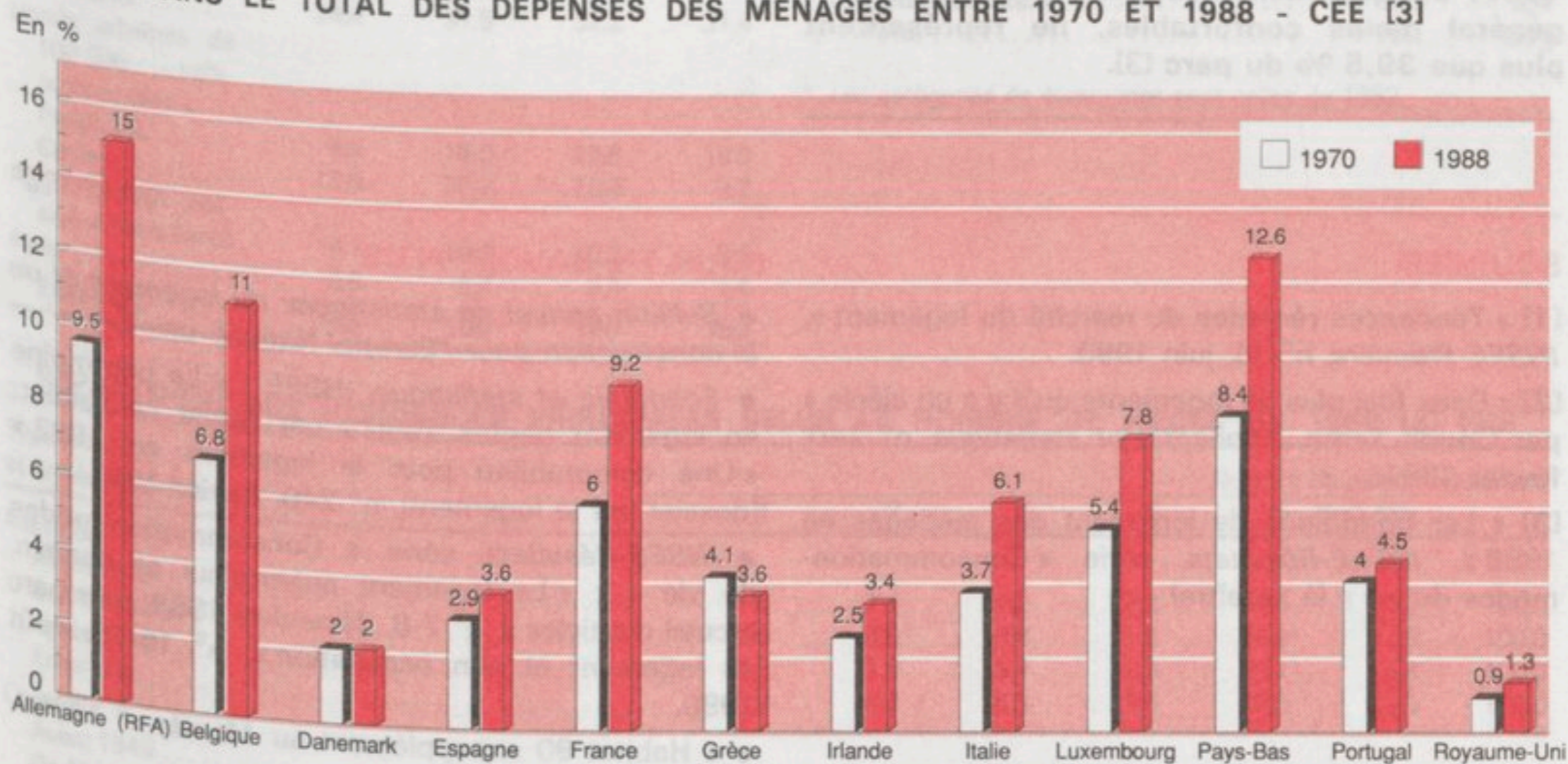
DÉPENSES COURANTES DE SANTÉ [1]
(milliards F)

	1980	1989	1990
1. Dépenses pour les malades	212,5	528,6	567,9
Soins et biens médicaux	192,3	490,3	526,5
Aide aux malades	19,3	33,3	36,2
Subvention au système de soins	0,9	5,0	5,2
2. Dépenses de prévention	6,7	13,2	14,2
Médecine préventive	5,8	11,1	11,7
Prévention collective et contrôle sanitaire	0,8	2,1	2,5
3. Dépenses en faveur du système de soins	4,9	12,5	13,0
Recherche médicale et pharmaceutique	2,8	9,7	10,1
Formation	2,1	2,8	2,9
4. Gestion générale	2,9	7,9	8,4
Dépenses totales (1 à 4)	227,0	562,2	603,5

SOINS ET BIENS MÉDICAUX - FINANCEMENT [1]
(%)

	1980	1989	1990
Sécurité sociale	76,5	74,4	73,6
État et collectivités locales	2,9	1,2	1,1
Mutuelles	5,0	6,3	6,2
Ménages	15,6	18,1	19,1
Total	100,0	100,0	100,0
Milliards de F	192,3	490,3	526,5

ÉVOLUTION DE LA PART DES DÉPENSES DE SANTÉ
DANS LE TOTAL DES DÉPENSES DES MÉNAGES ENTRE 1970 ET 1988 - CEE [3]



4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Entre 1984 et 1988 la construction de logement a atteint son point le plus bas depuis une trentaine d'années avec une production inférieure à 300 000 logements par an [1]. En 1990 le recensement de l'INSEE a dénombré 26 237 000 logements dont 21 534 000 sont des résidences principales (82,1 %). Celles-ci ont augmenté de 9,5 % par rapport à 1982. C'est surtout dans les banlieues et les communes rurales que l'évolution a été la plus forte : dans les communes rurales en ZPIU (+ 15,5 %), dans les banlieues des grosses cités (+ 13,9 %) et dans les moyennes cités (+ 10,5 %). Le nombre de résidences secondaires a plus augmenté encore (+ 24,5 %). Le dernier recensement a fait apparaître une nouvelle notion du logement, « celle du logement occasionnel » occupé irrégulièrement pour raisons professionnelles (400 000). En cent ans, le parc du logement a plus que doublé. Un logement sur dix seulement est situé dans le rural profond et un sur dix fait partie de l'agglomération parisienne [2].

D'après l'enquête logement de 1988 les maisons individuelles de « 4-5 » pièces représentent 65 % du parc des maisons individuelles construit après 1974 contre 47 % du parc construit avant 1949. En habitat collectif c'est l'appartement de type « 3-4 » pièces qui devient majoritaire : après 1974 il représente 56 % du parc construit et seulement 41 % du parc avant 1949. Les logements achevés avant 1949, en général moins confortables, ne représentent plus que 39,5 % du parc [3].

SOURCES

[1] « Tendances récentes du marché du logement », *INSEE-Première*, n° 74, juin 1990.

[2] « Deux fois plus de logements qu'il y a un siècle » par Claude Taffin, *Économie et statistique*, n° 240, février 1991.

[3] « Les conditions de logement des ménages en 1988 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie » (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.

● **Immeuble.** On distingue six types d'immeubles : fermes et bâtiments agricoles; habitations de fortune; constructions provisoires à usage d'habitation; hôtels, pensions de famille, garnis; immeubles collectifs ou maisons individuelles entièrement ou principalement utilisés pour l'habitation; immeubles principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.

● **Nombre de pièces.** Inclut uniquement les pièces à usage d'habitation, à l'exclusion des pièces à usage uniquement professionnel. Les pièces indépendantes rattachées au logement sont comptées. Une pièce partagée par une cloison ou une amorce de cloison est comptée pour deux pièces. Ne sont pas comptés les couloirs, entrées, salles de bains, penderies, alcôves, w.-c., offices..., ni les cuisines mesurant moins de 12 m².

● **ZPIU.** La délimitation des zones de peuplement industriel et urbain tient compte non seulement de la continuité de l'habitat, mais aussi du niveau de migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, Nations unies.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Le patrimoine en logement depuis 1950 » par Sylvie Le Laidier; « Une comptabilité pour le logement en 1992 » (dossier sur le logement), n° 240, février 1991.

● *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie » : « Le logement aujourd'hui et demain, recueil d'articles », n° 7-8, décembre 1989; « Le parc de logement et son occupation », n° 15-16, août 1990.

● « Habitat 90 », supplément au *Monde* n° 14054, 4 janvier 1990.

● *INSEE-Première*, « Les quartiers « sensibles » de la région parisienne » par Rudy Levay, n° 61, avril 1990; « Le logement des Français en 1988 : plus d'espace, moins d'insatisfaits » par Martine Eenschooten, n° 98, août 1990.

4.1 PARC DE LOGEMENTS

NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 1990 PAR CATÉGORIE DE COMMUNE * [2]

	Effectif (en milliers) 1990	Taux de croissance (en %) 1982- 1990
Communes rurales hors ZPIU (1)	2 152	+ 6,7
Communes rurales en ZPIU	3 360	+ 15,5
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	6 232	+ 10,5
Unités urbaines de plus de 100 000 habitants (périphérie)	2 616	+ 13,9
Unités urbaines de plus de 100 000 habitants (centre)	3 486	+ 5,9
Agglomération de Paris, sauf Paris	2 594	+ 8,1
Ville de Paris	1 094	- 1,8
Ensemble	21 534	+ 9,5

(1) ZPIU : Zone de peuplement industriel et urbain.
* Les catégories de commune sont celles de 1982.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT ET LA CATÉGORIE DE COMMUNE EN 1988 [3] (%)

Catégorie de communes	Année d'achèvement			
	Avant 1949	1949 à 1974	1975 à 1981	Après 1981
Communes rurales hors ZPIU	16,5	4,0	8,3	11,7
Communes rurales en ZPIU	18,4	9,4	19,7	21,6
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	24,4	31,5	32,2	31,4
Unités urbaines de 100 000 habi- tants et plus :				
Périphérie	8,5	15,0	15,5	15,0
Centre	13,9	20,7	10,9	9,2
Agglomération pari- sienne (hors Paris)	8,7	16,7	10,2	9,7
Paris	9,6	2,7	3,2	1,4
Ensemble	100	100	100	100

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES EN 1988 [3] (%)

Type d'habitat et année d'achèvement	Nombre de pièces						Ensemble
	1	2	3	4	5	6 et plus	
Individuel :							
Avant 1949	1,6	7,4	20,2	27,2	21,1	22,5	100,0
De 1949 à 1974	0,6	3,0	13,8	31,8	28,9	21,9	100,0
Après 1974	0,2	1,5	8,4	30,9	33,7	25,3	100,0
Ensemble	0,9	4,7	15,3	29,5	26,6	23,0	100,0
Collectif :							
Avant 1949	16,2	30,0	26,4	15,6	6,5	5,3	100,0
De 1949 à 1974	8,0	17,1	32,8	31,0	8,9	2,2	100,0
Après 1974	11,5	20,4	30,9	25,1	9,8	2,3	100,0
Ensemble	11,2	21,7	30,4	25,2	8,3	3,2	100,0
Individuel + collectif :							
Avant 1949	6,7	15,3	22,3	23,2	15,9	16,6	100,0
De 1949 à 1974	5,0	11,4	25,0	31,3	17,1	10,2	100,0
Après 1974	3,9	7,8	15,9	29,0	25,8	17,6	100,0
Ensemble	5,4	12,1	21,9	27,6	18,6	14,4	100,0

NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE LOGEMENTS VACANTS EN 1990 PAR CATÉGORIE DE COMMUNE [2]

	Effectif (en milliers) 1990	Taux de croissance (en %) 1982- 1990
Communes rurales :		
Résidences secondaires	1 497	+ 16,0
Logements vacants	589	+ 0,9
Total	2 086	+ 11,3
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants :		
Résidences secondaires	843	+ 31,9
Logements vacants	535	+ 6,2
Total	1 378	+ 20,6
Unités urbaines de plus de 100 000 habitants :		
Résidences secondaires	321	+ 34,9
Logements vacants	480	+ 13,7
Total	801	+ 21,4
Agglomération parisienne :		
Résidences secondaires	161	+ 62,6
Logements vacants	276	+ 0,7
Total	437	+ 17,2
France entière :		
Résidences secondaires	2 822	+ 24,5
Logements vacants	1 880	+ 5,4
Total	4 702	+ 16,1

* Les catégories de communes sont celles de 1982.

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Selon les enquêtes-logement de l'INSEE, 54,3 % des ménages sont propriétaires de leur logement en 1988 contre 51,2 % en 1984 et 46,6 % en 1978. En 1988, les trois quarts des ménages habitant dans une commune rurale sont propriétaires de leur résidence principale contre 45,6 % dans les villes de plus de 100 000 habitants [4].

Les maisons individuelles sont en majorité occupées par leurs possesseurs (78 %) alors que dans les immeubles collectifs les locataires sont de loin les plus nombreux (66 %) [2]. Comparativement aux autres pays latins ou anglo-saxons la France compte beaucoup moins de propriétaires [1].

Entre 1984 et 1988 le cadre législatif fixant les loyers a été profondément revu. Dans ce contexte la croissance des loyers a été plus soutenue que celle des prix et bien supérieure à celle des charges locatives. En 1990, cependant le rythme annuel de hausse de loyers a baissé, passant de l'ordre de 6,5 % entre mi-1987 et mi-1989 à moins de 4,5 % depuis juillet 1990. Cette diminution récente des augmentations de loyers ne paraît pas liée à une détente significative du marché du logement. Elle est plutôt à mettre en parallèle avec le ralentissement de l'indice du coût de la construction qui joue un rôle prépondérant dans la fixation des loyers [3]. À la mi-1989, l'enquête de conjoncture auprès des ménages de l'INSEE estime à 12,1 % la proportion de ceux disposant d'une résidence secondaire. Près des trois quarts en sont propriétaires. Les cadres supérieurs et professions libérales ont le taux de possession le plus élevé : 26,4 % [5].

SOURCES

- [1] « Accession : l'ancien réhabilité » par Claude Taffin, *Économie et Statistique*, n° 240, février 1991.
- [2] « Le logement des Français en 1988; plus d'espace, moins d'insatisfaits », par Martine Eenschooten, *INSEE-Première*, n° 98, août 1990.
- [3] « La décélération des loyers », par Gérard Curci, *INSEE-Première*, n° 117, janvier 1991.
- [4] « Les conditions de logement des ménages en 1988 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie » (à paraître).
- [5] « L'équipement des ménages en biens durables : évolutions et situation à la mi-88 et à la mi-89 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie » (à paraître).
- [6] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 4, avril 1991 (et numéros précédents).

DÉFINITIONS

● **Accédants à la propriété.** Pour les accédants à la propriété la loi du 3 janvier 1977 a créé les « prêts aidés à l'accession à la propriété » (PAP) et les « prêts conventionnés » (PC) qui peuvent aussi financer des logements locatifs. Ces prêts peuvent se combiner avec « l'aide personnalisée au logement » (APL).

Les PAP et les prêts conventionnés peuvent financer l'achat ou la construction de logements neufs ou bien l'« acquisition-amélioration » de logements anciens, c'est-à-dire l'achat de logements inconfortables suivi de travaux de mise aux normes.

● **Aide au logement.** Pour les logements conventionnés, les locataires peuvent bénéficier depuis 1977 de « l'aide personnalisée au logement » (APL). Pour les logements non conventionnés, l'allocation-logement est maintenue.

● **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'INSEE et par le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction est aussi un élément d'indexation des loyers (cf. décret du 19 octobre 1982).

● **Indice des loyers.** C'est un indice partiel de l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains. Il est observé trimestriellement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, ONU.
- « Le parc du logement et son occupation, mouvements annuels 1982-1988 », *INSEE-Résultats*, n° 15-16, juillet 1990.
- *Économie et Statistique*, INSEE : « Portrait du locataire »; « Les écarts de loyer »; « De plus en plus de parisiens propriétaires de leur logement », n° 240, février 1991.
- *INSEE-Première* : « Accession, endettement et surendettement » par C. Taffin, n° 60, avril 1990; « Pourquoi l'on devient propriétaire » par C. Taffin, n° 124, mars 1991.

4.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

POURCENTAGE DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE ENTRE 1978 ET 1988 [4] (%)

	1984	1988
Communes rurales hors ZPIU	69,8	74,2
Communes rurales en ZPIU	72,1	75,4
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	51,0	53,9
Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus	42,6	45,6
dont : ville-centre	35,2	36,6
communes périphériques	52,6	57,0
Agglomération parisienne	37,1	38,6
dont : ville de Paris	24,2	28,0
banlieue	43,0	43,3
Ensemble	51,2	54,3

INDICE DES LOYERS Base 100 : année 1980 [6]

Année	Indice	Année	Indice
France entière :			
Moyenne 1986	164,5	Moyenne 1986	158,6
Moyenne 1987	173,8	Moyenne 1987	167,7
Moyenne 1988	185,1	Moyenne 1988	179,1
Moyenne 1989	195,3	Moyenne 1989	190,6
1 ^{er} trim. 1990	201,6	1 ^{er} trim. 1990	197,3
2 ^e trim. 1990	204,0	2 ^e trim. 1990	199,8
3 ^e trim. 1990	205,2	3 ^e trim. 1990	201,0
4 ^e trim. 1990	208,0	4 ^e trim. 1990	204,3
Moyenne 1990	204,7	Moyenne 1990	200,6
1 ^{er} trim. 1991	210,7	1 ^{er} trim. 1991	208,2
Agglomération parisienne :			
Moyenne 1986	158,6	Moyenne 1986	158,6
Moyenne 1987	167,7	Moyenne 1987	167,7
Moyenne 1988	179,1	Moyenne 1988	179,1
Moyenne 1989	190,6	Moyenne 1989	190,6
1 ^{er} trim. 1990	197,3	1 ^{er} trim. 1990	197,3
2 ^e trim. 1990	199,8	2 ^e trim. 1990	199,8
3 ^e trim. 1990	201,0	3 ^e trim. 1990	201,0
4 ^e trim. 1990	204,3	4 ^e trim. 1990	204,3
Moyenne 1990	200,6	Moyenne 1990	200,6
1 ^{er} trim. 1991	208,2	1 ^{er} trim. 1991	208,2

LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION [4]

	1984		1988	
	Effectifs (milliers)	%	Effectifs (milliers)	%
Propriétaires	10 280	51,2	11 233	54,3
soit : non-accédants ..	5 376	26,8	5 750	27,8
accédants	4 904	24,4	5 483	26,5
Locataires d'un local loué vide	7 723	38,4	7 625	36,8
soit : HLM	2 898	14,4	3 143	15,2
loi de 1948	705	3,5	502	2,4
secteur social non HLM	365	1,8	397	1,9
autres bailleurs ..	3 755	18,7	3 583	17,3
Locataires en meublés, sous-locataires	344	1,7	245	1,2
Logés gratuitement ..	1 616	8,0	1 495	7,2
Fermiers, métayers ..	130	0,7	101	0,5
Ensemble	20 093	100,0	20 700	100,0

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION Base 100 : 4^e trimestre 1953 [6]

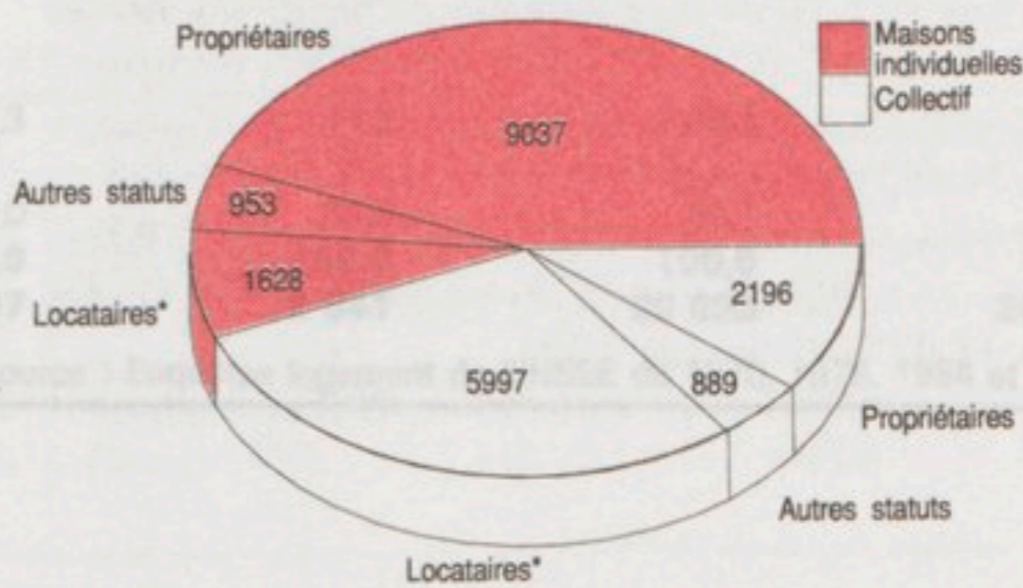
Année	Indice	Année	Indice
Moyenne 1981	648	Moyenne 1988	915
Moyenne 1982	718	Moyenne 1989	927
Moyenne 1983	766	1 ^{er} trim. 1990	939
Moyenne 1984	811	2 ^e trim. 1990	951
Moyenne 1985	837	3 ^e trim. 1990	956
Moyenne 1986	864	4 ^e trim. 1990	952
Moyenne 1987	890	Moyenne 1990	950

TAUX DE POSSESSION DES MÉNAGES EN RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE (mi-1989)* [5] (%)

	Agriculteurs	Patrons de l'ind. et du comm.	Cadres sup. libérales	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Ensemble
Propriétaire	3,8	15,0	18,3	11,4	5,7	5,2	10,1	4,6	9,0
Locataire	—	0,4	0,5	0,5	0,2	0,2	0,4	0,4	0,3
Disposition gratuite	1,9	2,1	7,6	5,8	4,4	1,5	0,8	4,2	2,8
Total	5,7	17,5	26,4	17,7	10,3	6,9	11,3	9,2	12,1

*Les salariés agricoles et les personnels de service forment une catégorie de très faible effectif. Aussi, les résultats de l'enquête les concernant, entachés d'une grande marge d'imprécision, ne sont pas reproduits ici.

RÉPARTITION DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES ENTRE LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES SELON LE TYPE D'HABITAT EN 1988 [2]



* Locataires d'un local loué vide

Chiffres en milliers

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

La part des ménages français logés en maison individuelle ne cesse de croître et dépasse maintenant 56 % contre 51 % il y a dix ans. En 1988, les résidences principales ont une surface moyenne de 85 m². La taille moyenne des appartements est de 66 m² et celle des maisons individuelles de 100 m². L'écart entre les deux types d'habitat s'est amplifié : il est de 34 m² en 1988 contre 26 m² en 1978. Depuis 10 ans la surface moyenne disponible par personne est elle aussi en hausse : 32,4 m² en 1988 contre 27,7 m² en 1978. L'accroissement de l'espace disponible s'explique par la disparition progressive des petits logements et la construction de logements ayant plus de pièces et surtout des pièces plus grandes [1]. D'après l'enquête logement de 1988, 15,5 millions de logements disposent de *tout le confort*, soit 75 % du total, contre 56 % en 1978 et 34 % en 1970. Les logements « sans confort » (1,9 million en 1988) sont situés plutôt dans les communes rurales et les petites unités urbaines. Entre ces deux catégories, 3,2 millions de logements disposent de sanitaires mais pas de chauffage central. Le degré moyen de *peuplement* du parc a décliné. La proportion de logements surpeuplés est de 11,5 % en 1988, contre 17 % en 1978 et 24 % en 1970. Dans le même temps, la part de logements en *peuplement normal* baisse et celle des logements sous-peuplés passe de 47 % en 1970 à 64,5 % en 1988.

68 % des ménages sont satisfaits, ou très satisfaits de leurs conditions de logement, cependant les « mal logés », par manque d'espace habitable ou plus souvent par manque de confort, représentent encore 9 % des ménages [2].

SOURCES

[1] « Le logement des français en 1988, plus d'espace, moins d'insatisfaits », par Martine Eenschooten, *INSEE-Première*, n° 98, août 1990.

[2] « L'opinion des Français sur leur logement » par Martine Eenschooten, *Économie et Statistique*, n° 240, février 1991.

DÉFINITIONS

● **Logements ayant tout le confort.** Les recensements et les enquêtes auprès des ménages ne permettent de décrire la qualité des logements que de façon sommaire. De ce fait, on est conduit à retenir une définition simple : un logement est dit « tout confort » s'il dispose à la fois de l'eau courante, de W.-C. intérieurs, d'une baignoire ou d'une douche et du chauffage central.

● **Indice de peuplement.** Il permet de caractériser la manière dont sont occupés les logements en fonction du nombre de pièces, du nombre, du sexe et de l'âge des occupants et du lien de parenté de chacun avec la *personne de référence* du ménage. La norme d'occupation est calculée ainsi :

- 1 pièce de séjour pour le ménage;
- 1 pièce pour chaque personne de référence;
- 1 pièce pour chaque personne hors famille non célibataire;
- 1 pièce pour chaque célibataire de 19 ans et plus;
- 1 pièce pour 2 enfants de moins de 19 ans, à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans);
- 1 pièce pour l'ensemble des domestiques et des salariés logés.

L'indice de peuplement prend alors les modalités suivantes :

- *sous-peuplement accentué* si le logement a au moins deux pièces de plus que la norme;
- *sous-peuplement modéré* si le logement a une pièce de plus que la norme;
- *peuplement normal* si le nombre de pièces du logement est égal à la norme;
- *surpeuplement modéré* s'il manque une pièce par rapport à la norme;
- *surpeuplement accentué* s'il manque au moins deux pièces par rapport à la norme.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La politique française en faveur des mal-logés depuis 40 ans », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2079, 15 juin 1988.

● « La durée moyenne d'occupation d'un logement est de 10 ans », *Notes vertes économiques*, ministère de l'Équipement, DAEI, n° 220, septembre 1988.

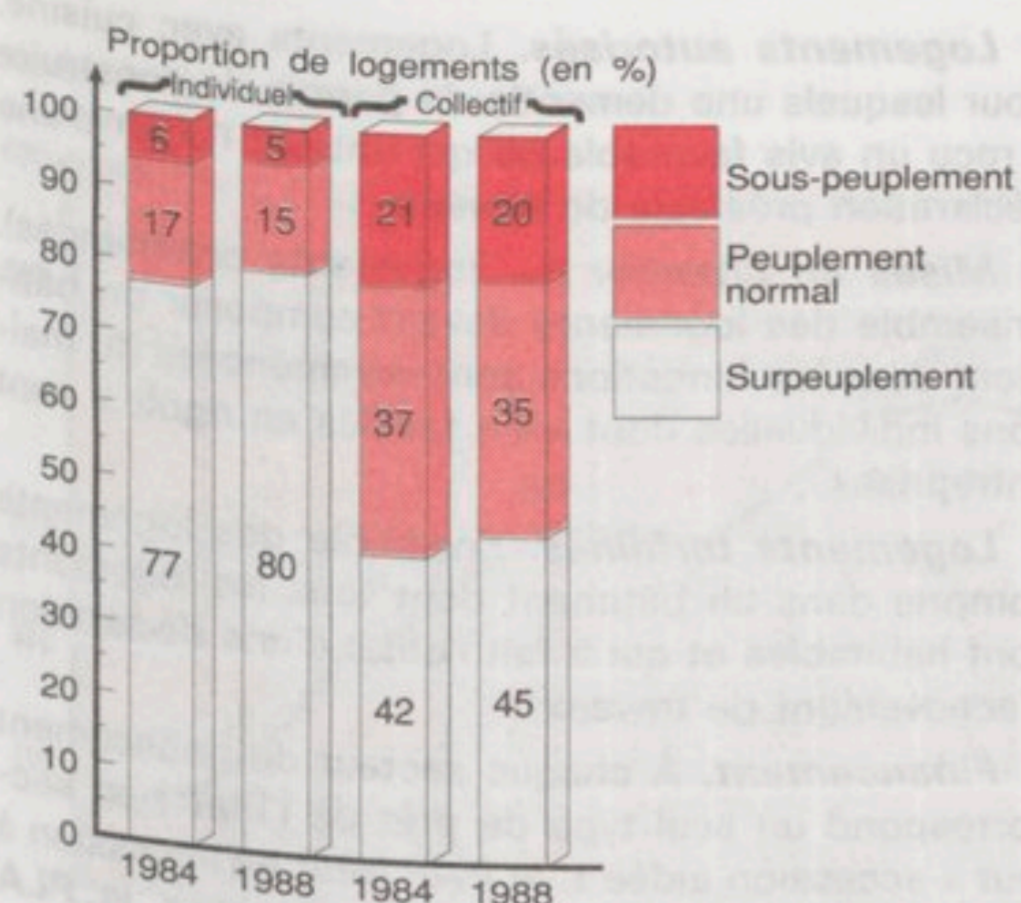
● *INSEE Résultats*, série « Consommation-modes de vie » : « L'habitat en 1988 - Enquête Biens durables - Ameublement », n° 4-5, octobre 1989; « Le logement aujourd'hui et demain », recueil d'articles, n° 7-8, décembre 1989, « Les conditions de logement des ménages en 1988 » (à paraître).

● « Tendances récentes du marché du logement », *INSEE-Première*, n° 74, juin 1990.

● *Économie et statistique*, INSEE : « L'opinion des Français sur leur logement »; « Les économies d'énergie dans le logement : un gain durable » n° 240, février 1991.

4.3 CONFORT DU LOGEMENT

LE SURPEUPEMENT SELON LE TYPE D'HABITAT [2]



RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE DEGRÉ DE PEUPEMENT [1]

	1970	1988
Indice de peuplement		
Surpeuplement accentué	6,2	1,5
Surpeuplement modéré	17,7	10,0
Peuplement normal	29,5	24,0
Sous-peuplement modéré	24,0	28,1
Sous-peuplement accentué	22,6	36,4
Ensemble	100,0	100,0
Nombre moyen de personnes :		
— par logement	3,06	2,60
— par pièce	0,89	0,68

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970 et 1988.

SURFACE MOYENNE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES [1]

Nombre de pièces	1970	1978	1984	1988
1 pièce	24	27	28	27
2 pièces	42	45	47	48
3 pièces	59	64	67	68
4 pièces	76	82	86	86
5 pièces	94	100	103	104
6 pièces et plus	125	141	140	139
Surface moyenne par logement	68	77	82	85
Surface moyenne par pièce	...	20,9	21,7	21,7
Nombre moyen de pièces par logement	3,5	3,7	3,8	3,9

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970, 1978, 1984 et 1988.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE CONFORT [1]

Confort	1970	1978	1984	1988
Sans confort :				
— sans eau	5,7	1,3	0,4	0,3
— eau seulement	27,9	15,6	7,5	4,6
— eau, w.c., sans installations sanitaires (a)	10,5	6,0	4,4	2,7
— installations sanitaires (a) sans w.c.	4,5	4,0	2,8	1,9
Confort :				
— w.c., installations sanitaires (a) sans chauffage central	11,8	11,0	8,7	8,0
— w.c., grande baignoire sans chauffage central	5,3	5,7	6,6	7,4
Tout le confort :				
— w.c., installations sanitaires (a) et chauffage central	15,3	17,8	18,5	17,8
— w.c., grande baignoire avec chauffage central	19,0	38,6	51,1	57,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (milliers)	16 407	18 641	20 093	20 700

(a) Douche ou petite baignoire.

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970, 1978, 1984 et 1988.

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Après la promulgation de la loi de 1948 libérant le loyer des logements à construire, le rythme de construction s'est peu à peu accéléré, ce qui a permis de pallier progressivement le vieillissement et le sous-équipement du parc de logements. Le nombre de *logements terminés* dépassait 200 000 en 1955, 300 000 en 1959, 400 000 en 1965, atteignant 550 000 en 1972. Après une période de régression jusqu'en 1986, une reprise s'est amorcée, mais elle n'a pas été confirmée en 1990 où 259 900 logements ont été terminés contre 270 000 l'année précédente. En 1990, 309 500 logements ont été *mis en chantier* (- 29 500 par rapport à 1989). Le nombre de *logements autorisés*, qui détermine aux deux tiers le volume d'activité de l'année suivante, est de 387 700, en baisse de 1,7 % [5].

Après une progression en 1989, le nombre de logements collectifs mis en chantier en 1990 a fortement baissé : 144 600 contre 161 000 en 1989. Le secteur de la maison individuelle connaît aussi une baisse continue [5].

En 1989, un nouveau recul a été enregistré dans le secteur aidé (PAP et PLA) qui n'a financé que 97 000 logements commencés en 1989 contre 114 000 en 1988 et 170 000 en 1982 [5]. Pour enrayer cette baisse, les PAP et PLA ont été réformés en février 1990. Cette réforme les rend plus attractifs et plus simples [3].

SOURCES

[1] *Annuaire statistique de l'équipement*, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, tome 1.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 04.09, *idem* édition précédente.

[3] « De nouveaux outils pour loger les démunis », *Le Moniteur des TP et du bâtiment*, n° 4500, 23 février 1990.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 28^e édition, tabl. 4.14.

[5] *Statistiques de la construction* (mensuel), DAEI, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, mai 1991.

DÉFINITIONS

● **Logements autorisés.** Logements avec cuisine, pour lesquels une demande de permis de construire a reçu un avis favorable ou qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

● **Mises en chantier** (= logements commencés). Ensemble des logements devant composer un bâtiment dont les fondations sont commencées ou maisons individuelles dont les « fouilles en rigole » sont entreprises.

● **Logements terminés.** Ensemble des logements compris dans un bâtiment dont tous les logements sont habitables et qui a fait l'objet d'une déclaration d'achèvement de travaux.

● **Financement.** À chaque secteur de financement correspond un seul type de prêt de l'État : en secteur « accession aidée », le PAP (prêt en accession à la propriété) et en secteur « locatif aidé » le PLA (prêt locatif aidé). Les prêts donnent droit à l'APL (aide personnalisée au logement). La réforme de février 1990 permet aux PAP de financer 90 % du prix de l'acquisition et relève sensiblement les plafonds de ressources et du prêt, et porte à 20 % la subvention maximum de l'État pour les PLA.

● **Prix moyens des logements.** Ils sont obtenus à partir de l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (enquête du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer); l'évolution de ces moyennes peut refléter aussi bien un effet de structure (variation de la part du secteur aidé, taille moyenne des logements...) qu'une hausse réelle des prix.

● **Maisons groupées.** Il s'agit de constructions menées par un promoteur et portant sur des permis de construire de 5 logements et plus.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Statistiques de la construction en 1988 », *Statistiques et études générales*, DAEI, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, n° 146, 1989.

● Dossier « Le logement », *Économie et statistique*, INSEE, n° 240, février 1990.

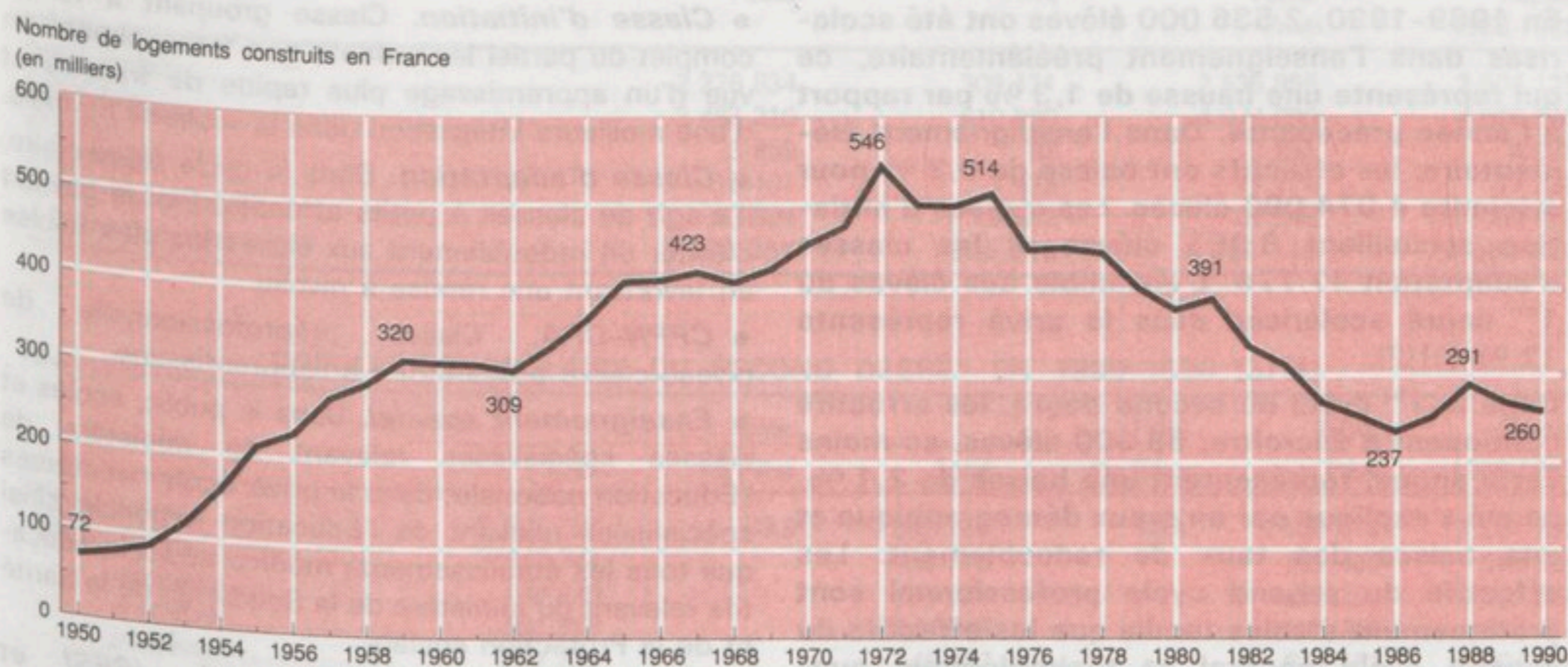
● « La construction en 1990 : attention ralentissement », *Le Moniteur des TP et du bâtiment*, n° 4486, 17 novembre 1989.

● *INSEE-Première* : « Tendances récentes du marché du logement », n° 74, juin 1990; « BTP et matériaux de construction en 1989 », n° 93, juillet 1990.

● « Évolution des inégalités : rôle et limites de la politique du logement ». *Problèmes économiques*, n° 2178, juin 1990.

4.4 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

LOGEMENTS TERMINÉS EN FRANCE (1949-1990) [1] [5]



ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR SECTEUR DE FINANCEMENT [2]

	(milliers)									
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	
Nombre de logements autorisés	425,1	371,8	343,5	349,8	356,2	387,7	420,9	394,2	387,7	
Nombre de logements commencés	343,4	332,3	295,0	295,5	295,5	310,1	327,1	339,0	309,5	
soit : prêts locatifs aidés (PLA)	55,0	52,2	47,0	65,0	60,0	54,0	54,0	50,0	47,0	
prêts en accession à la propriété (PAP)	115,0	110,0	113,0	93,0	90,0	78,0	60,0	47,0	38,0	
autres financements	173,4	170,1	135,0	137,5	145,5	178,1	213,1	242,0	224,5	

PRIX MOYENS DES LOGEMENTS NEUFS VENDUS [5]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Maisons individuelles groupées (1 000 F/lot) :								
4 ^e trimestre 1988	566	811	486	648	661	1 028	1 686	951
4 ^e trimestre 1989	586	833	672	729	709	1 107	1 960	1 095
4 ^e trimestre 1990	624	934	797	815	800	1 201	2 488	1 289
Appartements (F/m ²) :								
4 ^e trimestre 1988	7 006	8 818	12 968	10 463	8 132	11 398	22 686	15 048
4 ^e trimestre 1989	7 232	9 058	14 241	11 140	8 574	11 500	24 065	16 511
4 ^e trimestre 1990	7 536	9 197	14 005	11 900	9 360	11 957	25 101	20 589

LOGEMENTS TERMINÉS DANS DIVERS PAYS EN 1989 [4]

	Milliers	p. 1 000 hab.		Milliers	p. 1 000 hab.
Allemagne (RFA)	238,6	3,8	Irlande	16,0	5,1
Belgique	(a) 44,4	4,4	Italie (1988)	(b) 209,0	3,6
Danemark	26,0	5,0	Pays-Bas	116,0	7,5
Espagne (1987)	202,6	5,2	Portugal (1987)	41,9	4,1
France	270,0	6,2	Royaume-Uni (1988)	237,1	4,2
Grèce	117,3	10,9	Canada (1988)	223,0	8,6

(a) Logements commencés. (b) Logements autorisés.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1989-1990, 2 536 000 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, ce qui représente une hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Dans l'enseignement élémentaire, les effectifs ont baissé de 0,3 % pour atteindre 4 074 090 élèves. Les classes d'initiation accueillent 3 951 élèves et les classes d'adaptation 17 774. L'ensemble des élèves du 1^{er} degré scolarisés dans le privé représente 12 % [1][2].

Dans le 1^{er} cycle du second degré, les effectifs continuent à décroître. 68 000 élèves, au moins cette année, représentent une baisse de 2,1 %, ce qui s'explique par un creux démographique et une baisse des taux de redoublement. Les effectifs du second cycle professionnel sont pratiquement stables tandis que les effectifs du second cycle général et technologique augmentent de 84 000 élèves (+ 5,5 %) [3][4]. 277 496 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement spécial en 1989-1990 (1^{er} et 2^e degrés) [5].

Plus de 20 % des enfants d'ouvriers non qualifiés ou de non-actifs entrés en 6^e en 1980 parviennent finalement en terminale, contre moins de 20 % en 1973. Pour les cadres supérieurs et les professions libérales, la proportion d'enfants qui arrivent en terminale dépasse 70 % et pour les enseignants, ce pourcentage dépasse 80 % [6]. Les progrès de la scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans sont de plus en plus rapides. Cette année, comme l'an dernier, ils touchent particulièrement les générations âgées de 18, 19 et 20 ans [7].

SOURCES

[1] [2] « Les écoles publiques du premier degré - Situation pour l'année scolaire 1989-1990 », *Note d'information*, DEP, n° 90-07; *idem*, secteur privé, *Note d'information*, DEP, n° 90-28.

[3] [4] « Les effectifs des établissements publics du second degré 1989-1990 », *Note d'information*, DEP, n° 90-09; *idem*, secteur privé, *Note d'information*, DEP, n° 90-31.

[5] « L'enseignement spécial en 1989-1990 », *Note d'information*, DEP (à paraître).

[6] « Les progrès de scolarisation. Allongement des études et accès croissant au lycée », *Éducation et Formations*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, n° 19, avril-juin 1989, p. 25.

[7] *Annuaire statistique de la France*, INSEE, édition 1981, p. 113; édition 1991, F. 01-1.

DÉFINITIONS

- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.
- **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau-classe préparatoire à l'apprentissage.
- **Enseignement spécial.** Dans le public, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale; dans le privé, écoles et classes spécialisées relevant de l'Éducation nationale ainsi que tous les établissements médico et socio-éducatifs relevant du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.
- **Sections d'éducation spéciale (SES) et groupes de classes-ateliers (GCA).** Les SES et les GCA sont intégrés généralement dans les collèges et scolarisent des enfants déficients légers.
- **Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA ex ENP).** Ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Ils scolarisent des enfants déficients profonds ou atteints de handicaps graves.
- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 22 ans).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Éducation et formation », *Données sociales 1990*, INSEE, chapitre 8.
- « Évolutions et perspectives à l'an 2000 des effectifs d'élèves et d'enseignants », *Éducation et formation*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, n° spécial, avril-juin 1988.
- *Le Monde de l'Éducation* : « Lycées : lecture d'une crise », n° 177, décembre 1990.
- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Redoublements dans le 1^{er} degré », n° 9041; « Le coût de la rentrée scolaire pour les familles », n° 9034, « La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans (apprentissage inclus) 1988-1989 », n° 90-02.
- « Les acteurs de la rentrée scolaire et universitaire », *INSEE Première*, n° 107, octobre 1990.

5.1 ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2^e DEGRÉS

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ EN 1989-1990 [1][2]

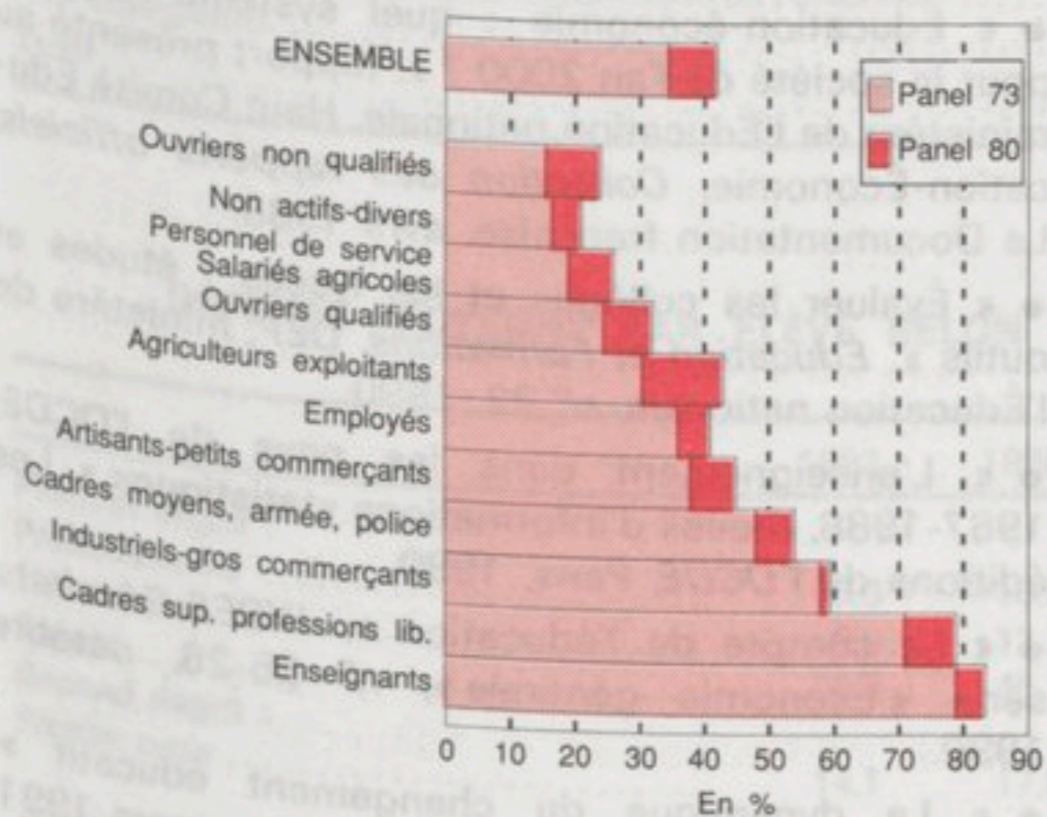
	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1988-1989
Préélémentaire	2 226 834	309 121	2 535 955	2 504 125
Élémentaire	3 463 210	610 880	4 074 090	4 085 508
Initiation	3 859	92	3 951	4 075
Adaptation	16 101	1 673	17 774	17 330
Enseignement spécial	63 394	3 952	67 346	69 478
Total premier degré	5 773 398	925 718	6 699 116	6 680 516

POPULATION SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ* EN 1989-1990 [3][4]

	Public		Privé		Public + Privé	Rappel 1988-1989
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Premier cycle	2 503 758	49,8	653 155	48,4	3 156 913	3 224 780
soit : sixième	643 744		159 716		803 460	808 465
cinquième	648 970		163 234		812 204	825 628
quatrième	501 918		143 849		645 767	657 711
troisième	522 726		148 437		671 163	704 635
autres (a)	186 400		37 919		224 319	228 341
Second cycle professionnel	538 087	44,2	167 399	57,4	705 486	711 107
soit : CAP (1 et 2 ans), CEP (1 an)	24 195		13 779		37 974	36 330
CAP (3 ans)	113 323		36 612		149 935	206 710
BEP (2 ans)	344 093		95 556		439 649	412 755
MC (b)	4 833		956		5 789	6 082
Bac professionnel	51 643		20 496		72 139	49 180
Second cycle général et technolo- gique	1 207 636	54,1	320 611	54,7	1 528 247	1 444 185
soit : seconde	418 986		109 931		528 917	516 078
première	402 827		107 747		510 574	477 759
terminale	385 823		102 933		488 756	450 348
soit : term. bac général ...	248 760		70 616		319 376	289 557
term. bac technol. ...	127 500		30 599		158 099	150 025
term. BT	9 563		1 718		11 281	10 766
Total second degré	4 249 481	50,3	1 141 165	51,5	5 390 646	5 380 072

* Non compris les élèves de l'enseignement spécial. (a) 4^e et 3^e technologiques, CPPN, CPA. (b) Mention complémentaire aux CAP et BEP.

L'ACCÈS EN TERMINALE SELON L'ORIGINE SOCIOPROFESSIONNELLE (pour 100 élèves entrés en 6^e en 1973 et 1980) [6]



TAUX DE SCOLARISATION* PAR ÂGE [7]

	1978-79	1988-89
2 ans	30,6	36,2
3 ans	87,2	98,0
4 ans	100,0	100,0
5 ans	100,0	100,0
6 à 10 ans	100,0	100,0
11 ans	100,0	99,8
12 ans	100,0	99,5
13 ans	99,9	99,6
14 ans	97,5	98,1
15 ans	92,2	94,6
16 ans	71,5	82,0
17 ans	55,9	73,3
18 ans	36,5	61,6
19 ans	23,4	47,1
20 ans	15,1	29,7
21 ans	11,2	20,3
22 ans	9,2	13,7
23 ans	7,6	9,6
24 ans	6,7	6,8
25 ans	5,7	5,3

* Y compris enseignement spécial; non compris apprentissage.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En hausse de 9 % par rapport à 1990, le budget de l'Éducation nationale (enseignement scolaire et supérieur) représente, dans la *loi de finances initiale* pour 1991, 247,8 milliards de F soit 19,6 % du budget de l'État [1].

En 1989-1990, par rapport à l'année précédente, le nombre d'établissements scolaires dans le premier degré qui est de 63 648 diminue de 524 unités, notamment du fait de la baisse du nombre d'écoles élémentaires (- 707). Le nombre d'établissements dans le second degré augmente de 80 unités (+ 51 dans le public, + 29 dans le privé) : augmentation du nombre de lycées (+ 84), de collèges (+ 6), mais diminution du nombre de lycées professionnels (- 10). Les variations du nombre d'établissements sont le résultat de plusieurs phénomènes : créations, suppressions, regroupements d'établissements [2].

Le nombre de *classes* ou *divisions* est plus étroitement lié aux variations d'effectifs et de taux d'encadrement. Dans l'enseignement pré-élémentaire, 88 127 classes sont recensées à la rentrée 1989-1990, soit une augmentation de 883 classes par rapport à 1988-1989 : + 833 classes dans le public, + 50 dans le privé. Dans l'enseignement élémentaire et spécial, le nombre de classes diminue en un an de 113. Enfin dans le second degré, les élèves sont répartis dans 220 256 divisions, soit une augmentation de 62 unités (- 324 dans le public et + 386 dans le privé) [2].

Le nombre d'enseignants dans le premier degré public augmente en 1989-1990 de 646 et dans le second degré public, de 17 722. La hausse est particulièrement forte dans les lycées (7 104) et les collèges (7 695) [2].

SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 508, 1^{er} au 7 octobre 1990.

[2] « Année scolaire et universitaire 1989-1990 », *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 90-47.

[3] « Le personnel du ministère de l'Éducation nationale au 1^{er} janvier 1990 », *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 91-05.

[4] « La dépense d'éducation de 1975 à 1988 », *INSEE-Première*, n° 106, octobre 1990.

DÉFINITIONS

● **Classe.** Le terme « classe », dans le premier degré, correspond à un groupe d'élèves scolarisés au même niveau pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie au cours (cours préparatoire, cours élémentaire 1^{re} ou 2^e année, cours moyen 1^{re} ou 2^e année). Dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe, on a alors une « classe à plusieurs cours ». Certaines écoles ne comportent qu'une seule classe, regroupant ainsi plusieurs niveaux; on parle alors de « classe unique ».

● **Division.** La « division » ou la « classe » dans les établissements du second degré est constituée par un groupe d'élèves de même niveau qui suivent ensemble les cours d'une même section.

● **Contrat.** Le contrat entraîne la prise en charge, par l'État, de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).

● **Enseignants des secteurs public et privé.** La comparaison entre enseignants du secteur public et enseignants du secteur privé est difficile. Elle n'a de sens que pour le secteur privé sous contrat où la rémunération des enseignants s'établit par assimilation à une catégorie du secteur public.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Éducation et formation », *Données sociales 1990*, INSEE, chapitre 8.

● « Éducation-économie : quel système éducatif pour la société de l'an 2000 ? », rapport présenté au ministère de l'Éducation nationale, Haut Comité Éducation-Économie, *Collection des rapports officiels*. La Documentation française, avril 1988.

● « Évaluer les collèges et les lycées : études et outils », *Éducation et Formations*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, n° 22, 1990.

● « L'enseignement dans les pays de l'OCDE, 1987-1988, recueil d'informations statistiques », Les éditions de l'OCDE, Paris, 1990.

● « Le compte de l'éducation », *INSEE-Résultats* série « Économie générale », n° 25-26, octobre 1990.

● « La dynamique du changement éducatif », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.

5.2 ÉTABLISSEMENTS ET PROFESSEURS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ EN 1989-1990 [2]

	1989-1990			Rappel
	Public	Privé	Total	1988-1989
Premier degré	57 256	6 392	63 648	64 172
Écoles maternelles	18 280	396	18 676	18 486
Écoles élémentaires	38 889	5 981	44 870	45 577
dont : à classe unique	8 032	239	8 271	8 684
Écoles d'enseignement spécial	87	15	102	109
Second degré	7 430	3 918	11 348	11 268
Collèges, cours complémentaires, écoles secondaires (1 ^{er} cycle)	4 858	1 820	6 678	6 672
Lycées d'enseign. profess. et écoles techn. (2 ^e cycle court)	1 338	832	2 170	2 180
Lycées	1 234	1 266	2 500	2 416

PERSONNEL ENSEIGNANT* [2]

	1988-1989		1989-1990	
	Établissements publics	Établissements privés sous contrat	Établissements publics	Établissements privés sous contrat
Premier degré	297 482	40 972	298 128	41 976
Préélémentaire	73 795	...	74 504	...
Élémentaire	198 922	...	199 723	...
Spécial	22 860	...	22 788	...
Autres	1 905	...	1 113	...
Second degré (a)	333 740	80 016	351 462	82 642
Collèges (SES comprises)	174 945	...	182 640	...
Lycées professionnels	57 666	...	60 589	...
Lycées	101 129	...	108 233	...

* Personnels enseignants dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
 (a) Y compris les enseignants en éducation physique et sportive.

**PERSONNEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 AU 1^{er} JANVIER 1990 (France métropolitaine + DOM) [3]**

	Effectifs	Age moyen	% de femmes	% temps partiel
Type de fonction :				
Enseignants du 1 ^{er} degré	309 498	40	74	4
Enseignants du 2 ^e degré	363 972	41	55	9
Enseignants du supérieur	46 570	46	27	1
Enseignants des établissements de formation du personnel	36 221	30	61	0,4
Non-enseignants	288 663	40	63	15
Total	1 044 924	40	62	8

**DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT (secteur public)
 (milliers de francs courants)**

	1983		1988	
	1983	1988	1983	1988
Premier degré :				
Préélémentaire	8,0	10,5	22,0	21,6
Élémentaire	9,9	12,7	19,6	25,8
Spécial	26,8	45,7		
Second degré :				
Premier cycle	14,1	17,5	30,2	29,7
			49,3	59,1
			28,8	31,9
			16,3	19,1

(a) STS : sections de techniciens supérieurs, CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles. — (b) ENSI : écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1989-1990, en France métropolitaine, les étudiants sont au nombre de 1 421 408 dans l'enseignement post-secondaire public ou privé y compris les écoles d'ingénieurs, et non compris les élèves des autres écoles supérieures non universitaires. L'académie de Paris accueille le plus grand nombre d'étudiants : 254 860 (soit 17,9 % des effectifs), devant celle de Lyon (6,5 %) et de Lille (6,5 %). Les trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) totalisent 28 % des inscrits [1].

Forte croissance, pour la 2^e année consécutive, des effectifs universitaires qui atteignent, privé compris, 1 120 500 en 1990 (+ 7,8 % en un an). Tous les cycles connaissent une hausse importante : + 8,6 % en 1^{er} cycle, 8,4 % en 2^e cycle et 4,0 % en 3^e cycle; hausse qui touche l'ensemble des disciplines générales non médicales. Les premières inscriptions augmentent de 8,6 % : à la rentrée 1989-1990, un étudiant sur quatre est un nouveau. Ce sont les sciences (hors sciences économiques) qui enregistrent la plus remarquable évolution relative de nouveaux inscrits (+ 16,9 %) [2].

Sur 50 275 enseignants du supérieur en 1989-1990, 41,2 % sont des maîtres de conférence. Les disciplines scientifiques (hors sciences juridiques) concernent 41 % des enseignants [3].

SOURCES

[1] « Année scolaire et universitaire 1989-1990. Nombre d'établissements, de classes, et divisions, effectifs d'élèves, d'étudiants, d'enseignants - Public et privé », *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, n° 90-47.

[2] « Population universitaire 1989-1990 - France sans TOM - Public », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 90-17; *idem*, secteur privé, n° 90-16.

[3] « Les personnels de l'enseignement supérieur en 1989-1990 », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 90-33.

[4] « La scolarité après 16 ans ». *Données sociales 1990*, INSEE, chapitre 8.

DÉFINITIONS

- **MASS.** Mathématiques appliquées aux sciences sociales.
- **AES.** Administration économique et sociale.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **Ti' et préparations diverses.** Les classes de Ti' sont des classes préparatoires en un an à l'entrée en sections de techniciens supérieurs de certaines spécialités surtout implantées dans le secteur public. Les classes « préparations diverses » préparent en un an à certaines écoles (écoles supérieures de commerce, écoles d'ingénieur, écoles d'infirmières...), à certains brevets de techniciens ou au professorat d'enseignement social. Elles sont implantées surtout dans le secteur privé.
- **Écoles supérieures non universitaires.** Entrent dans cette catégorie toutes les écoles et formations (écoles de commerce, écoles juridiques et administratives, écoles d'art, formations aux professions de la Santé, etc.) ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Classes préparatoires aux grandes écoles et sections de techniciens supérieurs. Évolution 1980-1981 à 1989-1990 », n° 90-25; « Effectifs d'étudiants des IUT », n° 90-20.

● « Éducation et formation », *Données sociales 1990*, INSEE, chapitre 8.

5.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE EN 1989-1990 [1]

	Public		Privé		Public + Privé	Rappel 1987-88
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Classes préparatoires aux grandes écoles (a)	52 748	36,0	10 063	30,4	62 811	57 881
Sections de techniciens supérieurs (a)	103 158	44,7	75 365	58,8	178 523	162 057
TI' et préparations diverses	862	74,6	1 130	65,3	1 992	2 360
Écoles normales d'instituteurs	15 007	80,7	—	—	15 007	12 986
Universités (y compris écoles d'ingénieurs des universités)	1 104 889	53,8	19 162	63,1	1 124 051	1 045 949
dont : IUT	69 927	...	—	—	69 927	67 101
Écoles d'ingénieurs (hors universités) (a)	25 639	19,1	13 385	19,4	39 024	37 634
Total	1 302 303	52,6	119 105	52,7	1 421 408	1 318 867

(a) Y compris classes et sections relevant d'autres ministères.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DANS LES UNIVERSITÉS SELON LA DISCIPLINE AU 8 JANVIER 1990 [2]

Discipline	Effectifs	Discipline	Effectifs
Public :		Médecine et biologie humaine	117 411
Droit et science politique	152 051	Pharmacie	30 871
Sciences économiques et gestion	76 347	Odontologie	9 257
AES	42 736	STAPS	11 807
Lettres et sciences humaines	377 888	IUT	70 789
MASS	4 648	Total public	1 101 365
Sciences	192 803	Total privé	19 162
Études d'ingénieurs en université	14 757	dont : lettres	7 915

PERSONNEL ENSEIGNANT EN FONCTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU SECTEUR PUBLIC EN 1989-1990 [3]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Autres	Total
Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	1 393	1 901	1 019	1 173	5 486
dont : universités	1 359	1 675	784	640	4 458
Lettres et sciences humaines	2 777	5 539	780	3 390	12 486
dont : universités	2 718	5 149	683	2 496	11 046
Sciences	5 362	10 318	1 222	3 718	20 620
dont : universités	3 955	7 467	863	1 117	13 402
Santé	4 210	2 937	4 431	105	11 683
dont : universités	4 206	2 927	4 423	104	11 660
Total	13 742	20 695	7 452	8 386	50 275
dont : universités	12 238	17 218	6 753	4 357	40 566

PROPORTION DE SCOLARISÉS ET D'ÉTUDIANTS DU TROISIÈME DEGRÉ ÂGÉS DE 17 À 24 ANS, EN 1987 [4]

	% scolarisés	dont % 3 ^e degré
France	42,1	15
Allemagne	41,7	11
Espagne	31,9	12
Royaume-Uni	27,5	8
Italie	25,0	...
Japon	38,4	18
États-Unis	39,9	23

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1989, sur 38,8 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, 51 % n'ont pas de diplôme supérieur au CEP et 11 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat ou équivalent [1].

En juin 1990, plus de 500 000 élèves se sont présentés à l'examen du baccalauréat, dont 63 % au baccalauréat général, 31 % au baccalauréat technologique et 6 % au baccalauréat professionnel. Le taux de réussite global atteint 73,3 %. Il continue d'augmenter, + 0,4 % par rapport à la session de 1989 [2].

De 1988 à 1989, les effectifs de bacheliers généraux progressent dans toutes les séries; la série C connaît le plus fort accroissement. Bien que la progression soit moins importante que pour les bacheliers généraux, le nombre de bacheliers technologiques s'accroît sauf pour la série H où il diminue [2].

C'est en « lettres et sciences humaines » que les admissions au DEUG, à la licence et à la maîtrise ont été les plus nombreuses en 1988. Pour les diplômes de 3^e cycle (DESS, DEA, doctorat), les disciplines scientifiques sont les plus représentées [4].

En 1987, 13,8 % des jeunes sortent du système éducatif sans formation professionnelle ou presque, 43,4 % sont du niveau du second cycle court, 18,4 % ont le niveau du baccalauréat; 11,2 % sont diplômés d'un niveau « baccalauréat plus deux ans »; 13,1 % détiennent un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle ou un diplôme d'une grande école [4].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1989 », Résultats détaillés, INSEE-Résultats, série « Emploi-Revenus », n° 6-7, octobre 1989, p. 86.

[2] « Les résultats provisoires du baccalauréat général, technologique et professionnel, session de juin 1990 », Note d'information, DEP, n° 90-30.

[3] « Les sorties du système éducatif en 1987 », Note d'information, DEP, n° 90-15.

[4] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1990, p. 231, 232.

[5] « Statistique des examens et diplômes de l'enseignement technique en 1988 », Note d'information, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEP, N° 89-46.

DÉFINITIONS

- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle, délivré au terme de 2 ou 3 années de formation.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles, formation courte en 2 ans après la 3^e.
- **BP.** Brevet professionnel (diplôme de formation continue).
- **BT.** Brevet de technicien progressivement remplacé par le baccalauréat de technicien.
- **BTS.** Brevet de technicien supérieur, 2 années d'études générales et techniques au-delà du baccalauréat de technicien.
- **DUT.** Diplôme universitaire de technologie, formation en deux ans au-delà du baccalauréat dans les instituts universitaires de technologie (IUT).
- **DEUG.** Diplôme d'études universitaires générales (2 ans après le baccalauréat).
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA, DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées (1 an après la maîtrise).
- **Doctorat.** 2 ans après la maîtrise.
- **Niveaux de sortie.** Niveau VI : effectifs sortant du 1^{er} cycle du second degré (6^e à 4^e CPA et CPPN) et des formations professionnelles en un an (CEP). Niveau V bis : effectifs sortant de 3^e et des classes de second cycle court professionnel avant l'année terminale. Niveau V : effectifs sortant de l'année terminale des cycles courts professionnels ou abandonnant la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. Niveau IV : effectifs sortant des classes terminales et effectifs abandonnant des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : effectifs d'étudiants sortant avec un diplôme bac + 2 ans (DUT, BTS, Instituteurs, DEUG, Écoles de santé...). Niveaux II et I : effectifs d'étudiants sortant avec un diplôme de 2^e et de 3^e cycle ou de grandes écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Économie et statistique*, INSEE : « Les diplômes se dévaluent-ils en se multipliant ? », n° 225, octobre 1989.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : n° 2192, 26 septembre 1990, « L'Europe de la formation ».
- « Les 16-25 ans en mars 1989 : scolarisation accélérée, emploi stabilisé » *INSEE-Première*, n° 52, janvier 1990.
- « Les diplômes payent-ils de moins en moins ? », *Données sociales 1990*, INSEE.
- « Les diplômes que recherchent les patrons », *Le nouvel économiste*, n° 754, 13 juillet 1990.
- *Note d'information*, DEP, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, et des Sports : « Le crédit formation individualisé, bilan 1989 », n° 90-26; « Les centres de formation d'apprentis », n° 90-22, « Bilan des mesures jeunes », n° 90-21.

5.4 SORTIES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

POPULATION DE 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE EN MARS 1989 [1]

Niveau de diplôme le plus élevé obtenu	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
Diplôme non déclaré	417,6	2,3	416,5	2,3	879,1	2,3
Aucun diplôme ou CEP seul	8 377,9	45,3	10 738,7	52,8	19 116,6	49,2
Brevet d'études du 1 ^{er} cycle (BEPC) seul	1 145,5	6,2	1 752,9	8,6	2 898,4	7,5
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	4 700,3	25,4	3 436,2	16,9	8 136,5	21,0
Baccalauréat ou brevet professionnel, ou autre diplôme de ce niveau	1 654,0	9,0	1 823,0	9,0	3 477,0	9,0
Diplôme du 1 ^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme paramédical ou social	850,6	4,6	1 300,8	6,4	2 151,4	5,5
Diplôme du 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire, diplôme de sortie d'une grande école ou école d'ingénieur	1 327,1	7,2	824,7	4,0	2 151,8	5,5
Total	18 473,0	100,0	20 337,8	100,0	38 810,8	100,0

ADMISSIONS AU BACCALAURÉAT EN 1989* [2]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat d'enseignement général	246 882	75,2
A. Philosophie et lettres	63 661	74,6
B. Économique et social	60 023	68,7
C. Mathématiques et sciences physiques	56 802	85,3
D. Mathématiques et sciences de la nature	57 189	74,6
D'. Sciences agronomiques et techniques	1 324	66,6
E. Sciences et techniques	7 883	77,5
Baccalauréat de technicien	112 978	68,9
F. Techniques industrielles	30 820	70,0
F. Sciences médico-sociales	10 185	72,3
F. Musique, danse, arts plastiques	863	86,3
G. Secteur économique	70 773	67,8
H. Techniques informatiques	337	66,1
Baccalauréat professionnel	23 955	75,1
Total	383 815	73,3

* Chiffres provisoires, session de juin.

NIVEAUX DE SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF 1987 [3]

Sorties définitives de l'enseignement secondaire	360 073
soit : niveau VI	33 495
niveau Vbis	47 492
niveau V	219 166
niveau IV	59 920
Autres sorties définitives	399 800
soit : niveau VI	3 656
niveau Vbis	20 770
niveau V	110 735
niveau IV	79 964
niveau III	84 879
niveaux I et II	99 796
Ensemble des sorties	759 873
soit : niveau VI	37 151
niveau Vbis	68 262
niveau V	329 901
niveau IV	139 884
niveau III	84 879
niveaux I et II	99 796

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1988 [4]
(France métropolitaine et DOM)

Diplômes universitaires de technologie (DUT)	*25 209
dont : <i>gestion</i>	5 349
DEUG	74 077
dont : <i>droit (a)</i>	10 821
<i>sciences économiques</i>	7 073
<i>sciences</i>	15 678
<i>lettres et sciences humaines</i>	32 706
Licence	58 493
dont : <i>droit</i>	10 077
<i>sciences économiques</i>	4 664
<i>sciences</i>	12 943
<i>lettres et sciences humaines</i>	25 514
Maîtrise	43 132
dont : <i>droit</i>	8 818
<i>sciences économiques</i>	5 891
<i>sciences</i>	12 275
<i>lettres et sciences humaines</i>	13 387
DESS	10 502
dont : <i>droit</i>	2 330
<i>sciences économiques</i>	4 118
DEA	17 015
dont : <i>sciences (b)</i>	8 453
<i>lettres et sciences humaines</i>	4 978
Doctorats de 3 ^e cycle	5 511
dont : <i>sciences</i>	3 449
<i>lettres et sciences humaines</i>	1 453
Doctorats d'État (c)	1 275
dont : <i>sciences</i>	621
<i>lettres et sciences humaines</i>	418
Diplômes d'État délivrés par les universités dans les disciplines médicales	*18 695
soit : <i>médecine et biologie humaine</i>	*12 544
<i>pharmacie</i>	*3 897
<i>odontologie</i>	*2 254
Diplômes d'ingénieur (d)	*14 998
Diplômes de commerce et de gestion	*8 498

* France métropolitaine. (a) Non compris capacité en droit : 1 177. (b) Dont diplômes de docteur-ingénieur Sciences : 122. (c) Non compris 297 magistères et 174 habilitations à diriger les recherches. (d) Y compris les diplômes de la formation continue.

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DÉLIVRÉS EN 1988 [5]

	Admis	Réussite (%)
CAP	268 314	62,0
BEP	134 554	70,4
BP	6 454	32,4
BT	7 432	66,7
BTS	39 758	58,3

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

La *population active* s'élève à 24 376 000 personnes en janvier 1990. La proportion d'actifs, occupés ou non, âgés de 25 à 49 ans demeure très élevée (96 % chez les hommes, 74 % chez les femmes).

Les effectifs de la *population active occupée* sont de 22 139 000 à la même date. Les activités économiques les plus florissantes quant à l'emploi, sont les « services marchands », les « services non marchands » et le « commerce », qui représentent respectivement 23 %, 20 % et 12 % des effectifs totaux. À noter l'effritement des effectifs dans les « industries des biens intermédiaires », des « biens d'équipement », et dans « l'agriculture, sylviculture, pêche ». Les « ouvriers qualifiés », « artisans, commerçants », « cadres et professions intellectuelles supérieures » voient leur nombre croître. Les « agriculteurs exploitants », « employés » et « ouvriers non qualifiés » connaissent la tendance inverse, ainsi que les professions de « l'enseignement, santé, fonction publique » [2]. Parmi les jeunes de 16 à 25 ans, près de 3,5 millions sont stagiaires ou pourvus d'un emploi en mars 1989. 407 000 font un *TUC* ou suivent une *formation en alternance*, soit 12 % des actifs occupés de cette tranche d'âge [2].

À l'intérieur de la CEE, le taux d'activité français est voisin en 1989 du taux allemand (RFA), mais plus faible que ceux du Danemark et du Royaume-Uni. La même année, l'Allemagne (RFA) et le Royaume-Uni, suivis de la France, ont les populations actives occupées les plus importantes de la CEE [3].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1990. Résultats détaillés » *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenu », (à paraître).

[2] « Les 16-25 ans en mars 1989 : scolarisation accélérée, emploi stabilisé », *INSEE-Première*, n° 52, décembre 1989.

[3] *Enquête communautaire sur les forces de travail, résultats 1989*, Commission des Communautés Européennes, Eurostat, 1991.

DÉFINITIONS

● **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT ». Dans l'enquête sur l'emploi, c'est la définition de la population active dite « au sens du BIT » qui sert de définition de référence; cette définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le *Bureau international du travail (BIT)*. Dans les tableaux de la page ci-contre, les militaires du contingent sont inclus dans la population active en 1990.

● **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation etc.

● **Travaux d'utilité collective (TUC).** Ces travaux d'abord réservés aux jeunes de 16 à 21 ans sans emploi ont été étendus en 1985 aux demandeurs d'emploi de 21 à 25 ans en chômage depuis plus d'un an. Ils ne sont offerts que par des organismes relevant du secteur non lucratif : collectivités territoriales, établissements publics, associations.

● **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP), contrats de qualification et contrats d'adaptation.

● **Chômeurs.** Voir au mot clé 6.5.

● **Taux d'activité.** Voir au mot clé 6.2.

● **Catégorie socioprofessionnelle.** La nomenclature utilisée (PCS), est celle de 1982.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Population totale et population active », *Annuaire statistique du travail*, BIT, chap. 1.

● « L'emploi », *Données sociales 1990*, INSEE.

● « Bilan annuel de l'emploi », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

● « La croissance fait reculer le chômage », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 226, novembre 1989.

● « La fin des jeunes retraités », *Liaisons sociales*, n° 52, octobre 1990.

● « Marché du travail : la recomposition », *Le Monde. Dossiers et documents*, n° 181, octobre 1990.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « L'évolution de l'emploi en France : tendances à long terme », n° 2152, 6 décembre 1989; « L'analyse économique du marché du travail », n° 2208, janvier 1991.

6.1 POPULATION ACTIVE

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN JANVIER 1990 [1] (milliers)

	Salariés	Non-salariés	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche...	256	1 143	1 399
Industries agricoles et alim.....	523	104	627
Production et distr. d'énergie...	249	1	250
Ind. des biens intermédiaires...	1 155	41	1 196
Ind. des biens d'équipement.....	1 468	49	1 517
Ind. des biens de consom.....	1 136	108	1 244
Bât. et génie civil et agricole...	1 268	374	1 642
Commerce.....	2 069	548	2 617
Transports et télécom.....	1 268	80	1 348
Services marchands.....	4 048	955	5 003
Institutions financières.....	690	8	698
Services non marchands (a).....	4 498	8	4 506
Activité indéterminée.....	74	17	91
Total (a)	18 703	3 436	22 139

(a) Y compris les militaires du contingent.

TAUX D'ACTIVITÉ* EN MARS 1989 ET JANVIER 1990 (au sens du BIT) [1] (%)

Âges	Hommes		Femmes	
	1989	1990	1989	1990
15 à 19 ans.....	13,6	14,7	9,4	8,1
20 à 24 ans.....	60,1	65,1	59,7	57,4
25 à 29 ans.....	93,8	94,0	76,2	77,6
30 à 34 ans.....	97,2	96,9	73,3	74,2
35 à 39 ans.....	97,3	97,0	73,3	72,7
40 à 44 ans.....	97,2	97,0	74,0	75,2
45 à 49 ans.....	95,6	96,1	69,0	69,0
50 à 54 ans.....	90,1	90,0	62,2	62,7
55 à 59 ans.....	68,1	67,7	44,7	45,5
60 à 64 ans.....	24,0	22,7	17,0	17,1
65 à 69 ans.....	7,4	6,5	4,2	3,6
70 à 74 ans.....	3,2	2,7	1,5	1,3
75 ans et plus.....	2,1	1,7	0,6	0,4
15 ans et plus ..	64,4	64,8	45,8	45,8

* Actifs : ayant un emploi + à la recherche d'un emploi (n. c. les militaires du contingent en 1989, y c. ceux-ci en 1990).

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [1] (milliers)

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1989			Janvier 1990		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants.....	795	466	1 261	738	424	1 162
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus).....	1 122	579	1 701	1 214	606	1 820
dont : artisans.....	622	205	827	668	222	890
commerçants.....	399	354	753	435	366	801
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	1 611	640	2 251	1 713	722	2 435
dont : cadres fonc. pub., professions intellectuelles et artistiques.....	501	352	853	560	398	958
cadres d'entreprises.....	926	206	1 132	950	237	1 187
Professions intermédiaires.....	2 533	1 860	4 393	2 492	1 816	4 308
dont : techniciens.....	681	79	760	688	97	785
contremaîtres et agents de maîtrise.....	519	37	556	528	40	568
enseignement, santé, fonc. pub. et assimilés.....	686	1 236	1 922	650	1 173	1 823
Employés.....	1 494	4 474	5 968	1 441	4 484	5 925
dont : fonction publique.....	803	1 449	2 252	794	1 421	2 215
administrations d'entreprises.....	362	1 584	1 946	340	1 655	1 995
personnel des services aux particuliers.....	174	874	1 048	148	821	969
Ouvriers.....	5 004	1 176	6 180	5 017	1 248	6 265
dont : ouvriers qualifiés.....	3 323	310	3 633	3 428	357	3 785
ouvriers non qualifiés.....	1 488	819	2 307	1 414	849	2 263
Total (a)	12 559	9 195	21 754	12 837	9 302	22 139
Ensemble des non-salariés.....	2 176	1 179	3 355	2 256	1 180	3 436
Ensemble des salariés (y c. militaires du contingent en 1990).....	10 383	8 016	18 399	10 580	8 122	18 703

EMPLOI DES JEUNES DE 16 À 25 ANS EN MARS 1989 [2] (milliers)

Stagiaires.....	124
soit : programmes de stages en faveur des 16-25 ans.....	74
AFPA*.....	9
programmes « adultes » État ou régions.....	41
Actifs ayant un emploi :.....	3 363
soit : mesures spécifiques en faveur des jeunes :	
— apprentis.....	234
— TUC.....	183
— SIVP.....	58
— contrats de qualification.....	88
— contrats d'adaptation.....	78
emploi non aidé (hors mesures).....	2 722
Total	3 487

* AFPA : Association de la formation professionnelle pour adultes.

CEE ACTIVITÉ DE LA POPULATION EN 1989 [3]

	Taux Pop. active d'activité (a) %	Proportion occupée de salariés Millions	Proportion de salariés %
Allemagne.....	55,5	27,4	88,8
Belgique.....	47,7	3,6	80,8
Danemark.....	66,8	2,6	88,9
Espagne.....	47,1	12,2	72,2
France.....	55,2	21,7	84,5
Grèce.....	49,7	3,7	51,4
Irlande.....	51,3	1,1	75,2
Italie.....	49,0	20,8	71,0
Luxembourg.....	50,4	0,2	89,5
Pays-Bas.....	55,3	6,0	88,1
Portugal.....	57,9	4,6	69,9
Royaume-Uni.....	62,0	26,6	85,8
CEE.....	54,2	130,4	81,0

(a) En % de la population de 14 ans et plus; y compris chômeurs.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

La féminisation de l'emploi est l'un des traits majeurs de ces vingt dernières années. Après s'être accentué au début des années 80, le mouvement s'atténue depuis 1985. Un niveau de formation supérieur à celui des hommes et une orientation plus fréquente vers le secteur tertiaire ont favorisé la féminisation de l'emploi. Mais le modèle d'activité féminine au cours du cycle de vie se rapproche de celui des hommes. Les déroulements de carrière continus tendent à remplacer les parcours professionnels hachés par les interruptions liées aux naissances et à l'éducation des enfants [2]. Le *taux d'activité* des femmes de 15 ans et plus à l'enquête *emploi* atteint 45,8 % en janvier 1990. Elles occupent 42 % des emplois des professions intermédiaires. Trois quarts des employés sont des femmes. Par contre elles ne représentent que 29,6 % des cadres et professions intellectuelles supérieures et 9,4 % seulement des ouvriers qualifiés [3].

En 1990, au niveau régional, c'est en Île-de-France, pays de la Loire et Rhône - Alpes que se trouvent les taux d'activité féminine les plus élevés. À l'opposé les régions du Sud méditerranéen et du Nord ont les taux les plus faibles [3].

En 1989, la proportion des femmes actives de plus de 14 ans est plus élevée en France (46 %) que dans la CEE prise dans son ensemble (42 %). Le Danemark et le Royaume-Uni ont toutefois un taux d'activité des femmes sensiblement supérieur au taux français.

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*, France métropolitaine, Population active, INSEE, tabl. R1, 14, p. 78, 148 (vol. bordeaux).

[2] « Le marché du travail dans les années 80 », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 2, p. 39 et 40.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » (à paraître).

[4] *Enquête communautaire sur les forces de travail*, résultats 1989, Commission des Communautés européennes, Eurostat, 1991.

DÉFINITIONS

● *Taux d'activité*. Dans une population donnée, rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante. On calcule notamment des taux d'activité par sexe et âge (par définition, les taux d'activité sont nuls pour les âges inférieurs à 15 ans).

L'office statistique des Communautés européennes (Eurostat), en collaboration avec les experts des pays membres, détermine le contenu de l'enquête utilisée dans les tableaux « *Activité des femmes dans la CEE en 1989* » et « *CEE-Activité de la population* » (cf. mot-clé 6-1 : Population active). Les résultats, qui répondent à une codification commune, sont établis sur la base des seuls ménages privés. Cette enquête est réalisée conformément aux recommandations du bureau international du travail.

Dans la carte des taux d'activité féminins par région, ceux-ci sont calculés à partir des estimations par sexe et âge de la Division des statistiques et études régionales (Direction générale de l'INSEE).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du travail, Genève (annuel).

● *Économie et Statistique*, INSEE : « Le travail à temps partiel plus développé au Royaume-Uni qu'en France », n° 220, avril 1989.

● « L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2125, 14 mai 1989.

● « Diplôme, trajectoire sociale et activité des jeunes femmes », *Travail et Emploi*, SES, ministère du Travail, n° 41, 3^e trimestre 1989.

● *INSEE-Résultats* : « L'activité féminine », série « Démographie-société », n° 10, janvier 1991.

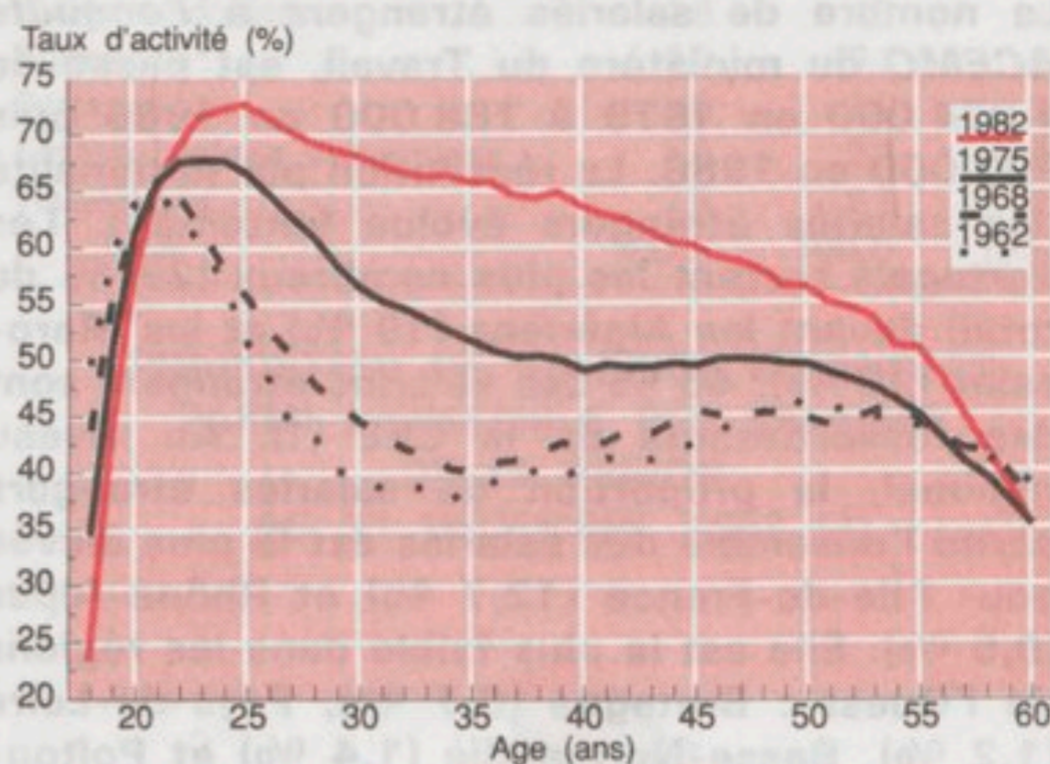
● « Les Femmes », série « Contours et caractères » *INSEE*, juillet 1991.

6.2 EMPLOI DES FEMMES

ACTIVITÉ DES FEMMES AYANT UN EMPLOI SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE en janvier 1990 [3]

	Effectifs (milliers)	Taux de femmes (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	482	34,4
Industries agricoles alimentaires	233	37,2
Production et distribution d'énergie	51	20,5
Industries des biens intermédiaires	237	20,0
Industries des biens d'équipement	358	23,6
Industries des biens de consommation	588	47,3
Bâtiment et génie civil et agricole	144	8,8
Commerce	1 285	49,1
Transports et télécommunications	348	25,8
Services marchands	2 704	54,1
Institutions financières	366	52,4
Services non marchands	2 469	54,8
Activité indéterminée	37	40,1
Total	9 302	42,0
dont : salariées	8 122	43,4

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON L'ÂGE Recensements de 1962, 1968, 1975 et 1982 [1]



PROPORTION ET NOMBRE DE FEMMES PARMIS LES ACTIFS OCCUPÉS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE À L'ENQUÊTE EMPLOI [3]

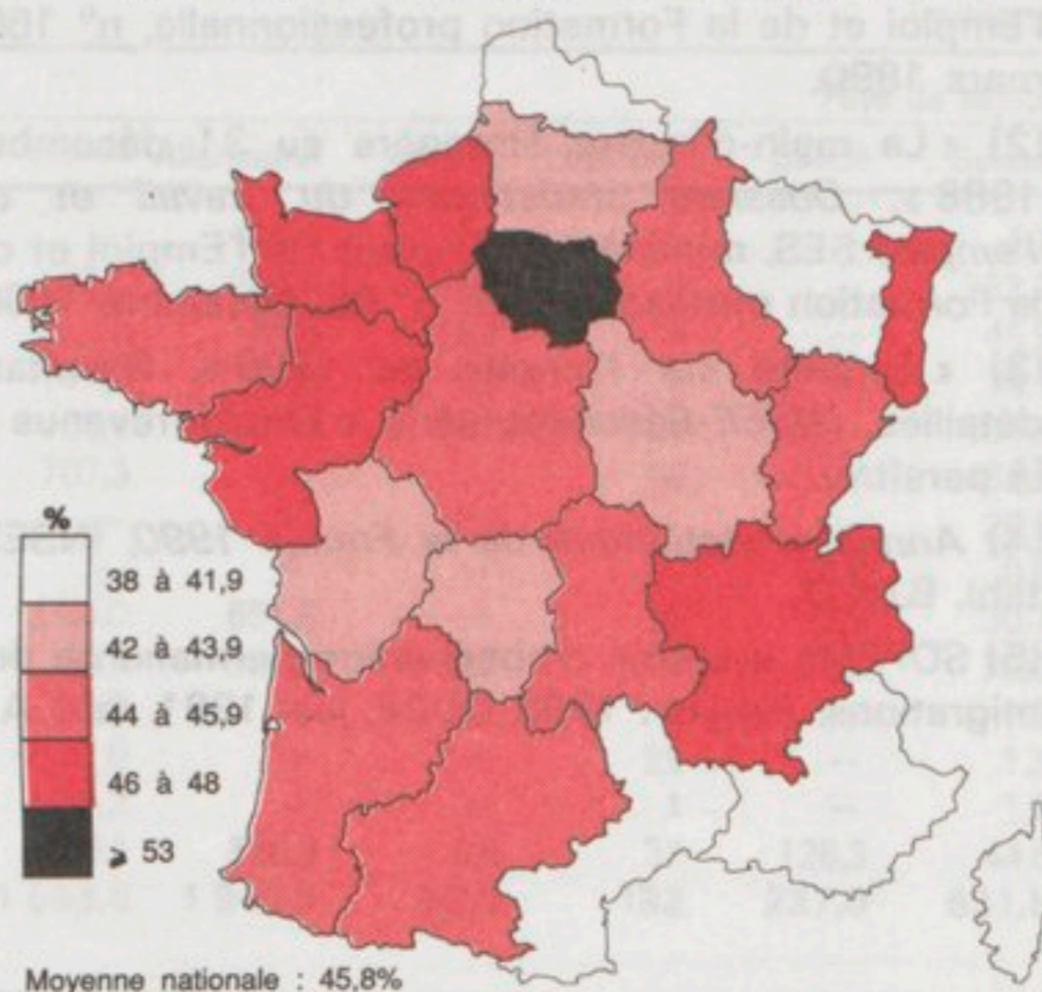
	1984 (%)	1989 (%)	Effectifs (milliers)	1990 (%)
Agriculteurs exploitants	38,9	37,0	424	36,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	37,0	34,0	606	33,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	25,1	28,4	722	29,6
Professions intermédiaires	40,6	42,3	1 816	42,2
Employés	74,6	75,0	4 484	75,7
dont : <i>personnel des services directs aux particuliers</i>	82,8	83,4	821	84,7
Ouvriers	19,5	19,0	1 248	19,9
dont : <i>ouvriers qualifiés</i>	8,3	8,5	357	9,4
dont : <i>ouvriers non qualifiés</i>	35,9	35,6	849	37,5
Ensemble	41,2	42,3	9 302	42,0

ACTIVITÉ DES FEMMES DANS LA CEE EN 1989 [4]

	Taux d'activité (a) %	Pop. féminine occupée millions	dont Proportion de salariés %
Allemagne (RFA)	42,1	10,7	88,8
Belgique	35,7	1,3	80,8
Danemark	59,9	1,2	88,9
Espagne	31,4	3,8	72,2
France	46,0	9,2	84,5
Grèce	35,1	1,3	51,4
Irlande	33,7	0,4	75,2
Italie	34,6	7,1	71,0
Luxembourg	34,1	0,1	89,5
Pays-Bas	41,7	2,2	88,1
Portugal	46,5	1,9	69,9
Royaume-Uni	51,4	11,4	85,8
CEE	41,7	50,6	81,0

(a) En % de la population de 14 ans et plus.

TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININE EN 1990 AU LIEU DE RÉSIDENCE (en %) [3]



Moyenne nationale : 45,8%

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Dans les établissements de 10 salariés et plus, la main-d'œuvre étrangère continue de baisser. Le nombre de salariés étrangers à l'enquête *ACEMO* du ministère du Travail, est passé de 1 074 000 en 1979 à 788 000 en 1985 puis 703 000 en 1988. La répartition par nationalité des salariés étrangers évolue lentement. Les Portugais restent les plus nombreux (29 % du total) devant les Algériens (19 %) et les Marocains (13 %). 46 % des salariés étrangers sont des ressortissants de la CEE [1]. Au niveau régional, la proportion de salariés étrangers parmi l'ensemble des salariés est la plus élevée pour l'Île-de-France (12,7 %) et Rhône-Alpes (9,5 %). Elle est la plus faible dans les régions de l'Ouest : Bretagne (0,7 %), Pays-de-Loire (1,2 %), Basse-Normandie (1,4 %) et Poitou-Charentes (1,6 %) [2].

La proportion des actifs étrangers à l'enquête *emploi* de 1990 est maximale dans le Bâtiment-Travaux publics (18 %). En janvier 1990, 57 % des étrangers actifs sont ouvriers; parmi ces ouvriers étrangers, 47 % sont des ouvriers qualifiés [3].

L'évolution du nombre des étrangers tient à une fécondité généralement forte et à une pyramide des âges spécifique, aussi bien qu'aux migrations et aux acquisitions de la nationalité française (52 559 en 1988) [4].

Les travailleurs immigrés sont également nombreux dans d'autres pays européens, mais les origines diffèrent sensiblement; ainsi Turcs et Yougoslaves sont-ils relativement nombreux en Allemagne fédérale, de même les Italiens en Suisse [5].

SOURCES

[1] « La main-d'œuvre étrangère en 1988 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 160, mars 1990.

[2] « La main-d'œuvre étrangère au 31 décembre 1988 », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 65, décembre 1990.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1990 », Résultats détaillés, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », (à paraître).

[4] *Annuaire statistique de la France 1990*, INSEE, tabl. B.04-1.

[5] SOPEMI, système d'observation permanente des migrations, *Rapport 1990*, OCDE, juin 1991, tabl. A1.

DÉFINITIONS

● **Nombre des étrangers.** On dispose pour dénombrer les étrangers vivant en France, d'une part des recensements de la population, d'autre part des formalités administratives auxquelles ils sont soumis. Les chiffres établis par l'INSEE à partir des premiers permettent des analyses détaillées (par nationalité, sexe, âge, emploi, résidence, etc.), mais sont malheureusement rares (1962, 1968, 1975, 1982...), et quelque peu sous-estimés (10 %) en raison des difficultés particulières de recensement (langues, méfiance, conditions de logement). Les chiffres établis par le ministère de l'Intérieur à partir des secondes sont moins détaillés (nationalités et résidences), plus fréquents (annuels) et sans doute sur-estimés, les formalités d'entrées et de permis de séjour faisant l'objet de plus de soins que les formalités de sortie ou de transcription de décès.

● **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail. Les données fournies par le dernier tableau de la page ci-contre ne sauraient fournir que des ordres de grandeur.

● **Enquête *ACEMO*.** C'est l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre réalisée tous les trois ans par le ministère du Travail auprès des établissements de 10 salariés et plus de l'ensemble des activités économiques. Sont exclus : l'agriculture, les administrations publiques, les services domestiques et les entreprises de travail temporaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'immigration en France en 1989 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 187, août 1990.

● « Regards sur l'immigration et la présence étrangère en France 1989-1990 », André Lebon, La Documentation française.

● *Rapport d'activité annuel de l'OMI*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques (44, rue Bargne, 75732 Paris Cedex 15).

● *Rapport d'information sur l'immigration* par M. J. Thyraud, Sénat, Rapport n° 101, *Journal officiel*.

● « Les étrangers en France », *Économie et statistique*, n° 242, avril 1991.

6.3 EMPLOI DES ÉTRANGERS

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ DES SALARIÉS ÉTRANGERS [1]

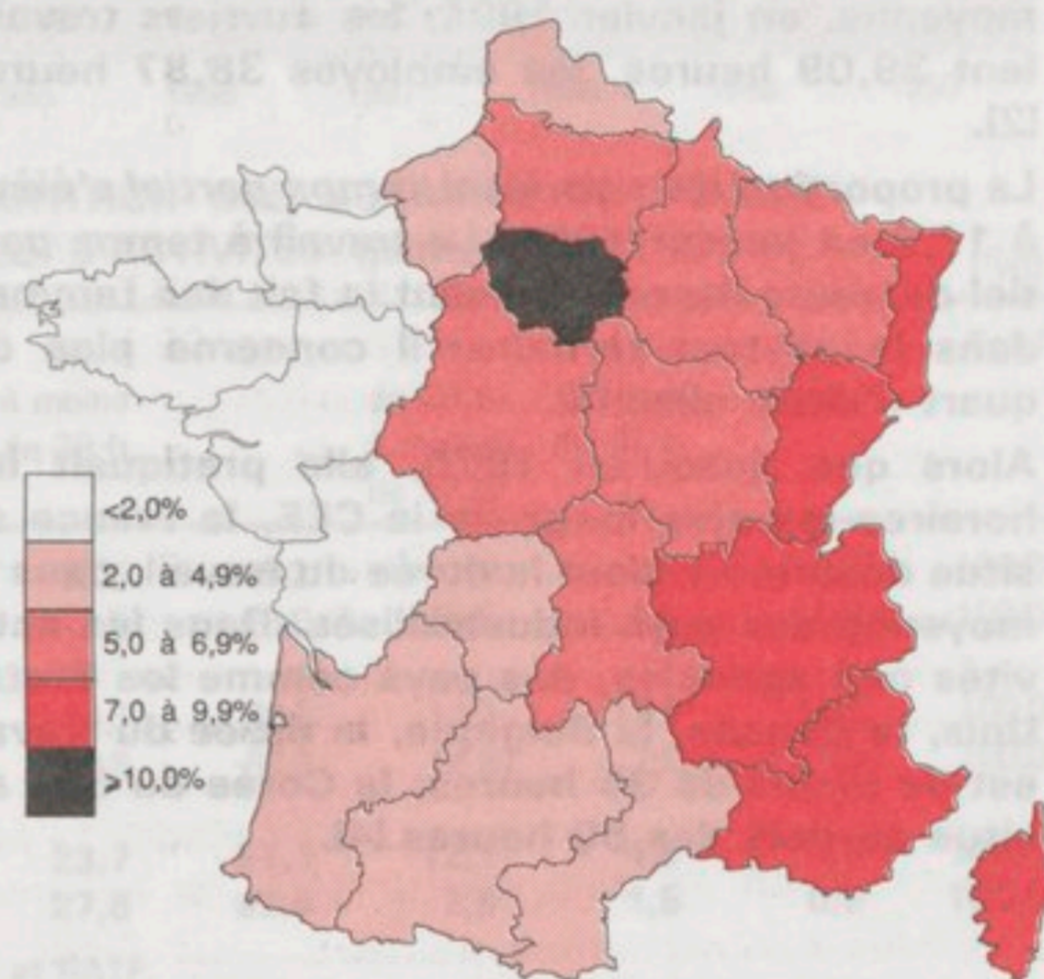
Nationalités	1982			1985			1988		
	1982	1985	1988	1982	1985	1988	1982	1985	1988
Portugais	27,6	28,4	28,9	4,9	4,7	4,9	2,8	4,3	4,4
Algériens	22,2	19,9	19,3	3,2	3,7	3,8	3,0	2,9	3,0
Marocains	11,8	11,9	12,8	1,9	2,2	2,2	2,5	2,3	2,1
Italiens	8,4	7,8	6,9	2,5	2,3	2,1	100,0	100,0	100,0
Espagnols	7,8	7,3	6,4						
Africains noirs	3,9	4,6	5,3						
Tunisiens									
Autres nationalités									
Autres CEE									
Turcs									
Khmers, Laotiens, Vietnamiens									
Yougoslaves									
Total									

ÉTRANGERS ACTIFS EN JANVIER 1990 [3]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		%
	Milliers	(a)	
Agriculteurs exploitants	11,9		1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	105,4		5,6
dont : artisans	55,7		6,1
commerçants	44,1		5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	85,2		3,4
dont : cadres FP (b), professions intell. et artistiques	39,3		4,0
cadres d'entreprise	43,2		3,5
Professions intermédiaires	110,9		2,5
dont : sect. public et assimilé	30,0		1,6
techniciens	17,3		2,2
Employés	297,5		4,4
dont : personnel des services aux particuliers	151,7		13,1
Ouvriers	884,4		12,4
soit : ouvriers qualifiés	416,4		10,2
ouvriers non qualifiés	432,8		15,7
ouvriers agricoles	35,2		13,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	55,6		18,9
Militaires du contingent	2 624		1,2
Total	1 553,5		6,4
dont : salariés	1 182,0		6,2

(a) Proportion d'étrangers par catégorie socioprofessionnelle (calculée sur le total Français + étrangers).
(b) Fonction publique.

PROPORTION DE SALARIÉS ÉTRANGERS PARMIS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DE LA RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 1988 [2]



Moyenne nationale : 7,3% en 1988

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE - 1989 [5]

Pays d'origine	Pays de séjour							
	Autriche	(a) Belg.	France	Allemagne	(b) Lux.	Pays-Bas	Suède	Suisse
Grèce	—	11,1	—	116,4	—	2	—	4,7
Italie	—	89,5	103,8	206,6	8,5	8	—	232,7
Portugal	—	7,8	413,3	42,5	15,7	4	—	45,2
Espagne	—	37,5	101,5	67,3	0,9	8	—	74,1
Autres CEE	—	—	88,7	—	24,5	66	—	101,9
Total CEE	—	—	707,3	—	—	88	—	458,6
Autriche	—	—	—	—	0,1	—	—	20,5
Finlande	—	—	—	—	—	—	76,8	0,9
Turquie	—	—	—	—	—	—	9,9	30,7
Yougoslavie	41,8	35,1	65,0	651,6	—	36	24,0	72,0
Algérie	96,0	3,3	30,7	329,3	0,7	5	—	1,3
Maroc	—	3,9	258,5	—	—	0	—	1,3
Tunisie	—	49,9	187,0	—	—	25	—	1,9
Autres	—	5,3	76,2	—	—	1	—	—
Total	40,3	168,1	269,1	526,9	2,6	37	126,3	44,6
(a) 1987. (b) 1984.	178,1	265,6	1 593,8	1 940,6	53,0	192	237,0	631,8

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

La moyenne de la *durée du travail* hebdomadaire *offerte*, qui était encore de 44,3 heures en janvier 1971, est depuis juillet 1984 de 39,0 heures pour l'ensemble des personnels [1]. Le mouvement de baisse remonte au milieu des années 1960 et s'est accéléré après les *accords de Grenelle*. Cette baisse résulte de trois facteurs principaux : une diminution des horaires les plus longs, une généralisation des 40 heures — et, depuis 1982, des 39 heures —, ainsi qu'un recours plus fréquent au travail à temps partiel. La proportion de salariés travaillant 39 heures, en janvier 1991, atteint 57,1 % pour les ouvriers et 62,5 % pour les employés. En moyenne, en janvier 1991, les ouvriers travaillent 39,09 heures, les employés 38,87 heures [2].

La proportion de *salariés à temps partiel* s'élève à 11,8 en janvier 1990. Le travail à temps partiel demeure essentiellement le fait des femmes dans le secteur tertiaire; il concerne plus du quart d'entre elles [3].

Alors que, jusqu'en 1975, elle pratiquait les horaires les plus longs de la CEE, la France se situe désormais, pour la durée du travail, dans la moyenne des pays industrialisés. Dans les activités non agricoles, des pays comme les États-Unis, le Canada, la Belgique, la durée du travail est de moins de 35 heures; la Corée du Sud se situe au-delà des 50 heures [4].

DÉFINITIONS

● **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine (*Journal Officiel de la République française*, n° 14 du 17 janvier 1982, p. 295 et 296).

● **Durée (du travail) offerte.** La « durée offerte » ne concerne que les salariés à temps plein. Elle se distingue de la « durée effective » par l'exclusion de toutes pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie; les heures supplémentaires propres à chaque salarié ne sont pas prises en compte. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.

● **Durée annuelle du travail.** Elle est définie comme la durée moyenne offerte d'un salarié permanent à temps complet, présent à son travail toute l'année sauf pendant ses congés de base, jours fériés et jours de repos accordés systématiquement par l'employeur.

● **Accords de Grenelle.** Présenté le 27 mai 1968, le protocole d'accord de Grenelle prévoyait, entre autres dispositions (sociales, salariales...), la mise en place de procédures conventionnelles de réduction des horaires de travail.

● **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.

SOURCES

[1] *Tendances de la conjoncture*, graphiques sur 10 ans, cahier 1, INSEE, n° 40 du 29 mars 1991, courbes C 127, C 130, C 133, C 134, p. 62 (et n°s précédents).

[2] « Enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre) », ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, janvier 1991.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1990, Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

[4] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1991-1, tabl. 5, p. 77 à 82.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Travail et emploi* (trimestriel), *Bulletin mensuel de statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

● *Annuaire des statistiques du travail 1989*, Bureau International du Travail.

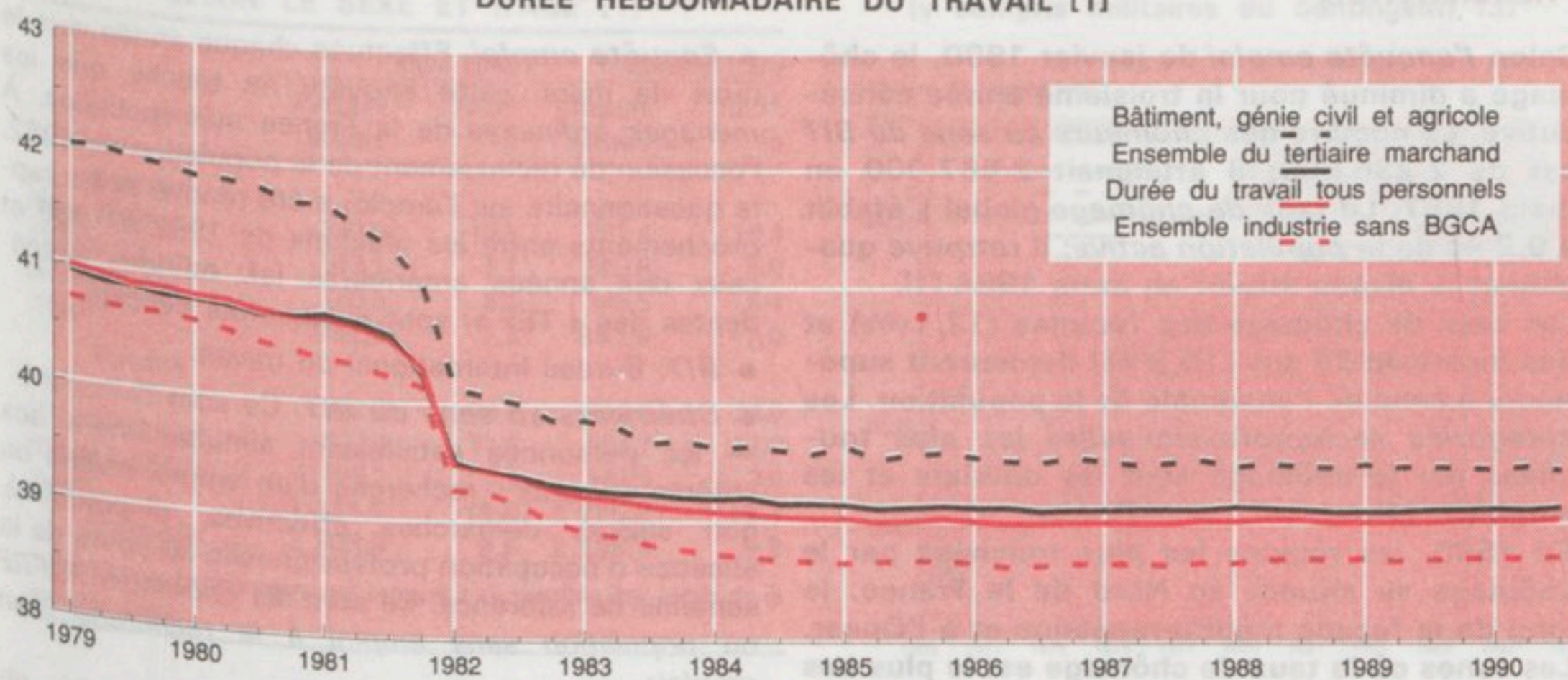
● *Problèmes économiques*, La Documentation française. « La réduction du temps de travail est-elle créatrice d'emplois? », n° 2174, 10 mai 1990; « Le temps de travail et l'emploi », n° 2211, 6 février 1991.

● « Les entreprises de travail temporaire en 1988 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 32, août 1990.

● « Deux siècles de travail en France », *INSEE-Études*, janvier 1991.

6.4 DURÉE DU TRAVAIL

DURÉE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL [1]



DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE ET RÉPARTITION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES OUVRIERS* DANS DIVERS GROUPES D'ACTIVITÉS (janvier 1991) [2]

Groupes d'activités NAP 73 - Niveaux 40 et 15	Durée moyenne Heures	Répartition (%)						Total
		Moins de 35 h	35 h à moins de 39 h	39 h	Plus de 39 h à moins de 42 h	42 h à moins de 44 h	44 h et plus	
Industries non compris BTP (U 02 à U 06)	38,74	1,2	36,5	49,2	11,0	1,8	0,3	100,0
Bâtiment et Génie civil (T 24)	39,41	0,2	1,5	75,0	16,0	6,6	0,7	100,0
Transports (non compris SNCF et RATP) (T 31)	40,45	0,2	14,3	38,5	14,7	19,8	12,5	100,0
Commerces (U 08)	39,35	0,2	10,8	66,2	14,9	7,0	0,9	100,0
Ensemble des ouvriers (y compris activités non reprises ici) (U 02 à U 14) (a)	39,09	0,8	23,7	57,1	12,1	4,8	1,5	100,0
Ensemble des employés (U 02 à U 14) (a)	38,87	0,2	27,8	62,5	7,5	1,5	0,5	100,0

(a) Non compris : combustibles minéraux solides, gaz, électricité, SNCF et RATP.

PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL EN 1990 [3]

Activité	Proportion (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture	6,2	31,0	14,8
Industrie	1,2	11,3	4,3
Bâtiment, Génie civil et agricole	0,9	35,8	4,0
Commerce	3,3	23,8	13,4
Transport et Télécommunications	2,5	24,2	8,1
Services marchands	5,6	22,8	14,9
Institutions financières	1,4	14,7	8,4
Services non marchands	5,9	30,9	19,3
Ensemble des salariés	3,3	23,6	11,8

DURÉE DU TRAVAIL HEBDOMADAIRE DANS LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DE DIFFÉRENTS PAYS (1989) [4]

Pays	Femmes		Ensemble	
	Femmes	Ensemble	Femmes	Ensemble
Allemagne (b)	38,7	40,1	37,5	42,4
Belgique (a)	33,9	...	31,8
Espagne (a) (d)	37,6	35,5	...	34,6
France (a)	39,1	...	46,9
Luxembourg (b) (f)	41,1	41,5	40,0	51,9
Pays-Bas (b)	39,7	40,1	52,6	34,4
Royaume-Uni (a) (c)	38,2	43,4	29,3	...

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées. (c) 1984. (d) 1986. (e) 1987. (f) 1988.

6

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi de janvier 1990, le chômage a diminué pour la troisième année consécutive. Le nombre des *chômeurs au sens du BIT* est de 2 236 800; il atteignait 2 567 000 en mars 1987. Le *taux de chômage* global s'établit à 9,2 % de la *population active*; il retrouve quasiment le niveau atteint en mars 1984 [1].

Les taux de chômage des femmes (12,1 %) et des moins de 25 ans (19,3 %) demeurent supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Les *catégories socioprofessionnelles* les plus touchées par le chômage sont les ouvriers et les employés [1].

En 1990, les régions les plus touchées par le chômage se situent au Nord de la France, le long de la façade méditerranéenne et à l'Ouest. Les zones où le taux de chômage est le plus bas sont soit des départements ruraux (Mayenne, Lozère, Aveyron...), soit des départements de l'Est, de l'Alsace au Jura et aux Alpes. De 1987 à 1990, la baisse des taux de chômage profite davantage aux zones au nord d'une ligne qui va de la Manche au Jura (Normandie, Champagne - Ardenne, Franche-Comté, Lorraine). En revanche, la baisse est beaucoup moins accentuée dans le Sud (Languedoc-Roussillon), dans les zones de montagne (Midi - Pyrénées) et dans certains départements des Alpes et du Massif Central [4].

En janvier 1990, 39,9 % de la *population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSE RE)* l'est depuis un an ou plus contre 44,8 % en mars 1988 [1].

Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le chômage est en légère baisse depuis 1984. Il touche 6,2 % de la *population active* en 1989 [2].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1990. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenu », à paraître, tabl. PA 02, tabl. DEM 01, tabl. DEM 09.

[2] *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 48, décembre 1990, tabl. R 18, p. 207.

[3] « Rapport sur les comptes de la Nation 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 14-15-16, juin 1990.

[4] « L'évolution du chômage dans les départements entre 1987 et 1990 » *INSEE-Première*, n° 154, juillet 1991.

DÉFINITIONS

● *Enquête emploi*. Effectuée chaque année vers le mois de mars, cette enquête ne touche que les *ménages ordinaires* de la France métropolitaine. À l'occasion du recensement de la population de 1982 le questionnaire sur l'emploi a été rénové et les rapprochements entre les résultats de 1982 à 1986 et ceux des années antérieures (cf. éditions précédentes des « TEF ») sont quelquefois délicats.

● *BIT*. Bureau international du travail.

● *Chômeurs au sens du BIT*. Ce sont :
— les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi salarié ou non salarié, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Ce sont les *chômeurs PSE RE* ou *population sans emploi à la recherche d'un emploi*;

— les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qu'elles occuperont ultérieurement.

● *Taux de chômage*. Dans une population, c'est le rapport du nombre de chômeurs à la *population active occupée* plus les chômeurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Économie et statistique*, INSEE : « La famille à l'épreuve du chômage », n° 235, septembre 1990; « Le chômage : les chances d'en sortir », n° 241, mars 1991.

● *Futuribles*, « Technologies nouvelles, nouveaux exclus ? » n° 136, octobre 1989; « La gestion sociale du chômage : un bilan », n° 146, septembre 1990.

● *Problèmes économiques*, « L'Europe, le chômage et 1992 », La Documentation française, n° 2164, 28 février 1990.

● « Le passage par le 13^e mois de chômage », *Premières informations*, n° 204, décembre 1990, ministère du Travail. SES.

● « Emploi et chômage », *Les Cahiers Français*, La Documentation française, n° 246, mai-juin 1990.

● *INSEE-Première* : « Un recul du chômage plus marqué dans la moitié nord du pays », n° 71, mai 1990; « Les chômeurs de longue durée », n° 118, janvier 1991.

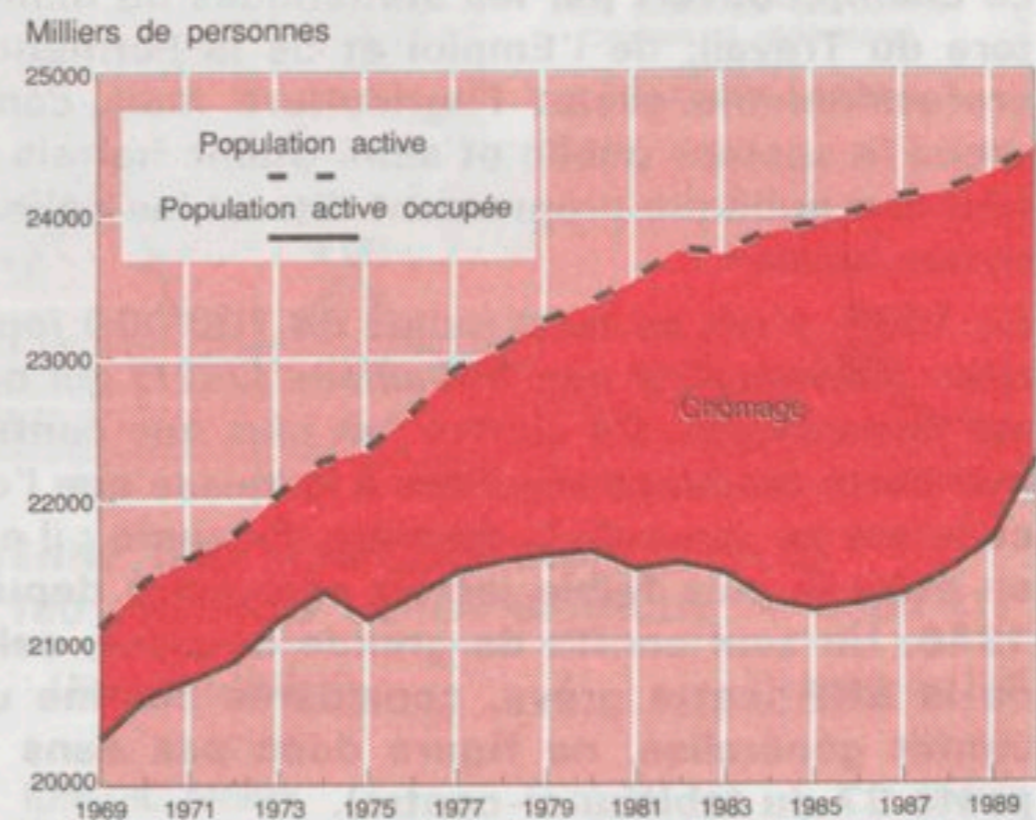
6.5 CHÔMAGE

CHÔMEURS AU SENS DU BIT SELON LE SEXE ET L'ÂGE [1]

	Mars 1989		Janvier 1990	
	Effectifs Milliers	Taux* %	Effectifs Milliers	Taux* %
Hommes				
Moins de 25 ans	249,0	16,9	252,4	15,4
25 à 49 ans	565,1	6,1	563,8	6,0
50 ans et plus	168,5	6,1	145,5	5,4
Total	982,6	7,3	961,6	7,0
Femmes				
Moins de 25 ans	342,6	24,2	318,5	24,0
25 à 49 ans	827,9	11,6	804,7	11,0
50 ans et plus	155,2	7,9	151,9	7,9
Total	1 325,7	12,6	1 275,2	12,1
Ensemble	2 308,3	9,6	2 236,8	9,2

* Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la tranche d'âge.

EMPLOI, CHÔMAGE ET POPULATION ACTIVE (y compris militaires du contingent) [3]



LE CHÔMAGE AU SENS DU BIT PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1989			Janvier 1990		
	Effectifs	Taux*		Effectifs	Taux*	
	Milliers	%	%	Milliers	%	%
Agriculteurs exploitants	7,0	0,3	0,6	5,4	0,2	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	56,2	2,4	3,2	57,1	2,5	5,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	63,7	2,8	2,8	65,7	2,9	2,6
Professions intermédiaires	200,7	8,7	4,4	180,1	8,1	4,0
Employés	802,8	34,8	11,9	783,1	35,0	11,7
Ouvriers	942,1	40,8	13,2	851,4	38,1	12,0
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	235,8	10,2	///	294,1	13,2	///
Total	2 308,3	100,0	9,6	2 236,8	100,0	9,2

* Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la catégorie.

*TAUX DE CHÔMAGE STANDARDISÉS DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [2]

(% de la population active totale)

	1978	1987	1988	1989
Allemagne (RFA) ...	e 3,5	6,2	6,2	5,6
Belgique	7,9	11,1	9,7	8,1
Espagne	6,9	20,1	19,1	16,1
France (a)	5,2	e 10,6	10,0	9,4
Italie	7,1	e 11,8	11,0	10,9
Pays-Bas	5,3	9,6	9,2	8,3
Portugal	7,0	8,5	7,0
Royaume-Uni	e 5,9	10,3	8,5	6,9
CEE (b)	e 5,6	e 10,7	9,9	9,0
Australie	6,2	8,1	7,2	6,1
Canada	8,3	8,8	7,7	7,5
États-Unis	6,0	6,1	5,4	5,2
Finlande	7,2	5,0	4,5	3,4
Japon	2,2	2,8	2,5	2,3
Norvège	1,8	2,1	3,2	4,9
Suède	2,2	1,9	1,6	1,4
OCDE	5,2	7,3	6,7	6,2

* Ces chiffres sont hétérogènes : les enquêtes menées par la CEE ne touchent pas encore tous les pays.

(a) Taux INSEE : 10,2 en 1986, 10,7 en 1987, 10,2 en 1988, 9,6 en 1989.

(b) Uniquement les pays ci-dessus.

POPULATION SANS EMPLOI À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (PSERE) SELON L'ANCIENNETÉ DU CHÔMAGE [1]

(milliers)

	Mars 1989		Janvier 1990	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 1 mois	64,3	65,2	48,2	57,2
1 à — de 3 mois	118,0	137,3	163,1	179,4
3 à — de 6 mois	157,3	183,0	151,8	209,9
6 mois à — de 1 an	155,4	241,6	145,5	191,9
1 à — de 2 ans	144,0	243,6	134,1	212,6
2 ans et plus	208,8	281,0	171,7	243,9
Ancienneté non déclarée	32,0	58,1	42,5	59,4
Total	879,8	1 209,8	856,9	1 154,4
Ancienneté moyenne du chômage (a) [mois] ..	16,0	16,5	14,3	14,9

(a) Pour les personnes ayant déjà travaillé, on compare l'ancienneté de la recherche et l'ancienneté de l'inactivité : l'ancienneté du chômage est la plus courte des deux périodes.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Le champ couvert par les statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle exclut l'agriculture mais comprend le secteur public et semi-public hormis la fonction publique proprement dite et les collectivités locales.

En 1990, c'est au total moins de 700 000 *journées individuelles non travaillées (JINT)* qui ont été dénombrées. Ce chiffre fait plus que confirmer cette tendance régulière à la baisse que l'on constate au cours de la dernière décennie : il est en effet le plus faible jamais enregistré depuis 1946. Un seul conflit de grande ampleur, celui de la BNP (cette grève, considérée comme un conflit généralisé, ne figure donc pas dans le poste 37 du tableau ci-contre).

L'amélioration du climat social est cependant loin d'être proportionnelle à cette baisse. Certes, il y a un peu moins de conflits, mais surtout ceux-ci changent de forme : la pratique du débrayage fait que ces grèves sont beaucoup plus courtes et qu'elles impliquent moins de salariés [1].

Au sein de la Communauté européenne, le nombre de journées non travaillées en raison de conflits du travail en 1989 est de 302 pour 1 000 personnes ayant un emploi en Espagne, et de seulement 4 pour 1 000 aux Pays-Bas. La France, pour les seuls conflits localisés, occupe une position intermédiaire avec un taux de 37 pour 1 000 [2] [3].

SOURCES

[1] « Les conflits du travail en 1990 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, juin 1991.

[2] « Emploi et chômage », édition 1991, Eurostat (à paraître).

[3] « Enquête communautaire sur les forces de travail », Commission des Communautés européennes, Eurostat, édition 1991.

DÉFINITIONS

● *Journées individuelles non travaillées (JINT)*. Il s'agit du nombre de journées chômées pour fait de grève, compte non tenu des pertes induites ou des « récupérations » ultérieures.

Les chiffres du dernier tableau, page ci-contre, doivent être interprétés avec réserves car les critères de classement et les modes de comptage ne sont pas homogènes dans les divers pays : en Italie, les journées perdues du fait de grèves « politiques » ne sont pas prises en compte; au Royaume-Uni, seules sont imputées les journées perdues à la suite de grèves dues à des revendications sur les salaires et les conditions de travail, etc.

● *Conflits localisés, conflits généralisés*. On considère comme *conflit localisé* toute cessation collective d'activité résultant d'un mot d'ordre propre à l'entreprise ou à l'établissement et qui, à l'origine, n'est pas appelé à connaître d'extensions futures. À l'inverse, il est « généralisé » si le mot d'ordre est extérieur.

La distinction conflits localisés/conflits généralisés a été instituée en 1975 pour mieux rendre compte des évolutions constatées dans les modalités d'expression de la conflictualité.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du travail (BIT), Genève.

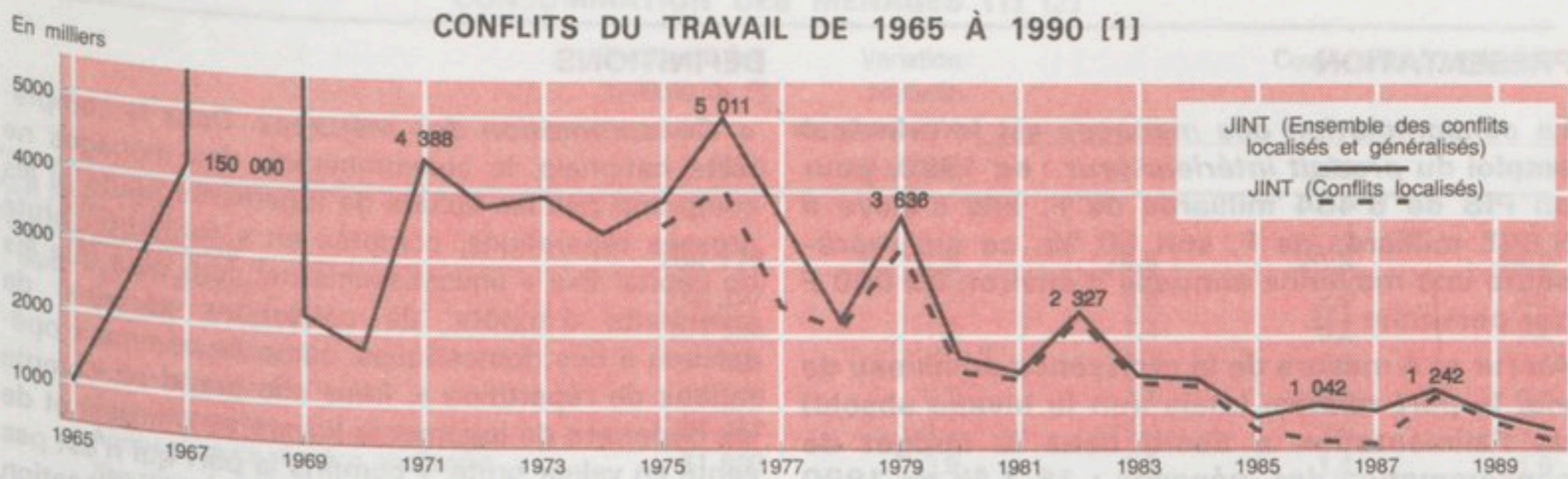
● « À la recherche d'un espace social européen », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2151, 29 novembre 1989.

● *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, avril 1990.

● *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : « Les délégués du personnel au 31 décembre 1988 », n° 156, février 1990; « La négociation d'entreprise en 1989 », n° 192, août 1990.

6.6 CONFLITS DU TRAVAIL

CONFLITS DU TRAVAIL DE 1965 À 1990 [1]



CONFLITS LOCALISÉS — RÉPARTITION MOYENNE DES JOURNÉES INDIVIDUELLES NON TRAVAILLÉES (JINT) PAR BRANCHE ET POUR 100 SALARIÉS DE LA BRANCHE — 1990 [1]

Activités économiques, NAP 40 (a)	Effectif salarié au 31-12-89 (UNEDIC) Milliers		Nombre de JINT pour 100 salariés
	global		
02 Industries de la viande et du lait	140,9	2 524	1,8
03 Autres industries alimentaires	347,4	8 113	2,3
04 Combustibles minéraux solides et cokéfaction	0,6	15 211	2 613,6
05 Pétrole et gaz naturel	28,9	540	1,8
06 Électricité, gaz distribué, eau	29,3	1 163	4,0
07 Minerais et métaux ferreux	102,7	5 036	4,9
08 Minerais et métaux non ferreux	51,8	1 991	3,8
09 Matériaux de construction, minéraux divers	140,4	11 764	8,4
10 Industrie du verre	56,5	3 823	6,8
11 Chimie de base, fibres artificielles	116,2	4 630	4,0
12 Parachimie et pharmacie	188,6	1 663	0,9
13 Fonderie et travail des métaux	429,2	40 632	9,5
14 Construction mécanique	441,4	22 761	5,2
15 Construction électrique	539,1	23 426	4,3
16 Matériel de transport terrestre	363,0	23 139	6,4
17 Constructions navale et aéronautique	133,1	17 111	12,9
18 Industrie textile et habillement	371,2	31 208	8,4
19 Industrie du cuir et de la chaussure	75,8	1 509	2,0
20 Bois, meubles, industries diverses	266,2	8 340	3,1
21 Papier-carton	106,5	5 465	5,1
22 Imprimerie, presse, édition	228,3	5 787	2,5
23 Caoutchouc et matières plastiques	222,8	15 154	6,8
24 Bâtiment, génie civil et agricole	1 298,6	28 799	2,2
25 Commerce de gros alimentaire	231,8	5 705	2,5
26 Commerce de gros non alimentaire	755,8	7 783	1,0
27 Commerce de détail alimentaire	548,7	3 844	0,7
28 Commerce de détail non alimentaire	754,2	4 104	0,5
29 Réparation et commerce de l'automobile	346,1	802	0,2
30 Hôtels, cafés, restaurants	554,5	1 318	0,2
31 Transports	562,7	107 780	19,2
33 Services marchands rendus aux entreprises	1 581,6	13 429	0,8
34 Services marchands rendus aux particuliers	1 154,7	30 516	2,6
35 Location et crédit-bail immobiliers	38,3	574	1,5
36 Assurances	141,9	—	—
37 Organismes financiers	353,5	19 591	5,5
38 Services non marchands	850,4	52 819	6,2
Ensemble	13 552,7	528 054	3,9

(a) Les postes 01 (agric., sylv., pêche) et 32 (télécommunications) ne sont pas recensés ici.

NOMBRE DE JOURNÉES INDIVIDUELLES NON TRAVAILLÉES DANS LA CEE [2] [3] (milliers)

	Pop. ayant un emploi			Pop. ayant un emploi		
	1988	1989		1988	1989	
Allemagne (RFA)	42	100	27 405	143	50	1 096
Danemark	97	53	2 630	2 900	3 853	20 809
Espagne	11 641	3 685	12 194	9	24	6 030
France	1 095	800	21 746	198	357	4 569
Grèce	6 667	...	3 671	3 702	4 128	26 556

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

La *consommation des ménages* est le principal emploi du *produit intérieur brut* : en 1990, pour un PIB de 6 484 milliards de F, elle s'élève à 3 895 milliards de F, soit 60 %, ce qui représente une moyenne annuelle d'environ 69 000 F par personne [1].

Au fur et à mesure de la croissance du niveau de vie, la part relative (mais non le niveau absolu) de l'alimentation a décliné dans le budget de consommation des ménages : 18,2 % en 1990 contre 20,3 % en 1980 et 24,5 % en 1970. Inversement les *coefficients budgétaires* du logement (15,0 % en 1990 contre 11,2 % en 1970) et des services de santé (9,5 % en 1990 contre 7,1 % en 1970) ont fortement augmenté. Depuis 1980, la consommation de médicaments a connu la plus forte augmentation annuelle moyenne en volume (+ 8,2 %). Dans le même temps la consommation de meubles et de certains produits alimentaires ou d'habillement stagnait [1] [2].

En quantité, la consommation moyenne par habitant est passée, de 1970 à 1989, de 81 à 65 kg pour le pain, de 96 à 69 kg pour les pommes de terre, de 20 à 10 kg pour le sucre, de 96 à 48 litres pour les vins courants mais de 14 à 22 kg pour les volailles et de 40 à 85 litres pour les eaux minérales et de source [3].

Les niveaux de consommation par habitant varient fortement selon les pays : dans l'Europe des Douze le Portugal et la Grèce ont les niveaux les plus bas [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991.

[2] « La consommation des ménages en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 133-134, mai 1991 et EUROSTAT.

DÉFINITIONS

● **Consommation des ménages.** Dans la comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements), non plus que les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers des logements habités par leur propriétaire).

● **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires *en volume* (à prix constants).

● **Les comptes nationaux français sont désormais exprimés en base 1980 du SECN.** (Système élargi de la comptabilité nationale.)

POUR EN SAVOIR PLUS

● *INSEE-Résultats* : « Équipements et pratiques de communication », n° 122-123, février 1991; « L'équipement des foyers en 1988 », n° 124-125, mars 1991.

● *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, INSEE, janvier 1991.

● *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1990 », n° 129, avril 1991; « Une consommation des ménages toujours dynamique en 1990 », n° 133, mai 1991.

● « 20 ans de consommation des ménages, séries annuelles de consommation de 1970 à 1990 », INSEE (sur disquette).

7.1 PRODUITS CONSOMMÉS

CONSOMMATION DES MÉNAGES [1] [2]

	Consommation (millions de F)	Variation annuelle en volume (%)	Coefficients budgétaires		
			1970	1980	1990
PAR FONCTION					
Produits alimentaires	708 177	1,5	24,5	20,3	18,2
dont : Pain et céréales	80 257	0,7	2,8	2,4	2,1
Viandes	201 598	1,0	7,4	6,2	5,2
Lait, fromages, œufs	91 584	2,5	2,7	2,5	2,4
Huiles et graisses	24 509	0,7	1,4	0,9	0,6
Fruits et légumes	91 057	1,2	3,4	2,5	2,3
Autres produits alim. (y.c. confiserie)	61 880	3,9	1,2	1,4	1,6
Boissons alcoolisées	76 770	0,7	3,0	2,3	2,0
Tabac	43 775	2,1	1,5	1,1	1,1
Habillement y.c. chaussures	252 526	0,9	9,6	7,3	6,5
soit : Habillement	205 408	0,9	8,0	5,9	5,3
Chaussures y.c. réparation	47 118	0,7	1,6	1,4	1,2
Logement, chauffage, éclairage, eau	751 351	2,9	15,3	17,5	19,3
soit : Logement	583 011	3,9	11,2	11,6	15,0
Chauffage, éclairage	144 610	0,5	3,6	5,2	3,7
Eau	23 730	0,9	0,5	0,7	0,6
Meubles, matériel ménager	309 328	0,9	10,2	9,5	7,9
dont : Meubles, accessoires	96 354	0,5	2,7	3,1	2,5
Articles de ménage non durables	53 900	2,5	1,4	1,4	1,4
Services médicaux et de santé	368 228	6,5	7,1	7,7	9,5
dont : Soins des hôpitaux	72 893	7,3	1,4	1,8	1,9
Médicaments	98 141	8,2	2,4	2,1	2,5
Médecins et infirmiers	165 428	7,3	2,8	3,2	4,3
Transports et communications	651 204	2,7	13,4	16,6	16,7
dont : Achat de véhicules	167 775	3,5	2,6	3,6	4,3
Dépenses d'utilisation de véhicules	339 176	1,8	7,5	8,7	8,7
Loisirs, culture, enseignement	295 047	4,2	6,9	7,3	7,6
dont : Accessoires électroniques et récréatifs	138 122	6,0	3,1	3,5	3,6
Enseignement	21 514	5,0	0,5	0,4	0,6
Autres biens et services	515 020	2,3	11,5	12,6	13,2
dont : Hôtels, cafés, restaurants, voyages	278 475	1,9	6,1	6,4	7,2
Consommation nationale (y.c. non marchande)	3 894 656	2,6	100,0	100,0	100,0

QUANTITÉS CONSOMMÉES DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES * MOYENNE PAR PERSONNE — 1970 ET 1989 [2]

	1970	1989		1970	1989
Pain (kg)	80,57	64,99	Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	10,80	14,27
Pommes de terre (kg)	95,57	68,56	Lait frais (litre)	95,24	79,02
Légumes frais (kg)	70,44	91,33	Yaourts (kg)	8,56	15,88
Légumes surgelés (kg)	0,49	5,54	Huile alimentaire (kg)	8,08	10,31
Bœuf (kg)	15,62	18,36	Sucre (kg)	20,41	10,43
Charcuterie et conserves de viande (kg)	9,20	14,08	Vins A.O.C. (litre)	8,03	22,71
Volailles (kg)	14,20	22,33	Bière (litre)	41,43	39,03
Œufs (kg)	11,53	14,98	Eaux minérales et de source (litre)	39,90	85,21

* Estimations révisées en tenant compte des enquêtes permanentes sur les consommations alimentaires et des séries de la comptabilité économique nationale base 1980. (a) Frais et surgelés.

CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES PAR HABITANT PAR FONCTION DE CONSOMMATION EN 1988 DANS QUELQUES PAYS (en écus) [2]

Pays	Produits alimen- taires boissons et taxes	Articles d'habille- ment chaus- sures	Logement éclairage chauffage	Meubles articles ménagers dépenses d'entretien courant	Services médicaux dépenses de santé	Trans- ports communi- cations	Loisirs spec- tacles enseigne- ment culturel	Autres biens et services	Total
Europe des 12	1 594	594	1 361	611	607	1 103	629	1 090	7 588
Allemagne (RFA)	1 621	771	1 818	859	1 484	1 441	896	992	9 882
France	1 709	585	1 631	710	802	1 461	645	1 172	8 716
Grèce	1 217	292	372	266	115	392	207	327	3 187
Portugal	778	215	104	180	94	322	120	281	2 094
Royaume-Uni	1 272	522	1 438	505	96	1 284	688	1 636	7 442
Suisse	3 685	609	2 442	688	1 276	1 491	1 341	1 414	12 946
Japon	2 246	667	2 077	611	1 202	1 074	1 134	1 993	11 004
USA	1 442	708	2 140	618	1 650	1 625	1 089	1 711	10 982

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

La diffusion généralisée de l'automobile, des biens d'équipement ménager (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle...), des récepteurs de radio et de télévision est une des caractéristiques des quarante dernières années et a profondément modifié le mode de vie des Français. À la mi-1989, l'équipement en téléphone, dont la croissance a été très rapide, approche de la saturation avec 92,5 % des foyers équipés. Parmi les biens d'équipement apparus ces dernières années, le magnétoscope connaît un développement rapide; il équipe 24,1 % des foyers. Le micro-ordinateur est présent dans 8,2 % des foyers. Par contre le caméscope reste peu répandu (2,3 % des foyers) [1].

Les écarts de taux de possession entre catégories sociales sont les plus forts pour les biens apparus récemment (micro-ordinateurs, caméscopes). Les ménages jeunes, les personnes seules ou à très faibles revenus et, dans une moindre mesure, les plus de 70 ans et les Parisiens sont les moins équipés.

Le parc des appareils les plus fréquents se développe aujourd'hui plutôt par renouvellement que par première acquisition, par innovation technique et par équipement simultané [1].

DÉFINITIONS

● **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., l'ensemble des unités constituant, à un instant donné, une population statistique dénombrable. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».

SOURCES

- [1] « L'équipement des ménages en biens durables : évolutions et situation à la mi-1989 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - mode de vie » (à paraître).
- [2] « Biens durables : la modernisation des foyers », *Premiers résultats*, INSEE, n° 158, novembre 1988.
- [3] European Marketing data and statistics, 25th, p. 357 - Euromonitor, 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages » (Enquête communautaire européenne), *Informations rapides*, INSEE.
- « Le vieillissement du parc automobile se ralentit depuis deux ans », *Économie et statistique*, INSEE, n° 225, octobre 1989.
- *INSEE - Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'habitat en 1988 - Enquête biens durables - ameublement 1988 », n° 4-5, octobre 1989; « La photographie amateur, enquête biens durables - ameublement 88 », n° 6, décembre 1989; « Les ménages et leurs meubles, enquête biens durables - ameublement 1988 », n° 18, décembre 1990.

7.2 BIENS DURABLES

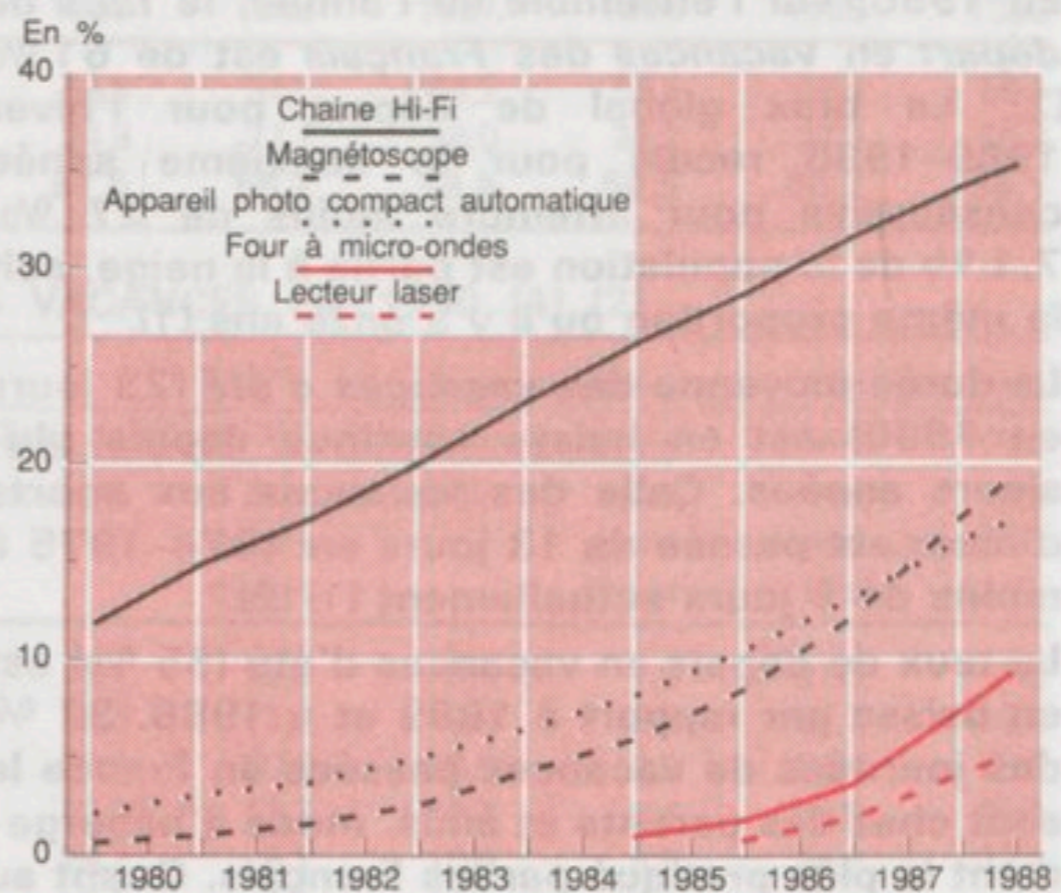
PARCS ET ÂGE MOYEN
DE DIVERS BIENS DURABLES
Ménages seulement (mi-1989) [1]

Biens durables	Parc (Millions)	Âge moyen (Années)
Automobile (disposition)	21,5	6,4
Réfrigérateur	22,9	8,9
Congélateur	8,8	7,4
Lave-linge	19,4	6,9
Lave-vaisselle	6,3	6,0
Téléviseur	23,9	5,9

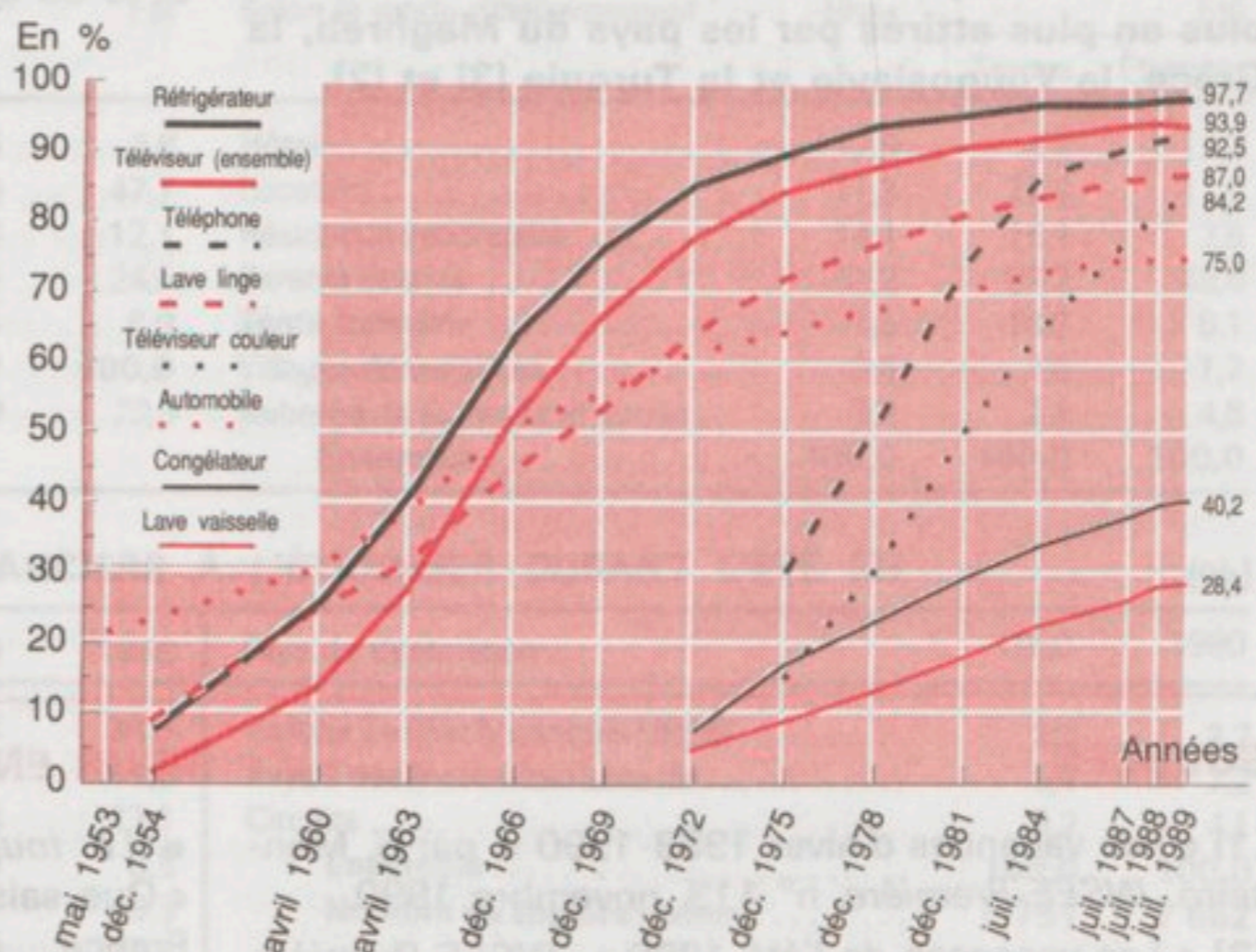
TAUX DE POSSESSION DES MÉNAGES EN
APPAREILS D'ENREGISTREMENT DANS
QUELQUES PAYS EUROPÉENS EN 1988 [3]

	Magnéto- scope	Magnéto- phone
Belgique	13	53
France	10	66
Allémgagne	30	86
Grèce	5	35
Italie	9	52
Pays-Bas	32	77
Espagne	19	38
Royaume-Uni	49	80

TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES
POUR QUELQUES APPAREILS RÉCENTS [2]



TAUX D'ÉQUIPEMENT
DES MÉNAGES POUR
LES PRINCIPAUX
BIENS DURABLES [1]



LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (mi-1989) [1] (%)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automo- bile	Combi- né (b)	Congé- lateur	Lave- vaisselle	Télévis. couleur	Camé- scope (c)	Micro- ordinateur (d)
Exploitants agricoles	2,8	95,1	20,5	80,6	39,6	70,1	(e) 1,2	(e) 2,4
Salariés agricoles (a)	0,7	78,3	26,1	52,2	13,0	71,7
Patrons de l'industrie et du commerce	5,7	94,0	40,5	53,3	53,6	89,0	3,8	9,0
Cadres supérieurs et professions libérales	8,7	95,5	52,3	43,8	64,0	88,8	8,8	28,7
Cadres moyens	10,3	93,4	44,9	42,0	43,6	85,1	4,1	17,8
Employés	8,7	75,7	44,8	29,6	25,0	83,4	1,8	7,4
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	20,5	90,4	40,5	49,3	27,3	88,5	(f) 1,7	(f) 8,4
Ouvriers non qualifiés	4,1	68,3	32,1	37,3	10,0	81,0
Personnel de service (a)	1,6	58,3	35,1	30,8	20,9	77,3	2,3	3,5
Autres actifs	2,1	88,0	51,8	39,1	29,6	85,6	5,2	7,1
Retraités	28,8	56,4	32,4	34,3	15,4	83,9	(g) 0,5	(g) 1,2
Autres inactifs	6,0	28,3	27,9	17,3	10,9	71,1
Ensemble	100,0	75,0	38,4	40,2	28,4	84,2	2,3	8,2

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur - congélateur. (c) En janvier 1989. (d) En mai 1989. (e) Y compris salariés agricoles. (f) Y compris ouvriers non qualifiés. (g) Y compris autres inactifs.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

En 1990, sur l'ensemble de l'année, le **taux de départ en vacances des Français** est de 61 % [2]. Le taux global de départ pour l'hiver 1989-1990 recule pour la deuxième année consécutive pour atteindre moins de 27 %. 7,1 % de la population est partie à la neige, soit la même proportion qu'il y a onze ans [1].

La durée moyenne des **vacances d'été** (23 jours en 1990) est en baisse continue depuis plusieurs années. Celle des vacances aux sports d'hiver est passée de 13 jours en 1974-1975 à moins de 9 jours actuellement [1] [2].

Le **taux de départ en vacances d'été** (55 %) est en baisse par rapport à 1989 et à 1988. 37 % des journées de vacances passées en France le sont chez des parents et amis, mode d'hébergement le plus pratiqué par les Français. Quant au genre de séjour le plus prisé pendant la belle saison, c'est la mer, avec 47,7 % des journées de vacances passées en France [2].

Au niveau européen l'Espagne et l'Italie sont les pays accueillant le plus d'étrangers et notamment de Français, bien que ceux-ci soient de plus en plus attirés par les pays du Maghreb, la Grèce, la Yougoslavie et la Turquie [3] et [2].

DÉFINITIONS

- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'INSEE, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des **ménages ordinaires** : la population comptée à part vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.

- **Vacances.** Par convention, l'INSEE considère comme vacances les séjours d'au moins quatre jours consécutifs (plus précisément quatre nuits) passés hors du domicile pour des motifs autres que professionnels, d'étude ou de santé.

- **Taux de départ.** Rapport du nombre de personnes parties au moins une fois à la population totale correspondante de **ménages ordinaires**.

- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1^{er} mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).

- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

SOURCES

[1] « Les vacances d'hiver 1989-1990 », par S. Monteiro, *INSEE-Première*, n° 113, novembre 1990.

[2] « Les vacances de l'été 1990 », *INSEE-Première*, (à paraître).

[3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'OCDE*, OCDE, 1990, p. 92.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le tourisme dans la Communauté européenne*, « Que sais-je ? », n° 2505, Presses universitaires de France.

- *Mémento du tourisme*, 9^e édition, 1989, ministère du Tourisme, La Documentation française.

- « Le compte du tourisme en 1988 », rapport de la Commission des comptes du tourisme, *collection de l'Économie du tourisme*, n° 14, Direction de l'industrie touristique, ministère du Tourisme.

- *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2108, 18 janvier 1989 : « Forces et faiblesses du tourisme français », « Le phénomène de mondialisation de l'industrie du tourisme » et « Le tourisme international dans les pays de l'OCDE ».

- « La géographie des vacances », *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chap. 5.

7.3 VACANCES

TAUX DE DÉPART EN VACANCES [1] [2]

	1965	1975	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Période d'été	50,2	53,3	53,8	54,1	54,2	55,5	56,5	55,1
Période d'hiver	17,1	22,7	24,9	27,1	28,0	28,2	27,3	26,7
Ensemble de l'année	41,0	52,5	57,2	57,5	58,2	58,5	59,5	60,7	59,1

TAUX DE DÉPART ET DURÉE DES VACANCES EN 1990 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Taux de départ (%)		Vacances d'hiver Jours par personne		Vacances d'été Taux de départ (%)	
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver	de départ (%)	Jours par personne partie
Exploitants et salariés agricoles	8,1	2,8	9,8	7,6	31,3	11,8
Patrons de l'industrie et du commerce	28,6	11,9	9,9	8,8	52,7	19,9
Cadres supérieurs et professions libérales	60,2	20,5	13,0	9,2	84,7	25,8
Cadres moyens	42,0	13,7	12,4	8,4	79,0	22,3
Employés	29,7	9,1	10,9	8,5	64,2	22,4
Ouvriers, contremaîtres	15,1	3,5	11,0	8,0	48,6	21,2
Retraités	20,4	1,0	20,5	11,6	39,5	27,7
Ensemble	26,7	7,1	13,6	8,7	55,1	23,3

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE VACANCES PASSÉES EN FRANCE
ET À L'ÉTRANGER EN 1990 [1] [2]

Selon le genre de séjour	Hiver	Été	Selon le mode d'hébergement			
			Hiver	Été		
			France	Étranger		
Circuit	5,5	6,8	Hôtel	12,9	4,5	19,4
Mer	19,9	47,7	Location	11,3	18,3	11,0
Montagne	28,6	12,1	Résidence secondaire	14,1	15,1	7,6
Campagne	26,6	24,5	Parents et amis	53,2	37,2	49,4
Ville	19,4	8,9	Tente, caravane	1,5	18,2	6,1
Ensemble	100,0	100,0	Villages de vacances	3,6	4,6	1,7
dont : en France	84,9	79,0	Auberge de jeunesse et autres ..	3,4	2,1	4,8
			Ensemble	100,0	100,0	100,0

DESTINATION DE VACANCIERS À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ [2]

Pays de destination	1980	1990	Pays de destination	1980	1990
Andorre, Espagne, Portugal	36,8	34,3	Europe de l'Est (y compris URSS)	2,5	2,2
Italie	16,1	11,0	Pays à destination lointaine (b)	5,1	7,2
Algérie, Maroc, Tunisie	11,8	13,1	Circuits	3,2	4,1
Grèce, Monaco, Turquie, Yougoslavie	6,8	9,5	Ensemble	100,0	100,0
Îles britanniques	5,7	6,3	Nombre de séjours (milliers)	5 751	7 662
Europe de l'Ouest (autres pays (a))	12,0	12,3			

(a) Autres pays CEE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse.
(b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et URSS; Océanie.

NUITÉES DE TOURISTES* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 1989 [3] (millions)

Pays	Variation			Pays	Variation		
	Ensemble	Dont étrangers	89/88 en %		Ensemble	Dont étrangers	89/88 en %
Allemagne (RFA)	147,0	28,4	4,8	Italie (b)	188,4	70,4	...
Autriche	76,3	61,4	7,8	Norvège	11,6	3,4	- 1,9
Belgique	8,4	6,0	7,3	Portugal	22,1	15,5	3,7
Danemark	10,0	5,1	10,4	Suède	17,0	3,4	4,9
Espagne	131,4	78,3	- 4,3	Suisse	34,1	20,5	5,6
Finlande	10,6	2,5	6,7	Turquie	14,6	9,7	1,6
France (a)	137,7	51,0	12,2	Yougoslavie	48,6	27,9	- 2,2
Grèce	44,3	32,9	0,6				

* Dans l'hôtellerie proprement dite. (a) Non compris Pays de la Loire, Champagne - Ardenne et Corse. (b) 1988.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

Dans le projet de la *loi de finances* pour 1991, le budget du ministère de la Culture et de la Communication atteint 12,08 milliards de F soit une augmentation de 15,2 %. Cette croissance permet de poursuivre la réalisation des grands travaux et de renforcer l'ensemble des moyens d'intervention du ministère de la Culture, notamment au bénéfice de la province. Une volonté de réduire les inégalités en matière culturelle se traduit par une augmentation des crédits destinés au développement des enseignements artistiques. [1].

Les dépenses culturelles des ménages en 1989 sont estimées par l'INSEE à 139,2 milliards de F, soit 3,8 % de leur consommation totale. Encore une année de croissance grâce à la musique et à l'image [2].

L'évolution de la pratique des loisirs depuis les vingt dernières années en France est marquée par l'emprise croissante de la télévision et l'augmentation de la fréquence de certaines sorties : sorties entre parents et amis, visites de musées ou de monuments historiques. Les autres loisirs tels que cinéma, théâtre, ou spectacles sportifs sont directement concurrencés par la télévision. Un adulte urbain consacre en moyenne 2 h 10 mn par jour à l'écoute de la télévision (+ 20 mn depuis 1975) [3].

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la fréquentation cinématographique diminue depuis le début des années 60. En 1989, le nombre des spectateurs en France est de 120,9 millions (contre 122,4 en 1988), chiffre le plus élevé pour les pays de la CEE. La France a produit 136 longs métrages en 1989. Fin 1989, le parc est de 4 658 salles de cinéma [4].

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 508, 1 au 7 octobre 1990, p. 52, 53.
- [2] « La consommation des ménages en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n°s 11-12, mai 1990.
- [3] « Les loisirs 20 ans après : davantage de loisirs et de télévision », *Premiers résultats*, INSEE, n° 148, octobre 1988.
- [4] « Le cinéma dans le monde. Bilan 1989 », *Informations du CNC*, Centre National de la Cinématographie, n° 228, avril-mai 1990.

DÉFINITIONS

● **Dépenses culturelles.** Les postes retenus dans les dépenses culturelles des ménages sont les suivants :

- produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09;
- radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21;
- appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrement (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22;
- appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05;
- produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15;
- produits de la presse : NAP 51-20;
- disques, bandes et cassettes enregistrées vidéo-cassettes : NAP 51-30;
- redevance télévision : NAP 86-01;
- fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04;
- salles de spectacles (théâtres, concerts...) : NAP 86-05;
- autres spectacles (cirques, parcs d'attraction...) : NAP 86-06.

● **Enquête loisirs.** Enquête réalisée en 1987 et 1988 par l'INSEE auprès des Français de 14 ans et plus afin de recenser leurs pratiques de loisirs. Pour beaucoup d'activités une comparaison est possible avec les résultats d'une enquête similaire de l'INSEE sur les loisirs réalisée en 1967.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Développement culturel*, Bulletin du département des Études et de la Prospective (DEP), ministère de la Culture et de la Communication : « Les loisirs culturels des enfants et adolescents de 8 à 16 ans », « Les 10-14 ans et le cinéma ».
- « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans », *Économie et statistique*, INSEE, n° 233, juin 1990.
- « La structure des budgets familiaux en 1985 : les loisirs stagnent », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 17, octobre 1990.
- « Les pratiques culturelles des Français, évolution 1973-1989 », La Documentation française, éditions La Découverte, avril 1990.

7.4 CULTURE - LOISIRS

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE LOISIRS ENTRE 1967 ET 1988 [3] (%)

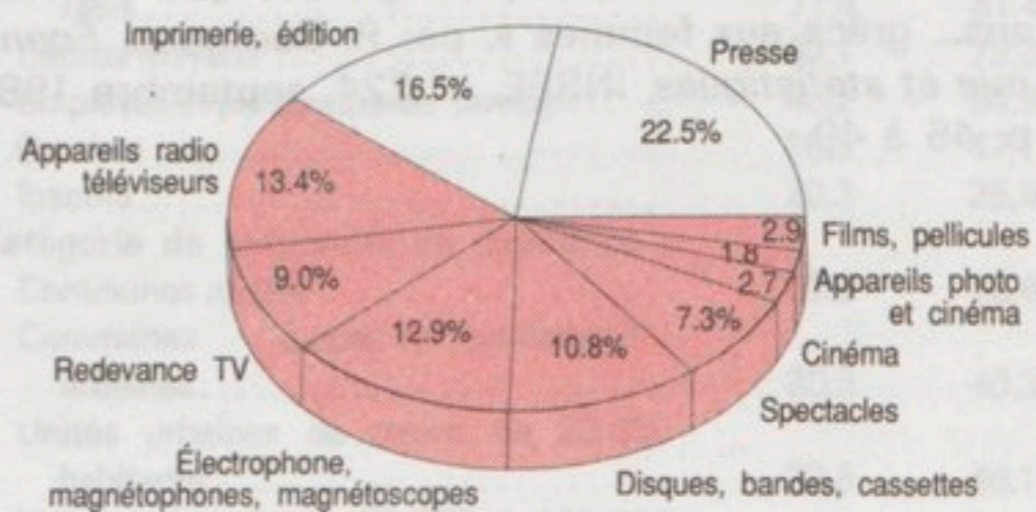
Proportion des individus ayant pratiqué l'activité suivante...	1967	1987-1988
Regarder la télévision tous les jours ou presque	51	82
Lire un quotidien tous les jours ou presque	60	42
Lire une revue ou un magazine régulièrement	56	79
Lire au moins un livre par mois	32	31
Aller au cinéma : au moins une fois par mois	18	18
chaque semaine ou presque	6	4
Aller au théâtre au moins une fois par an	21	18
Assister à un spectacle sportif au moins 5 fois par an	17	9
Avoir visité un salon ou une foire-exposition depuis un an	33	56
Avoir visité un musée depuis un an	18	32
Avoir visité un château ou un monument depuis un an	30	41
Sortir le soir au moins une fois par mois	30	48
Aller au café au moins une fois par semaine	24	17
Aller au restaurant au moins une fois par mois	8	25
Recevoir des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois	39	64
Être reçu par des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois	37	61
Participer régulièrement à au moins une association	11	18
Réparer une voiture de temps en temps « avec plaisir »	10	12
Faire de la couture ou du tricot de temps en temps « avec plaisir »	28	38
Jardiner tous les jours ou presque à la belle saison	20	19
Écouter la radio tous les jours ou presque	67	75
Danser au moins 5 ou 6 fois par an	20	30
Jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société chaque semaine ou presque	13	18
Jouer de la musique régulièrement ou parfois	4	7
Faire une collection	16	22
Quelques autres pratiques de loisirs en 1988 :		
Partir en vacances (4 nuits au moins) chaque année ou presque		54
Partir en court déplacement (1 à 3 nuits) au moins 3 fois par an		30
Pêcher au moins une fois dans l'année		18
Marcher à pied régulièrement en ville au moins une heure		28
Marcher à pied régulièrement dans la nature au moins une heure		31
Faire de temps en temps une randonnée d'au moins une journée à pied ou à vélo		12
Faire de temps en temps des promenades d'environ une demi-journée à vélo		11
Jouer de temps en temps à la pétanque ou à un autre jeu de boules (non compris le bowling)		34
Faire de la gymnastique, du yoga, de la danse ou un autre exercice physique d'entretien (en dehors de l'éducation physique obligatoire à l'école)		15
Bricoler tous les jours ou presque		14
Faire de la peinture, de la sculpture ou du dessin		11
Faire régulièrement des mots croisés		20
Jouer de temps en temps au tiercé ou à d'autres courses de chevaux		13
Jouer de l'argent à un jeu comme le loto ou la loterie nationale		37

INDICATEURS DE CONSOMMATION DE LOISIRS [2] et [4]

	Loisirs, spectacles, enseignement, culture		
	1960	1989	Indices par habitant* en 1985
Allemagne (RFA)	610	102	116,7
Belgique	...	16	107,5
Danemark	...	10	152,3
Espagne	...	78	51,5
France	355	121	99,5
Italie	745	95	112,8
Pays-Bas	...	16	114,8
Portugal	...	(a) 13	56,3
Royaume-Uni	501	88	112,0
États-Unis	1 305	1 133	179,2
Japon	1 014	144	110,2

* Europe des Douze = 100. (a) 1988.

DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LA CULTURE EN 1989 [2]



7 CONSOMMATION – CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

L'ensemble des fédérations olympiques comptent 6 222 900 licenciés en 1989. Pour la deuxième année consécutive le nombre de licenciés diminue : 3 % en moins par rapport à 1988. La fédération qui compte le plus d'adhérents est celle de football avec 1 725 505 licenciés. Viennent ensuite celles de tennis, qui dépasse également le million de licenciés, et celle de ski, qui perd 15 % de ses effectifs en un an. Le tennis est le sport le plus pratiqué par les femmes; elles sont plus nombreuses que les hommes à faire de l'équitation et de la gymnastique [1].

Les fédérations non olympiques comptent 2 435 300 licenciés [1].

Au sens défini ci-contre, moins d'un Français sur deux a pratiqué une activité sportive au moins une fois en 1988 et seulement un sur cinq une fois par semaine [2].

Les femmes font beaucoup plus de sport qu'il y a vingt ans, mais l'écart entre elles et les hommes reste encore important. La pratique sportive décroît moins fortement avec l'âge qu'il y a vingt ans. Les disparités entre *catégories socioprofessionnelles* ont par contre peu évolué malgré l'élévation des niveaux de vie et de scolarité et le développement des loisirs. C'est dans les villes de plus de 100 000 habitants (et surtout Paris) que la pratique sportive est la plus développée mais les zones rurales s'en rapprochent [2].

SOURCES

[1] « Licences sportives et sections de clubs 1988 », Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, tome I : document de synthèse, décembre 1990.

[2] « Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes », par P. Garrigues, *Économie et statistiques*, INSEE, n° 224, septembre 1989, p. 45 à 49.

DÉFINITIONS

● **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques. Parmi les autres fédérations, on distingue les « fédérations non olympiques agréées » qui sont reconnues par le ministère de la Jeunesse et des Sports et les « fédérations non olympiques agréées et délégataires » qui peuvent en outre organiser des compétitions sportives.

● **Enquêtes sur la pratique sportive des Français.** La pratique sportive des Français a fait l'objet de questions spécifiques dans une enquête sur les loisirs effectuée auprès des ménages en 1987-1988 par l'INSEE. Dans cette enquête la pratique sportive comprend la gymnastique en général, les sports d'équipe, les randonnées d'au moins une journée à pied, les randonnées ou les promenades d'environ une demi-journée en vélo, le ski au moins une fois par an et les autres sports traditionnels. Sont exclus la pétanque ou les jeux de boules.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les pratiques sportives des Français*, tomes I et II, Institut National du Sport et de l'Éducation Physique, laboratoire de sociologie, décembre 1987.

● « Un nouveau secteur économique : le sport » par W. Andreff, *Problèmes politiques et sociaux*. La Documentation française, n° 581, 1^{er} avril 1988.

● *Données sociales 1990*, INSEE : « Les Français et le sport » et « L'activité physique, une manière de soigner l'apparence ? ».

● *La lettre de l'économie du sport*, édition Sportune (hebdomadaire).

**FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES EN 1989 :
NOMBRE DE LICENCES [1]**

	Total	Dont femmes
F. f. d'athlétisme	126 804	38 600
F. f. de badminton	14 317	5 175
F. f. de base-ball et soft-ball
F. f. de basket.....	337 105	154 309
F. f. de boxe	12 643	510
F. f. de canoë-kayak	25 468	6 108
F. f. de cyclisme	75 842	2 912
D. nat. des sports équestres	166 168	106 264
F. f. d'escrime	33 347	7 925
F. f. de football	1 725 505	30 217
F. f. de gymnastique	140 781	84 024
F. f. d'haltérophilie, culturisme ..	21 199	...
F. f. de hand-ball	179 840	60 933
F. f. de hockey	8 443	1 661
F. f. de judo	455 815	90 653
F. f. de lutte	9 860	1 540
F. f. de natation	139 627	66 417
F. f. de pentathlon moderne	153	39
F. f. de ski	784 688	224 390
F. f. des sociétés d'aviron	33 818	10 587
F. f. des sports de glace	25 142	10 946
F. f. de tennis	1 362 752	458 503
F. f. de tennis de table	123 570	15 393
F. f. de tir	127 484	11 924
F. f. de tir à l'arc	33 923	7 163
F. f. de volley-ball	97 152	48 004
F. f. de voile	161 421	46 439
Ensemble	(a) 6 222 867	(b) 1 490 636
Fédérations non olympiques	2 435 326	566 054

(a) Non compris F. f. de base-ball et soft-ball.

(b) Non compris F. f. de base-ball, soft-ball et F. f. d'haltérophilie.

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE * [2]

	1987-1988		1987-1988	
	1967	1987-1988	1967	1987-1988
Sexe :				
Homme	50,5	53,4		
Femme	28,9	42,5		
Âge :				
de 14 à 17 ans	81,3	81,3		
de 18 à 21 ans	67,5	71,7		
de 21 à 24 ans	60,8	67,5		
de 25 à 29 ans	51,4	62,0		
de 30 à 39 ans	44,0	57,9		
de 40 à 49 ans	39,5	49,2		
de 50 à 59 ans	27,8	30,6		
60 ans et plus	11,1	18,9		
Diplôme :				
Pas de diplôme	27,9	25,3		
Certificat d'études primaires	36,7	36,4		
CAP ou brevet	57,6	60,2		
Baccalauréat et plus	76,4	74,5		
Catégorie socioprofessionnelle :				
Exploitants et salariés agricoles	19,1	31,2		
Professions indépendantes			51,7	57,9
Cadres supérieurs et professions libérales			71,4	81,4
Cadres moyens			62,1	73,3
Employés et personnels de service			46,2	54,9
Ouvriers			39,3	47,1
Inactifs			20,3	25,9
Catégorie de commune de résidence :				
Communes rurales			22,8	36,6
Communes rurales partiellement urbaines			30,5	40,3
Unités urbaines de moins de 20 000 habitants			33,8	46,1
Unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants			45,8	48,7
Unités urbaines de 100 000 habitants et plus			49,1	52,8
Agglomération parisienne (hors Paris)			53,6	53,4
Paris			50,8	59,0

* Pourcentage de la population ayant pratiqué au moins un sport dans l'année.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

705 accidents technologiques ont été recensés en France pendant l'année 1989 dont 420 dans des établissements industriels et 102 lors du transport de matières dangereuses [1].

Si la pollution atmosphérique due aux foyers fixes de combustion a notablement diminué au cours des vingt dernières années, la pollution d'origine automobile continue de croître avec l'augmentation du trafic dans les agglomérations [2].

Les émissions de dioxyde de soufre dans l'air sont imputables en 1990 pour 29 % aux centrales électro-thermiques et 20 % au secteur « industrie et agriculture ». La même année, les transports et les « procédés industriels » sont responsables de plus des trois quarts des émissions de poussières. 78 % des émissions d'oxyde d'azote sont causées par les transports [1].

Au niveau de l'eau, en 1989, la France connaît encore en matière d'assainissement et d'épuration un retard considérable par rapport à ses voisins le Royaume-Uni et la RFA [1].

La *dépense nationale « environnement »*, hors mobilisation de la ressource en eau, est évaluée en 1989 à 80,5 milliards de F, soit 1,3 % du PIB [3].

Dans le but de protéger l'espace naturel, l'État et les collectivités locales ont mis en place des espaces protégés. Au 1^{er} janvier 1990, la France (y compris les DOM) compte 7 parcs nationaux, 26 parcs naturels régionaux, 98 réserves naturelles et 2 438 sites classés [1].

DÉFINITIONS

● **Risques industriels majeurs.** La réglementation communautaire oblige les principaux sites industriels à déclarer la production ou le stockage de substances polluantes, inflammables ou explosives et à mettre en place, avec les autorités, des plans de prévention et de lutte contre les accidents.

● **Dépense nationale « environnement ».** Elle représente les dépenses des administrations publiques (État, collectivités locales, établissements publics), des industries et des ménages dans les domaines suivants : « eau », « air », « bruit », « déchets », « protection du patrimoine écologique » et « amélioration du cadre de vie ».

● **CELRL.** Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

● **POS.** Plan d'occupation des sols.

● **Protection forte.** Il s'agit des zones totalement inconstructibles.

SOURCES

[1] *État de l'environnement* : éditions 1989 (parue en mai 1990) et 1990 (à paraître), secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement, La Documentation française.

[2] « La pollution de l'air », *Réalités industrielles*, Annales des Mines, novembre 1990, p. 22.

[3] *Données économiques de l'environnement 1990*, secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement, La Documentation française.

[4] *Fichier Corine-Biotopes*, Commission des Communautés européennes; secrétariat de la Faune et de la Flore.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de la qualité des eaux et La pollution de l'air en France. Résultats de mesure*, Direction de la prévision des pollutions, secrétariat d'État à l'Environnement.

● *Les feux de forêt*, Direction des forêts, ministère de l'Agriculture et Direction de la sécurité civile, ministère de l'Intérieur.

● *Environnement actualité*, bulletin bimestriel du secrétariat d'État à l'Environnement.

● « Gérer l'environnement », *L'observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.

● « Où trouver l'information statistique sur l'environnement ? », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 10, octobre 1989.

● « L'industrie victime de ses déchets », *Gérer et comprendre*, Annales des Mines, n° 19, juin 1990.

● « La lutte contre les grandes catastrophes », *France Informations*, n° 136, 1990, La documentation française.

7.6 ENVIRONNEMENT

POLLUTION DE L'AIR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ [1]

(milliers de tonnes)

	Dioxyde de soufre			Poussières			Oxyde d'azote		
	1980	p 1989	p 1990	1980	p 1989	p 1990	1980	p 1989	p 1990
Résidentiel et tertiaire (a)	423	186	164	25	14	14	95	77	74
Industrie et agriculture	1 053	279	242	39	20	13	222	97	69
Centrales électro-thermiques	1 224	374	347	91	35	34	321	121	117
Transformation d'énergie	210	113	127	13	9	2	26	17	14
Procédés industriels	302	184	181	205	132	127	138	106	113
Transport	127	136	146	54	81	88	1 033	1 342	1 355
Total	3 339	1 272	1 207	427	291	278	1 835	1 760	1 742

(a) Y compris le chauffage urbain.

POLLUTION INDUSTRIELLE DE L'EAU
PAR ACTIVITÉ AU 1^{er} JANVIER 1988 [1]

(%)

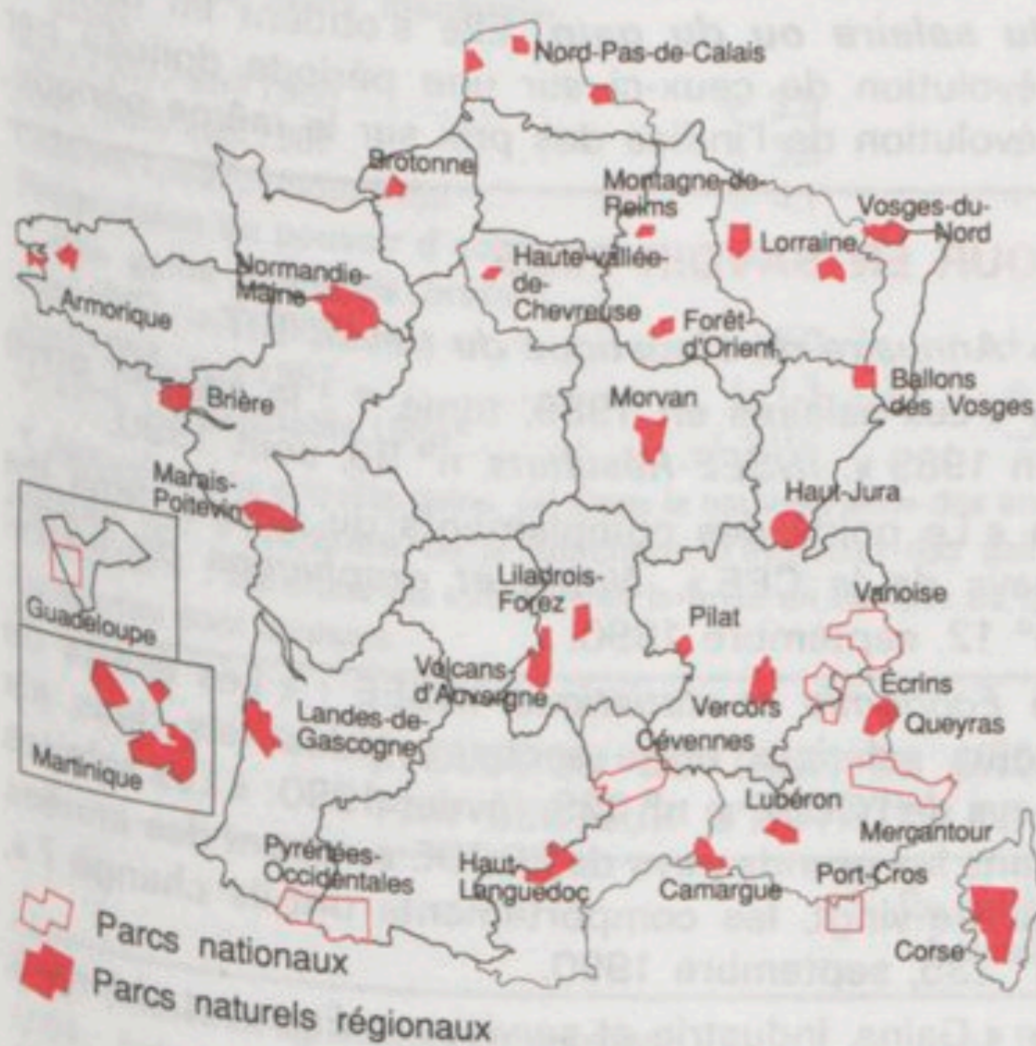
	Matières en susp. organiques	Matières toxiques	Azote
Ind. agro-aliment.	24,5	45,6	0,2
Ind. chim. et parach. ..	24,0	16,4	52,3
Ind. extractives	4,0	0,4	0,5
Ind. des métaux	14,6	8,9	39,9
Bois, papiers, car- tons	10,1	12,9	0,9
Industries textiles	5,5	8,7	4,4
Commerces, ser- vices	7,9	4,1	—
Autres activités	9,4	3,0	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

LES ESPACES NATURELS
PROTÉGÉS EN 1989 [1]

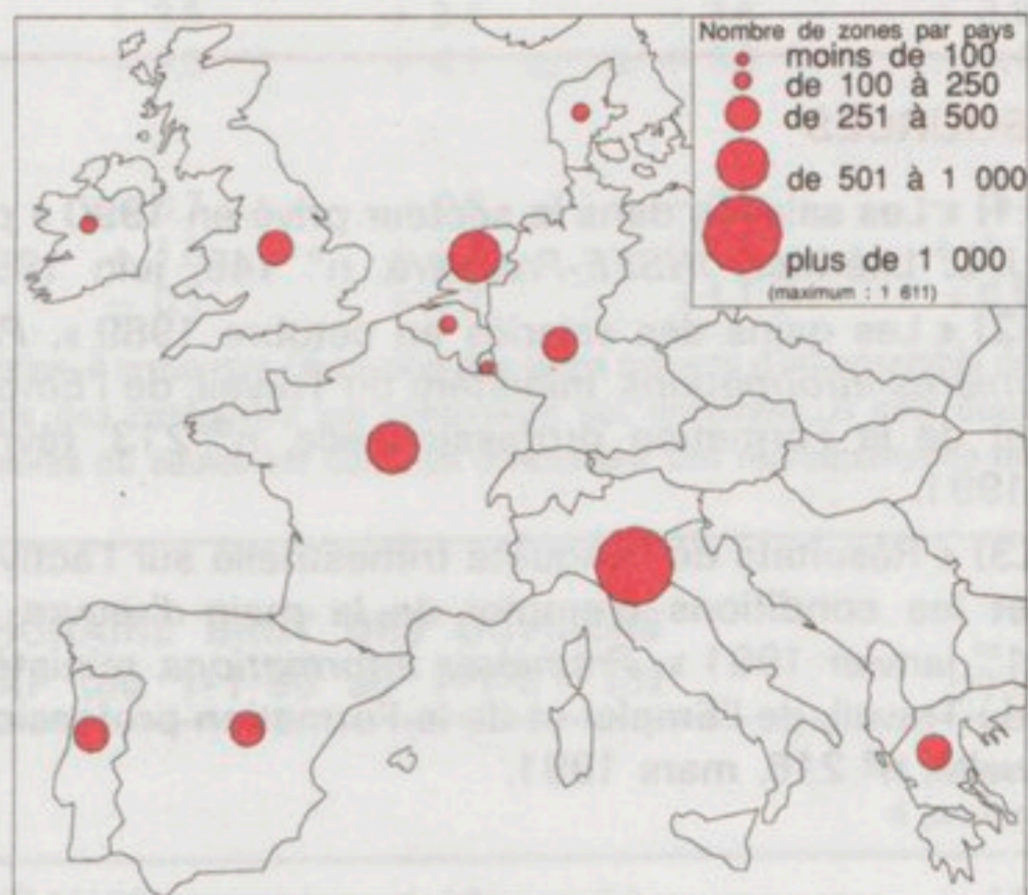
	Superficie en km ²
Réserves naturelles	1 061
Forêts publiques	17 735
Acquisitions du CELRL*	331
Parcs nationaux (zone centrale)	3 432
Zones naturelles protégées des POS*	71 614
Acquisitions dans les périmètres sensibles	(a) 120
Total protections fortes*	94 293
% superficie France métropolitaine	17,2

* Voir « Définitions ». (a) Données 1986.

LES PARCS NATURELS AU 1^{er} JANVIER 1989 [1]



LES GRANDS SITES DE CONSERVATION DE
LA NATURE DANS LA CEE (JUN 1989) [1] [4]



PRÉSENTATION

En 1990, le salaire annuel net moyen, estimé à partir de l'actualisation des *déclarations annuelles des données sociales*, est de 109 300 F par an soit 9 108 F par mois pour les *salariés à temps complet* des secteurs privé et semi-public [1].

La croissance des salaires est plus rapide pour les ouvriers qualifiés et employés que pour les autres salariés, ouvriers non qualifiés notamment. Depuis 1988, les écarts de rémunération moyenne entre catégories extrêmes se sont stabilisés. En 1990, un ouvrier non qualifié gagne en moyenne 74 300 F dans l'année, un cadre 232 100 F soit 3,12 fois plus. Les hommes perçoivent en moyenne un salaire net de 119 900 F, les femmes de 90 700 F, soit un avantage apparent des hommes de 32,1 % par rapport à leurs collègues féminins contre 32,6 % en 1988 et 33,3 % en 1984. Cet avantage provient en partie du fait que les hommes occupent plus souvent des postes qualifiés et qu'ils bénéficient d'une plus longue expérience professionnelle [1].

Le *pouvoir d'achat des gains mensuels bruts* a augmenté de 0,5 % entre octobre 1988 et octobre 1989 pour l'ensemble des salariés [2].

En 1990, le rythme d'augmentation du taux de salaire ouvrier (5,1 %) reste supérieur à celui des prix (3,5 %) pour la même période (janvier 1990 à janvier 1991). Les commerces (+ 4,7 %) et le bâtiment, génie civil et agricole (+ 5,7 %) connaissent un rythme d'augmentation élevé. Le *SMIC* a augmenté de 6,8 % en 1990 [3].

SOURCES

[1] « Les salaires dans le secteur privé en 1990 » par J.-L. Lhéritier, *INSEE-Première*, n° 145, juin 1991.

[2] « Les gains des salariés en octobre 1989 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 213, février 1991.

[3] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1991 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 216, mars 1991.

DÉFINITIONS

● **Salaire offert.** Salaire que percevrait un salarié à temps complet, sans qu'il soit tenu compte des diminutions de salaires dues à l'absentéisme, aux arrêts de travail pour maladie, grève, etc.

● **Salaire net.** Traitements et salaires en espèces (y c. indemnités imposables) après déduction des cotisations ouvrières aux assurances sociales et à l'assurance chômage ainsi que des retenues pour retraite.

● **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des fonctionnaires, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.

Les séries de salaires issues de l'actualisation des DADS sont recalculées annuellement sur une période de cinq ou six ans, et sont différentes des séries que l'on obtiendrait en sélectionnant les éditions successives des TEF.

● **Salariés à temps complet.** Salariés qui ont travaillé à temps plein, quel que soit le nombre de leurs employeurs. Ils sont comptés dans les effectifs au prorata de leur période d'emploi.

● **Gain mensuel.** Les gains tiennent compte des majorations pour heures supplémentaires et des primes. Ils s'entendent avant déduction des cotisations de Sécurité sociale et excluent toutes les prestations sociales.

● **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat du salaire ou du gain.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique du travail*, BIT.

● « Les salaires en 1989, tome 1 : le secteur privé en 1989 », *INSEE-Résultats*, n° 93, août 1990.

● « Le poids des compléments du salaire dans les pays de la CEE », *Notes et graphiques du CERC*, n° 12, septembre 1990.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Les écarts de coûts salariaux entre secteurs industriels dans six pays de l'OCDE », n° 229, février 1990; « Les salaires dans les grands pays de l'OCDE au cours des années quatre-vingt, les comportements ont-ils changé ? », n° 235, septembre 1990.

● « Gains, industrie et services », *Eurostat*, thème 3, série B, n° 1, 1990.

● *Problèmes économiques* : « Les déterminants du salaire », n° 2208, janvier 1991; « Les bas salaires sont-ils encore un atout pour l'entreprise », n° 2221, avril 1991.

8.1 SALAIRES

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS ET ÉVOLUTIONS EN TERMES RÉELS (POUVOIR D'ACHAT) PAR PCS EN 1990* [1]

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1989-90 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	248 400	176 000	232 100	1,2	1,4	0,9
Techniciens, agents de maîtrise ...	128 000	108 700	125 400	1,4	1,6	1,3
Autres prof. intermédiaires	137 400	110 000	124 300	1,7	1,6	1,6
Employés	91 000	80 000	83 100	1,9	1,8	1,9
Ouvriers qualifiés	89 000	73 600	87 000	2,1	1,7	1,9
Ouvriers non qualifiés	79 100	63 800	74 300	1,3	1,3	1,3
Ensemble	119 900	90 700	109 300	2,0	2,1	1,9

* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public). L'évolution moyenne des salaires, et donc du pouvoir d'achat, n'est pas la moyenne des évolutions (effet de structure).

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS ET ÉVOLUTIONS EN TERMES RÉELS (POUVOIR D'ACHAT) PAR SECTEUR EN 1990* [1]

	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1989-90 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Industrie	121 400	85 500	111 200	1,8	2,0	1,8
Bâtiment, travaux publics	98 400	93 200	98 000	3,8	2,5	3,6
Transports, télécommunications ..	111 400	98 800	109 400	2,0	2,4	2,0
Commerces	122 300	84 800	106 700	1,9	2,5	2,0
Services	130 200	94 800	111 300	1,3	1,9	1,6
Ensemble	119 900	90 700	109 300	2,0	2,1	1,9

* Voir note du tableau ci-dessus.

ÉVOLUTION DES GAINS MENSUELS BRUTS ET DE LEUR POUVOIR D'ACHAT DANS LE SECTEUR PRIVÉ [2] (%)

	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise et techniciens	Personnels non ouvriers		Ensemble des salariés
				Cadres	Ensemble des non-ouvriers	
Évolution des gains mensuels bruts :						
Avril 1987/avril 1986	+ 3,5	+ 4,0	+ 2,8	+ 3,0	+ 3,2	+ 3,3
Avril 1988/avril 1987	+ 3,8	+ 3,7	+ 3,5	+ 3,7	+ 3,6	+ 3,6
Octobre 1989/octobre 1988*	+ 4,1	+ 3,8	+ 3,8	+ 4,1	(a) + 5,0	+ 4,4
Progression du pouvoir d'achat des gains mensuels bruts :						
Avril 1987/avril 1986	0,0	+ 0,5	- 0,7	- 0,5	- 0,3	- 0,2
Avril 1988/avril 1987	+ 1,3	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,1	+ 1,1
Octobre 1989/octobre 1988*	+ 0,2	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	+ 1,1	+ 0,5

* Nouvelle série enquête gains. (a) Dans la nouvelle série des enquêtes gains, il arrive que l'évolution des gains moyens d'un ensemble de salariés soit à l'extérieur de la fourchette d'évolution des gains moyens des catégories qui composent cet ensemble. À cela deux explications : les effets de structure et la prise en compte de questionnaires où seules les données concernant des regroupements de catégories sont connues.

ÉVOLUTION DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE BRUT DES OUVRIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NAP (du 1-1-90 au 1-1-91) [3] (%)

	De janvier à janvier		De janvier à janvier
U 02 Industries agricoles et alimentaires	+ 5,0	U 02 à U 06 Industrie n. c. le bâtiment (a)	+ 4,6
U 04 Industries de biens intermédiaires	+ 4,8	U 02 à U 07 Industrie y. c. le bâtiment (a)	+ 5,2
U 05 Industries des biens d'équipement	+ 3,8	U 08 à U 14 Tertiaire	+ 4,9
U 06 Industries des biens de consommation courante	+ 5,2	U 10 à U 14 Services	+ 5,1
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole	+ 7,5	Ensemble des secteurs non agricoles	+ 5,1
U 08 Commerce	+ 4,7	SMIC	+ 6,8
U 10 Services marchands	+ 5,1	Prix (indice des 296 postes)	+ 3,5

(a) Non compris combustibles minéraux solides, eau, gaz, électricité.

8 REVENUS

PRÉSENTATION

La loi du 2 janvier 1970 a substitué à l'ancien **SMIG** l'actuel salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) dont l'évolution tient compte à la fois des prix, et de l'ensemble des salaires. Au 1^{er} avril 1991, le SMIC horaire est fixé à 31,94 F, soit un montant mensuel brut de 5 397,86 F pour 169 heures de travail [1].

L'année 1990 marque une progression de 3,3 % du *pouvoir d'achat* du SMIC horaire brut contre 0,6 % en 1989. Le SMIC et les prix augmentent respectivement de 6,8 % et 3,5 % de janvier 1990 à janvier 1991. Le taux de salaire horaire brut des ouvriers croît de 5,1 %, dégageant un gain de 1,6 % [2].

En juillet 1990, dans les établissements de moins de 10 salariés, 12,2 % des hommes sont payés au SMIC, contre 25,5 % des femmes. Dans l'ensemble des secteurs non agricoles, la proportion de salariés payés au SMIC est de 10,9 % (10,5 % en 1989). Cette proportion est de 28,0 % dans les « hôtels, cafés, restaurants », de 26,1 % dans le commerce de détail alimentaire et de 26,2 % dans le textile et l'habillement. La répartition des smicards par sexe, catégorie et secteur s'avère très semblable à celle des années précédentes : c'est toujours parmi les femmes, les ouvriers et les salariés du commerce, des services et des petites entreprises que leur concentration est la plus forte [3].

À Paris, le minimum de *rémunération mensuelle* garanti dans la fonction publique a augmenté de 4,8 % par rapport à l'année précédente, soit 5 616,21 F bruts au 1^{er} janvier 1991 [4].

SOURCES

- [1] *Journal officiel*, 30 novembre 1990.
[2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1991 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 216, mars 1991.
[3] « Les salariés au SMIC en juillet 1990 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (à paraître).
[4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1991, p. 71.

DÉFINITIONS

- **SMIG.** Salaire minimum interprofessionnel garanti institué en 1950.
- **Seuil de déclenchement du SMIC.** Le SMIC n'augmentait que lorsque la hausse de l'indice de référence atteignait un certain « seuil ». Dans le système en vigueur pour le SMIC, celui-ci est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet en fonction des conditions économiques générales.
- **Montant mensuel du SMIC.** À partir du 1^{er} mai 1985, le SMIC mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Rémunération mensuelle.** Traitement + indemnités de résidence — retenues pour pension, Sécurité sociale et chômage. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la fonction publique, un rôle analogue à celui du SMIC dans le secteur privé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « De la rigueur salariale, ou existe-t-il un salaire réel optimal ? », *Les Annales d'économie et de statistique*, INSEE, n° 13, janvier-mars 1989.
- « Au voisinage du SMIC » par G. Rotbart, *Économie et statistique*, INSEE, n° 221, mai 1989, p. 15 à 21.
- « Le nombre de smicards », *Liaisons sociales, Liaisons et convergences*, supplément au n° 10497, juillet 1989.
- « Les salariés au SMIC : un bilan depuis 1974 », *Problèmes économiques*, n° 193, octobre 1990.

8.2 SALAIRE MINIMUM

MONTANT DU SMIC [1]

	Montant horaire en F	Textes sur salaire minimum	Augmen- tation (%)
1 ^{er} avril 1985	24,90	Arrêté du 29-03-85	2,2
1 ^{er} mai 1985	25,54	Loi du 03-01-85 (a)	2,6
1 ^{er} juillet 1985	26,04	Loi du 05-07-85	2,0
1 ^{er} juin 1986	26,59	Arrêté du 30-05-86	2,1
1 ^{er} juillet 1986	26,92	Loi du 05-07-86	1,2
1 ^{er} mars 1987	27,57	Arrêté du 27-02-87	2,4
1 ^{er} juillet 1987	27,84	Décret du 02-07-87	1,0
1 ^{er} juin 1988	28,48	Arrêté du 30-05-88	2,3
1 ^{er} juillet 1988	28,76	Décret du 29-06-88	1,0
1 ^{er} mars 1989	29,36	Arrêté du 28-02-89	2,1
1 ^{er} juillet 1989	29,91	Décret du 29-06-89	1,9
1 ^{er} avril 1990	30,51	Arrêté du 29-03-90	2,0
1 ^{er} juillet 1990	31,28	Décret du 29-06-90	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	Arrêté du 29-11-90	2,1

(a) Cette loi prévoit le relèvement du SMIC et l'existence d'un seul SMIC pour tous les salariés à compter du 1^{er} mai 1985.

PROPORTION DES SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1^{er} JUILLET 1990 PAR SEXE CSP ET SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT [3] (%)

	1 à 9 salariés		10 salariés et plus
Ouvriers :			
Hommes	14,5	7,8	
Femmes	35,6	29,1	
Ensemble	20,6	13,0	
Employés :			
Hommes	8,7	2,3	
Femmes	20,7	7,6	
Ensemble	15,5	4,6	
Ensemble des salariés :			
Hommes	12,2	5,2	
Femmes	25,5	14,3	
Ensemble	17,9	8,4	

VARIATIONS DU SMIC ET DU POUVOIR D'ACHAT [2] (%)

	SMIC	Pouvoir d'achat	
		du SMIC horaire brut	du taux de salaire ouvrier*
Janvier 1981/janvier 1980	14,4	1,4	2,3
Janvier 1982/janvier 1981	22,7	7,7	2,1
Janvier 1983/janvier 1982	11,8	2,0 (a)	- 0,3
Janvier 1984/janvier 1983	12,3	3,0 (a)	- 0,1
Janvier 1985/janvier 1984	6,9	0,4 (a)	- 0,4
Janvier 1986/janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987/janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988/janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989/janvier 1988	3,3	0,0	0,1
Janvier 1990/janvier 1989	4,0	0,6	1,0
Janvier 1991/janvier 1990	6,8	3,3	1,6

* Salaire brut de l'heure, à l'exclusion de toute prime.

(a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

PROPORTION DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1^{er} JUILLET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES [3] (%)

	Juillet			Juillet	
	1989	1990		1989	1990
Industrie non compris le bâtiment (a)	7,6	7,8	Tertiaire (b)	13,8	14,4
dont : industrie textile, habillement	24,1	26,2	dont : commerce de détail alimentaire	25,6	26,1
cuir, chaussures	19,4	20,8	hôtels, cafés, restaurants	28,4	28,0
Bâtiment	8,2	8,2	Ensemble secteurs non agricoles (a), (b)	10,5	10,9

(a) Non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité. (b) Non compris RATP, SNCF.

8 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1990, le revenu disponible brut annuel moyen par habitant s'élève à 78 410 F, soit 6 534 F par mois. En un an il a augmenté de 6,3 % en francs courants. La part des prestations sociales est passée de 29 % en 1980 à 34 % en 1990 [1].

Entre 1988 et 1989, le pouvoir d'achat du revenu disponible d'un couple sans enfant touchant un seul salaire minimum a en moyenne baissé de 0,8 %, celui d'un couple sans enfant dont le chef de ménage est technicien de 0,3 % alors que pour l'ensemble des ménages la baisse a été d'environ 0,5 % [2].

La période 1986-1989 est marquée par une très faible progression du pouvoir d'achat de l'ensemble des salaires, une baisse d'environ 0,7 % par an des prestations familiales hors allocation logement et une baisse de l'allocation logement en général. Si, depuis 1987, les impôts sur le revenu baissent légèrement, cette diminution est tempérée par l'établissement d'un prélèvement social de 0,4 % et par une forte augmentation de la taxe d'habitation.

Depuis sa création par la loi du 1^{er} décembre 1988, 700 000 foyers, regroupant au total 1 500 000 personnes, ont bénéficié du *revenu minimum d'insertion* au 12 décembre 1990. Dans leur grande majorité, les bénéficiaires sont des personnes jeunes, isolées et sans enfant. Depuis 1988, 300 000 bénéficiaires du RMI ont d'autre part passé un contrat individuel d'insertion, dont 200 000 en 1990. Cependant, des écarts très importants entre départements sont observés en matière d'insertion. [3]

En 1990, la part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB est de 68,2 % contre 73,1 % en 1981. Depuis cette date, la part du *revenu national* allant aux ménages diminue [1].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n^{os} 36-37-38, juin 1991, tabl. 01-01, 09-01 et 09-03.

[2] « Constat de l'évolution récente des revenus en France (1986-1989); *Documents du Centre d'Étude des Revenus et des Coûts*, n^o 97, 2^e trimestre 1990, p. 153 à 157.

[3] « Bilan du revenu minimum d'insertion », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n^o 520, 24 au 30 décembre 1990.

[4] « Les bénéficiaires du RMI, statistiques définitives au 31 décembre 1990 », document de la Délégation interministérielle au RMI.

[5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1991, p. 173.

DÉFINITIONS

● **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement, soit indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfices tirés de l'activité d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit des revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.

● **Revenu primaire brut ou net.** Dans les Comptes nationaux, le revenu primaire est un revenu brut; il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.

● **Revenu disponible.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible est égal au *revenu primaire* auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

● **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus du travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.

● **Revenu minimum d'insertion (RMI).** Le montant du RMI est, au 1^{er} janvier 1991, de 2 146 F pour une personne seule, 50 % de ce montant pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant.

● **Indices de volume par tête du PIB.** Ces indices montrent l'importance du PIB par tête de chaque pays par rapport à celui des États-Unis, en utilisant les parités de pouvoir d'achat comme taux de conversion en dollars des États-Unis.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les revenus en France » par Y. Chassard et P. Concialdi, *collection Repères*, n^o 69, éditions La Découverte.

● « Revenus et patrimoine », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n^o 240, avril-mai 1989.

● *Documents du CERC*, La Documentation française : « Les Français et leurs revenus : le tournant des années 80 », n^o 94, 3^e trimestre 1989.

● « Revenus et patrimoine », *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chap. 4.

● « Le revenu des Français : le verdict des années 1980 », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, mai 1990.

● « Le RMI : plusieurs types d'allocataires », *Notes et graphiques*, CERC, n^o 15, avril 1991.

8.3 REVENUS DES MÉNAGES

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES [1]
(en milliards de F)

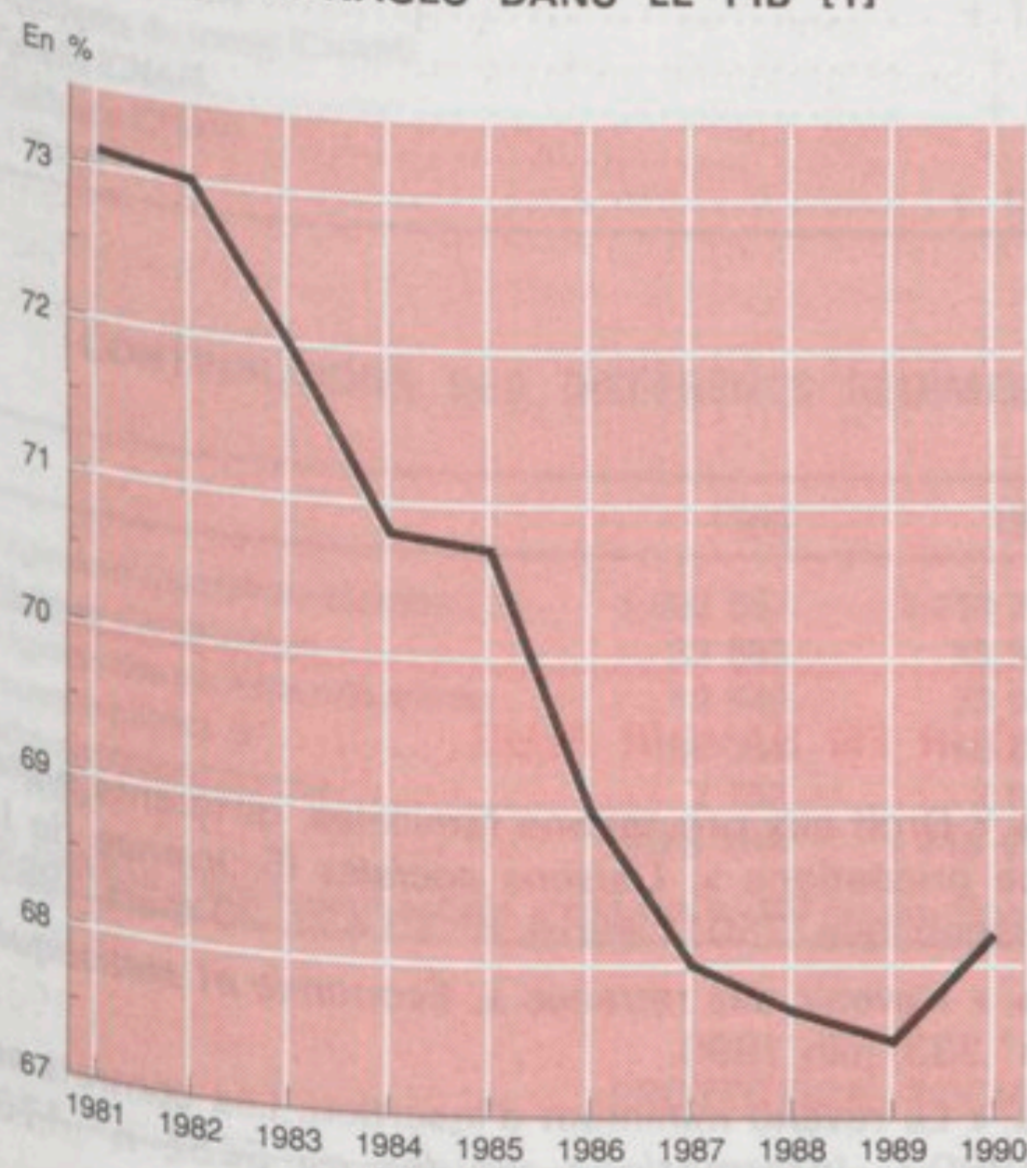
	1985	1989	1990
Revenu primaire brut	3 550	4 434	4 741
soit : rémunération des salariés ..	2 573	3 173	3 382
excédent brut d'exploitation	838	1 086	1 147
dont : EBE d'entrepreneur individuel	542	662	688
revenus nets de la propriété	139	175	212
Transferts nets de redistribution	- 227	- 290	- 317
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine ..	- 311	- 371	- 397
cotisations sociales versées	- 1 062	- 1 386	- 1 478
prestations sociales reçues	1 118	1 406	1 502
autres transferts nets	29	61	56
Revenu disponible brut	3 323	4 144	4 424
soit : consommation finale	2 858	3 663	3 895
épargne brute	465	481	529

REVENU DES MÉNAGES PAR HABITANT [1]
(en F courants)

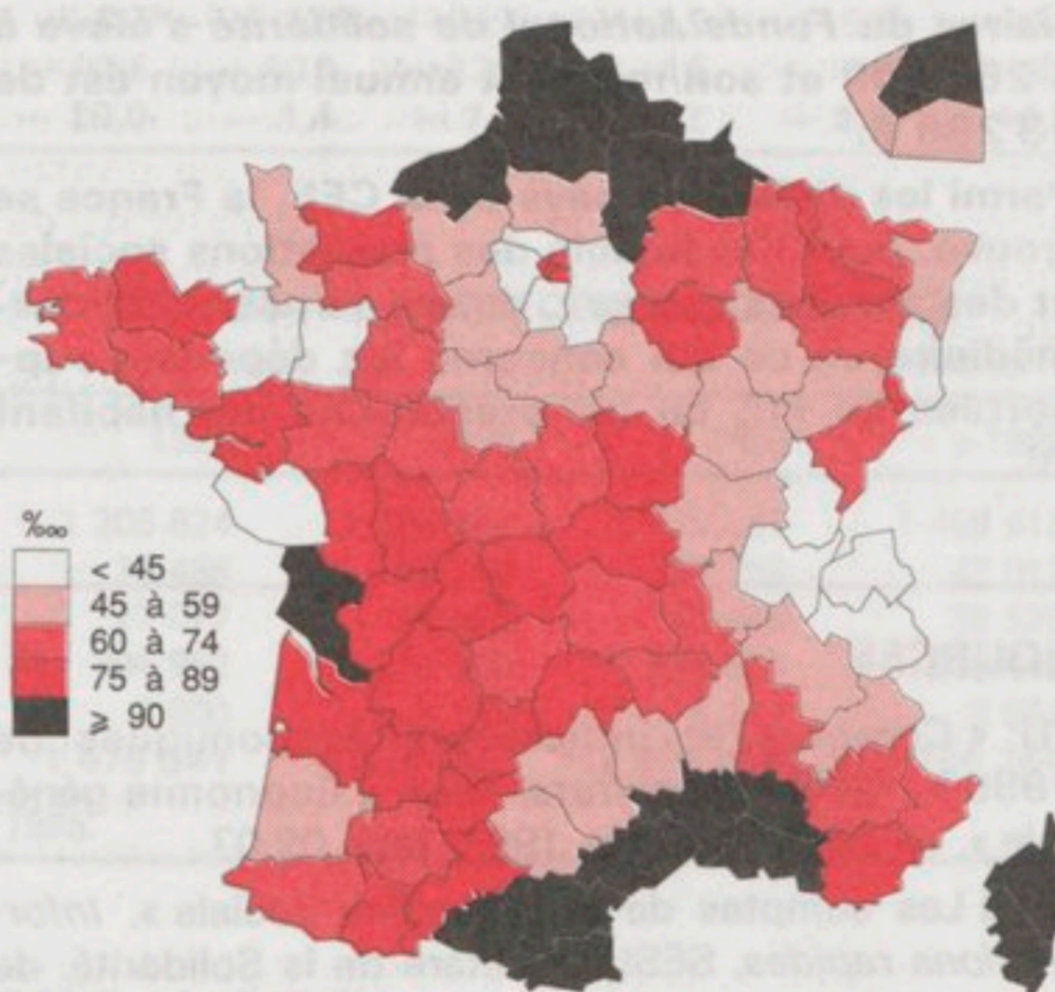
	1985	1989	1990
Revenu disponible brut par hab. .	60 233	73 785	78 410
RDB avant impôts par hab.	64 047	78 269	83 263
Salaire net par salarié (a)	88 286	102 054	106 844
Prestations sociales par hab. ...	20 255	25 030	26 620
EBEI (b) agricole, par agriculteur ..	114 785	157 765	...
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	193 977	232 020	...
En % par rapport à l'année précédente (prix 1980) :			
RDB des ménages par hab.	1,4	2,9	3,1
RDB brut avant impôts par hab. .	0,9	2,8	3,2
Salaires nets par salarié (a)	0,4	0,5	1,6
Prestations sociales par hab. ...	2,9	2,0	3,2
EBEI (b) agricole par agriculteur .	- 1,2	16,6	///
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	2,4	2,3	///

(a) Hors TUC. (b) EBEI : excédent brut d'exploitation.

ÉVOLUTION DE LA PART
DU REVENU DISPONIBLE BRUT
DES MÉNAGES DANS LE PIB [1]



BÉNÉFICIAIRES DU RMI
AU 31 DÉCEMBRE 1990 [4]
(pour 10 000 habitants)



POUVOIR D'ACHAT : INDICES DE VOLUME
DU PIB PAR TÊTE (PAYS DE RÉFÉRENCE : ÉTATS-UNIS) [5]

	1980	1989	1990		1980	1989	1990
Allemagne (RFA)	75	73	76	Luxembourg	76	83	86
Belgique	69	66	69	Pays-Bas	73	66	69
Danemark	71	71	72	Portugal	36	36	37
Espagne	49	50	52	Royaume-Uni	67	70	71
France	74	71	73	Canada	93	94	95
Grèce	38	35	36	États-Unis	100	100	100
Irlande	42	44	46	Japon	67	75	80
Italie	68	67	70	Suisse	91	86	88

8 REVENUS

PRÉSENTATION

La *dépense de protection sociale* — dont 85 % vont aux prestations sociales — est évaluée à 1 784 milliards de francs en 1990 (27,5 % du PIB) [2]. La protection sociale est financée aux trois quarts par les *cotisations*; c'est le financement quasi exclusif du régime général de la sécurité sociale; il est complété par des subventions d'équilibre pour beaucoup de régimes particuliers, tandis que l'aide sociale repose sur un financement des administrations locales [1] [2]. L'équilibre financier de l'ensemble des *régimes de sécurité sociale* nécessite des réaménagements périodiques portant sur le financement des prestations servies.

Les prestations sociales couvrent quatre types de risques. La « *vieillesse* », avec les retraites, les pensions de reversion, le minimum vieillesse, est la plus importante (51 % de l'ensemble en 1990). La « *santé* » vient ensuite avec 28 %. Puis la rubrique « *famille* » qui comprend les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) avec 13 %. Et enfin la rubrique « *emploi* » qui recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage (7 %) [1].

Au 31 décembre 1989, le nombre de bénéficiaires du *Fonds national de solidarité* s'élève à 1 261 000 et son montant annuel moyen est de 13 296 F.

Parmi les différents pays de la CEE, la France se trouve, pour l'ensemble des prestations sociales et des services sociaux, dans une position intermédiaire en ce qui concerne les dépenses rapportées au PIB ou les prestations par habitant [3].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 09.07.

[2] « Les comptes de la protection sociale », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale (à paraître).

[3] *Statistiques de base*, Eurostat, 28^e édition, tabl. 3.31, 3.36.

[4] Les comptes de la Sécurité sociale, *Rapport*, commission des comptes de la Sécurité sociale, La Documentation française, 1991 (à paraître).

DÉFINITIONS

● *Dépense de protection sociale*. Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.

● *Cotisations sociales*. Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).

● *Régimes de sécurité sociale*. Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds, UNEDIC et ASSEDIC), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (AGIR, ARRCO).

● *Fonds national de solidarité*. Le FNS est une allocation non contributive destinée à compléter, si besoin est, les prestations d'invalidité ou de vieillesse déjà perçues.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Droit aux prestations familiales, différents types de prestations », *Liaisons sociales* (5, avenue de la République, 75011 Paris), n° 10 432, 30 mars 1989.

● « L'avenir des retraités », *Économie et statistique*, n° 233, juin 1990.

● « Le revenu minimum d'insertion. Les contrats en 1990 », *Informations rapides du SESI*, n° 170, décembre 1990.

● « Un système de retraite européen : une utopie réalisable ? », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2164, 28 février 1990.

● « Dépenses et recettes de protection sociale 1985-1988 », Eurostat, thème 3, série C, *Journal officiel*, 1990.

● « Dépenses publiques et protection sociale », *Données sociales*, INSEE, édition 1990.

8.4 PROTECTION SOCIALE

PRESTATIONS SOCIALES REÇUES PAR LES MÉNAGES [1]

	(millions F)						% 89-90
	1985	1986	1987	1988	p 1989	p 1990	
Santé.....	306 640	333 981	344 306	367 830	397 376	421 025	6,0
Maladie.....	200 820	219 712	224 157	240 395	265 650	284 093	6,9
Infirmité, invalidité.....	76 341	84 255	89 637	95 769	99 074	102 192	3,1
Accident du travail.....	29 479	30 014	30 512	31 666	32 652	34 740	6,4
Vieillesse-survie.....	576 651	609 220	631 939	673 560	718 909	759 555	5,7
Cessation anticipée d'activité.....	55 448	51 448	45 944	41 828	36 078	34 322	- 5,1
Vieillesse.....	419 736	450 086	475 425	513 120	559 533	594 202	6,2
Survie.....	101 467	107 686	110 570	118 612	123 298	131 031	6,3
Maternité-famille.....	156 626	165 296	171 334	181 827	186 923	198 115	6,0
Maternité.....	16 416	15 798	17 882	20 351	21 246	22 815	7,4
Famille.....	140 210	149 498	153 452	161 476	165 677	175 300	5,8
Emploi.....	74 426	85 334	90 744	98 879	93 590	109 773	17,3
Inadaptation professionnelle.....	11 060	15 363	14 682	16 957	11 953	16 288	36,3
Chômage.....	63 366	69 971	76 062	81 922	81 637	93 485	14,5
Divers.....	3 160	3 388	3 467	3 752	8 900	13 409	50,7
Total des prestations à des résidents.....	1 117 503	1 197 219	1 241 790	1 325 848	1 405 698	1 501 877	6,8
Total des prestations (y compris non-résidents).....	1 127 417	1 207 478	1 253 083	1 338 492	1 419 332	1 515 631	6,8

LES SOLDES DU RÉGIME GÉNÉRAL [4]

	(milliards F)						
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	p 1991
Maladies (CNAM).....	+ 13,8	- 7,6	+ 4,6	+ 1,8	- 2,5	- 10,7	- 8,3
Accidents du travail (CNAM).....	+ 1,4	+ 2,5	+ 3,2	+ 3,6	+ 3,3	+ 3,6	+ 2,2
Famille (CNAF).....	+ 6,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 4,4	+ 3,5	+ 5,0	+ 6,2
Vieillesse (CNAV).....	- 7,9	- 15,6	- 10,3	- 17,1	- 4,6	- 6,9	- 16,8
Total.....	+ 13,4	- 20,0	- 1,4	- 7,3	- 0,3	- 8,9	- 16,7

CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTS RÉGIMES À LA DÉPENSE DE PROTECTION SOCIALE [2]

	(millions F)					
	1985	1986	1987	1988	1989	p 1990
Régimes d'assurances sociales.....	1 083 557	1 158 276	1 205 824	1 285 984	1 373 051	1 458 618
Régimes d'employeurs.....	32 862	32 942	34 488	36 766	39 769	43 012
Régimes des sociétés mutualistes.....	19 549	23 908	27 077	30 868	33 466	38 525
Pouvoirs publics (a).....	186 564	198 893	204 952	219 595	226 928	240 445
Administrations privées.....	2 752	2 888	3 000	3 153	3 344	3 664
Total.....	1 325 284	1 416 907	1 475 341	1 576 366	1 676 558	1 784 264

(a) Régimes d'intervention sociale, y compris le RMI depuis décembre 1988.

PROTECTION SOCIALE DANS LA CEE [3]

	Dépenses en % du PIB				Structure des prestations en 1989					
	1980	1987	1988	1989	Maladie %	Vieillesse %	Famille %	Chômage %	Autres %	Total
Allemagne (RFA).....	28,6	28,3	28,3	27,3	27,6	29,9	7,3	4,6	30,6	100,0
Belgique.....	28,0	29,0	27,7	26,7	23,2	31,5	8,4	9,6	27,3	100,0
Danemark.....	28,7	27,5	29,3	29,6	21,7	36,3	10,3	11,0	20,7	100,0
France	25,5	28,2	28,1	27,8	26,4	37,0	8,6	5,4	22,6	100,0
Irlande.....	20,6	23,6	22,4	20,6	27,3	25,0	10,4	13,0	24,3	100,0
Italie.....	19,8	23,0	23,1	23,2	23,6	49,1	4,2	1,6	21,5	100,0
Luxembourg.....	26,4	26,1	26,2	25,6	24,7	32,2	8,5	0,6	34,0	100,0
Pays-Bas.....	30,4	31,4	30,9	30,2	25,9	29,8	4,3	9,6	30,4	100,0
Royaume-Uni.....	21,6	23,6	22,1	...	(a) 21,4	(a) 42,1	(a) 10,2	(a) 4,9	(a) 21,4	100,0

(a) 1988.

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

À l'infléchissement de la croissance qui se produit à la mi-1989 fait suite un ralentissement en 1990 : la progression du volume du produit intérieur brut est estimée à 2,6 % en moyenne annuelle contre 3,7 % en 1989 et 4 % en 1988. La progression en valeur est de 5,7 % contre 7,4 % en 1989. L'essoufflement de l'expansion qui touche la plupart de nos partenaires économiques et la faiblesse du dollar américain ont pénalisé nos exportations. Le rythme des investissements s'est ralenti : les entreprises ont réduit la croissance de leurs investissements en volume de 8,5 % en 1989 à 4,5 % en 1990. En revanche la consommation des ménages continue de croître d'environ 3 % l'an et redevient le moteur principal de la croissance; la consommation alimentaire augmente de 1,8 %, de même la consommation des services se développe fortement (+ 3,8 %), par contre la consommation de biens manufacturés progresse peu [1].

Selon la Banque mondiale, la France est, en 1989, le 4^e pays pour le *produit national brut* derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale (l'URSS n'étant pas comptée), et devant l'Italie et le Royaume-Uni [3].

En 1989, environ 56 % de la population mondiale vivent dans des pays dont le produit national brut (PNB) par habitant est inférieur à 500 dollars. Toutefois, au cours des années 80, le taux réel de croissance par habitant a progressé de plus de 3 % par an dans une trentaine de ces pays. Les fluctuations des taux de change font que les niveaux de PNB par habitant ne reflètent pas nécessairement les résultats économiques.

SOURCES

[1] « Les comptes de la Nation en 1990 », *INSEE-Première*, n° 129, avril 1991.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 02-01 et Tableau économique d'ensemble (TEE).

[3] *The World Bank Atlas 1990*, 23^e édition, BIRD/Banque mondiale, p. 3, 6 à 10.

DÉFINITIONS

● **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.

● **Produit intérieur brut (PIB) et produit intérieur net.** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. En déduisant les amortissements économiques, on obtient le produit intérieur net.

● **Marchand et non marchand.** Dans le « Système élargi de comptabilité nationale » (SECN), la production comprend donc, outre la production marchande, l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).

● **Formation brute de capital fixe.** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

● **Revenu national.** C'est la somme des *revenus primaires*, i.e. avant transferts de revenus perçus par les secteurs.

● **Produit national brut (PNB).** C'est la principale mesure de l'activité économique d'un pays. Il correspond à la somme de la production finale de biens et services de l'économie nationale et du revenu net des facteurs en provenance de l'extérieur. Il se distingue du *PIB* qui mesure la production intérieure quelle que soit la nationalité des producteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE* (annuel); *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels) et *Principaux indicateurs économiques* (mensuel), OCDE.

● « Perspective macro-économique », coll. « La France, l'Europe. X^e plan 1989-1992 ». La documentation française.

● *Problèmes économiques* : « Forces et faiblesses de l'économie française : le legs de l'histoire », n° 2154, « Les spécificités conjoncturelles des années 80 : un modèle d'analyse », n° 2167.

● « Conséquence d'une hausse du prix du pétrole sur l'économie française », *INSEE-Première*, n° 104, octobre 1990.

● « La France à l'épreuve des turbulences mondiales, rapport sur les comptes de la Nation 1990 », *INSEE-Études*, juin 1991.

9.1 AGRÉGATS

PRINCIPAUX AGRÉGATS POUR LA FRANCE 1990* [1] [2]

	Valeur totale	Valeur p. hab.
	Milliards de F	F
Produit intérieur brut (PIB)	6 484,1	115 455
dont : PIB marchand	5 470,1	91 640
Revenu national brut	6 414,9	114 225
Consommation finale nationale	5 081,6	///
Formation brute de capital fixe (FBCF)	1 373,1	///
Exportations	1 467,0	///
Importations	1 469,4	///
		Milliers
Population moyenne totale résidente		56 420
Population active résidente		24 459
Population active résidente occupée		22 014

* Résultats provisoires.

COMPTES SIMPLIFIÉS DES MÉNAGES 1990 [2] (milliards de F)

Emplois		Ressources	
Consommation	3 894,7	Revenu du travail des salariés	3 400,6
Impôts directs	423,5	Revenus d'entreprise	938,7
Cotisations sociales	1 478,4	Revenus de la propriété	401,8
FBCF	450,7	Prestations sociales	1 501,9
Variation des stocks	3,0	Opérations d'assurances	30,1
Capacité de financement	109,5	Aides à l'investissement	5,8
		Autres ressources	80,9
Total	6 359,8	Total	6 359,8

Source : Tableau économique d'ensemble.

PRODUIT NATIONAL BRUT DE LA CEE ET DE QUELQUES AUTRES PAYS [3]

Pays	1989		Taux ann. moyen de croiss ^{ce} PNB/hab. 1980-89	Pays	1989		Taux ann. moyen de croiss ^{ce} PNB/hab. 1980-89
	Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars			Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars	
Europe				Amérique du Nord			
Allemagne (RFA)	1 272 959	20 750	2,1	Canada	500 337	19 020	2,6
Belgique	162 026	16 390	1,7	États-Unis	5 237 707	21 100	2,2
Danemark	105 263	20 510	2,2	Amérique latine			
Espagne	358 352	9 150	2,4	Argentine	80 995	2 160	- 1,6
France (c)	1 000 866	17 830	1,6	B Brésil	375 146	2 550	0,9
Grèce	53 626	5 360	0,6	Chili	22 910	1 770	1,0
Irlande	30 054	8 500	0,8	Colombie	38 607	1 190	0,9
Italie	871 955	15 150	2,1	Mexique	170 053	1 990	- 1,5
Luxembourg	9 408	24 860	3,6	Pérou (a)	23 009	1 090	- 1,6
Pays-Bas	237 415	16 010	1,3	Venezuela	47 164	2 450	- 2,3
Portugal	44 058	4 260	2,1	Asie			
Royaume-Uni	834 166	14 570	2,9	Arabie saoudite	89 986	6 230	- 5,9
Autriche	131 899	17 360	1,9	Bangladesh	19 913	180	0,7
Finlande	109 705	22 060	2,9	Chine (b)	393 006	360	8,2
Hongrie	27 078	2 560	1,4	Émirats arabes unis	28 449	18 430	- 8,2
Norvège	92 097	21 850	3,5	Inde	287 383	350	3,2
Pologne	66 974	1 760	1,8	Indonésie	87 936	490	3,6
Suède	184 230	21 710	2,0	Israël	44 131	9 750	1,4
Suisse	197 984	30 270	1,8	Japon	2 920 310	23 730	3,5
Yougoslavie	59 080	2 490	- 0,7	Koweït	33 082	16 380	- 2,1
Afrique				Malaisie	37 005	2 130	1,9
Afrique du Sud	86 029	2 460	- 0,8	Pakistan	40 134	370	2,9
Algérie	53 116	2 170	0,0	Syrie	12 444	1 020	- 2,1
Égypte	32 501	630	...	Thaïlande	64 437	1 170	4,5
Maroc	22 069	900	1,3	Turquie	74 731	1 360	3,0
Nigeria	2 195	290	- 5,0	Océanie			
Tunisie	10 089	1 260	1,6	Australie	242 131	14 440	1,8
Zaire	8 841	260	- 1,6	Nouvelle-Zélande	39 437	11 800	0,9

(a) 1987. (b) Non compris Formose. (c) France métropolitaine seulement.

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

L'économie mondiale est entrée en 1990 dans une phase de ralentissement prononcé. La croissance du PIB de l'ensemble des pays de l'OCDE est passée de 3,3 % en 1989 à 2,7 % en 1990. De plus en plus ouverte sur l'extérieur, l'économie française subit le ralentissement du commerce mondial, le niveau élevé des taux d'intérêt et la dépréciation du yen et du dollar. Malgré une contrainte de financement plus présente, l'investissement productif est resté l'un des éléments les plus vigoureux de l'économie en 1990 [2].

L'évolution des *productivités du travail et du capital* résulte d'une part du progrès technique, d'autre part de la combinaison de ces facteurs choisie par les entreprises. La France est caractérisée par des gains de *productivité totale* élevés mais dont la répartition lui est spécifique : défavorable à la productivité du capital et à la relation entre la croissance et l'emploi. D'une manière générale, la productivité totale augmente plus fortement dans l'industrie manufacturière que dans les autres branches. Cette tendance subit une rupture à la baisse au moment du deuxième choc pétrolier, le taux de croissance passant d'environ 3 % à près de 1 %. Dans le tertiaire en revanche, la productivité totale perd, dès le premier choc pétrolier, près de 2 points de taux de croissance et se stabilise. La croissance reprend dans les années quatre-vingt, sans toutefois retrouver le rythme initial [3].

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 03-22, 13-01.
[2] *Note de conjoncture de l'INSEE*, février 1991, p. 3 et 24.
[3] « La productivité en France de 1970 à 1987 », *INSEE-Première*, n° 6, février 1989.

DÉFINITIONS

- **Facteurs de production.** La production résulte de la combinaison de facteurs physiques (travail des hommes, capital productif tel que bâtiments et machines). Les diverses mesures de la productivité visent à évaluer l'efficacité de cette combinaison pour une branche et pour l'ensemble de l'économie.
 - **Productivité horaire apparente du travail.** Son évolution en volume est le rapport : valeur ajoutée sur nombre d'heures de travail offertes. Sa croissance résulte souvent d'une plus grande consommation de capital et le qualificatif « apparente » cherche à mettre en garde contre la tentation de n'en attribuer les causes qu'à la seule productivité du travail.
 - **Productivité du capital.** C'est le rapport entre la valeur ajoutée et le stock de capital brut en fin d'année.
 - **Productivité totale des facteurs.** En évolution, c'est la moyenne des taux de croissance des deux productivités, pondérée par les parts respectives des revenus du travail et des revenus du capital dans le partage de la valeur ajoutée.
 - **Produit intérieur brut (PIB).** C'est la somme des valeurs ajoutées des branches augmentées de la TVA grevant les produits et des droits de douane.
 - **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.
 - **Consommations intermédiaires.** Cumul des achats, travaux, fournitures, services extérieurs et transports, déplacements, effectués par une entreprise ou une branche. Dans le processus de production, elles disparaissent, soit par destruction, soit par incorporation dans des produits plus élaborés.
- ### POUR EN SAVOIR PLUS
- *Problèmes économiques* : « Évolution à l'Est : quel impact sur la croissance économique de l'Europe de l'Ouest ? », n° 2165; « L'essoufflement de la croissance américaine », n° 2175, 16 mai 1990.
 - « Les régions à l'aune du PIB, de 1982 à 1988 », *INSEE-Première*, n° 94, juillet 1990.
 - *Futuribles* : « Perspectives économiques pour les pays de l'OCDE », n° 146, septembre 1990; « France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance », n° 151, février 1991.
 - « L'économie française en 1990 », *Les Notes bleues*, supplément trimestriel, 1991/1.
 - « Croissance, la fin de l'embellie », *Alternatives économiques*, n° 83, janvier 1991.
 - « Deux siècles de travail en France », *INSEE Études*, janvier 1991.

9.2 CROISSANCE-PRODUCTIVITÉ

PIB EN VOLUME : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE DES PAYS DE L'OCDE [1]

	(%)							
	1970	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Allemagne (RFA) (a).....	5,0	1,4	1,9	2,3	1,5	3,7	3,8	4,1
Belgique.....	6,4	4,1	0,8	1,6	2,3	4,5	4,0	3,4
Espagne.....	4,1	1,2	2,3	3,2	5,5	5,1	5,0	3,5
France.....	5,7	1,6	1,9	2,5	2,3	4,2	3,9	2,8
Italie.....	5,3	4,2	2,6	2,5	3,0	4,1	3,1	2,6
Pays-Bas.....	5,7	1,5	3,4	2,6	0,4	2,7	4,1	2,9
Royaume-Uni.....	2,3	- 2,3	3,7	3,8	4,6	4,6	2,1	1,5
CEE à Douze.....	4,6	1,4	2,4	2,7	2,6	3,9	3,4	2,9
Canada.....	2,6	1,1	4,7	3,2	4,0	4,3	2,9	1,0
États-Unis (a).....	- 0,3	- 0,1	3,3	2,7	3,4	4,4	2,5	2,7
Japon (a).....	9,5	4,2	4,9	2,4	4,6	5,7	4,8	6,1
Total OCDE.....	3,1	1,5	3,4	2,6	3,4	4,4	3,3	2,7

(a) PNB.

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL, PRODUCTIVITÉ DU CAPITAL
ET PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS [3]

	Taux de variation moyen annuel (%)			
	1970-1974	1974-1979	1979-1987	1970-1987
Productivité du travail :				
Ensemble des branches marchandes.....	4,3	2,9	2,6	3,1
dont : industries (a).....	4,3	4,2	2,4	3,4
services (b).....	3,4	1,1	1,8	2,0
Productivité du capital :				
Ensemble des branches marchandes.....	- 1,2	- 1,5	- 1,0	- 1,2
dont : industries (a).....	- 0,1	- 0,6	- 2,0	- 1,1
services (b).....	- 0,9	- 1,8	- 0,3	- 0,9
Productivité totale :				
Ensemble des branches marchandes.....	2,7	1,7	1,6	1,9
dont : industries (a).....	3,2	3,0	1,2	2,3
services (b).....	1,3	- 0,3	0,8	0,6

(a) Branches U 04 à U 06. (b) Branches U 09 à U 11.

PRODUCTIVITÉ HORAIRE APPARENTE DU TRAVAIL PAR BRANCHE [1]

(Variation en % par rapport à l'année précédente)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
U 01 Agriculture, sylviculture et pêche.....	- 2,1	9,3	8,5	5,8	6,4	2,6	6,0	5,9
U 02 Industries agricoles et alimentaires.....	- 7,8	- 0,7	5,7	1,1	- 2,3	2,0	6,9	4,4
U 03 Énergie.....	10,2	3,8	2,3	1,1	2,3	4,0	1,1	3,8
U 04 Biens intermédiaires.....	4,2	3,1	5,5	3,2	3,2	8,3	3,0	- 0,7
U 05 A Biens d'équipement professionnel.....	4,2	4,1	4,5	- 0,2	3,0	6,1	4,9	1,8
U 05 B Biens d'équipement ménager.....	6,4	- 0,9	7,4	13,8	6,5	7,2	9,4	2,5
U 05 C Matériels de transport terrestre.....	3,8	- 6,2	- 0,6	10,9	7,2	9,3	4,8	- 2,1
U 06 Biens de consommation courante.....	4,6	1,6	2,6	- 0,5	0,2	5,8	4,5	1,3
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole.....	2,6	3,2	5,5	2,0	0,1	1,0	0,5	0,5
U 08 Commerce.....	1,7	2,0	2,5	4,2	0,8	2,5	2,1	1,5
U 09 Transports et télécommunications.....	1,9	1,9	4,6	3,4	5,1	5,2	5,9	2,9
U 10 Services marchands.....	1,1	1,3	3,0	3,8	- 0,2	1,3	2,3	0,5
U 12 Services d'assurances.....	- 11,5	- 5,8	- 3,2	- 3,8	- 7,5	- 2,8	3,3	4,0
U 13 Services des organismes financiers.....	- 5,7	1,3	5,3	14,6	7,5	- 1,4	- 2,4	2,8
U 14 Services non marchands.....	- 0,4	0,3	0,7	0,7	0,3	0,8	0,3	2,3
Ensemble (U 01 à U 14).....	1,9	2,5	3,7	2,9	1,7	2,7	2,8	1,8

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

L'inflation est un phénomène multiforme aux aspects économiques (hausse des prix et des revenus), financiers (crédits), sociaux (transferts implicites), psychologiques (spéculations), tous intimement liés. A long terme, la hausse des prix atteint tous les produits : les prix des produits bénéficiant des progrès techniques ainsi que les produits alimentaires augmentent beaucoup moins que ceux des services, qui s'analysent presque exclusivement en salaires ou prix de la main-d'œuvre.

L'instrument conjoncturel de mesure de la variation des prix à la consommation est, en France, l'indice mensuel de l'INSEE, dit des 296 postes, dont la pondération est mise à jour chaque année. De décembre 1989 (indice des prix 80,2) à décembre 1990 (indice 186,3), les prix ont augmenté de 3,4 % [3].

Malgré l'impact de la crise du Golfe sur les prix pétroliers, le rythme de hausse des prix s'est infléchi (3,6 % en 1989). Hors énergie, le rythme de hausse des prix a atteint 3,1 % après 3,4 % en 1989; un taux de croissance aussi faible n'a pas été enregistré depuis 1966. Toutefois, cette décélération est essentiellement imputable au retour à la modération des prix alimentaires [4]. L'écart d'inflation avec nos principaux partenaires s'est accru en notre faveur, il est resté stable et toujours positif vis-à-vis de l'Allemagne de l'Ouest. Par rapport à la moyenne de la Communauté européenne, notre performance est encore meilleure : - 2,2 points. La plus forte hausse des prix a été constatée au Royaume-Uni : + 9,4 % [2] [4].

SOURCES

[1] « Jean et Jacqueline Fourastié, Pouvoir d'achat, prix et salaires », collection « Idées », Gallimard. Tableau mis à jour par Jacqueline Fourastié (chaire d'analyse économique appliquée, CNAM).

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », INSEE-Résultats, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 13.

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1991, chap. 12, p. 62 et 63; Pondérations 1970 dans le n° 3, mars 1971; Pondérations 1980 dans le n° 12, décembre 1980.

[4] *Note de conjoncture de l'INSEE*, février 1991, p. 90 à 95.

DÉFINITIONS

● **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.

L'indice des prix dit des 296 postes est un indice « chaîne de Laspeyres ».

● **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans un indice de Laspeyres, ces pondérations sont fixes tout au long de la vie de l'indice. Dans l'indice des 296 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année grâce aux informations recueillies par l'INSEE, à l'aide des enquêtes de consommation, des comptes nationaux, du calcul des indices de prix.

● **Note*** du premier tableau page ci-contre : Selon la méthode de Jean Fourastié les prix « réels », en salaires horaires, sont calculés selon la formule :

$$\text{prix réel} = \frac{\text{prix nominal}}{\text{ salaire horaire total de la même année}}$$

Il s'agit donc de la quantité de travail d'équivalent manœuvre (ou smicard) nécessaire pour produire ou acheter l'article. On mesure ainsi à la fois le progrès technique qui a fait baisser le prix de revient et le progrès du pouvoir d'achat pour le consommateur. La baisse est spectaculaire sauf pour les produits placés en tête de la liste qui sont plutôt spéculatifs. Pour reconstituer les prix nominaux, il suffit de multiplier les prix réels par les salaires horaires (2,12 en 1925, 8,73 en 1974 et 43,12 en 1990).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Pour comprendre l'indice des prix », INSEE, 2^e édition.

● « Prix à la consommation », *Annuaire statistique du travail*, BIT.

● « Enjeux et difficultés de la tarification des services publics », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2157, 10 janvier 1990.

● « Inflation : bientôt jeu égal avec l'Allemagne ? », *INSEE-Première*, n° 78, juin 1990.

● « Le taux d'inflation pour la Communauté en 1990 est de 5,7 % », *Office statistique des Communautés européennes*, EUROSTAT, série indice des prix à la consommation, n° 1, 1991, thème 2, série B.

9.3 PRIX À LA CONSOMMATION

ÉVOLUTION DES PRIX ENTRE 1925 ET 1990 [1]
(Prix réels* : mesurés en salaire horaire de manœuvre ou en SMIG)

Produits	1925	1974	1990	Produits	1925	1974	1990
Or (Napoléon)	37,70	29,78	9,54	Camembert	1,79	0,44	0,32
Bonne terre de Beauce [1 ha] (a) ..	2 830,00	2 290,00	823,28	Jambon de Paris (1 kg)	13,73	2,68	1,88
Coupe de cheveux [homme] (b) ..	1,30	1,92	2,18	Beurre (1 kg)	8,75	1,55	0,84
Place de cinéma	1,40	0,92	0,93	Œufs (la douzaine)	3,95	0,62	0,29
Ticket de métro (2 ^e cl. Paris)	0,18	0,09	0,07	Blé (1 quintal)	61,10	6,50	2,90
Vin ordinaire (11 ^o -1 l)	0,63	0,26	0,18	KWh d'électricité (d)	0,47	0,05	0,02
Bifteck (faux filet, 1 kg)	8,71	3,53	2,12	Crayon à papier (12)	2,36	0,57	0,89
Petits pois frais (1 kg)	1,53	0,52	0,42	Bicyclette (e)	200,00	36,66	31,32
Lait (1 l)	0,52	0,16	0,12	Ampoule électrique	8,25	0,24	0,14
Merlan (1 kg)	3,00	0,68	0,71	Glace de 4 m ²	180,00	16,00	7,00
Confiture [1 kg] (c)	1,51	0,52	0,26	Récepteur de radio (f)	1 273,00	34,36	6,70

* Voir note dans la colonne « définitions ». (a) Terre libre, moyenne en Eure-et-Loir. (b) Avec shampooing en 1990. (c) Cerises en 1925, abricots depuis. (d) 1^{re} tranche en 1974, heures pleines en 1990. (e) La moins chère du catalogue. (f) En 1925, 5 lampes GO/PO, en 1974 : GO/PO/FM, en 1990 : GO/PO/FM et lecteur de cassettes.

VARIATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION [2] (% par an en moyenne)

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1987	1988	1989	1990
Allemagne (RFA)	1,4	3,4	3,4	5,9	5,4	2,1	0,2	1,2	2,7	2,6
Espagne	1,5	13,2	5,7	17,0	15,6	8,8	5,2	4,8	6,7	6,7
France	3,5	2,5	5,3	11,8	13,5	5,8	3,1	2,7	3,6	3,4
Italie	2,3	4,6	5,0	17,0	20,9	9,1	4,7	5,0	6,2	6,4
Royaume-Uni	1,0	4,8	6,4	24,0	18,0	6,0	4,1	4,9	7,7	9,4
CEE à 12	3,9	5,0	14,5	13,8	6,1	3,3	3,6	5,3	5,6
États-Unis	1,6	1,7	5,9	9,1	13,4	3,5	3,6	4,0	4,8	5,3
Japon	3,6	6,6	7,7	11,7	8,0	2,0	0,1	0,6	2,2	3,1
OCDE	1,8	2,9	5,6	11,8	14,1	5,1	3,2	3,5	4,6	5,2

INDICE MENSUEL DES PRIX À LA CONSOMMATION DES MÉNAGES URBAINS
DONT LE CHEF EST EMPLOYÉ OU OUVRIER (DIT DES 296 POSTES) [3]

Produits de consommation	Pondérations			Indice déc. 1990 1980 = 100	Variation en glissement déc. 90/ déc. 89 (%)
	1970	1980	1990		
Ensemble	10 000	10 000	10 000	186,3	+ 3,4
Alimentation (y compris boissons)	3 152	2 614	2 305	185,8	+ 3,0
Produits à base de céréales	379	303	249	193,3	+ 3,4
Viandes et poissons	1 054	935	819	185,3	+ 1,9
Œufs, lait, corps gras	557	409	375	173,0	+ 1,3
Légumes et fruits	504	347	328	212,3	+ 7,9
Autres produits alimentaires	160	208	185	183,8	+ 1,5
Boissons	498	412	349	175,2	+ 3,5
Produits manufacturés	4 099	4 534	4 251	174,3	+ 2,8
Habillement	965	801	773	194,8	+ 3,3
Autres articles textiles	159	105	70	202,4	+ 3,8
Meubles et tapis	319	433	283	183,6	+ 3,6
Appareils ménagers électriques et à gaz	177	150	139	148,0	+ 0,2
Autres articles d'équipement du ménage	134	202	176	204,9	+ 3,6
Articles de ménage et produits d'entretien	92	73	72	175,3	+ 2,6
Savons de ménage et de soins	497	398	500	154,2	+ 0,7
Articles de toilette et de soins	282	444	485	173,1	+ 0,8
Véhicules	212	199	209	214,0	+ 3,6
Papeterie, librairie, journaux	186	168	192	100,9	- 2,4
Photo, optique, électro-acoustique	184	173	183	178,4	+ 2,8
Autres articles de loisir	525	946	860	166,8	+ 6,4
Combustibles, énergie	367	442	309	178,0	+ 0,3
Tabacs et produits manufacturés divers	2 749	2 852	3 444	204,9	+ 4,4
Services	638	760	944	211,2	+ 4,6
Services relatifs aux logements	133	121	140	233,8	+ 5,3
Soins personnels, soins de l'habillement	350	385	458	156,5	+ 2,1
Services de santé	195	207	209	200,7	+ 3,9
Transports publics	301	250	463	232,1	+ 5,8
Services d'utilisation de véhicules privés	869	816	742	224,6	+ 5,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	263	313	488	185,2	+ 3,2
Autres services					

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

En utilisant le critère de la *valeur ajoutée brute*, les quatre *branches* les plus importantes de l'économie française en 1990 appartiennent au secteur tertiaire : ce sont les *services non marchands* (essentiellement ceux des administrations), le commerce, les services marchands aux entreprises et les locations immobilières, qui représentent respectivement 16,2 %, 11,2 %, 9,5 % et 8,5 % de la valeur ajoutée des branches, soit 15,6 %, 10,8 %, 9,2 % et 8,3 % du *produit intérieur brut* aux prix du marché. L'industrie au sens large, y compris l'énergie (branches T02 à T23), représente 23,6 % du *PIB*, l'agriculture 3,4 % [1].

La branche « services des organismes financiers » est celle qui a connu la plus forte croissance de sa production effective en volume en 1990 (25,2 %). Les trois autres branches ayant connu une forte croissance sont : « viandes et produits laitiers » (+ 10,2 %); « produits pétroliers, gaz naturel » (+ 10,2 %); « biens d'équipement ménager » (+ 11,0 %). La branche « chimie de base, fibres synthétiques » a eu la plus faible croissance de la production en volume (+ 1,4 %). Dans cette nomenclature en 40 branches, deux exportent plus de 50 % de leur production : les branches « Construction navale, aéronautique, armement » (61 %), et « Chimie de base, fibres synthétiques » (59 %) [1].

La structure des valeurs ajoutées en 16 branches, s'est profondément modifiée au cours des dernières années. Entre 1983 et 1990, la valeur ajoutée de la branche « services des organismes financiers » a presque doublé (+ 82 %), et celle de la branche « biens d'équipement ménager » a baissé de 13 % [1].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 03-11, 03-13 et tableau Entrées-Sorties (TES).

DÉFINITIONS

● **Branches.** Ensemble d'unités de production (établissements en général) fabriquant la même catégorie de produits. À toute nomenclature de produits correspond donc une nomenclature de branches, sauf pour le commerce, branche sans produits. Une branche peut contenir des parties d'entreprises, par opposition aux *secteurs* qui ne contiennent que des entreprises entières.

● **Secteurs.** Voir au mot clé 10-3.

● **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises (donc des fusions, concentrations) ou entre branches (donc du degré de finesse de la nomenclature). La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette », s'ils le sont. Voir *produit intérieur brut*.

● **Correspondance entre les nomenclatures en « 16 branches » (en U) et en « 40 branches » (en T).** U01 = T01; U02 = T02 et T03; U03 = T04 à T06; U04 = T07 à T11, T13, T21 et T23; U05A = T14, T15A et T17; U05B = T15B; U05C = T16; U06 = T12, T18 à T20 et T22; U07 = T24; U08 = T25 à T28; U09 = T31 et T32; U10 = T29, T30, T33 et T34; U11 = T35; U12 = T36; U13 = T37; U14 = T38.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Études sectorielles de la DAFSA.
- *Annuaire de statistique industrielle*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- « Nomenclature d'activités et des produits 1973 », INSEE (réédition).
- *INSEE-Première*, « La parachimie, une industrie dynamique », n° 79, juin 1990; « Stabilisation de la production sidérurgique en 1989 », n° 80, juin 1990; « Nouvel accroc dans le textile-habillement en 1990 », n° 140, juin 1991.
- « Les entreprises de services en 1989 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 39-40, avril 1991.

10.1 PRODUCTION DES BRANCHES

STRUCTURE PAR BRANCHE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET PART DES EXPORTATIONS DANS LA PRODUCTION (1990) [1]

Branches	Valeur ajoutée brute		Production effective		Rapport export./prod.	
	(a) Millions F	%	(a) Millions F	%		%
T 01 Agriculture, sylviculture, pêche	217 614	3,5	445 647	19,1		
T 02 Viande et produits laitiers	58 609	0,9	270 727	14,3		
T 03 Autres produits agricoles et alimentaires	118 355	1,9	331 595	20,2		
T 04 Combustibles minéraux solides, coke	2 563	ε	11 759	6,4		
T 05 Produits pétroliers, gaz naturel	100 114	1,6	237 085	8,1		
T 06 Électricité, gaz et eau	136 192	2,2	218 611	5,2		
T 07 Minerais et métaux ferreux	33 581	0,5	115 841	40,1		
T 08 Minerais, métaux non ferreux	28 780	0,5	84 772	43,8		
T 09 Matériaux de construction	48 354	0,8	106 185	11,3		
T 10 Verre	17 052	0,3	31 591	37,4		
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques	52 237	0,8	152 815	59,2		
T 12 Parachimie, pharmacie	68 254	1,1	193 047	30,1		
T 13 Fonderie, travail des métaux	119 218	1,9	257 355	11,9		
T 14 Construction mécanique	123 800	2,0	305 472	37,9		
T 15A Matériels électriques professionnels	152 698	2,5	325 567	33,2		
T 15B Biens d'équipement ménagers	8 970	0,1	38 674	50,9		
T 16 Automobile, matériel de transports terrestres	109 476	1,7	342 774	45,9		
T 17 Construction navale, aéronautique, armement	48 821	0,8	154 755	57,3		
T 18 Textile, habillement	70 446	1,1	185 921	32,7		
T 19 Cuir et chaussures	13 401	0,2	30 036	37,7		
T 20 Bois, meubles, industries diverses	61 742	1,0	149 715	23,4		
T 21 Papier carton	35 432	0,6	105 277	22,5		
T 22 Imprimerie, presse et édition	70 898	1,1	164 937	6,4		
T 23 Caoutchouc, matières plastiques	53 137	0,8	132 923	26,5		
T 24 Bâtiment, génie civil	322 143	5,2	775 749	—		
T 25-8 Commerce	698 316	11,2	898 362	—		
T 29 Réparation, commerce automobile	113 092	1,8	167 802	—		
T 30 Hôtels, cafés, restaurants	182 229	2,9	274 040	—		
T 31 Transports	241 626	3,9	412 475	14,4		
T 32 Télécommunications et postes	133 349	2,1	159 938	0,7		
T 33 Services marchands aux entreprises	594 507	9,5	1 028 460	8,3		
T 34 Services marchands aux particuliers	340 117	5,4	462 580	—		
T 35 Locations immobilières	535 081	8,5	588 209	—		
T 36 Assurances	64 207	1,0	120 755	2,1		
T 37 Services des organismes financiers	272 806	4,4	684 318	5,3		
T 38 Services non marchands	1 013 978	16,2	1 401 273	—		
Total : valeur ajoutée des branches ventilées	6 261 195	100,0	11 367 042	12,9		
Services bancaires imputés (b)	— 306 515					
Valeur ajoutée totale	5 954 680					
TVA grevant les produits	518 454					
Droits de douane et assimilés	10 975					
Produit intérieur brut aux prix du marché	6 484 109					

(a) En F courants. (b) Ou consommation intermédiaire non ventilée.

VALEUR AJOUTÉE BRUTE DANS UN DÉCOUPAGE EN 16 BRANCHES [1] (millions de F)

Branches	1983	1985	1986	1987	1988	1989	1990
U 01 Agriculture	169 591	182 310	189 495	188 735	188 070	214 360	217 614
U 02 Industries agricoles et alimentaires	123 743	144 129	147 239	147 248	153 643	168 089	176 964
U 03 Énergie	173 305	222 459	233 933	227 190	225 740	229 043	238 869
U 04 Industrie des biens intermédiaires	241 494	276 049	301 935	313 920	352 868	373 854	387 791
U 05 A Biens d'équipement professionnel	211 245	252 469	262 678	263 826	278 858	302 766	325 319
U 05 B Biens d'équipement ménager	10 207	10 267	11 837	11 339	10 920	10 352	8 970
U 05 C Matériels de transport terrestre	66 242	65 726	77 439	88 671	100 526	110 713	109 476
U 06 Biens de consommation courante	195 726	219 021	238 789	249 224	253 843	263 987	284 741
U 07 Bâtiment, génie civil	234 603	243 898	262 953	279 069	309 245	321 573	322 143
U 08 Commerce	422 380	501 562	547 424	575 635	628 016	672 617	698 316
U 09 Transports et télécommunications	235 988	289 050	310 759	320 924	329 025	346 453	374 975
U 10 Services marchands	591 524	711 947	798 511	875 899	981 207	1 089 180	1 229 945
U 11 Locations immobilières	275 177	339 304	366 391	401 551	444 693	490 277	535 081
U 12 Services d'assurances	31 949	46 547	50 760	50 769	52 778	52 768	64 207
U 13 Services des organismes financiers	144 568	178 162	217 918	243 521	254 787	285 574	272 806
U 14 Services non marchands	684 995	795 561	845 325	872 398	909 244	966 490	1 013 978
Consommation intermédiaire non ventilée	— 162 385	— 192 340	— 223 272	— 247 379	— 270 440	— 298 483	— 306 515
Total	3 650 352	4 286 121	4 640 114	4 862 540	5 203 023	5 599 613	5 954 680

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

L'industrie au sens strict ne représente en 1990 que 18 % des emplois et 20 % des emplois salariés. En incluant les industries agricoles et alimentaires et l'énergie (industrie au sens large), cela représente 21 et 24 %. Les activités fortes utilisatrices de main-d'œuvre sont les services non marchands essentiellement rendus par les administrations, les autres services, les commerces, l'agriculture et le bâtiment. La part de l'emploi salarié dans l'emploi total représente 85,7 % en 1990 [1].

Depuis un quart de siècle, les effectifs de l'agriculture ont diminué de plus de 60 % alors que dans l'ensemble des services marchands et non marchands ils ont augmenté de près de 70 %. En 1990, l'emploi intérieur total (y compris les TUC) augmente de 1,2 % (+ 261 100 personnes) par rapport à 1989. Comme les années précédentes, le tertiaire est créateur d'emplois. Les services marchands y participent pour 168 600 d'entre eux. Si la baisse des effectifs se poursuit dans l'agriculture, le nombre d'emplois dans l'industrie au sens large a légèrement progressé en 1990 (+ 0,5 %) [1].

Au sein de la Communauté européenne, la part du secteur agricole dans la population active est la plus forte dans les pays suivants : la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. C'est aux États-Unis et au Canada que la part des services dans la population active est la plus élevée en 1989 (70 %) [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », INSEE-Résultats, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 03.19, 03.20.

[2] Statistiques de base de la Communauté, Eurostat, 28^e édition, tabl. 3.17 et 3.18 (annuel).

DÉFINITIONS

● **Industrie au sens strict** (industrie manufacturière). Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques ».

● **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques ».

● **Industries agricoles et alimentaires (IAA)**. Branches T02 et T03 : « Viande et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».

● **Énergie**. Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».

● **Administrations**. Au sens de la comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale, mais non les entreprises publiques et les Postes et Télécommunications, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).

● **Industries diverses**. Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.

● **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire; l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).

● **Secteur**. Voir au mot clé 10.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).

● « Marché du Travail : la recomposition », *Le Monde*, Dossiers et Documents, n° 181, octobre 1990.

● « La mobilité de la main-d'œuvre en 1989 dans les établissements de plus de 50 salariés », *INSEE-Première*, n° 115, décembre 1990.

● « Les comptes des services en 1989 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 32-33-34, avril 1991.

10.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

EFFECTIFS SALARIÉS ET TOTAUX DES BRANCHES (1990) [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	Milliers	%	Milliers	%		Milliers	%	Milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	276,7	1,5	1 339,1	6,0	Cuir et chaussures	70,1	0,4	74,0	0,3
Viande et produits laitiers	170,4	0,9	174,4	0,8	Bois, meubles, indus. diverses . .	273,6	1,4	317,3	1,4
Autres produits agric. alim.	317,7	1,7	397,3	1,8	Papier, carton	102,5	0,5	103,3	0,5
Combustibles minéraux solides, cokéfaction	23,6	0,1	23,6	0,1	Presse et édition	223,2	1,2	241,5	1,1
Pétrole et gaz naturel	53,3	0,3	53,4	0,2	Caoutchouc, mat. plastiques	208,8	1,1	211,6	1,0
Électricité, gaz, eau	163,5	0,9	163,8	0,7	Bâtiment, génie civil et agric. . . .	1 280,2	6,7	1 600,0	7,2
Minerais et métaux ferreux	95,7	0,5	95,9	0,4	Commerce	2 192,1	11,6	2 734,3	12,4
Minerais et métaux non ferreux . .	55,3	0,3	55,5	0,3	Réparation, commerce de l'auto- mobile	333,4	1,8	404,6	1,8
Matériaux de construction	131,7	0,7	139,7	0,6	Hôtels, cafés, restaurants	530,4	2,8	785,0	3,5
Verre	53,1	0,3	54,4	0,2	Transports	786,0	4,1	857,0	3,9
Chimie, fibres synthétiques	118,4	0,6	118,9	0,5	Télécomm. et postes	435,0	2,3	435,3	2,0
Parachimie, pharmacie	172,7	0,9	173,8	0,8	Services marchands rendus aux entreprises	1 620,2	8,5	1 831,3	8,3
Fonderie, travail des métaux	434,3	2,3	452,8	2,1	Services marchands rendus aux particuliers	857,7	4,5	1 253,1	5,7
Construction mécanique	418,1	2,2	440,0	2,0	Assurances	158,5	0,8	158,5	0,7
Mat. élect., professionnel	449,9	2,4	454,6	2,1	Services organismes financiers . .	442,5	2,3	442,5	2,0
Équipement ménager	60,8	0,3	61,3	0,3	Services non marchands	5 581,0	29,4	5 581,0	25,2
Auto., transport terrestre	375,6	2,0	377,3	1,7	Ensemble	18 978,8	100,0	22 140,1	100,0
Construction navale, aéronauti- que, armement	171,7	0,9	172,4	0,8					
Textiles, habillement	341,1	1,8	361,6	1,6					

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIEUR PAR BRANCHE [1] (Effectifs en milliers)

	1980	1985	1988	1989	1990	
					Effectifs	%
U 01 Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 598,9	1 439,7	1 388,0	1 339,1	6,0
U 02 Industries agricoles et alimentaires	585,8	591,6	577,5	573,4	571,7	2,6
U 03 Énergie	268,1	272,3	254,1	248,1	240,8	1,1
U 04 Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 264,7	1 202,5	1 217,9	1 232,1	5,6
U 05 A, B, C. Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 618,5	1 485,5	1 487,8	1 505,6	6,8
U 06 Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 246,4	1 172,0	1 166,7	1 168,2	5,3
U 07 Bâtiment, génie civil	1 864,7	1 526,1	1 562,8	1 585,2	1 600,0	7,2
U 08 Commerce	2 644,9	2 626,9	2 675,6	2 704,5	2 734,3	12,4
U 09 Transports et télécommunications	1 182,4	1 241,2	1 262,9	1 275,8	1 292,3	5,8
U 10, 11, 12, 13 Services marchands	3 854,0	4 085,1	4 506,9	4 706,4	4 875,0	22,0
U 14 Services non marchands	4 788,2	5 329,1	5 504,6	5 525,2	5 581,0	25,2
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 400,8	21 644,1	21 879,0	22 140,1	100,0

MAIN-D'ŒUVRE CIVILE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (1989) [2]

	Agriculture	Industrie	Services	Total	Milliers
	%	%	%	%	de personnes
Allemagne (RFA)	3,7	39,8	56,5	100,0	27 206
Belgique	2,8	28,9	68,3	100,0	3 622
Danemark	6,0	26,8	67,3	100,0	2 669
Espagne	13,0	32,9	54,0	100,0	12 260
France	6,4	30,1	63,5	100,0	21 438
Grèce (1988)	26,6	27,2	46,2	100,0	3 657
Irlande	15,1	28,4	56,5	100,0	1 076
Italie	9,3	32,4	58,2	100,0	20 832
Luxembourg	3,4	31,2	65,4	100,0	181
Pays-Bas	4,7	26,5	68,8	100,0	6 065
Portugal	18,9	35,3	45,7	100,0	4 376
Royaume-Uni	2,2	29,5	68,4	100,0	26 451
Europe des Douze	7,0	32,5	60,6	100,0	129 835
Canada (1988)	4,5	25,5	69,9	100,0	12 246
États-Unis	2,9	26,7	70,5	100,0	117 342
Japon	7,6	34,3	58,2	100,0	61 280
Suède (1988)	3,8	29,5	66,6	100,0	4 399
Turquie (1988)	50,6	20,4	29,0	100,0	16 550
URSS (1986)	19,0	39,4	41,6	100,0	130 900

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

En 1989, selon *Le Nouvel Économiste*, parmi les 100 premiers groupes industriels mondiaux (monde socialiste exclu) classés selon leur chiffre d'affaires hors taxes, la France en compte 9. Parmi les 500 premiers groupes, les États-Unis arrivent en tête avec 153 groupes devant l'Europe des Douze (139 groupes) et le Japon (120 groupes). L'Allemagne est à égalité avec la France avec 33 groupes [1].

Le premier groupe français (Renault) est au 30^e rang mondial. Peugeot, Elf Aquitaine, EDF et la Compagnie Générale d'Électricité se placent entre le 39^e et le 44^e rang, toujours selon le chiffre d'affaires [1].

Au niveau de l'Europe de l'Ouest, en 1989, l'Allemagne place 7 entreprises parmi les 20 plus importantes, l'Italie : 3, la France : 4. Deux groupes anglo-néerlandais figurent parmi les huit premiers. Les secteurs du pétrole et de l'automobile sont les plus représentés [1].

Parmi les 6 premiers groupes français, 2 sont purement privés (Peugeot et CGE); les 2 principaux groupes pétroliers sont à capitaux publics majoritaires (Elf-Aquitaine) ou minoritaires (Total-CFP); Renault et EDF sont publics.

DÉFINITIONS

● **Chiffre d'affaires.** Valeur totale des ventes d'une entreprise. Le chiffre d'affaires est une notion commune pour repérer l'importance d'une entreprise, mais a alors l'inconvénient d'avantager les entreprises en aval du circuit de production (par exemple l'automobile) dont les prix de vente incorporent les valeurs ajoutées par leurs nombreux fournisseurs directs et indirects, situés en amont. En outre, le chiffre d'affaires n'est pas directement additif.

● **Secteur.** Ensemble d'entreprises ayant la même activité principale, mais ayant éventuellement des activités secondaires différentes; par exemple, le secteur « matériel électrique » comprend l'ensemble des entreprises ayant pour activité principale la fabrication de matériel électrique.

SOURCES

[1] « Les 7 123 premières sociétés françaises, européennes et mondiales », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les multinationales », *Le Monde, Dossiers et documents*, n° 171, novembre 1989.
- « Les 1 000 entreprises de la construction », *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, n° spécial, novembre 1990.
- « Les 100 premières entreprises industrielles d'Europe », *L'Expansion*, n° 392, novembre, décembre 1990.
- « The 500 largest US industrial corporations », *Fortune*, 23 avril 1990, p. 213.
- « The 500 largest industrial corporations in the world », *Fortune*, 30 juillet 1990.

10.3 GRANDES ENTREPRISES MONDIALES

NATIONALITÉ DES 50, 100, 200, 500 PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX (1989) [1]

	50	100	200	500		50	100	200	500
	premiers	premiers	premiers	premiers		premiers	premiers	premiers	premiers
États-Unis	14	31	64	153	Canada	—	1	5	14
Japon	11	22	44	120	Belgique	—	—	1	4
Allemagne (RFA)	8	12	19	33	Espagne	—	1	2	5
France	5	9	15	33	Australie	—	—	2	9
Royaume-Uni	3	7	16	45	Inde	—	—	1	6
Italie	3	5	7	10	Autres	—	2	9	22
Pays-Bas	3	3	4	9	Total	50	100	200	500
Suisse	2	3	4	11	Europe des Douze ..	22	37	64	139
Corée du Sud	1	2	4	10	Chiffre d'affaires				
Suède	—	2	3	12	total cumulé				
					(milliards de F) ..	12,1	16,9	22,8	33,9

LES PLUS GROS CHIFFRES D'AFFAIRES DES GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX EN 1989 [1]

Rang	Rang euro-péen	Firme	Pays	Secteur	Chiffre d'affaires Millions de F	Effectifs Milliers
1		General Motors	USA	Automobile	809 952	775
2		Ford Motor	USA	Automobile	613 506	367
3		Exxon	USA	Pétrole	552 951	104
4	1	Royal Dutch Shell	GB/NL	Pétrole	544 898	135
5		Toyota Motor	JAP	Automobile	425 655	70
6		IBM	USA	Informatique	400 152	383
7		General Electric	USA	Biens d'équipement électrique	348 236	292
8		Hitachi	JAP	Biens d'équipement électrique	327 725	291
9		Mobil	USA	Pétrole	325 277	68
10	2	IRI	I	Métallurgie	313 012	416
11	3	British Petroleum	GB	Pétrole	309 629	120
12		Matsushita Electric Industrial	JAP	Constr. électr.	277 947	200
13		Nissan Motor	JAP	Automobile	261 388	130
14	4	Daimler-Benz	RFA	Automobile	259 198	368
15		Philip Morris	USA	Alimentaire	248 929	157
16	5	Fiat	I	Automobile	241 940	286
17		El du Pont de Nemours	USA	Chimie	226 742	146
18		Samsung Group	CRS	Constr. électr.	224 576	177
19		Chrysler	USA	Automobile	222 837	122
20	6	Volkswagen	RFA	Automobile	221 740	251
21	7	Siemens	RFA	Constr. électr.	207 406	365
22		Texaco	USA	Pétrole	206 846	37
23	8	Unilever	GB/NL	Alimentation	199 385	300
24		Toshiba	JAP	Constr. électr.	196 878	70
25		Tokyo Electric Power	JAP	Groupe diversifié	189 232	39
26		Chevron	USA	Pétrole	187 875	55
27	9	Nestlé	CH	Alimentation	187 417	197
28	10	BAT Industries	GB	Tabac	182 282	312
29		Honda Motor	JAP	Automobile	178 401	31
30	11	Renault	F	Automobile	174 477	175
31	12	ENI	I	Pétrole, chimie	173 075	83
32	13	Philips	NL	Matériel électronique	172 129	305
33	14	BASF	RFA	Chimie	161 564	137
34		NEC	JAP	Informatique	159 475	115
35	15	VEBA	RFA	Groupe diversifié	159 221	95
36	16	Hoechst	RFA	Chimie	155 731	169
37		AMOCO	USA	Pétrole	154 509	54
38		Procter & Gamble	USA	Pharmacie, phytosanitaire	153 660	89
39	17	Peugeot SA	F	Automobile	152 955	159
40	18	RWE	RFA	Énergie	149 970	98
41	19	ELF Aquitaine	F	Pétrole	149 800	72
42	20	EDF	F	Groupe diversifié	147 131	122
43	21	Bayer	RFA	Chimie	146 913	170
44	22	CGE	F	Mat. électr. et accessoires	143 897	210
45		Mitsubishi Electric	JAP	Constr. électr.	137 817	48
46		Nippon Steel	JAP	Sidérurgie	137 648	56
47	23	ICI	GB	Chimie	137 584	134
48	24	Sony	JAP	Matériel électronique	133 345	96
49		ABB Asea Brown Boveri	CH	Équipement industriel	131 203	189
50	25	BOEING	USA	Construction aéronautique	129 381	164

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Selon *Le Nouvel Économiste*, 17 groupes d'entreprises privées ou nationales (dont 6 ont plus de 100 000 salariés) et 3 services publics dépassent, pour l'exercice 1989, les 50 milliards de F de chiffre d'affaires (hors taxes).

Les plus importants appartiennent au secteur de l'automobile : Renault (1^{er}), Peugeot SA (2^e); à celui du pétrole : Elf-Aquitaine (3^e), la Compagnie Française des Pétroles (5^e); de la construction électrique : CGE (4^e), Thomson (8^e); ou de la chimie : Rhône-Poulenc (9^e), Saint-Gobain (10^e) et Michelin (11^e) [1] [2].

Les trois services publics sont la Générale des Eaux, France-Télécom et la Poste.

33 groupes ont, après consolidation, un chiffre d'affaires supérieur à 30 milliards de F, dont quelques filiales de groupes étrangers (Shell, IBM) [2].

DÉFINITIONS

● **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales »; lorsque la fraction de capital possédée est comprise entre 10 et 50 % (loi du 24 juillet 1966, art. 354), on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire de la société mère et de ses filiales, peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.

● **Consolidation.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par *Le Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intervenus entre les sociétés appartenant au groupe.

SOURCES

[1] « Les 7 123 premières sociétés françaises européennes et mondiales », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1990.

[2] « Le palmarès des 1 000 premières entreprises industrielles françaises », *L'Expansion*, novembre, décembre 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Grands groupes ou PME, les entreprises françaises premières mondiales de leur secteur », *Problèmes économiques*, n° 2198, 7 novembre 1990.

● *Annuaire de statistique industrielle*, édition 1990. SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

● « Les 1 000 entreprises de la construction », *Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment*, numéro spécial, novembre 1990.

● « Place des groupes dans l'économie française en 1986 », *INSEE-Résultats*, n° 120-121, série « Système productif », janvier 1991.

10.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

PRINCIPAUX GROUPES ET FILIALES* EN 1989, PAR SECTEUR [1]

	Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers		Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers
Agro-alimentaire :					
1. Cie fin. Sucres et Denrées	53 894	5,6			
2. BSN	48 669	49,7			
3. Beghin-Say	36 946	15,4			
4. Nestlé-France	22 610	17,6			
5. LVMH	19 635	13,7			
CEE :					
1. Unilever (NL)	199 385	300			
2. Bat Industries (GB)	182 282	312			
Chimie :					
1. Rhône-Poulenc	73 068	86,0			
2. Cie de Saint-Gobain	66 093	87,8			
3. Michelin	55 255	124,4			
4. Atochem (Elf-Aquitaine)	29 940	17,0			
5. L'Air Liquide	28 252	27,0			
CEE :					
1. BASF (RFA)	161 564	137,0			
2. Hoechst (RFA)	155 731	169,3			
Électricité-électronique :					
1. CGE	143 897	210,3			
2. Thomson	76 700	100,0			
3. Schneider	45 127	80,7			
4. GEC Alsthom	44 935	79,1			
5. Compagnie IBM France	41 336	21,4			
CEE :					
1. Siemens (RFA)	207 406	365,0			
2. Philips (NL)	172 129	304,8			
Mécanique :					
1. SMAE (Citroën)	9 556	5,7			
2. Case Poclain	6 586	5,5			
3. Lille Bonnières et Colombes	6 316	4,4			
4. Nord-Est	5 800	8,4			
5. Fives-Lille	5 072	9,4			
CEE :					
1. Mannesmann (RFA)	75 766	125,8			
2. Man (RFA)	64 290	66,6			
Métaux :					
1. Usinor-Sacilor	97 041	96,9			
2. Péchiney	88 472	70,0			
— Pechiney International	47 985	41,2			
— Sollac (Usinor-Sacilor)	36 632	22,7			
3. CMB Packaging	21 316	33,7			
CEE :					
1. IRI (I)	313 012	416,2			
2. Thyssen (RFA)	116 208	—			
Matériel de transport :					
1. Renault	174 477	174,6			
2. Peugeot SA	152 955	159,1			
— Automobiles Peugeot	94 567	82,3			
— Automobiles Citroën	65 909	58,8			
3. Aérospatiale	33 903	36,9			
CEE :					
1. Daimler-Benz (RFA)	259 198	368,2			
2. Fiat (I)	241 940	286,3			
Bois, papier :					
1. Pinault	10 190	11,5			
2. Arjomari-Prioux	10 056	6,5			
3. La Cellulose du Pin	9 155	9,7			
CEE :					
1. Feldmuehle Nobel (RFA)	32 261	35,4			
— Feldmuehle (RFA)	17 997	12,9			
2. Wiggins Teape Appleton (GB) ...	16 563	12,2			
Énergie, Produits d'extraction :					
1. Elf-Aquitaine (ERAP)	149 800	72,2			
2. EDF	147 131	121,8			
3. Total-CFP	107 894	35,9			
4. Gaz de France	39 182	27,6			
5. Shell France	38 479	6,5			
CEE :					
1. Royal Dutch Shell (NL)	544 898	135,0			
2. British Pétroleum (GB)	309 629	119,9			
Textile habillement :					
1. Chargeurs	19 404	21,2			
2. DMC	10 057	15,4			
3. Louis Vuitton	6 750	4,8			
CEE :					
1. Coats Viyella (GB)	19 886	60,7			
2. Chargeurs (FR)	19 404	21,2			
Communication loisirs :					
1. Eurocom	33 547	10,2			
2. Hachette	29 000	30,6			
3. Havas	18 870	11,4			
CEE :					
1. Saatchi & Saatchi (GB)	45 587	18,3			
2. Bertelsmann (RFA)	42 354	44,0			
Construction :					
1. Bouygues	47 005	69,6			
2. SGE (Cie générale des Eaux)	34 637	62,6			
3. Lafarge Coppee	30 363	10,7			
CEE :					
1. Bouygues (F)	47 005	69,6			
2. Tarmac (GB)	36 843	32,1			
Distribution :					
— Leclerc	87 000	—			
— Intermarché	85 000	50,0			
1. Carrefour	73 866	46,6			
2. Casino	53 924	38,2			
CEE :					
1. Métro (RFA)	135 000	90,0			
2. Tengelmann (RFA)	126 321	155,0			
Transports, Tourisme :					
1. SNCF	67 330	232,8			
2. Air-France	39 627	44,3			
— Sceta (SNCF)	18 040	25,1			
3. Bollore Technologies	16 121	16,3			
CEE :					
1. Deutsche Bundesbahn (RFA)	80 822	242,0			
2. SNCF (F)	67 330	232,8			
Services :					
1. Générale des Eaux	98 451	153,9			
2. France Telecom	95 148	156,5			
3. La Poste	68 200	300,0			
4. Lyonnaise des Eaux	21 626	42,8			
5. Cogecom	10 512	9,4			
CEE :					
1. Deutsche Bundespost (RFA)	191 365	—			
2. British Telecommunications	128 642	245,7			

* Les filiales sont mentionnées sans rang de classement sectoriel lorsque le groupe auquel elles sont rattachées figure dans le même secteur.

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Les *nationalisations* qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont donné au secteur nationalisé une physionomie qu'il devait conserver jusqu'en 1982. Il est important dans les activités de base, aux investissements très lourds, où il occupe alors une position de monopole (charbonnages, électricité, transports ferroviaires, etc.). Le *champ* du secteur public a été nettement élargi par les nationalisations de 1982, puis rétréci par les privatisations de 1987 et de 1988.

Au 1^{er} janvier 1990, 107 entreprises sont contrôlées directement par l'État : 58 avec le statut d'établissement public et 49 sociétés anonymes. À cet ensemble s'ajoutent leurs filiales et sous-filiales. Ainsi le *Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)* comprend 2 268 entreprises du secteur public au sens large, qui emploient 1 339 000 salariés en 1989. Le secteur public est fortement implanté dans l'énergie (EDF, GDF, CDF...), les *biens intermédiaires* (Usinor-Sacilor, Rhône-Poulenc,...), les *biens d'équipement* (Aérospatiale, SNECMA, Thomson), le matériel de transport terrestre (Renault), les transports (SNCF, Air France,...), les assurances (UAP, GAN,...), les banques (BNP, Crédit Lyonnais,...) et les *services marchands* [1].

Entre 1988 et 1989, les entreprises du secteur public perdent 16 400 emplois. En 1989 aucune privatisation n'a eu lieu. Les salariés dans les entreprises contrôlées majoritairement par l'État représentent 7 % de la population active salariée.

SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 36, janvier 1991.

[2] « Le secteur public concurrentiel en 1988-1989 », *Rapport du Haut Conseil du secteur public*, La Documentation française, 1991.

DÉFINITIONS

● **Nationalisations.** En 1982, 43 entreprises ont été nationalisées avec transfert de propriété intégral : 36 banques, 2 compagnies financières (Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, Compagnie financière de Suez) et 5 sociétés mères de groupes industriels importants (CGE, Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson) contrôlant 6 sociétés : Usinor, Sacilor, Bull, Dassault, ITT France et Matra. Depuis, Saint-Gobain a été privatisé en 1986, suivi par la CGE, Paribas et la Compagnie financière de Suez en 1987, Matra et le CNCA en 1988.

● **Champ ou « périmètre »** du secteur public. Sont considérés comme appartenant au secteur public les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État, les filiales des sociétés et établissements précédents. Outre les opérations de nationalisations et de privatisations entre 1982 et 1988, les opérations de restructurations des groupes publics et un nombre limité de transferts des entreprises entre les secteurs public et privé ont modifié sensiblement la liste nominative des entreprises du Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État. Les évolutions retracées dans les tableaux, correspondent aux structures réelles du secteur public.

● **Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME).** Le décret du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'INSEE), ses modalités de constitution et de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, seul ou avec d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Les privatisations en France », n° 4857, 1988; « Les établissements publics : transformation et suppression (étude du Conseil d'État) », n° 4876, 1989.

● *Problèmes économiques* : « Les entreprises publiques et le marché des fonds propres entre nationalisations et privatisations (1982-1986) », n° 2030, 24 juin 1987; « Les privatisations à la française », n° 2037, 26 août 1987; « Une approche comparative des politiques de privatisation en Europe », n° 2077, 1^{er} juin 1988; « Enjeux et difficultés de la tarification des services publics », n° 2157, 10 janvier 1990.

10.5 SECTEUR PUBLIC

EFFECTIFS DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC PAR ACTIVITÉ [1]

Secteur de la NAP	Nombre d'entreprises (a)		Effectif salarié (b)	
	1988	1989	1988	1989
Agriculture, sylviculture, pêche	17	20	15 209	14 581
Industries agricoles et alimentaires	25	28	10 290	9 434
Production et distribution d'énergie	34	37	201 747	195 423
Industrie des biens intermédiaires	213	225	173 983	166 523
Industrie des biens d'équipement professionnel	89	94	155 363	151 382
Industrie des biens d'équipement ménager	8	12	7 914	9 273
Matériel de transport terrestre	17	16	98 489	98 362
Industrie des biens de consommation courante	71	68	24 606	25 285
Bâtiment, génie civil et agricole	13	16	462	486
Commerces	233	237	19 650	25 039
Transports et télécommunications	210	237	337 550	334 235
Services marchands	661	805	68 444	71 110
Location et crédit-bail immobiliers	83	108	4 221	3 711
Service d'assurances	31	34	41 292	40 727
Organismes financiers	271	305	159 412	159 723
Services non marchands	25	26	36 574	33 491
Total	2 001	2 268	1 355 206	1 338 785

(a) Au 31 décembre. (b) Effectif salarié moyen 1988 et 1989.

STRUCTURE DES ACTIVITÉS
DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL [2]
(hors énergie, IAA et BTP)

	(%)			
	1982	1987	1988	1989
Biens intermédiaires :				
Effectifs	35,2	36,8	36,5	35,7
Valeur ajoutée ...	35,8	39,1	...	45,2
Investissements ..	43,4	55,7	58,7	53,7
Exportations	40,8	41,3	44,1	42,2
Biens d'équipement :				
Effectifs	59,5	58,0	57,5	58,1
Valeur ajoutée ...	58,7	56,1	...	49,6
Investissements ..	52,6	40,8	37,9	42,9
Exportations	56,4	55,4	52,4	54,5
Biens de consommation :				
Effectifs	5,2	5,2	6,0	6,2
Valeur ajoutée ...	5,4	4,9	...	5,2
Investissements ..	4,0	3,4	3,4	3,4
Exportations	2,8	3,2	3,4	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

PART DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC
DANS L'INDUSTRIE*
(hors énergie, IAA et BTP) [2]

	(%)			
	1982	1987	1988	1989
Biens intermédiaires :				
Effectifs	22,0	19,1	17,4	15,9
Valeur ajoutée ...	25,9	23,5	...	25,5
Investissements ..	39,3	35,3	34,4	29,5
Exportations	39,3	41,0	41,6	39,2
Biens d'équipement :				
Effectifs	29,1	21,8	20,3	19,5
Valeur ajoutée ...	32,0	25,1	...	22,6
Investissements ..	38,4	27,8	23,7	25,8
Exportations	36,0	34,5	32,3	32,6
Biens de consommation :				
Effectifs	3,7	2,8	3,2	3,1
Valeur ajoutée ...	5,3	3,9	...	4,2
Investissements ..	8,0	5,7	4,8	4,6
Exportations	6,5	6,7	7,0	6,3
Ensemble activités industrielles :				
Effectifs	19,8	15,7	14,4	13,9
Valeur ajoutée ...	23,6	19,4	...	19,3
Investissements ..	33,6	27,4	24,7	23,7
Exportations	32,9	32,2	31,1	30,7

* La part du secteur public est également importante dans les transports.

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

La *concentration économique* dans les entreprises industrielles est forte dans les mines de charbon, dans l'extraction et la préparation de minerai de fer, dans les industries des fils et fibres artificiels, dans la fabrication d'armement et dans les secteurs où dominent des monopoles nationaux (électricité, gaz); elle est faible dans la boulangerie-pâtisserie, dans l'industrie de la viande, dans le travail des métaux, les industries de l'ameublement, de l'habillement, du textile, du cuir, dans l'imprimerie, la transformation des matières plastiques et les industries diverses [1].

Selon les statistiques établies à partir des déclarations fiscales des bénéficiaires industriels et commerciaux, les 1 000 premières entreprises classées au 1^{er} janvier 1989 suivant l'effectif représentent près de 3,8 millions de personnes, soit 33 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, les 1 000 premières entreprises totalisent 3 772 milliards de F, soit 38 % de l'ensemble [1].

Moyennant le respect du secret statistique (entreprises citées par ordre alphabétique dans chacune des tranches de classement), la liste nominative des entreprises est publique [2].

DÉFINITIONS

● **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées; ces variables sont, dans les tableaux page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.

● **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.

● **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

● **Secteur.** Voir au mot-clé 10.3.

● **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.

● **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.

● **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », INSEE.

[2] « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête annuelle d'entreprise », ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, SESSI.

● *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1990, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, éd. Dunod.

● « La concentration des entreprises », *Le Monde, Dossiers et documents*, n° 151, janvier 1988.

● « Le mouvement de concentration des entreprises en Europe et aux États-Unis, ses causes et les mécanismes de protection », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2149, 15 novembre 1989.

● « L'artisanat au 1^{er} janvier 1987 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 33-34-35, septembre 1990.

● « Les deux visages de la concentration industrielle : efficacité et rente de situation », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 229, février 1990.

10.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

CONCENTRATION DES ENTREPRISES* EN EFFECTIFS ET CAHT AU 1^{er} JANVIER 1989 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif Chiffre d'aff. H		Part des 4 premières entreprises	
			Millions F	% effectifs	% CAHT
04. Prod. combustibles min. solides, cokéfaction ...	18	32 610	8 844	111,1	98,5
05. Production de pétrole et de gaz naturel	115	38 459	189 374	64,2	66,6
06. Production et distribution d'électricité	788	129 512	150 861	98,4	97,1
07. Distribution de gaz	112	29 375	39 477	98,9	99,1
08. Distribution d'eau et chauffage urbain	250	31 864	31 093	56,0	52,5
09. Extraction et préparation de minerai de fer	20	1 620	765	96,5	96,3
10. Sidérurgie	58	61 675	71 632	66,2	71,0
11. Première transformation de l'acier	280	30 974	28 552	35,9	34,4
12. Extract. et prépar. de minerais non ferreux	27	1 364	942	92,1	88,9
13. Métallurgie, 1 ^{re} transf. des mét. non ferreux	328	48 436	86 608	47,5	53,6
14. Production de minéraux divers	280	11 283	7 249	65,8	56,7
15. Prod. de matér. de constr. et de céramique	7 739	127 909	95 975	6,7	12,0
16. Industrie du verre	1 158	53 143	33 985	33,2	37,3
17. Industrie chimique de base	1 148	113 376	190 640	32,0	32,4
18. Parachimie	1 753	117 142	125 526	17,4	15,2
19. Industrie pharmaceutique	558	71 503	89 385	10,4	11,7
20. Fonderie	606	43 965	21 811	20,4	26,4
21. Travail des métaux	22 627	315 602	164 976	3,5	4,0
22. Fabrication de machines agricoles	3 897	29 815	26 067	17,0	32,2
23. Fabrication de machines-outils	1 543	40 036	23 125	9,7	13,8
24. Production d'équipement industriel	8 112	203 160	134 535	6,7	12,5
25. Fabrication de mat. de manutent., de mat. pour les mines, la sidérurgie, le génie civil	1 209	51 089	41 119	21,7	29,6
26. Industrie de l'armement	26	4 587	3 274	86,9	89,3
27. Mach. de bureau, mat. traitem. information	645	56 804	70 613	80,8	85,5
28. Fabrication de matériel électrique	3 604	190 946	120 031	26,4	29,1
29. Fabr. mat. électron. ménager, professionnel	4 760	229 850	163 871	23,2	28,5
30. Fabrication d'équipement ménager	376	44 106	26 391	38,4	34,4
31. Constr. automobiles, mat. transport terrestre	2 290	373 024	399 131	47,0	58,2
32. Construction navale	748	11 778	6 246	27,4	31,3
33. Construction aéronautique	263	108 789	118 980	60,6	62,0
34. Fabr. d'instruments, matériels de précision	6 837	71 952	38 320	15,3	18,1
35. Industrie de la viande	3 481	95 690	126 252	7,0	7,7
36. Industrie laitière	1 140	70 568	137 409	17,3	16,7
37. Fabrication de conserves	1 223	39 888	37 666	19,6	22,8
38. Boulangerie, pâtisserie	40 492	133 901	50 816	2,8	3,7
39. Travail du grain	2 528	56 435	90 111	14,4	14,1
40. Fabrication de produits alim. divers	2 127	63 723	84 338	20,0	24,4
41. Fabrication de boissons et alcools	2 575	46 435	65 395	23,6	20,3
42. Transformation du tabac	7	7 045	27 872	///	///
43. Fils et fibres artificiels et synthétiques	21	5 752	4 697	93,1	92,3
44. Industrie textile	5 821	194 646	110 523	8,5	7,5
45. Industrie du cuir	2 674	26 619	13 359	10,6	12,5
46. Industrie de la chaussure	990	49 025	19 901	19,5	29,7
47. Industrie de l'habillement	14 782	155 211	68 336	3,0	4,5
48. Travail mécanique du bois	8 486	80 949	45 078	5,3	9,0
49. Industrie de l'ameublement	17 887	79 896	39 249	5,8	6,2
50. Industrie du papier et du carton	1 538	102 682	90 964	10,7	14,0
51. Imprimerie, presse, édition	17 214	205 497	149 880	4,9	7,3
52. Industrie du caoutchouc	737	83 985	44 137	55,9	53,5
53. Transformation des matières plastiques	3 647	109 831	76 224	6,7	8,2
54. Industries diverses	10 475	80 372	45 520	6,2	8,5

* Champ : ensemble des entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

CONCENTRATION ÉCONOMIQUE : PART DES *n* PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISES AUX BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AU 1^{er} JANVIER 1989 [1]

	Effectif % cumulé	CAHT % cumulé		Effectif % cumulé	CAHT % cumulé
4 premières entreprises	4,9	4,0	300 premières entreprises ...	24,3	26,4
10 premières entreprises	9,3	6,5	500 premières entreprises ...	27,6	30,8
20 premières entreprises	11,9	9,4	1 000 premières entreprises ...	32,6	37,5
30 premières entreprises	13,6	11,5	Niveau des 1 000 premières :		
50 premières entreprises	15,5	14,4	Milliers de salariés	3 792	///
100 premières entreprises	18,3	18,4	Milliards de F.	///	3 772

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

En 1989, sur la base des résultats provisoires des enquêtes statistiques, la DNRD atteint 141,4 milliards de F. Elle a été financée à hauteur de 75,8 milliards de F par les administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif) et de 65,6 milliards de F par les entreprises, soit 46 % du total. La DIRD (141,9 MF) s'élève à 56,4 milliards de F pour les administrations (40 %) et à 85,5 milliards de F pour les entreprises (60 %). L'effort national de R et D a retrouvé à la fin des années 1980 un rythme élevé de croissance. Celle-ci est due, ces deux dernières années, à l'intensification de l'effort engagé par les entreprises et à la recherche militaire. Au seuil de la décennie 1990, semble se dessiner une prédominance de la contribution des entreprises, tant en financement qu'en exécution de la R et D [1].

Les travaux de R et D ont mobilisé, en 1988, l'équivalent de 283 100 salariés à temps plein; l'effectif des chercheurs proprement dit est de 115 200 personnes (+ 5 800 en un an) [1].

Les services non marchands (universités, CNRS, CEA, ...) et les industries à haute densité technologique (aéronautique, armement, ...) regroupent les trois quarts du potentiel de recherche et concentrent les programmes internationaux de coopération (Eureka, JESSI, Agence spatiale européenne, ...) [2].

La France consacre à la recherche civile l'équivalent de 2,3 % de son PIB. Cet effort est moins élevé que celui de l'Allemagne fédérale (2,8 %), des États-Unis (2,9 %) ou du Japon (2,7 %) [1].

SOURCES

[1] *Projet de loi de finances pour 1991 — Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique*, p. 9 à 13, 209, 210, 212, 219, 220.

[2] « Le compte de la recherche pour 1988 », *INSEE-Résultats* (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Travaux de recherche et développement (R et D).** Ils « englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications ». Ils regroupent, de façon exclusive :

- la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière;
- la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé;
- le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

● **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD).** Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.

● **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD).** Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées).

DNRD = DIRD + financement national des recherches exécutées à l'étranger — financement par l'étranger des recherches exécutées en France.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le compte de la recherche. Méthodologie base 1980. Résultats 1984, 1985, 1986 », *INSEE-Méthodes*, n° 1, 1989.

● « Les organismes de recherche sous contrat dans la CEE », Office statistique des Communautés européennes, 1989.

● « La gestion de la recherche et développement dans les entreprises françaises et japonaises », volume 1, rapport général, *Commissariat général du Plan*, mars 1990.

● *La science, la technologie, l'innovation : une politique globale*, collection « La France, l'Europe X^e Plan 1989-1992 », La Documentation française.

● « Les enjeux de la recherche-développement », *Futuribles*, n° 146, septembre 1990.

10.7 RECHERCHE

ÉVOLUTION DE L'EFFORT DE RECHERCHE [1]

(millions de F)

	1980	1985	1987	1988	p 1989
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD).....	50 939	106 278	121 521	130 800	141 400
soit : financement par les administrations (a).....	28 670	60 656	68 067	71 600	75 800
financement par les entreprises (b).....	22 269	45 622	53 454	59 200	65 600
Part des administrations dans la DNRD.....	56 %	57 %	56 %	55 %	54 %
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD).....	51 014	105 917	121 364	130 500	141 900
soit : exécution par les administrations (a).....	20 226	43 720	49 888	52 500	56 400
exécution par les entreprises (b).....	30 788	62 197	71 476	78 000	85 500
Part des administrations dans la DIRD.....	40 %	41 %	41 %	40 %	40 %
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD ...	3,8 %	4,1 %	4,1 %	4,3 %	5,0 %
DIRD/PIB.....	1,82 %	2,25 %	2,29 %	2,31 %	2,32 %

(a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). (b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

STRUCTURES DE FINANCEMENT ET D'EXÉCUTION DE LA RECHERCHE (1989) [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement (DNRD)	Secteurs d'exécution (DIRD)		
	Adminis-trations	Entre-prises	Étran-ger
Administrations (a).....	52,6	17,3	5,9
Entreprises (b).....	2,7	58,9	4,0
Étranger.....	1,1	9,3	
Total	56,4	85,5	
% du PIB.....	0,92	1,40	

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

EFFECTIFS EN 1988 [1]

(en équivalent temps plein)

	Chercheurs	Autres personnels
Administrations (a) et organismes publics...	34 113	56 923
Universités.....	27 357	14 166
Institutions sans but lucratif.....	1 851	3 291
Entreprises (b).....	51 842	93 556
Total	115 163	167 936

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

DÉPENSE INTÉRIEURE ET EFFECTIFS DE LA RECHERCHE PAR BRANCHE* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche			Effectifs		
	Millions de F			Équivalent temps plein		
	1985	1987	1988	1985	1987	1988
U 01 Agriculture.....	149	325	358	496	1 037	982
U 02 Industries agricoles et alimentaires.....	587	772	855	1 800	2 032	2 195
U 03 Énergie.....	2 762	2 720	2 846	3 909	3 562	3 381
U 04 Biens intermédiaires.....	6 517	7 870	8 135	16 788	18 098	17 272
U 05 Biens d'équipement.....	37 574	43 476	47 040	84 797	85 412	85 278
U 06 Biens de consommation courante.....	4 987	5 968	6 342	10 492	11 531	12 239
U 07 Bâtiment et génie civil.....	710	790	782	1 866	1 810	1 759
U 08 Commerces.....	12	81	135	54	197	309
U 09 Transports et Télécommunications.....	1 429	1 947	1 798	4 320	4 299	4 783
U 10 Services marchands.....	9 379	10 039	11 668	21 788	21 193	23 349
dont : recherche marchande.....	8 227	8 321	9 112	19 006	17 275	17 677
U 14 Services non marchands.....	41 811	47 376	50 672	126 704	128 750	131 552
Ensemble	105 917	121 364	130 631	273 014	277 921	283 099

* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche.

L'EFFORT DE RECHERCHE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [1]

	DIRD/PIB*		DIRD		DIRD/hab.*		Chercheurs (1987)	
	(%o)		(milliards F)		(milliers F)		/pop. act.*	
	1981	1988	1981	1988	1987	(^o /oo)	Milliers (a)	Milliers (b)
Allemagne (RFA).....	2,42	2,83	88,1	e 183,5	3,0	(b) 5,6	(b) 107,1	
Canada.....	1,23	1,32	22,4	47,1	1,8	4,4	26,0	
États-Unis.....	2,45	2,86	449,5	1 026,7	4,2	7,6	703,0	
France	1,97	2,29	62,5	130,6	2,3	4,5	49,2	
Italie.....	0,87	1,34	26,3	74,5	1,3	2,9	27,8	
Japon.....	2,14	2,72	136,1	354,6	2,9	6,8	279,3	
Royaume-Uni.....	2,41	...	70,4	...	2,1	4,6	87,0	

* Données 1988 provisoires sauf pour l'Allemagne et le Canada. (a) Chercheurs dans l'industrie en équivalent temps plein. (b) 1985.

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

La consommation d'énergie primaire de la France : 214 millions de tep en 1990, augmente de 2,0 % par rapport à 1989.

Le taux d'indépendance énergétique se redresse légèrement en 1990 (47,9 %), sans toutefois revenir au taux de 1988 (48,3 %). La forte progression de la production d'électricité thermique est tempérée par une mauvaise hydraulité et la dégradation des productions pétrolière et surtout charbonnière [1].

La part de l'électricité dans la consommation d'énergie primaire progresse de 0,8 % en un an et celles du charbon et du pétrole décroissent (- 0,4 % chacune). La part du gaz naturel reste stable [1].

Malgré les événements du golfe Persique qui ont lourdement grevé la facture énergétique des quatre derniers mois, la facture globale de l'année 1990 (94 milliards de F) a moins augmenté (+ 13 milliards de F) que celle de 1989 (+ 17 milliards de F par rapport à 1988) [1].

Dans la CEE, l'Italie et l'Espagne sont plus dépendantes de leurs importations que la France et l'Allemagne. Le Royaume-Uni occupe, en raison de sa production de pétrole et de gaz en mer du Nord, une position privilégiée [2].

L'URSS est le plus gros producteur mondial d'énergie primaire en 1988, devançant de peu les États-Unis. La consommation moyenne d'énergie primaire par habitant en Amérique du Nord (8 000 tep en 1988) est deux fois et demie plus élevée que celle de l'Europe des Douze [2].

SOURCES

[1] « Bilan énergétique provisoire de 1990 », *Lettre d'information n° 101*, Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, janvier 1991.

[2] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1991, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP-Observatoire de l'énergie, éd. Dunod, p. 17 à 19, et p. 21.

DÉFINITIONS

● **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. Pour additionner les différentes formes d'énergie, il faut convenir d'une unité commune et de coefficients d'équivalence.

Équivalences retenues par l'Observatoire de l'Énergie :

1 tonne de houille = 0,619 tep PCI (pouvoir calorifique inférieur);

1 tonne de coke de houille = 0,667 tep PCI;

1 tonne de lignites et produits cendreuse de récupération = 0,405 tep PCI;

1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep PCI;

1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep PCI;

1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep PCI;

1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep PCI;

1 000 kWh d'électricité = 0,222 tep PCI;

1 000 kWh de gaz naturel = 0,077 tep PCI.

L'ONU retient comme équivalence : 1 000 kWh d'électricité = 0,086 tep.

● **Énergie primaire**. Énergie brute, non transformée après extraction (houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel, électricité d'origine hydraulique ou nucléaire). *L'énergie secondaire* est toute énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire (en particulier l'électricité d'origine thermique). *L'énergie finale* est toute forme d'énergie disponible sous une forme utilisable pour sa consommation finale.

● **Note (a)** du premier tableau page ci-contre : on admet que la consommation de chauffage est proportionnelle au coefficient de rigueur de l'hiver, rapport entre un indicateur de climat observé et un indicateur de climat de référence (période 1950-1980); il est de 0,88 en 1990.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Observatoire de l'énergie, DGEMP, ministère de l'Industrie, et de l'Aménagement du Territoire : « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1990; « Les chiffres clés des matières premières minérales » (annuel).

● « Énergie internationale 1980-1991 », J.-M. Martin, Institut d'économie et de politique de l'énergie : éditions Economica, 1990.

● « Prospective et prix futurs de l'énergie », *Revue de l'énergie*, n° 420, avril-mai 1990.

● « Politiques énergétiques et risques climatiques. Comment gérer l'incertitude », *Futuribles*, n° 135, septembre 1989.

11.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

BILAN ÉNERGÉTIQUE PROVISOIRE DE LA FRANCE (1990) [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	Total
Approvisionnement :						
Production primaire	7,7	3,4	2,5	82,4	4,2	100,2
Importations	12,8	99,2	24,5	1,5	—	138,0
Exportations	— 0,7	— 13,9	— 0,3	— 11,6	—	— 26,5
Variation de stocks	— 1,0	—	— 1,6	///	—	— 2,6
Total des disponibilités	18,8	88,7	25,1	72,3	4,2	209,1
Emplois :						
Consommation de la branche énergie	8,5	6,7	1,2	5,7	0,1	22,2
Consommation finale énergétique (a)	10,3	73,6	23,4	68,0	4,1	179,4
dont : industrie (a)	3,0	8,6	9,1	23,3	0,6	44,6
résidentiel-tertiaire (a)	1,8	18,5	14,0	40,1	3,5	77,9
transports (a)	—	43,5	—	1,8	—	45,3
Consommation finale non énergétique	0,2	10,3	1,7	—	—	12,2
Consommation totale d'énergie primaire (a)	19,0	90,6	26,3	73,7	4,2	213,8

(a) Chiffres corrigés des variations climatiques. Voir note page précédente dans la colonne « Définitions ».

PART DES DIFFÉRENTES ÉNERGIES PRIMAIRES CONSOMMÉES ET TAUX D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE* EN FRANCE [1] (%)

	Énergie primaire consommée					Total	Taux d'indépendance
	Charbon	Gaz	Pétrole	Électricité	Énergies nouvelles		
1973	15,2	7,3	65,1	7,3	1,1	100,0	22,5
1979	15,9	10,5	59,5	12,6	1,5	100,0	24,4
1986	10,1	12,0	43,0	32,9	2,0	100,0	46,2
1987	9,1	12,1	42,8	34,0	2,0	100,0	47,3
1988	8,8	11,9	42,6	34,7	2,0	100,0	48,3
1989	9,4	12,0	42,8	33,8	2,0	100,0	47,4
1990	9,0	12,0	42,4	34,6	2,0	100,0	47,9

* Rapport de la production nationale d'énergie primaire aux ressources énergétiques nettes (c'est-à-dire au « total des disponibilités » du tableau ci-dessus).

PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES D'ÉNERGIE PRIMAIRE* (1988) [2]

	Pro-duction Millions de tep	Consom- mation Millions de tep	Consom- mation par hab. kgep
Europe de l'Ouest	822	1 331	3 228
dont : Allemagne (RFA)	130	274	4 466
Espagne	34	85	2 169
France	98	209	3 739
Italie	30	152	2 642
Royaume-Uni	231	209	3 652
CEE (12)	614	1 107	3 407
Europe de l'Est	2 062	1 903	4 496
dont : URSS	1 685	1 406	4 955
RDA	71	95	5 682
Amérique du Nord	1 924	2 178	7 999
dont : États-Unis	1 616	1 928	7 828
Canada	308	250	9 615
Amérique latine	538	411	956
Afrique	443	205	336
Asie	1 994	1 743	593
dont : Chine	661	625	566
Japon	71	399	3 252
Proche-Orient	844	228	1 870
Océanie	153	100	3 875
Monde	7 936	7 871	1 540

* Source AIE/OCDE.

DEGRÉ D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DANS QUELQUES PAYS* [2] (%)

	1973	1979	1988
Allemagne (RFA)	45,4	43,4	47,5
Espagne	27,0	29,7	39,6
France (a)	22,5	23,8	47,1
Italie	19,4	17,9	19,9
Royaume-Uni	49,2	87,7	110,9
CEE à Douze	37,5	45,7	55,5
Canada	120,8	108,9	123,6
États-Unis	84,3	81,6	83,8
Japon	11,9	13,3	17,7

* Source AIE (Agence Internationale de l'Énergie) — OCDE.
(a) L'écart avec celui du tableau ci-dessus tient aux différences de conventions d'équivalence.

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

En 1990, la production mondiale de pétrole est de 3140 millions de tonnes; la part du Proche-Orient, qui détient les deux tiers des réserves mondiales *prouvées*, est de 27,1 % contre 26,5 % en 1989 [1].

En 1990, la consommation mondiale a augmenté de 1,5 %. Les États-Unis ont consommé le quart du pétrole mondial, l'Europe occidentale près du 1/5, mais l'Afrique à peine 3 %. Le pétrole consommé en France l'est surtout sous forme de carburant auto (22 %), de gazole (40 %) et de fioul domestique (21 %). À noter la baisse continue de la consommation de fiouls lourds dans l'industrie (7,5 % de la consommation totale de produits pétroliers en 1990 contre 26,2 % en 1978) [1].

Les pays du Proche-Orient, Arabie Saoudite en tête, sont encore, en 1990, les premiers fournisseurs de la France (42,5 % des importations de brut). Cependant la tendance est à la diversification de nos sources d'approvisionnement au bénéfice de l'Afrique et de la « Mer du Nord » (respectivement 28 % et 14 % des importations) [1].

En France, la tonne de pétrole brut importé valait, en francs courants, en moyenne, 464 F en 1978, 1 893 F en 1984, 641 F en 1988, 828 F en 1989, 899 F en 1990 [2] [3]. En francs constants, le prix de la tonne de pétrole brut en 1989 est moins élevé qu'entre 1974 et 1986 [2].

SOURCES

[1] *Statistiques pétrolières et énergétiques 1990*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1991. Idem 1989.

[2] *Le prix des énergies (janvier 1991)*, dépliant du ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, Observatoire de l'énergie.

[3] *Bulletin mensuel du Comité professionnel du pétrole*, n° 349, février 1991, p. 17.

DÉFINITIONS

● **Réserves prouvées.** Quantité de pétrole brut que, selon les renseignements géologiques et techniques connus, on estime avec une certitude raisonnable pouvoir récupérer dans l'avenir, de gisements connus, dans les conditions économiques et techniques existantes. Depuis le premier choc pétrolier, la hausse des prix du pétrole a évidemment accru la rentabilité des gisements connus. Les chiffres publiés sont à utiliser avec précaution, certains pays, tels ceux de l'OPEP, ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.

● **Pays de la Mer du Nord.** Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel* OCDE.

● Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel; Bulletin trimestriel; Annuaire*.

● *L'industrie pétrolière en 1990*, ministère de l'Industrie, direction des hydrocarbures, La Documentation française.

● « Le prix du pétrole 1970-1990 ». D. Maillard, *Regards sur l'actualité*, n° 165, novembre 1990, La Documentation française.

● « Le pétrole : les enjeux économiques et stratégiques, les défis techniques », *Réalités industrielles*, juillet-août 1990.

11.2 PÉTROLE

PRODUCTION 1990 ET RÉSERVES PROUVÉES AU 1^{er} JANVIER 1991 [1]

	Production		Réserves	Production		Réserves	
	Millions tonnes	%	Milliards tonnes	Millions tonnes	%	Milliards tonnes	
Afrique	314,2	10,0	8,2	Europe orientale/Chine	722,6	23,0	11,3
dont : Nigeria	79,0	2,5	2,3	dont : URSS	569,0	18,1	7,8
Libye	71,0	2,3	3,1	Chine	137,7	4,4	3,3
Algérie	58,3	1,9	1,3	Proche-Orient	851,6	27,1	90,8
Amérique du Nord	500,7	15,9	4,4	dont : Arabie Saoudite	335,7	10,7	32,3
soit : États-Unis	409,6	13,0	3,6	Iran	157,1	5,0	12,7
Canada	91,0	2,9	0,8	Irak	100,9	3,2	13,7
Amérique latine	371,6	11,8	16,6	Koweït	58,4	1,9	12,9
dont : Mexique	146,7	4,7	7,1	Extrême-Orient/Océanie	178,0	5,7	3,6
Venezuela	113,8	3,6	8,1	dont : Indonésie	71,7	2,3	1,5
Europe occidentale	202,6	6,4	2,4	Total Monde	3 141,3	100,0	137,3
dont : Royaume-Uni	93,5	3,0	0,5	dont : OPEP	1 207,3	38,4	104,5

CONSOMMATION MONDIALE DE PÉTROLE [1]

(millions de tonnes = Mt)

	1978		1990	1978		1990	
	Mt	Mt	%	Mt	Mt	%	
Afrique	63	88	2,8	Europe orientale/Chine	634	650	20,8
Amérique du Nord	976	861	27,5	dont : URSS	419	440	14,0
dont : États-Unis	889	785	25,1	Chine	85	110	3,5
Amérique latine	191	258	8,2	Proche-Orient	86	145	4,6
Europe occidentale	701	598	19,1	Extrême-Orient/Océanie (a) ..	433	532	17,0
dont : Allemagne (RFA)	143	112	3,6	dont : Japon	263	248	7,9
France	119	88	2,8	Total Monde	3 084	3 132	100,0
Italie	100	93	3,0	(a) Moins la Chine.			
Royaume-Uni	94	83	2,7				

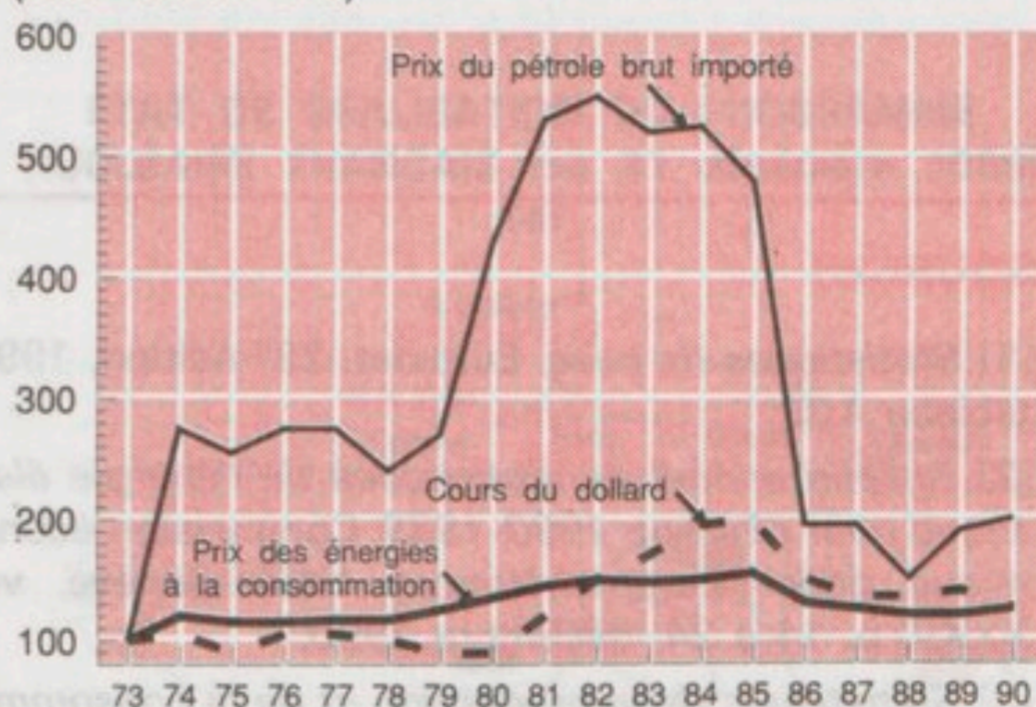
CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS [1]

(Mt)

	1978		1990	
	Mt	%	Mt	%
Marché intérieur ..	105,0	95,7	79,5	96,8
Essence auto	3,0	2,7	0,7	0,9
Supercarburant	14,5	13,2	14,9	18,1
Super sans plomb ..	—	///	2,6	3,2
Carburateurs	2,3	2,1	3,7	4,5
Gazole	8,6	7,8	17,5	21,3
Fioul domestique ..	32,3	29,4	17,1	20,8
Fiouls lourds	28,7	26,2	6,2	7,5
Lubrifiants	0,9	0,8	0,9	1,1
Gaz (GPL)	2,9	2,6	2,8	3,4
Bitumes	2,9	2,6	3,0	3,7
Bases pétrochimie ..	6,1	5,6	7,7	9,4
Autres	2,8	2,6	2,4	2,9
Soutes maritimes ..	4,7	4,3	2,6	3,2
Soutes françaises ..	2,0	1,8	0,9	1,1
Soutes étrangères ..	2,7	2,5	1,7	2,1
Total général ..	109,7	100,0	82,1	100,0

LE PRIX DES ÉNERGIES [2]

Indices en francs constants
(base 100 en 1973)



ORIGINE DU PÉTROLE BRUT IMPORTÉ PAR LA FRANCE [1]

(%)

	1978	1989	1990		1978	1989	1990
	Proche-Orient	78,9	43,3		42,6	Algérie	3,4
dont : Arabie Saoudite	19,4	18,7	20,3	Autres	6,4	33,1	29,1
Iran	9,7	11,0	12,1	dont : URSS	2,7	7,2	6,8
Irak	17,7	8,1	4,1	Mer du Nord	2,8	15,3	13,9
Afrique	14,7	23,6	28,4	Total des importations ..	100,0	100,0	100,0
dont : Gabon-Congo	1,0	6,2	6,6	Millions de tonnes	115,6	70,7	73,3
Nigeria	7,2	4,5	4,2				

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

Les principaux producteurs mondiaux d'électricité en 1989 sont les États-Unis (3 000 tWh) suivis de l'URSS (1 700 tWh) et du Japon (800 tWh). La *production nette* d'électricité française : 387 tWh représente 23,4 % de la production de l'Europe des Douze. La part du *nucléaire* est particulièrement forte en France dans la production nette d'électricité : 75 %, contre 36 % pour l'ensemble des pays de l'Europe des Douze, 19 % pour les États-Unis et 12 % pour l'URSS. Par contre le *thermique* classique ne représente que 12 % de la production totale, contre 61 % en Allemagne fédérale et 76 % au Royaume-Uni. La France est le deuxième producteur mondial d'électricité nucléaire avec 289 tWh en 1989, après les États-Unis (529 tWh) et devant l'URSS (198 tWh) [1].

La sidérurgie et la métallurgie (11,9 %), les industries chimiques et parachimiques (11,6 %) et les services marchands (9,1 %) sont les principaux utilisateurs de l'électricité *haute tension* en 1989. Les usages domestiques représentent 75 % de la consommation d'électricité *basse tension* [3].

Les centrales nucléaires en service en France au 31 décembre 1989 (55 tranches) ont une *puissance* totale de 52 863 mWe. Les sites les plus importants sont Gravelines (34,0 tWh produites en 1989), Paluel (33,2 tWh) et Tricastin (22,5 tWh) [3] [4].

SOURCES

[1] *Statistiques de base*, Eurostat, 28^e édition, 1991, tableau 4.32.

[2] *Bulletin annuel de statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe 1980-1989*, Commission économique pour l'Europe, Nations Unies-Genève, vol. XXXV, p. 14 à 24, décembre 1990.

[3] *Statistiques de la production et de la consommation 1989*, Électricité de France, p. 11, 57, 78 à 81.

[4] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1991, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP-Observatoire de l'énergie, éd. Dunod, p. 103, 117.

DÉFINITIONS

● **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques (*production brute*), déduction faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.

● **Origine nucléaire, thermique ou hydraulique de l'électricité.** Depuis 1969, en France, les centrales nucléaires sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques sont alimentées au charbon, gaz naturel ou gaz de hauts fourneaux mais surtout au fioul. Les usines hydrauliques, qui utilisent la houille blanche, sont de 3 types : usines de « pied de barrage », de « dérivation » et « au fil de l'eau », auxquelles il faut ajouter l'usine marémotrice de la Rance.

● **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Le transport nécessite, pour minimiser les pertes en ligne, de très hautes tensions, d'au moins 225 000 volts. Les usages industriels nécessitent des hautes tensions qui s'expriment en milliers de volts (kilovolts), les usages domestiques, des basses tensions bien connues (110 et surtout 220 volts). Le passage d'une tension à une autre se fait dans des transformateurs.

● **Puissance nucléaire installée.** Elle est exprimée en kilowatts (kW) ou kilowatts électriques (kWe) et indique la quantité d'énergie que peut produire la centrale par unité de temps. La production au cours d'une période exprimée en kilowattheures dépendra donc à la fois de la puissance installée et du régime d'utilisation.

● **Unités de mesure :**

- 1 mégawattheure (mWh) = 10^3 kWh;
- 1 gigawattheure (gWh) = 10^6 kWh;
- 1 térawattheure (tWh) = 10^9 kWh.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique de l'énergie, Énergie-statistiques mensuelles*, et « Exploitation des centrales nucléaires » (annuel), thème 4, série C, Eurostat.

● *Production - Distribution de l'énergie électrique en France : statistiques 1990*, DIGEC, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire (à paraître en 1991).

● « Quelle électricité pour l'an 2000 ? Le cas des pays de l'OCDE », *Futuribles*, n° 135, septembre 1989.

● « Énergie internationale 1989-1990 », Institut d'économie et de politique de l'énergie, éditions Economica, septembre 1989.

● « Le programme électronucléaire français au 1^{er} janvier 1989 », *Notes d'information du Commissariat à l'Énergie atomique*, n° 2, 1990.

● « Les avancées de l'électricité sur les chantiers du bâtiment », *Supplément du Moniteur*, n° 4536, novembre 1990.

11.3 ÉLECTRICITÉ

PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES D'ÉLECTRICITÉ EN 1989 [1] [2]

	Production totale brute	Production nette				Consommation (b)	
		Hydraulique (a)	Géothermique	Nucléaire	Thermique classique		
Allemagne (RFA)	441	19	—	141	251	411	394
Belgique	67	1	—	39	24	64	57
Danemark	23	8	—	—	21	21	29
Espagne	147	19	—	54	66	139	123
France	407	50	—	289	48	387	315
Grèce	34	2	—	—	30	32	29
Irlande	14	1	—	—	12	13	11
Italie	211	37	3	—	160	200	211
Luxembourg	1	1	—	—	8	1	4
Pays-Bas	73	8	—	4	67	71	73
Portugal	26	6	8	—	19	25	22
Royaume-Uni	313	6	—	64	223	293	...
Europe des Douze	1 757	143	3	590	920	1 657	...
URSS	1 717	222	—	198	1 178	1 598	1 417
Canada	500	289	—	75	120	484	433
États-Unis	2 957	265	11	529	1 975	2 781	2 634
Japon	787	100	—	176	467	725	...

(a) Y compris l'énergie éolienne. (b) Non compris les pertes.

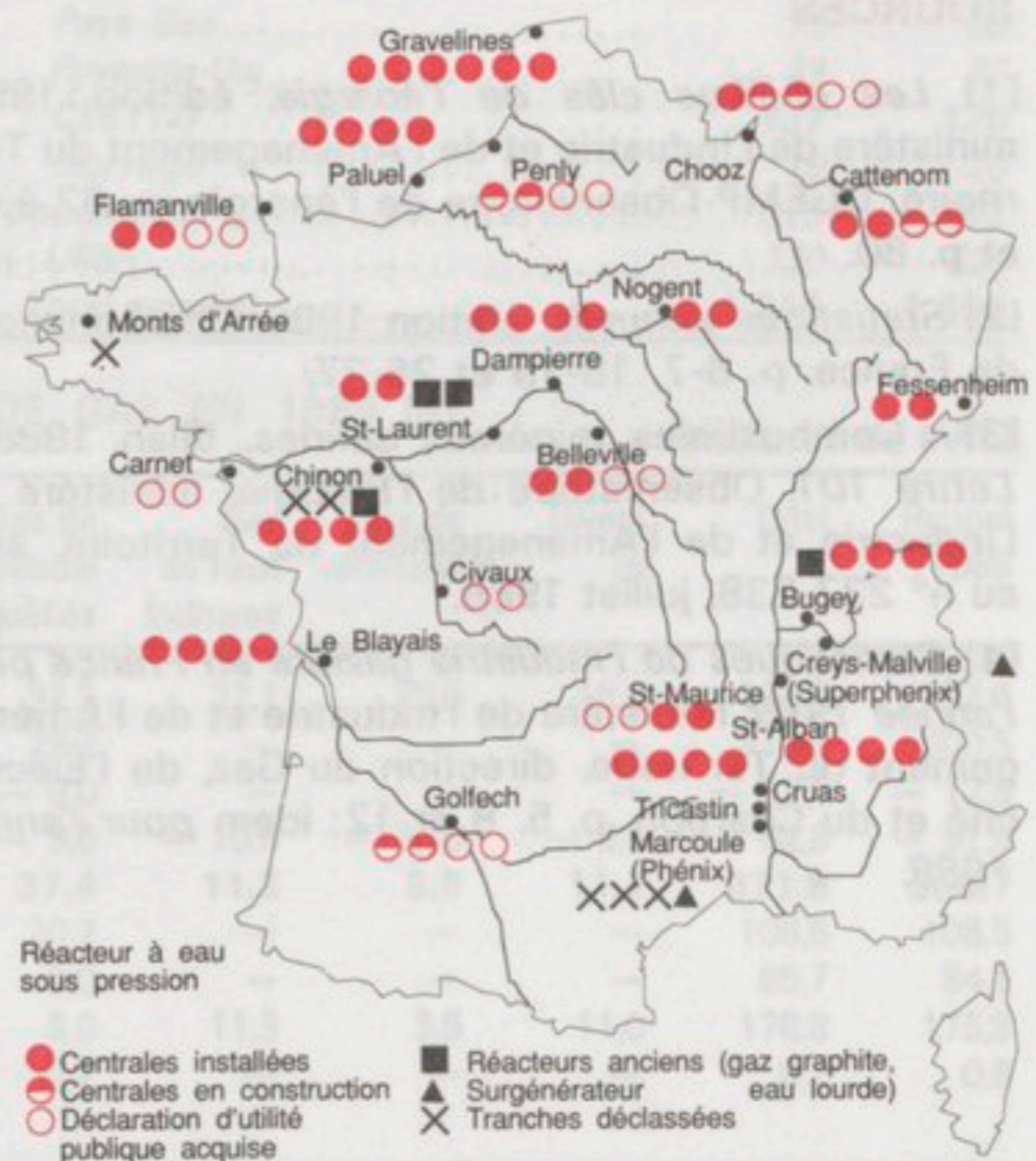
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ HAUTE TENSION PAR ACTIVITÉ EN FRANCE [3] (%)

	1973	1988	1989
Énergie	9,9	16,9	13,7
dont : houillères	2,2	0,8	0,8
nucléaire	1,0	10,8	7,5
pétrole et gaz naturel	3,3	2,3	2,2
Sidérurgie	10,2	5,7	5,7
Chimie, parachimie	18,7	11,5	11,6
Mécanique	9,1	7,5	7,9
Industries alimentaires	4,2	6,5	6,8
Autres industries	31,0	26,7	27,7
Agriculture	1,0	1,0	1,0
Transports ferroviaires	5,6	3,4	3,4
Tertiaire (hors transports ferroviaires)	10,4	20,8	22,2
Total	100,0	100,0	100,0
Milliards de kWh	114,8	188,4	191,1

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ HAUTE ET BASSE TENSIONS EN FRANCE [3] (milliards kWh)

	1973	1988	1989
Consommation haute tension	114,8	188,4	191,1
Consommation basse tension	45,1	121,0	123,7
soit : usages domestiques	30,2	91,3	93,0
secteur tertiaire	14,9	29,7	30,7
Pertes	11,4	24,5	26,0
Total	171,3	333,9	340,8

ÉTAT DE RÉALISATION DU PROGRAMME NUCLÉAIRE FRANÇAIS (au 31 décembre 1989) [4]



PUISSANCE ÉLECTRONUCLÉAIRE ACTUELLE DANS LE MONDE ET PRÉVISIONS [4] (gWe)

	1989	1995	2000	2005
États-Unis	100,6	103,9	106,1	104,8
France	52,9	61,3	62,8	65,5
URSS	34,2	48,1	60,2	70,5
Japon	30,4	38,9	47,6	54,4
Allemagne (RFA)	21,8	22,1	21,7	20,0
Royaume-Uni	13,8	12,8	11,2	9,8
Canada	13,1	15,7	16,0	16,6
Total mondial (a)	324,1	376,8	413,0	434,0

(a) Y compris pays non repris ci-dessus.

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

La production mondiale de *houille*, en 1989, atteint 3 526 millions de tonnes [1]. La Chine est le premier producteur mondial (28 % du total) devançant les États-Unis (23 %), et l'URSS (17 %). En France l'ensemble de la production continue à décroître. Les importations de *charbon* sont redevenues, en 1989, supérieures à la production nationale. Les États-Unis, l'Australie et l'Allemagne (RFA) sont actuellement nos principaux fournisseurs [2]. Les centrales électriques restent les principales utilisatrices de *charbon* [3].

Si la consommation française de *gaz naturel*, en 1989, représente environ 1,5 % de la consommation mondiale, la production nationale ne représente que 0,15 % de la production planétaire. Les besoins sont donc assurés en grande partie par les importations (295,5 milliards de kWh). Celles-ci sont en progression de 3,8 % par rapport à 1988 et pourvoient à 90 % des besoins du pays. Les principaux fournisseurs sont l'Algérie (100 milliards de kWh), l'URSS (90 milliards de kWh) et la « mer du Nord » (64 milliards de kWh). Quant aux emplois, tous secteurs confondus, on constate une hausse de 1,4 % par rapport à 1988 [4].

Les autres types de gaz sont intervenus pour 17 % dans la consommation nationale de gaz en 1989 (- 1,9 %). Entrent dans cette catégorie principalement les gaz de pétrole liquéfiés [4]. L'URSS, premier producteur de gaz naturel en 1988, dispose de 40,2 % des réserves mondiales (soit 52 000 milliards de m³ au 1^{er} janvier 1990), devant l'Iran (13,2 % des réserves) [1].

SOURCES

[1] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1991, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP-Observatoire de l'énergie, p. 62 à 64 et p. 80.

[2] *Statistique annuelle*, édition 1990, Charbonnages de France, p. 6-7, 18-19 et 26-27.

[3] « Combustibles minéraux solides, bilan 1988 », *Lettre 101*, Observatoire de l'Énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, sup. au n° 237-238, juillet 1989.

[4] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1989*, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon, p. 5, 8 et 12; idem pour l'année 1988.

DÉFINITIONS

● **Charbon, houille.** La houille, formée à l'ère primaire, est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite, lui-même plus riche en carbone que la tourbe. L'antracite constitue une variété supérieure de la houille. En toute rigueur, le mot « charbon » recouvre la houille, le lignite, la tourbe. Dans l'acception courante toutefois, il désigne uniquement la houille.

● **Gaz.** Les ressources en gaz se composent de :
— *gaz naturel* : ce gaz est essentiellement du méthane. Réserves mondiales au 31 décembre 1989 : 129 297 milliards de m³ (1 m³ de gaz = 11,625 kWh). Les données du dernier tableau, page ci-contre, y incluent le grisou récupéré dans les houillères;

— *gaz manufacturé* : produit à partir des huiles de pétrole;

— *gaz de cokerie* : sous-produit issu des cokeries minières ou sidérurgiques;

— *gaz de haut fourneau* : récupéré à la sortie des gueulards de hauts fourneaux par l'industrie sidérurgique et consommé, pour l'essentiel, par celle-ci;

— *gaz de raffinerie* : production disponible, après autoconsommation, des gaz incondensables dans les raffineries;

— *gaz de pétrole liquéfié* : production nette de propane et de butane.

● Pour les Pays de la mer du Nord voir le mot clé pétrole (11.2).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Charbon*, Eurostat (mensuel).

● *Annuaire des statistiques de l'énergie*, Eurostat.

● *Revue de l'énergie* (mensuel), Les éditions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. (1) 46.34.10.30.

● « Statistique 1990 », Gaz de France.

● Compte rendu de la table ronde « Valorisation chimique/physique du charbon », 1989, Eurostat.

● « Rapport annuel 1989 », Gaz de France, avril 1990.

● « Dossier international », *Gaz de France Information*, n° 498, août 1990.

● « Gaz naturel liquéfié : la seconde frontière », *Gaz de France Information*, n° 490, janvier-février 1990.

11.4 CHARBON - GAZ

PRODUCTION MONDIALE DE HOUILLE [1]

(millions de tonnes)

	1973	1987	1988	p 1989		1973	1987	1988	p 1989
Europe de l'Ouest .	289	226	218	211	Amérique du Nord .	543	795	823	843
dont : CEE (12)	273	222	215	208	dont : États-Unis . . .	531	762	792	798
Royaume-Uni	132	102	101	98	Canada	12	33	39	45
Allem. (RFA)	104	82	79	77	Amérique latine	12	35	37	40
France	26	14	12	11	Asie	578	1 152	1 201	1 283
Europe de l'Est	657	820	832	812	dont : Chine	430	865	895	980
dont : URSS	461	590	594	595	Inde	78	167	180	203
Pologne	157	192	191	177	Océanie	58	141	142	150
Afrique	68	181	183	187	dont : Australie	56	138	140	148
dont : Afriq. du Sud	62	177	177	179	Total mondial	2 205	3 350	3 436	3 526

CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES EN 1989 [3]

(milliers de tonnes)

	Houille et lignite	Coke et agglomérés
Branche énergie	23 590	190
soit : centrales électriques	13 270	—
transformation	10 320	190
Consommation finale	7 423	9 108
soit : sidérurgie (hors cokeries)	1 288	7 373
industrie	4 431	692
résidentiel, tertiaire	1 704	1 043
Consommations recensées	31 013	9 298

ORIGINE DES RESSOURCES FRANÇAISES DE CHARBON [2]

(millions de tonnes)

	1960	1973	1989
Production nette	58,2	28,5	13,7
dont : Nord et Pas-de-Calais	28,9	10,4	0,5
Lorraine	14,7	10,1	8,8
Centre-Midi	13,4	6,6	3,9
Importations	16,0	16,5	17,7
dont : Allemagne (RFA)	10,9	9,4	2,2
Belgique-Luxembourg	1,1	0,3	0,6
Pologne	0,3	2,0	0,4
États-Unis	0,6	1,8	6,2
Afrique du Sud	ε	0,5	0,8
Australie	—	0,1	2,6
Exportations	1,5	1,8	1,2

PRODUCTION COMMERCIALISÉE DE GAZ NATUREL [1]

(millions de tep)

	1979	1988
Amérique du Nord	522	480
dont : Canada	67	81
États-Unis	455	399
Amérique Latine	46	70
Afrique	24	42
dont : Algérie	18	34
Asie	81	175
dont : Proche-Orient	12	12
Océanie	8	17
Europe de l'Ouest	158	147
dont : France	7	3
Pays-Bas	71	50
Royaume-Uni	33	38
CEE (12)	137	120
Norvège	19	26
Europe de l'Est	375	672
dont : URSS	330	625
Total mondial	1 214	1 604

RESSOURCES ET EMPLOIS DE GAZ EN 1989 [4]

(milliards de kWh)

	Gaz naturel	Gaz de pétrole liquéfiés	Gaz de haut fourneau	Gaz de raffinerie	Divers (a)	Total	Rappel 1988
Production	32,3	32,3	22,1	29,5	16,6	132,8	132,6
Importations	295,5	23,7	—	—	—	319,2	300,5
Exportations	— 8,4	— 9,0	—	—	—	— 17,4	— 12,5
Variation de stock, usage interne, pertes, divers	— 10,9	— 9,6	— 10,8	— 26,0	— 5,5	— 62,8	— 51,9
Disponible net	308,5	37,4	11,3	3,5	11,1	371,8	368,7
soit : usages domestiques individuels	85,8	20,7	—	—	—	106,5	108,5
usages domestiques collectifs et tertiaires	77,7	8,0	—	—	—	85,7	84,1
usages industriels	145,0	8,0	11,3	3,5	11,0	178,8	175,3
gaz carburant (transport routier)	ε	0,7	—	—	—	0,7	0,8

(a) Grisou, gaz manufacturé, gaz de cokerie.

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

Dans la Communauté européenne des Douze, la *Superficie Agricole Utilisée (SAU)* représente 129 millions d'hectares en 1988, soit 57 % de la surface totale. La proportion des prairies et pâturages dans la SAU est de 25 % en Espagne et de 63 % dans le Royaume-Uni; celle des céréales représente 10 % aux Pays-Bas et 40 % en Allemagne fédérale. La France occupe une position équilibrée avec 38 % de prairies et 29 % de céréales [1].

La taille moyenne des exploitations agricoles en France atteint 28 hectares en 1988. Elle a doublé en 30 ans. Entre 1979 et 1988, le nombre des exploitations de plus de 100 hectares a progressé de 27 %, tandis que celui des moins de 10 hectares a chuté de 40 % [2].

La surface boisée française, 15 millions d'hectares (27 % du territoire national), représente un peu plus du quart de celle de la CEE en 1989. La forêt proprement dite est composée pour les 3/5 de feuillus et pour le reste de conifères [1] [2].

En 1989, la production de *bois d'œuvre* a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente, établissant ainsi un nouveau record de production. 8 045 entreprises ont exercé des activités d'exploitation forestière et de scierie, employant au total 60 378 salariés [3].

SOURCES

[1] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1990, Eurostat, p. 7, 25, 26, 31, 36 et 37.

[2] *Graph. agri. 1990*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, p. 6 et 7.

[3] *Production de bois et de sciages en 1989*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, SCEES, 1991, p. 5 et 6 (*idem* années précédentes).

DÉFINITIONS

● **Terres cultivées.** Terme générique adopté ici pour désigner à la fois les terres arables, c'est-à-dire labourées, et les cultures permanentes telles qu'arbres fruitiers et vignobles.

● **Superficie Agricole Utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies et pâturages permanents.

● **Bois d'œuvre.** Bois ronds aptes au sciage, au tranchage ou au déroulage.

● **Bois d'industrie.** Bois ronds, de dimensions plus réduites que pour les bois d'œuvre, destinés à la fabrication de pâtes, à la trituration, etc., on y inclut bois de mine, poteaux, pieux...

● **Mètre cube rond ou m³ (r).** Unité de mesure des produits de l'exploitation forestière. Le mètre cube rond correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent. Par exemple, pour le bois de trituration de feuillus : 1 stère = 0,66 m³ (r).

● **Mètre cube sciage.** Unité de mesure des produits de scierie.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le prix des terres agricoles en 1988 », *Collections de statistique agricole*, SCEES, étude n° 287, octobre 1989.

● « Une agriculture européenne à trois vitesses », *Agreste. Analyses et études*, SCEES, cahier n° 3, septembre 1990.

● *Les exploitations agricoles des zones défavorisées et de montagne de la Communauté*, document public de la Commission des Communautés européennes, 1989.

● « Rapport d'activité du Comité du Bois de l'ECE » (commission économique des Nations Unies pour l'Europe), *Bulletin du bois pour l'Europe*, vol. XLII, n° 1, février 1989.

● « Performances des régions de l'Europe verte » par N. Duval, *INSEE-Première*, n° 56, février 1990.

● « La Forêt française »; « Intensification de l'agriculture et environnement », *Problèmes économiques*, n° 2215, mars 1991.

12.1 TERRES AGRICOLES - FORÊTS

UTILISATION DES TERRES DANS L'EUROPE DES DOUZE (1988) [1]

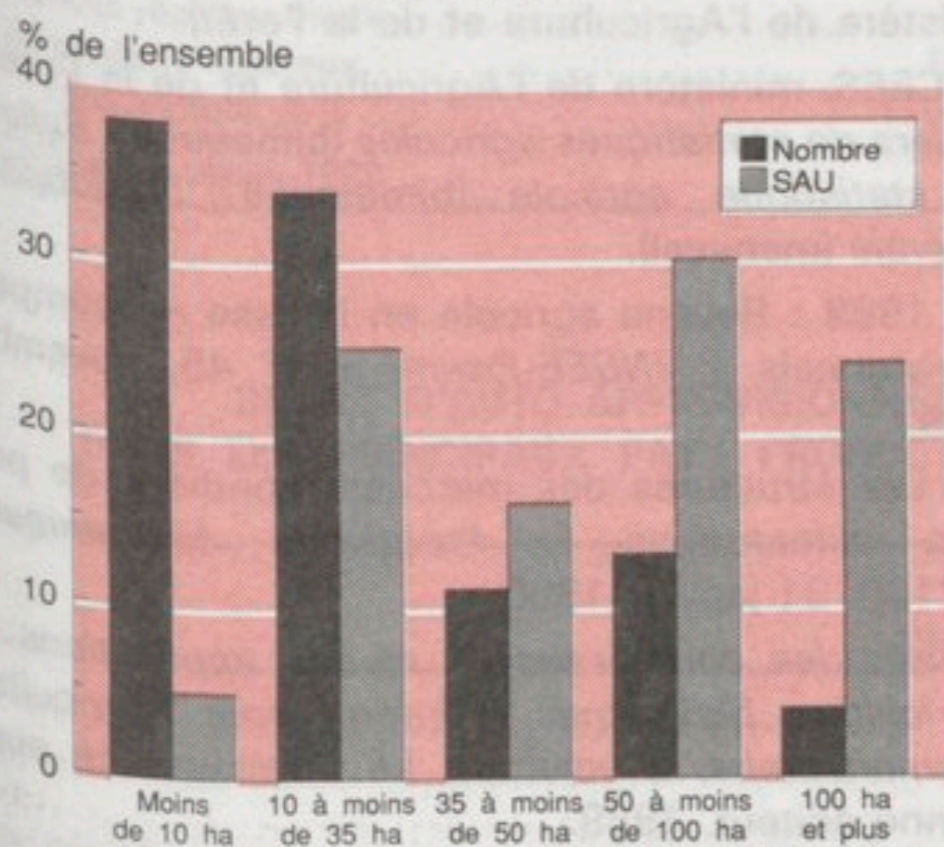
	(milliers d'hectares)						
	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni des Douze	
Terres arables	7 253	15 560	18 029	9 010	897	6 867	67 846
dont : céréales	4 734	7 709	9 224	4 263	198	3 896	34 646
légumes secs	95	388	578	168	44	260	(a) 1 976
plantes sarclées	656	569	744	...	286	474	(b) 4 022
plantes industrielles	425	...	1 983	555	15	366	(a) 5 244
légumes	47	478	247	402	65	144	1 650
fourrages verts
Cultures permanentes	182	4 900	1 284	3 340	36	59	(a) 11 744
dont : vignes	101	1 490	1 018	1 073	—	1	4 125
Prairies et pâturages permanents	4 449	6 650	11 780	4 858	1 081	11 586	48 531
Jardins familiaux	31	—	245	89	5	16	407
Superficie agricole utilisée (SAU)	11 915	27 110	31 338	17 297	2 019	18 528	128 507
Superficie totale	24 869	50 476	54 912	30 128	3 980	24 414	225 830
dont : superficie boisée	7 960	12 511	14 694	6 335	330	2 297	53 776

(a) 1987. (b) 1986.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
(1975-1985) [1]

	1975		1985	
	Milliers	SAU moy. (ha)	Milliers	SAU moy. (ha)
Allemagne (RFA) ...	908	13,7	740	16,0
Belgique	138	10,6	98	14,1
Danemark	132	22,4	92	30,7
France	1 315	22,4	1 057	27,0
Grèce	952	4,3
Irlande	228	22,3	220	22,7
Italie	2 664	6,2	2 801	5,6
Luxembourg	6	22,0	4	28,7
Pays-Bas	163	12,8	136	14,9
Royaume-Uni	281	58,7	259	65,1
Europe des Dix	6 359	13,9

NOMBRE ET SURFACE
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
(1988) [2]



SURFACE BOISÉE (1989) [2]

	Milliers d'ha
Bois et forêts proprement dits	13 944
dont : feuillus	8 519
résineux	4 100
Superficie boisée hors forêts	939
dont : bosquets	584
Peupleraies	280
dont : en plein	250
Sol boisé. Total	15 163

PRODUCTION DE BOIS ET DE SCIAGES [3]

	1979	1989
BOIS (milliers de m ³ de bois rond) :		
Ensemble	28 108	34 277
soit : bois d'œuvre	18 587	22 916
bois d'industrie (a)	9 521	11 361
SCIAGES (milliers de m ³ de bois scié) :		
Ensemble	9 369	10 500
soit : feuillus tempérés	3 073	3 291
conifères	5 579	6 740
essences tropicales ...	717	468

(a) Non compris bois de feu.

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En France, en 1989, les céréales représentent 31,5 % des livraisons de produits végétaux (en valeur), le vin 26,7 %; l'ensemble des produits végétaux représentant 53,1 % des livraisons totales de produits agricoles [1].

L'important excédent des productions végétales [3] fait de la France le premier exportateur de la CEE en ce domaine. Elle produit notamment plus de 40 % du blé, la moitié du maïs et 28 % du sucre en quantité. L'Italie et la France produisent chacun 34 % du vin, soit plus des deux tiers de la production de l'Europe des Douze. L'Allemagne est le premier producteur d'orge (avec la France) et de pommes de terre, et le deuxième en sucre [2].

Si les États-Unis produisent une quantité considérable de maïs (quinze fois plus que la France), ils n'occupent, en 1989, que le troisième rang parmi les pays producteurs de blé, devancés par la Chine, également premier producteur de colza, et par l'URSS; l'Union soviétique se classe première pour les productions d'orge et de pommes de terre. L'Inde, enfin, est en 1989 le premier pays producteur de sucre [2].

SOURCES

[1] « Les comptes de l'agriculture française en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 13, mai 1990.

[2] *Annuaire de la production 1989*, FAO, Rome, tabl. 16, 17, 20, 66, 69, 78 et 87.

[3] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1989, Eurostat, p. 112, 113, 115, 119, 121, 123, 127, 132.

DÉFINITIONS

● **FAO.** Sigle de la *Food and agriculture organization*, nom anglais de « l'Organisation (des Nations unies) pour l'alimentation et l'agriculture », qui siège à Rome.

● **Degré d'auto-provisionnement.** Rapport production intérieure/consommation intérieure.

● **Productions végétales.** La précision des statistiques établies par la FAO dépend évidemment de celle des statistiques nationales dont elle dispose. En particulier, les chiffres relatifs à la Chine et à l'URSS résultent le plus souvent d'estimations incertaines. On reprend ici les cinq pays les plus gros producteurs de la CEE, le total de la Communauté européenne et les quatre pays les plus gros producteurs du monde, hors CEE.

● **Livraisons de la branche agriculture.** Ensemble de la production commercialisée ou autoconsommée par les ménages agricoles.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique agricole 1989*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt : *Cahiers de statistiques agricoles* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel).

● « 1989 : Revenu agricole en hausse — comptes prévisionnels », *INSEE-Première*, n° 45, novembre 1989.

● « Les structures des marchés mondiaux de produits alimentaires », *Problèmes économiques*, n° 2160, 31 janvier 1990.

● *Bilan des connaissances et des applications de l'agriculture biologique et intérêt pour l'agriculture communautaire*, 2 volumes, La Communauté européenne éditeur, 1989.

● *Réformer les politiques agricoles restrictions quantitatives de la production et le soutien direct des revenus*, les Éditions de l'OCDE, 1990.

12.2 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE LA CEE ET DU RESTE DU MONDE POUR QUELQUES PRODUITS (1989) [2]

(millions de tonnes)

Blé	Maïs	Orge
France 31,8	France 12,9	France 9,8
Royaume-Uni 13,9	Italie 6,3	Allemagne (RFA) ... 9,8
Allemagne (RFA) ... 11,1	Espagne 3,2	Espagne 9,3
Italie 7,4	Grèce 1,7	Royaume-Uni 8,0
Espagne 5,5	Allemagne (RFA) ... 1,6	Danemark 5,0
Europe des Douze . 78,5	Europe des Douze . e 26,4	Europe des Douze . 36,7
Chine e 91,0	États-Unis 191,2	URSS e 52,0
URSS 90,5	Chine 75,8	Canada 11,7
États-Unis 55,4	Brésil 26,5	États-Unis 8,8
Inde 54,0	URSS e 17,0	RDA 4,7

LIVRAISONS DE PRODUITS VÉGÉTAUX (HORS TVA) [1989*] [1]

	(%)
Blé tendre	17,8
Blé dur	1,4
Orge	4,0
Avoine	0,2
Maïs	7,6
Autres céréales	0,5
Céréales	31,5
Pommes de terre	2,4
Légumes frais	10,2
Légumes secs	3,0
Fruits	7,6
Fruits et légumes	23,2
Betteraves industrielles	4,8
Oléagineux	7,8
Tabac	0,4
Autres plantes industrielles	0,5
Plantes industrielles	13,5
Vins courants	5,9
Vins de qualité	20,8
Vins	26,7
Plants de pépinières	1,4
Fleurs et plantes	3,4
Autres produits végétaux	0,3
Produits végétaux divers	5,1
Total produits végétaux	100,0
Total (millions de F)	170 199

* Compte provisoire 1989.

Vin	Sucre (a)
France 5,9	France 4,1
Italie 6,0	Allemagne (RFA) ... 3,1
Espagne 3,0	Italie 1,9
Allemagne (RFA) ... 1,2	Royaume-Uni 1,3
Portugal 0,8	Espagne 1,0
Europe des Douze . e 17,4	Europe des Douze . 14,9
Argentine e 2,0	Inde 10,2
URSS e 1,9	URSS 9,6
États-Unis e 1,8	Cuba 8,2
Afrique du Sud 0,9	Brésil 7,4

(a) Sucre « centrifugé ».

Pommes de terre	Graines de colza
France 5,8	France 1,8
Allemagne (RFA) ... 7,8	Allemagne (RFA) ... 1,4
Pays-Bas 6,9	Royaume-Uni 1,0
Royaume-Uni 6,4	Danemark 0,6
Espagne 5,2	Europe des Douze . 5,0
Europe des Douze . 39,5	Chine 5,4
URSS 73,0	Inde 4,4
Pologne 34,4	Canada 3,1
Chine 30,0	Roumanie 1,6
États-Unis 16,7	

DEGRÉ D'AUTO-APPROVISIONNEMENT DE QUELQUES PRODUITS VÉGÉTAUX DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'EUROPE DES DOUZE (1986-1987) [3]

(%)

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Europe des 12
Blé tendre	107	79	218	57	53	118	118
Orge	102	87	179	60	32	163	117
Maïs	48	76	182	92	ε	—	89
Total céréales	97	82	190	81	31	121	111
Pommes de terre	93	95	101	89	148	91	101
Sucre	148	105	185	113	206	72	136
Vin	67	113	122	118	—	ε	107

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

Le lait constitue le premier produit des livraisons animales de l'agriculture française, devant les bovins et les porcins. En France la *production animale* représente 46,9 % de la production totale agricole en valeur en 1989 [2].

La France entretient le principal cheptel bovin (27 %) de l'Europe des Douze; elle est également première productrice de lait (24,5 %), de volailles abattues (23 %) et d'œufs (18 %) de la CEE en 1989. Cette même année, c'est en Allemagne (RFA) qu'on dénombre les plus gros effectifs porcins avec 22 % de la production (France : 12 %) et chevalin (23 % contre 17 % en France). Le cheptel ovin du Royaume-Uni représente à lui seul 29 % de celui de la Communauté (France : 12 %). Quant à la quantité de viande abattue, la France et l'Allemagne (RFA), avec chacune 19 % de la production communautaire toutes espèces confondues, occupent une place prédominante [1].

L'Inde conserve traditionnellement le plus important cheptel bovin de la planète, la Chine reste la première productrice de porcins et de chevaux.

L'Australie occupe toujours une place prépondérante dans le domaine de la production ovine, devançant l'URSS. Les États-Unis sont les plus gros producteurs de viande abattue, devant la Chine et l'URSS [1].

Produit	France (%)	Allemagne (RFA) (%)	Royaume-Uni (%)	Autres (%)
Cheptel bovin	27	17	29	27
Production animale	46,9			
Volailles abattues	23			
Œufs	18			
Effectifs porcins	12	22		
Chevalin	23	17		
Viande abattue	19	19		
Cheptel ovin	12		29	

SOURCES

[1] « Les comptes de l'agriculture française en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 13, mai 1990.

[2] *Annuaire de la production 1989*, FAO, Rome, tabl. 88, 89, 90, 92, 96, 97, 99 et 103.

[3] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1989, Eurostat, p. 112, 113, 115, 116, 121, 123, 127, 132.

[4] *DE QUELQUES PRODUITS VÉGÉTAUX DE L'EUROPE DES DOUZE (1986-1987)* (3)

Produit	France (%)	Allemagne (RFA) (%)	Royaume-Uni (%)	Autres (%)
Blé	118	118	118	118
Maïs	117	117	117	117
Orge	116	116	116	116
Avoine	115	115	115	115
Seigle	114	114	114	114
Épeautre	113	113	113	113
Mil	112	112	112	112
Sorgho	111	111	111	111
Blé dur	110	110	110	110
Blé tendre	109	109	109	109

DÉFINITIONS

● **Production de viande.** On reproduit ici les tableaux de la FAO relatifs à la viande fournie par les animaux de toutes provenances abattus dans chaque pays, et non ceux relatifs à la viande fournie par les seuls animaux « indigènes ». Cette dernière définition, qui est celle de l'annuaire Eurostat, conduit à des différences liées aux exportations et importations de bétail sur pied, faibles par rapport au degré de précision (à 100 000 tonnes près) choisi ici.

● **Production de lait.** La France, l'Allemagne, l'Italie figurent parmi les pays qui comptent dans leur production laitière le lait tété au pis par les jeunes animaux.

● **Productions animales.** La précision des statistiques établies par la FAO dépend évidemment de celle des statistiques nationales dont elle dispose. En particulier, les chiffres relatifs à l'URSS ou à la Chine résultent le plus souvent d'estimations incertaines.

On reprend ici les cinq ou six pays les plus gros producteurs de la CEE, le total de la Communauté européenne et les plus gros producteurs du reste du monde.

Produit	France (%)	Allemagne (RFA) (%)	Royaume-Uni (%)	Autres (%)
Blé	118	118	118	118
Maïs	117	117	117	117
Orge	116	116	116	116
Avoine	115	115	115	115
Seigle	114	114	114	114
Épeautre	113	113	113	113
Mil	112	112	112	112
Sorgho	111	111	111	111
Blé dur	110	110	110	110
Blé tendre	109	109	109	109

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique agricole 1989*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● « Les régions porcines de la CEE », *Bulletin d'information*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, n° 1272, 27 juillet 1989.

● « Trop de porc, trop peu de bœuf », *Bilan économique et social 1990. Dossier et documents*, Le Monde, janvier 1991.

● *Production animale, statistiques trimestrielles*, La Communauté européenne éditeur.

● « Les marchés mondiaux des produits animaux », *Chambre d'agriculture*, n° 782, octobre 1990.

● « Effets des quotas laitiers sur l'agriculture européenne », *Bima*, n° 1320, octobre 1990.

● « Les prix de la viande bovine : une mise en perspective », *INSEE Première*, n° 193, septembre 1990.

12.3 PRODUCTION ANIMALE

PRINCIPAUX CHEPTELS DE LA CEE ET DU RESTE DU MONDE (1989) [2]

(millions de têtes)

Bovins		Porcins		Ovins		Chevaux	
France	21,8	France	12,5	France	12,0	France	0,27
Allemagne (RFA) ...	14,7	Allemagne (RFA) ...	22,6	Royaume-Uni	29,0	Allemagne	e 0,36
Royaume-Uni	11,9	Espagne	16,1	Espagne	23,8	Italie	e 0,25
Italie	8,7	Pays-Bas	13,8	Italie	11,6	Espagne	e 0,24
Irlande	5,6	Italie	9,4	Grèce	10,4	Royaume-Uni	e 0,18
Espagne	5,1	Danemark	9,1	Portugal	5,4	Europe des Douze .	e 1,56
Europe des Douze .	79,7	Europe des Douze .	101,5	Europe des Douze .	e 100,2	Chine	e 10,69
Inde	195,5	Chine	349,0	Australie	165,0	Mexique	e 6,17
Brésil	136,8	URSS	78,1	URSS	139,5	URSS	e 5,89
URSS	119,6	États-Unis	55,5	Chine	e 102,7	Brésil	e 5,85
États-Unis	99,2	Brésil	33,2	Nouvelle-Zélande ...	60,6	États-Unis	e 5,20
Chine	77,1	Pologne	18,8	Inde	53,5	Argentine	e 2,90
Argentine	50,8	Mexique	14,1	Turquie	34,9		

VIANDE, LAIT ET ŒUFS — PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE LA CEE ET DU RESTE DU MONDE (1989) [2]

(millions de tonnes)

Bœuf et veau		Porc		Volailles		Total des viandes (a)	
France	e 1,7	France	e 1,8	France	1,4	France	e 5,5
Allemagne (RFA) ...	1,6	Allemagne (RFA) ...	e 3,3	Royaume-Uni	1,1	Allemagne (RFA) ...	e 5,4
Italie	1,2	Espagne	1,7	Italie	1,1	Italie	3,9
Royaume-Uni	1,0	Pays-Bas	1,6	Espagne	0,8	Royaume-Uni	3,4
Pays-Bas	0,5	Italie	1,3	Pays-Bas	0,4	Espagne	3,3
Europe des Douze .	e 7,5	Europe des Douze .	e 13,0	Europe des Douze .	6,0	Europe des Douze .	e 28,5
États-Unis	10,7	Chine	22,1	États-Unis	10,1	États-Unis	28,3
URSS	e 8,8	États-Unis	7,2	URSS	e 3,3	Chine	27,2
Argentine	2,6	URSS	e 6,8	Chine	2,8	URSS	e 20,0
Brésil	2,5	Pologne	1,8	Brésil	2,1	Brésil	5,7

(a) Y compris viandes ovine, caprine et chevaline.

Œufs (de poule)		Lait (de vache)	
France	0,89	France	27,3
Espagne	0,77	Allemagne (RFA) ...	24,2
Allemagne (RFA) ...	0,73	Royaume-Uni	14,8
Italie	e 0,67	Pays-Bas	11,3
Pays-Bas	0,64	Italie	10,7
Europe des Douze .	e 5,05	Europe des Douze .	110,7
Chine	e 6,80	URSS	107,6
URSS	4,68	États-Unis	65,4
États-Unis	3,97	Inde	23,0
Japon	2,41	Pologne	e 15,7

LIVRAISONS DE PRODUITS ANIMAUX (HORS TVA) [1989 *] [1]

	(%)
Gros bovins	23,7
Veaux	8,0
Porcins	13,7
Équins	0,3
Ovins et caprins	2,8
Bétail	48,5
Volailles	11,2
Animaux divers	2,4
Autres animaux	13,7
Lait	33,6
Œufs	3,7
Produits animaux divers	0,5
Produits animaux	37,8
Total produits animaux	100,0
Total (millions de F)	150 400

* Compte provisoire 1989.

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

La production française des pêches maritimes représente en 1989 plus de 8 milliards de F de chiffre d'affaires. La même année, les espèces les plus pêchées sont respectivement le thon, le lieu noir et le cabillaud; la production totale de poisson, en *poids débarqué*, atteint 464 000 tonnes. Les trois plus gros chiffres d'affaires ont été réalisés, en ordre décroissant, par les régions « Bretagne Sud », « Sud-Ouest », « Nord-Normandie » et par les ports de Marennes-Oléron, Concarneau et Le Guilvinec [1].

Le secteur des pêches maritimes et des autres cultures marines emploie, en 1989, 18 500 marins-pêcheurs dont les deux tiers se consacrent à la petite pêche et à l'élevage des mollusques. La flotte de pêche compte 10 361 navires au 31 décembre 1989 [1].

Au niveau de la CEE, la France occupe, en 1988, le 4^e rang pour les *captures nominales* de produits de la pêche, avec 897 590 tonnes, loin derrière le Danemark (1 971 837 tonnes). Les trois géants de la pêche que sont le Japon, l'URSS et la Chine totalisent un tiers des captures mondiales, dont 71 % sont destinées à l'alimentation humaine [2] [3].

La France est, en 1988, le premier importateur en valeur de la CEE en produits de la pêche, et le troisième mondial, après le Japon (30 % des importations mondiales), et les États-Unis. Les exportations françaises représentent, en valeur, 12 % des exportations CEE (Danemark : 30 %). Les États-Unis et le Canada sont, en 1988, les premiers exportateurs du monde en ce domaine [3].

SOURCES

[1] « Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1989 », Comité central des pêches maritimes, p. 35 à 53.

[2] *Statistiques des pêches. Captures et quantités débarquées en 1988*, FAO, édition 1990, vol. 66, p. 91 à 93.

[3] *Statistiques des pêches. Produits en 1988*, FAO, édition 1990, vol. 67.

DÉFINITIONS

● **Quantités débarquées.** Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées,... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.

● **Captures nominales.** C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement. pertes et gains divers.

● **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques de la pêche*, Eurostat.

● « Projet de loi portant sur diverses propositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines », Commission des affaires économiques et du Plan, rapport du Sénat, n° 27, JO.

● « L'aquaculture dans le monde et en France », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2124, 11 mai 1989.

● *Atlas des pêches et cultures marines en France*, GIP-Reclus, maison de la géographie, Montpellier.

● *Statistiques des pêches maritimes*, Direction des pêches maritimes et des cultures marines (annuel).

12.4 PÊCHES MARITIMES

PRODUCTION DES PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES EN 1989 [1]

Nature du produit	Quantités (milliers de tonnes)	Chiffre d'affaires (millions de F)
Produits frais :		
Poisson frais	333,0	4 538,5
dont : lieu noir	35,6	210,8
Crustacés	21,5	699,5
Mollusques d'élevage	180,5	1 436,8
dont : huîtres	130,5	1 086,8
Mollusques de pêche (a)	49,1	600,5
dont : coquillages	26,6	270,5
Produits congelés et divers :		
Poisson congelé	130,9	732,3
dont : thon	126,7	644,9
Autres produits (b)	18,2	26,0
Total	///	8 033,6

(a) Y compris oursins, violets. (b) Algues, poisson salé, farine.

UTILISATION DES CAPTURES MONDIALES EN 1988 [3]

	(milliers de tonnes)
Consommation humaine	69 629
soit : marée fraîche	21 151
congélation	22 803
séchage, fumage, salage	13 834
conserves	11 841
Traitement industriel	27 056
Autres utilisations	1 300
Total	97 985

CAPTURES NOMINALES PAR PAYS PRODUCTEURS EN 1988 [2]

	(millions de tonnes)
Danemark	1,97
Espagne	1,43
Royaume-Uni	0,94
France	0,90
Italie	0,56
CEE à Douze	7,17
Japon	11,90
URSS	11,33
Chine	10,36
Pérou	6,64
États-Unis	5,97
Total mondial	97,99

PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSONS DÉBARQUÉS (y compris congelés) [1]

	1988	1989
Thon	144,3	144,9
Lieu noir	43,2	35,6
Cabillaud	37,3	28,6
Merlan	28,2	23,2
Sardine	25,7	22,3
Merlu	19,6	22,0
Lingue	19,9	17,4
Maquereau	15,1	16,8
Baudroie	14,8	15,7
Raie	12,6	11,9
Anchois	12,9	11,0

PRODUCTIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE CONSERVÉS ET TRAITÉS PAR PAYS ET PAR TYPES DE PRODUITS (1988) [3]

Produits (a)		Principaux pays producteurs (b)
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	14 144	Japon (26 %), URSS (23 %)
Poisson séché, salé ou fumé	5 628	Chine (26 %), Japon (17 %)
Crustacés, mollusques frais, congelés, séchés, salés	2 095	Japon (17 %), États-Unis (15 %)
Produits de poisson et préparations (conserves ou non)	5 441	Japon (30 %), URSS (24 %)
Produits de crustacés et mollusques en préparations (conserves ou non)	480	Thaïlande (22 %), Philippines (21 %)
Huiles et graisses, brutes ou raffinées provenant d'animaux aquatiques	1 537	Japon (32 %), Pérou (13 %)
Farines, solubilisés et aliments similaires provenant d'animaux aquatiques	6 764	Pérou (17 %), Chili (16 %)

(a) En milliers de tonnes. (b) En % de la production mondiale.

COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE (1988) [3]

Importateurs		Exportateurs	
France	2 242	Danemark	1 854
Italie	1 899	Pays-Bas	948
Espagne	1 726	France	728
Royaume-Uni	1 577	Royaume-Uni	710
Allemagne de l'Ouest	1 429	Espagne	651
Danemark	852	Allemagne de l'Ouest	494
CEE (a)	11 533	CEE	6 207
Japon	10 658	États-Unis	2 441
États-Unis	5 389	Canada	2 206
Hong Kong	1 031	Corée du Sud	1 784
Total mondial	35 287	Thaïlande	1 631
		Total mondial	32 263

(a) Non compris le Luxembourg.

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1989, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, 4 168 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus ont exercé leur activité principale dans le secteur des industries agro-alimentaires, employant 390 700 salariés permanents [1] [2].

Le quart des salariés des IAA, soit 99 000 personnes, travaillent dans l'industrie de la viande en 1989. C'est l'industrie laitière qui dégage le chiffre d'affaires le plus élevé : 152,6 milliards de F (26 % du total) [1] [2].

L'excédent commercial atteint 16,8 milliards de F en 1990, soit une hausse de 21 % par rapport à 1989. Le taux de couverture global progresse encore (118,9 % contre 115,5 % en 1989) grâce à la forte augmentation des exportations (+ 16,8 milliards de F en 1990). L'industrie sucrière obtient le taux de couverture le plus élevé avec 475 % devant les boissons et alcools (330 %) et l'industrie laitière (300 %) [3].

En 1990, le taux de pénétration des importations, demeure plus faible pour les IAA que pour le reste de l'industrie [2].

En 1989, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (RFA) totalisent à eux seuls 60 % de la production communautaire en valeur.

DÉFINITIONS

● **Industries agro-alimentaires.** Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches, les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :

— industries de la viande et du lait (T 02) : industrie de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36);

— les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37); boulangerie-pâtisserie (S 38); travail du grain (S 39); fabrication d'huiles et de corps gras (S 40); sucreries, raffineries de sucre (S 402); fabrication de produits alimentaires divers (S 403); fabrication de boissons et alcools (S 41); transformation du tabac (S 42).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Réalisée par le SCEES, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.

● **Taux de pénétration.** Importations rapportées au marché intérieur (production + importations - exportations)

● **Production distribuée.** En comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.

● **Taux de valeur ajoutée.** Rapport de la valeur ajoutée brute (valeur ajoutée hors taxes + subventions - impôts et taxes) au chiffre d'affaires hors taxes.

SOURCES

[1] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1989 : principaux résultats », *Collections de statistique agricole*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (à paraître).

[2] *Graph Agri 1991*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (à paraître), *idem* éditions précédentes.

[3] « Les industries agro-alimentaires en 1990 », par Catherine Gaudy, *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

[4] *Panorama de l'industrie communautaire*, Commission des Communautés européennes, édition 1990, p. 15-2.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les industries alimentaires françaises face au défi européen » (2 vol.), Commissariat général du plan, la Documentation française, 1989.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les structures des marchés mondiaux de produits alimentaires », n° 2160, 31 janvier 1990.

● « Les IAA maintiennent leurs performances. Enquête annuelle sur les IAA. Résultats provisoires 1989 », *Agreste*, série « Données », n° 14, octobre 1990.

● *INSEE-Première* : « Performance des régions de l'Europe verte », n° 56, février 1990; « Le pétrole vert - dix ans d'exportations agro-alimentaires », n° 130, avril 1991; « Les industries agro-alimentaires en 1990 : relatif dynamisme », n° 131, mai 1991.

● « L'industrie agro-alimentaire en Europe de l'Est », *Courrier des pays de l'Est*, La Documentation française, 1990.

12.5 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

STRUCTURES DES ENTREPRISES DES IAA [1] [2]

	Entreprises		Salariés (milliers)		Chiffre d'affaires (milliards de F)		Valeur ajoutée brute (milliards de F)	
	1988	1989	1988	1989	1988	1989	1988	1989
Industrie de la viande	1 327	1 360	97,1	99,0	120,2	135,8	17,0	17,7
Industrie laitière	489	499	73,5	73,0	138,5	152,6	18,9	20,1
Conserves	380	420	42,8	43,2	37,4	41,6	8,6	9,4
Pain et pâtisserie	265	291	17,5	19,1	7,5	8,6	2,7	3,1
Travail du grain	723	743	53,2	53,3	87,9	95,5	16,3	17,2
Produits alimentaires divers	484	488	57,2	58,4	79,4	85,4	18,9	20,1
Boissons et alcools	372	367	44,8	44,7	62,7	72,1	18,9	22,1
Ensemble IAA	4 040	4 168	386,1	390,7	533,6	591,6	101,3	109,7

COMMERCE EXTÉRIEUR DES IAA [3] (milliards de F)

	Expor- tations	Impor- tations	Solde
1980	45,1	38,2	+ 6,9
1981	55,6	45,0	+ 10,6
1982	59,1	52,1	+ 7,0
1983	65,1	60,0	+ 5,1
1984	76,1	67,8	+ 8,3
1985	77,2	71,4	+ 5,8
1986	73,8	69,4	+ 4,4
1987	76,4	72,0	+ 4,4
1988	89,2	80,3	+ 8,9
1989	103,3	89,4	+ 13,9
1990	105,6	88,9	+ 16,8

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DISTRIBUÉE EN VALEUR [3]

	(milliards de F)		
	1977	1989	p 1990
Industrie de la viande	72,7	160,2	163,3
Industrie laitière	38,1	104,0	107,3
Conserves	11,5	36,5	37,1
Pain et pâtisserie	17,6	49,2	50,4
Travail du grain	33,5	83,4	85,8
Huiles, corps gras	9,0	12,9	12,3
Sucre	9,5	20,5	19,9
Produits alimentaires divers	18,8	39,8	41,0
Boissons et alcools	20,7	61,7	71,0
Transformation du tabac	6,9	12,6	13,0
Ensemble IAA	238,3	580,8	601,1

ÉVOLUTION DU SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES [3]

	Solde en milliards de F						Taux de couvert.* en 1990 (%)
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	
Viandes et conserves de viandes	- 5,6	- 5,4	- 5,0	- 4,3	- 5,0	- 4,1	82,4
Lait et produits laitiers	12,1	11,1	10,6	11,4	12,5	13,1	302,2
Conserves	- 5,6	- 6,2	- 7,7	- 8,0	- 8,9	- 9,6	34,2
Produits du travail du grain	5,5	3,6	2,9	3,1	4,6	4,5	144,1
Huiles et corps gras	- 8,6	- 7,6	- 6,3	- 7,2	- 7,5	- 6,5	29,0
Sucre	4,0	3,1	2,8	6,6	8,5	6,6	475,1
Divers (chocolat, condiments, café)	- 2,6	- 2,5	- 2,6	- 2,6	- 1,9	0,2	102,1
Boissons et alcools	11,1	11,6	13,2	13,9	16,0	16,9	331,1
Produits à base de tabac	- 4,5	- 3,3	- 3,5	- 4,0	- 4,4	- 4,4	14,0
Ensemble des produits des IAA	5,8	4,4	4,4	8,9	13,9	16,8	118,9

* Taux de couverture : valeur des exportations (FAB)/importations (CAF) × 100.

TAUX DE PÉNÉTRATION DES IMPORTATIONS* [2] (%)

	1989	1990
Industrie de la viande	15,2	15,3
Industrie laitière	7,3	7,0
Conserves	32,3	34,6
Travail du grain	12,2	12,8
Huiles, corps gras	50,1	51,1
Sucre	16,0	14,5
Produits alimentaires divers	28,8	30,6
Boissons et alcools	18,1	19,2
Transformation du tabac	34,4	33,5
Ensemble	17,1	17,6

* Aux prix de 1980.

LES PARTS DE LA PRODUCTION DES IAA DANS LA CEE [4] %

	1980	1989
France	19,8	20,7
Royaume-Uni	19,4	20,0
Allemagne (RFA)	21,8	18,5
Italie	9,7	13,5
Espagne	10,0	9,8
Pays-Bas	8,2	5,3
Belgique-Luxembourg	3,7	3,9
Danemark	3,2	3,4
Irlande	2,2	2,6
Portugal	1,0	1,3
Grèce	1,0	1,0
CEE	100,0	100,0
(en milliards de F)	1 237	2 479

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

En 1990, l'activité industrielle se replie : le volume de la *production manufacturière* n'augmente que de 1,6 % en moyenne annuelle contre 5,1 % en 1989. L'inflexion de la croissance mondiale se diffuse à l'économie française, tandis que l'affaiblissement du dollar rend les produits français moins compétitifs. Toutefois, la croissance demeure vive pour la production des branches *biens d'équipement ménager* (+ 6,2 % par rapport à 1989) et *biens d'équipement professionnel* (+ 4,6 %). Elle est plus modérée pour les *biens de consommation* (+ 1,5 %) et faible quant aux *biens intermédiaires* (+ 0,4 %). La branche *automobile-transport terrestre* subit un net recul (- 1,5 %) [1].

Selon l'enquête annuelle d'entreprise (entreprises de 10 salariés et plus), en 1989, le *chiffre d'affaires hors taxes* des biens intermédiaires (957 milliards de F) représente un tiers du chiffre d'affaires total de l'industrie hors énergie; les industries des biens d'équipement professionnel viennent ensuite avec 739 milliards de F de chiffre d'affaires hors taxes, représentant un quart du total de l'industrie hors énergie [2].

En 1990, l'inflexion générale de la croissance industrielle française situe celle-ci dans une position intermédiaire au sein de la CEE [1].

En 1989, le rythme de croissance dans la CEE était supérieur à celui des États-Unis, mais nettement plus faible que celui du Japon [3].

SOURCES

[1] « L'industrie en 1990 : l'année du ralentissement », *INSEE-Première*, n° 132, mai 1991.

[2] *La situation dans l'industrie en 1989. Résultats définitifs de l'enquête annuelle d'entreprise 1989*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, 1991, tome 1.

[3] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

DÉFINITIONS

● **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U 04, U 05, U 06 (niveau 16 de la NAP).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de la CEE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Différents ministères réalisent ces EAE :

- Agriculture et Forêt : industries agricoles et alimentaires;
- Équipement, Logement, Transports et Mer : mise en œuvre du bâtiment et des travaux publics; transports et auxiliaires de transports;
- Économie, Finances et Budget (INSEE) : commerces, services;
- Industrie et Aménagement du Territoire (SESSI) qui interroge, pour tous les secteurs non repris ci-dessus, les entreprises de 10 salariés et plus.

● **Chiffre d'affaires hors taxes.** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.

● **Indice de production industrielle.** Élaboré par l'INSEE, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle 1990-1991, et Les chiffres clés de l'industrie dans les régions*, édition 1990-1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

● *Annuaire statistique 1990 de l'industrie*, Eurostat série 4A, Journal officiel, service publications des Communautés européennes.

● « Les comptes de l'industrie en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » n° 21-22, septembre 1990.

● « L'avenir des industries de base en France et en Europe », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2181, 26 juin 1990.

● « L'industrie manufacturière depuis 1986 », *INSEE-Première*, n° 123, février 1991.

● *Note de conjoncture*, INSEE, février 1991.

13.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES PAR SECTEUR EN 1989 [2]
(entreprises de 10 salariés et plus)

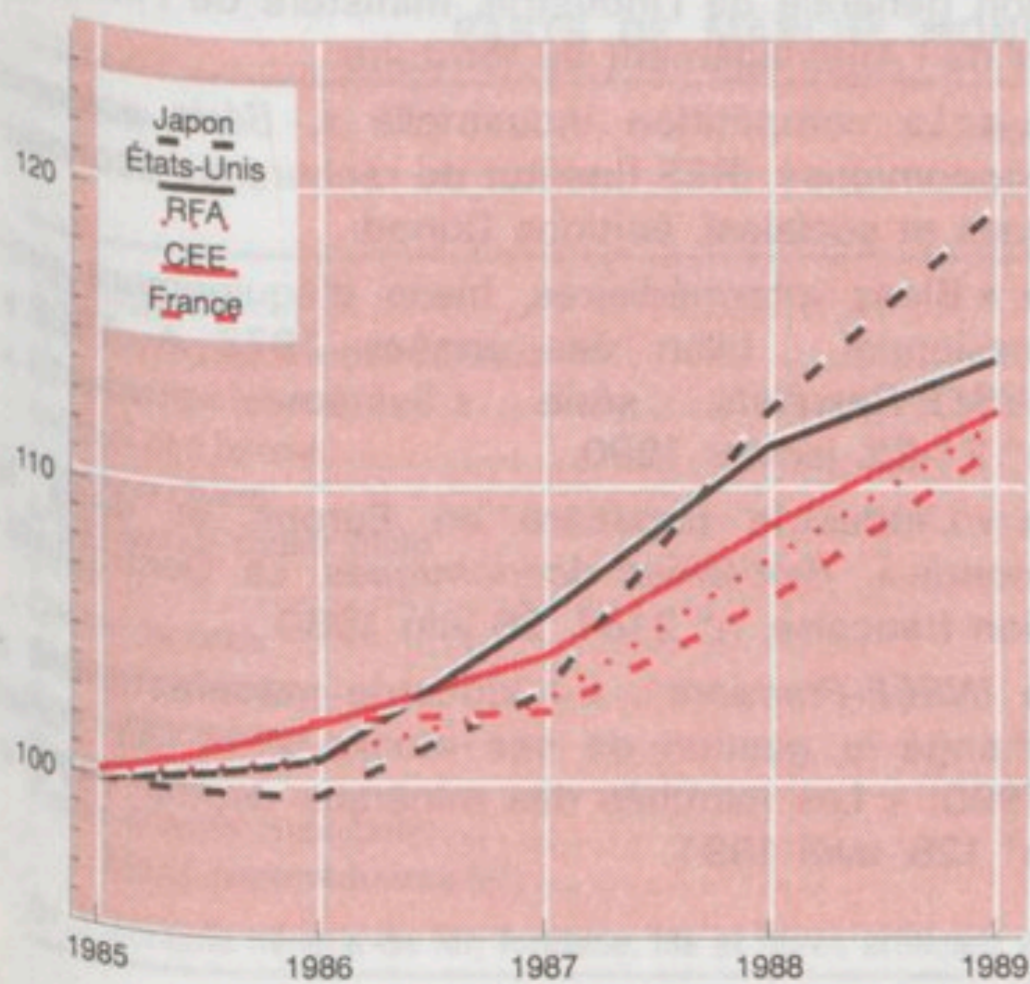
	Milliards de francs		Milliards de francs
U 03 Production et distribution d'énergie	453,4	U 05 A Industries des biens d'équipement professionnel	739,4
T 04 Combustibles minéraux solides et cokéfaction	10,0	T 14 Construction mécanique	274,0
T 05 Pétrole et gaz naturel	209,2	T 15 A Construction de matériels électriques et électroniques professionnels	359,1
T 06 Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	234,2	T 17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	106,3
U 04 Industries des biens intermédiaires	957,1	U 05 B Industries des biens d'équipement ménager	45,5
T 07 Minerais et métaux ferreux	112,9	U 05 C Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre	434,5
T 08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	95,1	U 06 Industries des biens de consommation courante	694,7
T 09 Matériaux de construction et minéraux divers	98,7	T 12 Parachimie et industrie pharmaceutique	232,4
T 10 Industrie du verre	34,8	T 18 Industries textiles et de l'habillement	172,8
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques	190,8	T 19 Industries du cuir et de la chaussure	34,3
T 13 Fonderie et travail des métaux	189,7	T 20 Bois, ameublement, industries diverses	108,7
T 21 Industries du papier et du carton	103,4	T 22 Imprimerie, presse, édition	146,6
T 23 Caoutchouc et matières plastiques	131,7	Ensemble	3 324,6
		dont : hors énergie	2 871,1

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DE VINGT SALARIÉS ET PLUS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (1989) [2]

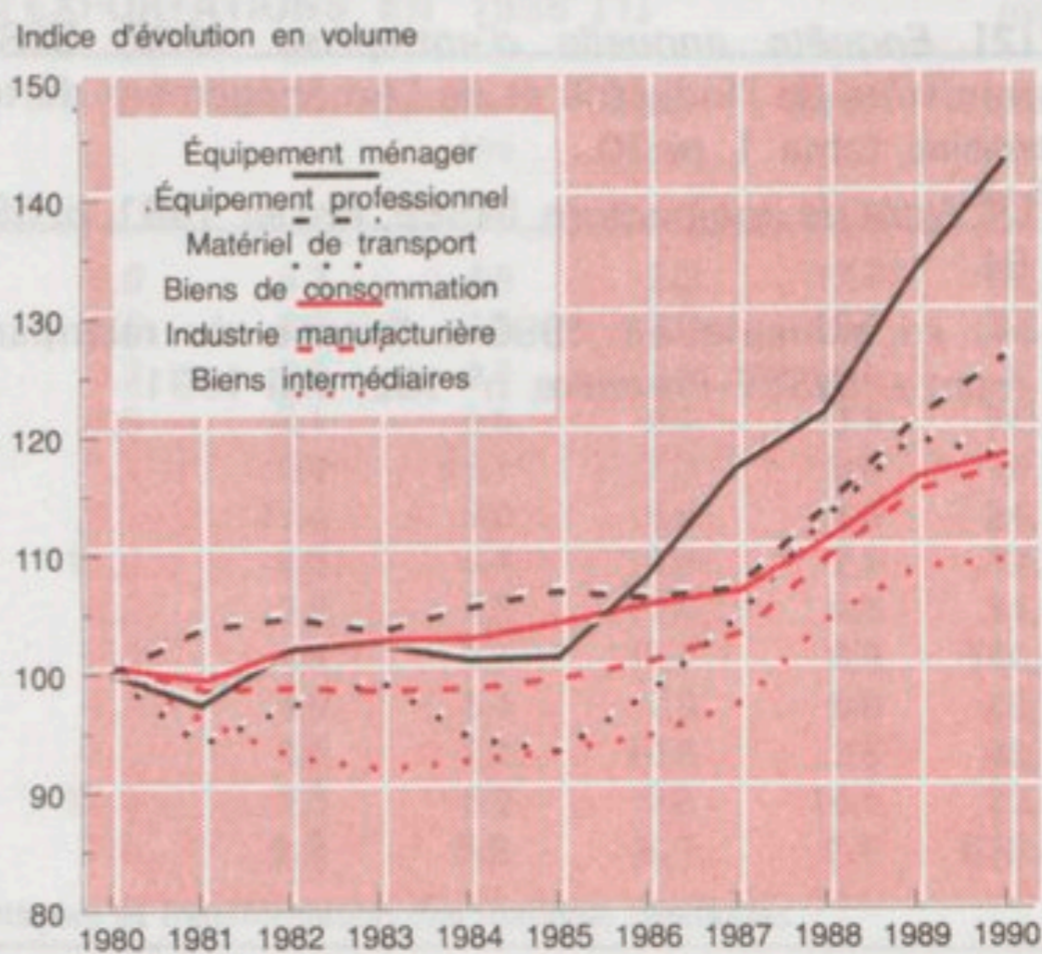
	Taille des entreprises (nombre de salariés)						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus tranches (a)	Hors	
Nombre d'entreprises	13 661	4 850	2 385	1 605	878	835	24 214
Effectif employé (milliers)	444,6	349,3	338,4	491,5	1 569,4	27,1	3 220,3
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	252,2	213,6	224,0	386,5	1 632,2	61,9	2 770,4
Exportations/CAHT (b) (en %)	9,7	14,6	19,1	23,4	35,1	33,4	28,3
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	99,9	79,6	79,3	132,3	543,7	11,0	945,8
Investissements corporels totaux (milliards de F)	10,7	10,0	9,9	18,5	83,7	1,1	133,9

(a) Les entreprises « hors tranches » sont, le plus souvent, des donneurs d'ordres, dont les effectifs ne sont pas significatifs du volume d'activité. (b) CAHT : chiffre d'affaires hors taxes.

PRODUCTION INDUSTRIELLE - INDICE CVS DE QUELQUES PAYS (Base 100 : 1985) [3]



INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - PRODUCTION ÉVOLUTION EN VOLUME (Base 100 : 1980)



13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

Les industries des *biens intermédiaires* sont caractérisées par une forte dépendance par rapport aux importations; elles sont soumises aussi aux fluctuations affectant les industries situées en amont (le verre et les matériaux de construction par rapport au BTP, le travail des métaux par rapport aux machines-outils) ou, en aval, c'est le cas de la sous-traitance (fonderie). Certains de ces secteurs sont menacés par l'apparition de produits de substitution : c'est le cas des métaux par rapport aux plastiques [1].

En 1989, les biens intermédiaires représentent 35,2 % de la *valeur ajoutée* de l'industrie et 31,4 % de ses effectifs [1]. Leur production est restée quasiment stable (+ 0,4 %) en 1990, en moyenne annuelle, mais baisse en fin d'année. Les évolutions sont cependant contrastées selon les branches : la production a reculé dans la sidérurgie et la chimie, elle a crû vivement dans le verre et modérément dans les autres branches [3] [4].

Les niveaux de concentration sont très variables entre les secteurs (dispersion de petites entreprises dans « le travail des métaux », forte concentration dans la chimie), et à l'intérieur d'un même secteur : c'est le cas du verre et des matériaux de construction où se côtoient de très grandes entreprises et des PME. D'une façon générale ce sont les secteurs à la plus forte concentration qui sont excédentaires. La France est le deuxième exportateur pour le verre; la chimie prend 9 % des *parts du marché* mondial et la sidérurgie en représente 10 % [1].

SOURCES

[1] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

[2] *Enquête annuelle d'entreprise 1989*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, tome 1, p. 20.

[3] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1991, p. 59 à 61.

[4] « L'industrie en 1990 : l'année du ralentissement », *INSEE-Première*, n° 132, mai 1991.

DÉFINITIONS

● **Biens intermédiaires (U 04)**. Ils comprennent : la production de minerais, métaux ferreux et première transformation de l'acier (T 07); la production de minerais, métaux et demi-produits non-ferreux (T 08); la production de matériaux de construction et minéraux divers (T 09); l'industrie du verre (T 10); la chimie de base, la production de fils et fibres artificiels et synthétiques (T 11); la fonderie et le travail des métaux (T 13); l'industrie du papier et du carton (T 21); l'industrie du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques (T 23).

● **Parts de marché**. La part de marché détenue par un pays sur un produit ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE. La dernière colonne des tableaux des pages 129, 131 et 135 donne la valeur de l'ensemble des exportations dans le monde.

● **NAP**. Pour définir avec précision le champ de l'industrie en France, il faut se référer aux nomenclatures d'activités et de produits 1973 (NAP). Elles comportent deux niveaux de détail : le niveau 100 (NAP 100), à 2 chiffres, correspond aux grandes classes d'activité et aux produits qui leur sont associés; le niveau 600 (NAP 600) qui définit les activités élémentaires en groupes (et les produits correspondants) et comporte 4 chiffres. Pour certains usages et en particulier pour les besoins des comptes nationaux, des niveaux de nomenclature plus agrégés ont été conçus : le niveau 40 (T 40) qui présente des regroupements adaptés aux micro-économistes; plus agrégé, le niveau 16 (U16) décrit les grandes fonctions.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

● « La compétition industrielle », *Série sciences économiques*, IRES (Institut de recherches économiques et sociales), éditions Dunod.

● « Biens intermédiaires, biens d'équipement professionnel : bilan des années 1978 à 1988 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 21-22, janvier 1990.

● « L'industrie papetière en Europe et dans le monde », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2181, 26 juin 1990.

● *INSEE-Première* : « L'industrie manufacturière a changé la gestion de ses stocks », n° 92, juillet 1990; « Les marchés des minerais depuis 1973 », n° 128, avril 1991.

13.2 BIENS INTERMÉDIAIRES

PLACE DES BIENS INTERMÉDIAIRES DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1986	1987	1988	1989	% dans l'industrie
Emploi intérieur (milliers)	1 521	1 239	1 210	1 200	1 290	31,4
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	195	298	308	337	374	35,2
FBCF (milliards de F)	34	51	58	67	81	44,5

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1989 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
T 07	Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier	237	86,2	112 901,0
T 08	Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux ..	138	46,9	95 091,5
T 09	Production de matériaux de construction et minéraux divers ...	2 013	125,9	98 739,0
T 10	Industrie du verre	285	51,3	34 793,2
T 11	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	365	109,4	190 779,3
T 13	Fonderie et travail des métaux	6 874	344,0	189 680,1
T 21	Industries du papier et du carton	913	104,9	103 389,4
T 23	Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	1 954	200,9	131 691,9
U 04	Industries des biens intermédiaires	12 779	1 069,6	957 065,4

PRINCIPAUX PRODUITS (1989) [1]

	Production, facturation ou livraison		Production, facturation ou livraison
Fontes brutes (a) (e)	15 948	Sables et graviers d'alluvions (a) (e)	214 600
Aciers bruts (a) (e)	19 296	Chaux et ciments (a) (e) (f)	25 273
Tréfilés et dérivés du fil d'acier (a) (e)	929	Béton prêt à l'emploi (a) (d)	33 281
Étirés et profilés pleins (a) (e)	395	Verre plat (a) (e) (f)	787
Tubes en acier (a) (e) (f)	1 507	Bouteilles (a) (e)	2 659
Produits moulés en métaux ferreux (a) (e)	2 025	Caoutchouc synthétique-élastomères (a) (e)	588
dont : fonte d'hydraulique	642	Mécanique générale (b)	28,5
fonte sur modèle	1 176	Construction métallique (b)	12,1
Produits moulés en métaux non ferreux (a) (e)	313	Papiers et cartons (b)	34,0
Minerai d'uranium (a) (e)	1 504	Pneumatiques et chambres à air (a) (e)	711
Aluminium ordinaire (a) (e)	329	Matières plastiques : plaques, films, tuyaux (c) (e)	1 720
Plomb raffiné de première fusion (a) (e)	149	Matières plastiques : pièces pour l'industrie (c) (e)	460
Zinc raffiné de première fusion (a) (e)	263	Emballages en matières plastiques (c) (e)	758

(a) Production. (b) Facturation en milliards de F. (c) Livraison. (d) Milliers de m³. (e) Milliers de tonnes. (f) 1988.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1988 [1]

Produits							(%)
	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Sidérurgie	14,8	9,9	3,7	4,8	2,2	17,7	55,5
Première transformation de l'acier	18,1	7,8	8,6	4,8	2,0	19,8	27,7
Minerais non ferreux	0,6	0,3	0,3	0,4	7,1	8	9,8
Métaux non ferreux	9,8	6,9	2,1	5,5	6,1	3,1	75,9
Minéraux divers	2,3	1,1	0,4	19,1	2,2	0,4	18,0
Matériaux de construction	12,7	6,2	17,4	6,0	5,6	6,4	24,2
Verre	16,2	13,2	8,0	4,4	8,0	7,1	13,2
Chimie minérale	12,9	6,2	2,9	4,8	17,4	4,0	31,8
Chimie organique	18,2	9,2	4,5	7,4	12,7	6,9	140,5
Travail des métaux	19,3	6,1	9,5	5,4	7,8	8,6	49,9
Papier carton	10,8	5,1	2,6	3,0	10,6	2,5	65,8
Pneumatiques caoutchouc	14,9	12,2	7,6	6,5	9,2	14,1	23,1
Biens intermédiaires (a)	14,7	7,5	5,2	5,9	8,1	7,5	578,3

(a) Y compris minerai de fer, fonderie, fils et fibres artificiels et synthétiques et transformation des matières plastiques.

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

La production de *biens d'équipement* augmente de 7,2 % en 1989 soit 2 points de plus que l'ensemble de la production manufacturière. La croissance s'est accélérée sous la pression de la demande étrangère pour les biens d'équipement professionnel et par un accroissement des stocks dans le secteur automobile [5]. Dans leur ensemble les biens d'équipement représentent 28,5 % de la production industrielle totale. Les parts de ces secteurs dans le marché mondial restent modestes par rapport à nos principaux concurrents (Allemagne, Japon, États-Unis) [1].

La France garde une position forte dans l'électronique, la construction électrique et l'aéronautique. Dans l'électronique, où la compétition est dominée par les États-Unis et le Japon, la France est en bonne position dans les télécommunications, les produits pour l'armée et pour l'industrie spatiale. Pour la construction de matériel électrique, la France vient au 4^e rang des exportateurs mondiaux, grâce au gros matériel d'équipement, à l'appareillage électrique d'installation et aux accumulateurs mais cette position favorable a tendance à se dégrader car les nouveaux pays industrialisés gagnent des parts de marché. Enfin, la France est en bonne place dans le monde pour l'aéronautique, toutefois le solde positif du commerce extérieur s'est infléchi du fait de la chute du dollar et de la baisse du revenu des états pétroliers. C'est un secteur de grandes entreprises faisant preuve de capacités d'innovation et où l'État occupe une place importante [1].

SOURCES

- [1] *Chiffres clés de l'industrie*, édition 1991, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- [2] *Enquête annuelle d'entreprise 1989*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, tome 1, p. 20.
- [3] *Annuaire de statistique industrielle 1990-91*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- [4] *Annuaire statistique de la France 1990*, INSEE, p. 606, 608.
- [5] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1991, p. 59 et 60.

DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement (U05)**. Ils comprennent :
 - les biens d'équipement professionnel (U05 A) qui comprennent eux-mêmes la construction mécanique (T14), la construction électrique et électronique professionnelle (T15 A), la construction navale et aéronautique et l'armement (T17);
 - les biens d'équipement ménager (U05 B);
 - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre (U05 C).

Dans ce mot clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel (U05 A) et ménager (U05 B); la construction automobile fait l'objet du mot clé suivant.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- « L'industrie française des biens d'équipement », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2160, 31 janvier 1990.
- *INSEE-Première* : « Les biens d'équipement professionnel en 1989 », n° 87, juillet 1990; « L'équipement ménager en 1989 : une industrie à contre-courant », n° 90, juillet 1990.
- « Les comptes de l'industrie en 1989 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 21-22, septembre 1990.

13.3. BIENS D'ÉQUIPEMENT

PLACE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1987	1988	1989	% dans l'industrie
Biens d'équipement professionnel :					
Emploi intérieur (milliers)	1 216	1 066	1 047	1043	27,0
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	151	256	274	303	28,5
FBCF (milliards de F)	17	33	37	42	23,0
Biens d'équipement ménager :					
Emploi intérieur (milliers)	81	64	61	60	1,5
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	8	10	9	10	0,9
FBCF (milliards de F)	1	2	2	2	1,0

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1989 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
U 05 A	Biens d'équipement professionnel	8 919	958,7	739 371,5
T 14	Construction mécanique	5 626	386,3	274 011,1
T 15 A	Construction de matériels électriques et électroniques professionnels	3 059	452,2	359 065,3
T 17	Construction navale et aéronautique	234	120,3	106 295,2
U 05 B	Industries des biens d'équipement ménager	176	58,0	45 480,6

PRINCIPAUX PRODUITS (1989) [1] [3] [4]

	Production ou facturation		Production ou facturation
Immatriculations de tracteurs (a)	39 707	Équipements d'automatisation de processus industriel (b)	4,7
Chaudière, chaudronnerie, tôlerie (b) (c)	15,0	Fils et câbles isolés pour l'électricité (b)	15,0
Matériel frigorifique et aéraulique (b)	14,5	Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques (b)	6,8
Matériel de travaux publics (b)	10,5	Matériel téléphonique et télégraphique (b)	24,1
Matériel de manutention et de levage (b)	13,7	Appareils de radiologie et d'électronique médicale (b) ..	2,6
Micro et mini-ordinateurs intégrés (b)	10,5	Appareils de contrôle et de régulation (b)	6,8
Unités centrales (matériel informatique) (b)	14,1	Appareils radio-récepteurs et téléviseurs (b)	7,0
Équipement de distribution et application de l'électronique de puissance (b)	8,1	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image, supports d'enregistrement (b)	2,6
Matériel électrique de grande puissance (b)	11,8	Construction navale (b) (d)	4,9
Appareillage à basse tension et relais (b)	10,4	Construction de cellules d'aéronefs (b) (d)	37,8

(a) Nombre. (b) Facturation en milliards de F. (c) 1987. (d) 1988.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1988 [1]

(%)

Produits	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Machines agricoles	19,2	6,5	11,4	11,5	15,9	6,7	12,3
Machines outils	25,5	4,1	9,4	5,4	7,6	18,3	36,6
Équipement industriel	21,7	5,4	9,5	6,3	16,2	13,6	136,0
Matériel de manutention, mines	17,1	7,4	6,1	8,1	15,9	15,9	37,3
Informatique	7,7	4,7	3,3	9,1	22,3	21,8	103,6
Matériel électrique	16,8	7,2	4,9	5,8	14,1	15,1	69,0
Matériel électronique professionnel	11,3	4,8	2,8	5,9	18,5	24,6	117,6
Matériel électronique ménager	8,0	2,2	1,2	3,7	2,2	44,6	45,8
Équipement ménager	18,9	7,0	15,6	3,2	6,2	8,6	20,0
Construction navale	7,2	2,6	0,6	0,6	5,6	30,4	12,5
Construction aéronautique	11,2	10,5	3,6	11,9	43,9	0,8	54,2
Instruments et matériel de précision	16,0	6,2	3,7	7,4	14,6	19,0	57,1
Biens d'équipement professionnel	15,2	5,9	5,4	7,3	18,9	17,1	636,3
Biens d'équipement ménager	11,3	3,6	5,5	3,5	3,4	33,7	65,8

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

En 1990, la production nationale de véhicules automobiles a enregistré, avec 3,77 millions d'unités produites en France, une baisse de près de 4 %. La production de *véhicules utilitaires* a été plus particulièrement touchée (- 7 %) [1]. Au niveau mondial, le groupe Peugeot SA occupe en 1990 le 5^e rang, précédé par deux *constructeurs* américains (General motors USA et Ford USA) et deux japonais (Toyota et Nissan). Renault RVI Europe occupe quant à lui le 8^e rang [3].

Le nombre de *voitures particulières* immatriculées en France en 1990 est stable (1 405 milliers d'unités contre 1 407 en 1989). Cependant la proportion de voitures étrangères a augmenté (39,2 % contre 38,1 % en 1989) alors que les livraisons nationales au marché intérieur ont chuté de 5,8 % [1] [4].

La France a exporté 57 % de sa production de voitures particulières en 1990, soit 1 882 milliers de véhicules, ce qui la place au 3^e rang des pays exportateurs, derrière le Japon et la RFA [1].

Au 1^{er} janvier 1991, le parc automobile français est estimé à 23,5 millions de véhicules. À cette date, 76,6 % des ménages disposent d'au moins une voiture particulière : 50,6 % n'en possèdent qu'une et 26,0 % en possèdent plusieurs [5] [6].

SOURCES

- [1] *Statistiques automobiles françaises année 1990*, Document interne, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [2] « Statistiques automobiles 1989 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, octobre-novembre 1990.
- [3] « Les 35 premiers constructeurs mondiaux », note intérieure, CCFA, avril 1991.
- [4] *Le journal de l'automobile*, n° 286, p. 38-39.
- [5] *Parc automobile français au 1^{er} janvier 1991 et motorisation des ménages*, estimation CCFA.
- [6] « Enquête de conjoncture auprès des ménages : janvier 1991 », *Informations rapides*, série A, Résultats détaillés, INSEE, n° 71 du 18 mars 1991, p. 20.

DÉFINITIONS

- *Voiture particulière* (anciennement « *voiture de tourisme* »). En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, « la voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- *Véhicules utilitaires*. Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs. Les autocars sont le plus souvent comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- *PTMA* : poids total maximum autorisé.
- *Constructeurs mondiaux*. Les chiffres du tableau « Les dix principaux constructeurs mondiaux » comprennent les productions de filiales et usines de montage installées hors du pays d'origine.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Où trouver l'information statistique sur l'automobile ? », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 1, janvier 1989.
- « L'automobile à travers la France », *Consommation et modes de vie*, Credoc, n° 37, mars 1989.
- *INSEE-Première* : « Construction automobile : trois années de forte croissance », n° 21, juin 1989; « Coup de frein sur l'automobile en 1990 », n° 139, mai 1991.
- « Le vieillissement du parc automobile se ralentit depuis deux ans », *Économie et statistique*, INSEE, n° 225, octobre 1989.
- « L'automobile en mutations technologiques, stratégiques et culturelles », *Sciences et technologies*, n° 29, septembre 1990.
- « Les stratégies industrielles sur le marché mondial de l'automobile », *Problèmes économiques*, 31 octobre 1990.

13.4 AUTOMOBILE

PRODUCTION MONDIALE D'AUTOMOBILES 1989 [2]

(milliers de véhicules)

	Voitures particulières	Véhicules utilitaires	Tous véhicules
1. Japon	9 053	3 973	13 026
2. États-Unis	6 823	4 029	10 852
3. Allemagne (RFA)	4 564	288	4 852
4. France	3 409	511	3 920
5. Italie	1 972	249	2 221
6. URSS	1 174	880	2 054
7. Espagne	1 639	407	2 046
8. Canada	1 002	949	1 951
9. Royaume-Uni	1 299	327	1 626
10. Corée du Sud	872	258	1 129
Monde	35 846	13 605	49 451

PRODUCTION NATIONALE DE VÉHICULES AUTOMOBILES [1] *

(milliers de véhicules)

	1989	1990	Variation en %
Voitures particulières	3 409	3 295	- 3,4
Renault	1 447	1 317	- 9,0
Peugeot	1 190	1 288	+ 8,2
Citroën	772	690	- 10,7
Véhicules utilitaires (a)	511	474	- 7,2
Renault	325	299	- 7,8
Peugeot	86	81	- 4,9
Citroën	100	93	- 7,0
Ensemble (a)	3 920	3 769	- 3,9

(a) Y compris Heuliez, Iveco-Unic, Sovam.
* Non compris véhicules produits à l'étranger.

LES DIX PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS MONDIAUX (1990) [3] (millions de véhicules)

1. General Motors (États-Unis)	4,22	6. Fiat-Iveco (Italie)	2,08
2. Toyota (Japon)	4,21	7. Volkswagen-Audi (RFA)	2,02
3. Ford (États-Unis)	2,76	8. Renault-RVI (France)	1,62
4. Nissan Motor (Japon)	2,42	9. Mazda (Japon)	1,42
5. Peugeot SA (France)	2,15	10. Honda (Japon)	1,38

VOITURES PARTICULIÈRES IMMATRICULÉES EN FRANCE [4]

	1989			1990		
	Milliers	Milliers	%	Milliers	Milliers	%
France	1 407	1 405	60,8			
soit : Citroën	273	267	11,6			
Peugeot	473	498	21,5			
Renault	661	639	27,7			
Allemagne (RFA)	506	520	22,5			
soit : Audi	32	33	1,4			
BMW	31	29	1,3			
Ford Europe	161	160	6,9			
Mercedes	26	29	1,3			
Opel	116	114	4,9			
Volkswagen	139	156	6,7			
Italie	166			
dont : Alfa Romeo	17	16	0,7			
Fiat		134		129		5,6
Lancia		13		18		0,8
Japon	64	76	3,3			
dont : Honda		11		14		0,6
Mazda		15		19		0,8
Nissan		20		23		1,0
Toyota		15		16		0,7
Autres firmes	131	145	6,3			
dont : Rover (R-U)		40		45		1,9
Lada (URSS)		19		16		0,7
Seat (Espagne)		38		48		2,1
Volvo (Suède)		17		12		0,5
Total	2 274	2 309	100,0			

PRODUCTION, COMMERCE ET IMMATRICULATIONS D'AUTOMOBILES DES PRINCIPAUX PAYS CONSTRUCTEURS (1990) [1]

(milliers de véhicules)

	Production		Importations		Exportations		Immatriculations		* LNMI	
	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU
Allemagne (RFA)	4 661	316	1 810	149	2 598	168	3 041	203	2 063	148
États-Unis	6 077	3 703	2 403	...	548	271	(a) 9 301	(a) 4 845	5 530	3 432
France	3 295	474	1 326	225	1 882	214	2 309	447	1 414	328
Grande-Bretagne	1 296	270	1 190	89	406	96	2 009	293	890	175
Italie	1 875	249	1 223	113	743	158	(b) 2 348	(b) 159	1 132	88
Japon	9 948	3 973	251	2	4 482	1 349	5 103	2 675	5 466	2 190

* LNMI = livraisons nationales au marché intérieur. VP = voitures particulières. VU = véhicules utilitaires. (a) Ventes. (b) Livraisons.

PARC D'AUTOMOBILES EN FRANCE (au 1^{er} janvier 1991) [5] (milliers de véhicules)

Voitures particulières	23 550	2,5 à moins de 5 tonnes de PTMA	1 075
soit : 5 CV et moins	8 707	5 à moins de 12 tonnes de PTMA	198
6 à 10 CV	13 548	12 tonnes et plus de PTMA	172
11 CV et plus	1 295	tracteurs routiers	170
dont : diesel	3 775	Autocars-autobus	70
Véhicules utilitaires	4 840	Total général	28 460
soit : moins de 2,5 tonnes de PTMA	3 225		

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

Les *biens de consommation* représentent 24,8 % de la *valeur ajoutée* de l'industrie et 30,3 % de ses effectifs [1].

En 1989, leur croissance est de 4,8 % voisine de celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. L'année 1989 a été plus favorable que 1988. Les biens de consommation ont bénéficié d'une demande intérieure dynamique soutenue par la consommation des ménages et une demande étrangère très vigoureuse. Aucune branche n'est restée à l'écart de ce mouvement, même le textile-habillement [3]. Ce sont les *secteurs* où l'on trouve — avec celui de la presse — une structure composite où les entreprises excédentaires et investies à 50 % par les capitaux étrangers côtoient de nombreuses petites et moyennes entreprises [1].

Les industries textiles, du bois et du cuir sont déficitaires sur le plan commercial depuis dix ans, même si une amélioration s'est amorcée dans le textile et le bois. Ce sont des secteurs de faible concentration occupant une main-d'œuvre nombreuse. Le rythme des suppressions d'emploi a été rapide (la moitié des effectifs en 10 ans dans l'industrie du bois, un quart dans celle du papier-carton). Ces industries sont concurrencées non seulement par les pays voisins (RFA, Benelux, Espagne, Italie), mais par les pays de l'Est et de plus en plus par le Sud-Est asiatique [1].

Les investissements augmentent dans les secteurs du textile, du bois et de l'ameublement. Pour l'ensemble des secteurs « biens de consommation » ce sont encore la parachimie et la pharmacie qui ont les plus grosses parts de marché avec respectivement 12 % et 10 % [1].

SOURCES

- [1] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1991, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, p. 17, 56 à 119, 163.
- [2] *Enquête annuelle d'entreprise 1989*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, tome 1, p. 20.
- [3] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1990, p. 66 à 69 et février 1991, p. 59 à 61.

DÉFINITIONS

● **Biens de consommation (U 06)**. Ils comprennent : la parachimie et la pharmacie (T 12); les industries textiles et de l'habillement (T 18); les industries du cuir et de la chaussure (T 19); les industries du bois et de l'ameublement (T 20); l'imprimerie, la presse, l'édition (T 22).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : « L'industrie pharmaceutique : perspectives internationales et marché européen », n° 2163, 21 février 1990; « La délocalisation est-elle encore la clé de la réussite dans l'industrie de l'habillement ? », n° 2224, mai 1991.
- *INSEE-Première* : « La chaussure, un pas en avant en 1989 », n° 77, juin 1990; « La parachimie, une industrie dynamique », n° 79, juin 1990.
- « Les comptes de l'industrie en 1989 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 21-22, septembre 1990.

13.5 BIENS DE CONSOMMATION

PLACE DES BIENS DE CONSOMMATION DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1986	1987	1988	1989	% dans l'industrie
Emploi intérieur (milliers)	1 450	1 225	1 196	1 168	1 167	30,3
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	146	240	248	254	264	24,8
FBCF (milliards de F)	14	22	26	32	36	19,7

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1989 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
U06	Industries des biens de consommation courante	14 673	965,2	694 711,4
T12	Parachimie et industrie pharmaceutique	1 070	188,1	232 363,8
T18	Industries textiles et de l'habillement	5 218	329,3	172 792,1
T19	Industries du cuir et de la chaussure	920	70,5	34 272,5
T20	Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	3 782	193,1	108 705,7
T22	Imprimerie, presse, édition	3 683	184,0	146 577,3

PRINCIPAUX PRODUITS (1989) [1]

	Production ou facturation		Production ou facturation
Produits de lavage (linge et vaisselle) (a) (c)	1 131,0	Vêtements (hommes, femmes, enfants) (a) (d) :	
Peintures et vernis toutes catégories (a) (c)	599,9	Pantalons	32 847
Produits phytosanitaires (a) (c)	339,7	Manteaux	1 291
Produits de parfumerie (b)	40,6	Vestes	6 456
Spécialités pharmaceutiques (b)	51,3	Ensembles (g)	6 162
Fils synthétiques continus (a) (c)	c	Survêtements, trainings	3 547
Fibres synthétiques discontinues (a) (c)	c	Robes (g)	13 962
Filature de coton (a) (c)	182,3	Vêtements de pluie	2 598
Filature de laine (a) (c)	70,1	Vêtements de travail	11 563
Imprimerie de labeur (b) (f)	37,1	Portes planes (a) (d)	7 532
Presse (b) (f)	46,6	Parquets et lambris en résineux (a) (e)	31 728
Tannerie (a) (e)	8 652	Bois déroulé ou tranché pour placages (a) (e)	74 888
Mégisserie (a) (d)	24 594	Emballages légers en bois (a) (c)	482
Chaussures [milliers de paires] (a)	168 121	Buffets, bahuts (b)	1,7
		Matelas (b)	2,3

(a) Production. (b) Facturation en milliards de F. (c) Milliers de tonnes. (d) Milliers de pièces. (e) Milliers de m². (f) 1987. (g) 1988.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1988 [1]

Produits							(%)
	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Parachimie	19,7	12,0	3,9	11,8	11,2	10,8	45,8
Pharmacie	16,6	10,1	3,1	11,5	16,9	1,0	21,2
Textiles naturels et filés	12,7	8,2	9,7	7,2	3,5	4,9	22,0
Bonneterie	6,6	3,9	14,8	3,9	1,9	1,0	32,5
Ouvrages en fils	13,9	6,5	10,7	4,8	5,1	8,5	49,8
Cuirs et peaux	7,6	5,5	22,2	4,8	7,0	4,0	7,2
Articles en cuir	4,8	7,6	14,6	1,8	1,4	1,0	7,8
Chaussures	3,6	3,2	21,8	1,5	1,7	0,2	24,4
Articles d'habillement	8,0	4,4	8,6	3,1	2,3	0,9	53,0
Travail du bois	5,8	3,1	2,3	0,7	9,5	0,3	28,1
Ameublement	13,9	3,9	19,3	2,6	5,7	0,3	18,4
Presse imprimerie	18,3	8,0	4,9	12,2	15,1	3,1	17,9
Industries diverses	7,6	5,0	7,3	7,7	5,6	6,5	62,1
Biens de consommation	10,9	6,2	9,5	5,9	6,4	4,2	390,2

PRÉSENTATION

Les entreprises françaises dont les *participations étrangères* au capital excèdent 20 % sont au nombre de 2 687 au 1^{er} janvier 1989. Elles emploient 22,3 % des effectifs des entreprises industrielles (hors énergie, IAA et BTP) de plus de 20 salariés. Elles ont réalisé, au titre de l'exercice 1988, 695 milliards de F de *chiffre d'affaires*, soit 27,5 % du total industriel et contribué pour plus du quart à la *valeur ajoutée* hors taxes et aux investissements [1].

Les secteurs à forte implantation étrangère, par convention ceux ayant un *indice de pénétration* sur le chiffre d'affaires supérieur à 30 %, se concentrent traditionnellement autour de deux pôles d'activité : les *biens d'équipement* (industrie du traitement de l'information, matériel de manutention, instrumentation de précision, machinisme agricole, machines-outils et électronique), et l'industrie chimique (pharmacie, parachimie et chimie de base). Les secteurs peu pénétrés (indice inférieur à 15 %) concernent l'aéronautique, les *biens intermédiaires* (sidérurgie, 1^{re} transformation de l'acier...), les *biens de consommation* (textile, cuir, habillement), mis à part l'industrie de la chaussure, l'industrie automobile et la construction navale [1].

Les États-Unis, bien implantés dans les secteurs à moyenne et haute technologie, sont le pays le plus présent dans l'industrie française en 1988. Les entreprises à participation américaine représentent 31 % de l'effectif et 35 % du chiffre d'affaires des entreprises à participation étrangère. Au niveau européen, l'Allemagne fédérale reste le principal investisseur industriel en France devant le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique-Luxembourg [1].

SOURCES

[1] « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1989 », *Traits fondamentaux du système industriel français. Collection chiffres et documents*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, janvier 1991, tableaux 12-1 à 12-4 et 13.

DÉFINITIONS

● **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 20 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Il y a influence de l'étranger pour des participations comprises entre 20 % et 50 %, l'influence recouvrant dans certains cas des contrôles effectifs. Le contrôle est certain lorsque la participation est supérieure à 50 %. Au-dessous du seuil de 20 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise.

● **Indice de pénétration.** L'indice de pénétration est la moyenne des taux de contrôle des entreprises, pondérée par une des grandeurs : effectif, *chiffre d'affaires* hors taxes, investissements, *valeur ajoutée* hors taxes. Le taux de contrôle est égal à 100 % si le taux de participation est supérieur à 50 % (participation majoritaire), égal au taux de participation si ce dernier est compris entre 20 % et 50 % (participation minoritaire) et égal à 0 sinon (entreprise à capitaux français ou à participation étrangère inférieure à 20 %).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Qui peut acheter la France ? », *L'Expansion*, n° 355, 13-26 avril 1989.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les investissements directs américains à l'étranger », n° 2148, 8 novembre 1989; « Investissements étrangers en RFA et investissements allemands à l'étranger », n° 2153, 13 décembre 1989; « Les investissements japonais en France », n° 2157, 10 janvier 1990; « Les investissements étrangers en France », n° 2160, 31 janvier 1990.
- « Réforme de la réglementation des investissements directs étrangers », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 472, 22 au 28 janvier 1990.

13.6 INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

ORIGINE DES PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE (Entreprises de plus de 20 salariés hors énergie, 1^{er} janvier 1989 [1])

	Entreprises à participation étrangère							
	majoritaire				majoritaire + minoritaire			
	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)	Nombre d'entreprises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)
Allemagne (RFA)	445	106	97,2	3,9	523	116	105,8	4,6
Belgique-Luxembourg	173	36	34,1	1,4	235	44	39,8	1,5
Danemark	23	3	2,5	0,2	26	3	2,6	0,2
Espagne	14	1	0,9	ε	23	1	1,2	0,1
Italie	73	24	20,9	1,0	94	30	24,4	1,2
Pays-Bas	114	43	50,4	2,3	131	46	52,8	2,4
Royaume-Uni	271	63	57,7	2,5	311	70	64,4	2,8
CEE	1 115	276	263,9	11,3	1 349	310	291,2	12,7
Suède	74	18	15,8	0,7	88	21	18,3	0,8
Suisse	286	65	52,8	2,2	377	78	62,7	2,8
Europe	1 515	369	341,8	14,5	1 861	419	382,7	16,6
Canada	34	12	8,7	0,3	41	12	8,9	0,3
États-Unis	478	203	228,7	10,0	540	220	240,9	10,7
Japon	33	11	9,0	0,5	40	13	10,5	0,6
Reste du monde	153	41	43,4	1,8	205	50	52,3	2,1
Tous pays	2 213	636	631,7	27,1	2 687	717	695,4	30,3

NOMBRE ET INDICES DE PÉNÉTRATION DES ENTREPRISES À PARTICIPATION ÉTRANGÈRE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NAP HORS ÉNERGIE (1^{er} janvier 1989) [1] (%)

	Nombre d'entreprises	Effectifs	CAHT (a)	Investis- sements	Valeur ajoutée hors taxes
09 Minerai de fer	1	c	c	c	c
10 Sidérurgie	8	8,1	7,8	6,9	6,5
11 Première transformation de l'acier	20	10,9	13,3	16,9	11,7
12 Minerais non ferreux	2	c	c	c	c
13 Métallurgie	34	22,5	30,9	11,4	30,7
14 Minéraux divers	13	14,6	27,9	35,0	23,4
15 Matériaux de construction	123	21,5	24,8	24,9	23,2
16 Industrie du verre	26	17,9	18,4	21,5	19,0
17 Chimie de base	116	37,2	42,7	37,2	39,4
18 Parachimie	183	47,3	54,3	54,2	52,2
19 Pharmacie	101	47,8	49,0	54,9	51,7
20 Fonderie	21	10,6	10,3	11,0	10,3
21 Travail des métaux	201	11,8	13,4	13,0	12,4
22 Machinisme agricole	27	30,0	35,1	35,7	34,8
23 Machines-outils	82	32,4	33,4	44,6	31,3
24 Équipement industriel	239	23,2	28,2	30,2	24,8
25 Matériel de manutention	68	35,5	45,6	66,0	37,7
27 Matériel de traitement de l'information	20	51,4	69,8	64,9	67,2
28 Construction électrique	127	23,7	23,9	26,4	24,5
29 Matériel électronique ménager et professionnel	161	26,7	32,0	27,8	24,5
30 Équipement ménager	23	21,9	26,2	22,3	21,0
31 Construction automobile	136	17,6	16,3	12,4	15,8
32 Construction navale	6	3,9	7,4	4,6	5,6
33 Construction aéronautique	12	7,1	4,4	4,2	5,9
34 Instruments de précision	85	30,0	36,6	35,8	32,3
43 Fils et fibres artificiels	3	c	c	c	c
44 Industrie textile	122	13,1	13,8	15,0	13,8
45 Industrie du cuir	16	4,1	5,5	6,5	3,8
46 Industrie de la chaussure	25	22,5	31,2	23,7	23,4
47 Industrie de l'habillement	81	7,7	9,4	10,2	7,6
48 Travail mécanique du bois	43	6,4	7,5	8,8	6,9
49 Industrie de l'ameublement	36	7,6	8,2	6,0	7,7
50 Industrie du papier carton	98	24,0	26,2	30,1	26,2
51 Imprimerie, presse, édition	143	10,5	16,5	13,8	14,8
52 Industrie du caoutchouc	44	24,9	30,8	31,7	28,7
53 Transformation des matières plastiques	166	22,2	27,3	25,5	26,9
54 Industries diverses	75	13,7	14,4	11,9	14,6
Total	2 687	20,7	26,0	24,1	24,2

(a) Chiffre d'affaires hors taxes.

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Selon l'enquête annuelle d'entreprise dans le commerce, celui-ci compte fin 1989, 501 500 entreprises, dont 110 200 dans le commerce de gros (y compris les intermédiaires) et 391 300 dans le commerce de détail [1].

Les effectifs salariés se sont accrus en données moyennes annuelles de 36 000 personnes en 1990, par rapport à 1989. L'effectif salarié du commerce a repassé le seuil des 2 millions d'emplois depuis 1987. La reprise de l'embauche à partir du début de 1986, permise par la bonne tenue de l'activité commerciale, s'est donc poursuivie depuis. La croissance de l'emploi salarié a été sensible dans tous les secteurs du commerce, hormis le commerce de gros alimentaire qui continue à perdre des emplois (1 300 en 1990) [2].

En 1990, la consommation commercialisable des ménages atteint 1 911 milliards de F. Les produits alimentaires représentent 36,5 % de l'ensemble. L'évolution des parts de marché met en évidence le développement des hypermarchés et des supermarchés. Ensemble, ils ont gagné 0,9 point de part de marché. En 1990, ils représentent 52,3 % des ventes au détail de produits alimentaires. Pour les produits non alimentaires, leur part globale atteint 15 % [2].

En 1990, le nombre des défaillances d'entreprises commerciales s'est accru de 9,3 %, chiffre inférieur à celui enregistré pour l'ensemble des activités économiques (15,3 %) [2].

SOURCES

[1] « Les résultats du commerce pour 1989 », *INSEE-Première* (à paraître).

[2] « Les comptes du commerce en 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Consommation commercialisable des ménages.** Elle ne retient que les achats susceptibles de s'adresser au commerce de détail. Outre l'ensemble des services, en sont exclus l'eau, le gaz de ville, l'électricité et les automobiles.

● **Supérette.** Sa surface de vente a moins de 400 m², et les produits alimentaires représentent plus des deux tiers des ventes.

● **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².

● **Magasin populaire.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² comme le supermarché, mais les produits alimentaires constituent entre un tiers et deux tiers des ventes.

● **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m².

POUR EN SAVOIR PLUS

● **Informations rapides,** INSEE, série T : indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce et les services.

● « Les stratégies d'internationalisation de la distribution », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2135, 26 juillet 1989.

● « Le commerce de détail en 1989 : croissance et concurrence », *INSEE-Première*, n° 102, septembre 1990.

● Mission d'information de la direction du Commerce Intérieur, ministère du Commerce et de l'Artisanat, *Ouvrages techniques* : « Le commerce de gros, monographies de 34 secteurs », 1988; « La grande distribution française 1990, monographies de 57 groupes », janvier 1991, *L'année du commerce* : « L'année du commerce 1989 », janvier 1991.

● **Notes AFRESCO** : « Les canaux de distribution et les parts des marchés première partie : la situation en 1989 », note n° 369.

14.1 COMMERCES

POPULATION ACTIVE TOTALE* DU COMMERCE (moyennes annuelles) [2] (milliers)

	1980	1988	1989	1990	
				Total	Salariés
Commerce de gros	873,4	972,0	986,9	1 004,4	930,1
Alimentaire	271,5	277,4	274,7	272,5	242,6
Non alimentaire	601,9	694,6	712,2	731,9	687,5
Commerce de détail	1 616,2	1 638,9	1 653,2	1 665,6	1 197,7
Alimentaire	599,4	682,3	685,6	689,7	533,2
Non alimentaire	1 016,8	956,6	967,6	975,9	664,5
Ensemble du commerce (y compris intermédiaires du commerce)	2 489,6	2 610,9	2 640,1	2 670,0	2 127,8

* Y compris les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP).

LES PARTS DE MARCHÉ DES FORMES DE VENTE AU DÉTAIL [2] (%)

	Ensemble des produits commercialisables		Produits alimentaires		Produits non alimentaires	
	1989	1990	1989	1990	1989	1990
	Grandes surfaces d'alimentation générale	27,4	28,3	50,7	52,3	14,5
soit : hypermarchés	16,0	16,7	24,8	26,0	11,2	11,7
supermarchés	11,4	11,6	25,9	26,3	3,3	3,4
Magasins populaires (sauf hypermarchés leur appartenant)	1,5	1,4	2,5	2,3	0,9	0,9
Petites surfaces d'alim. générale succursalistes et coopératives	1,8	1,7	4,0	3,8	0,6	0,6
Commerce de détail non alimentaire non spécialisé	3,2	3,2	0,7	0,7	16,0	16,6
dont : grands magasins	1,6	1,6	0,6	0,6	4,6	4,6
Ensemble du commerce de détail non spécialisé de grande surface ou concentré	33,9	34,6	57,9	59,1	20,7	21,2
Petites surfaces d'alimentation générale indépendantes	3,2	3,2	8,5	8,3		
Commerce des viandes	4,0	3,9	11,2	10,9	0,4	0,4
Commerce de détail alimentaire spécialisé	3,2	3,0	8,7	8,4		
Pharmacies	5,5	5,7	0,2	0,2	8,3	8,7
Autres commerces spécialisés non alimentaires	30,9	30,8	0,3	0,3	47,9	47,5
Ensemble du commerce de détail spécialisé, et commerce de détail non spécialisé de petite surface non concentré	46,8	46,5	28,9	28,1	56,6	56,6
Ensemble du commerce de détail	80,7	81,1	86,8	87,2	76,3	77,8
Achats effectués en dehors du commerce de détail (a)	19,3	18,9	13,2	12,8	22,7	22,2
Ensemble des ventes au détail	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(En milliards de F TTC)	1 886,4	1 991,8	670,7	707,4	1 216,3	1 284,4

(a) Boulangerie-pâtisserie, commerce de gros, commerce de l'automobile, autres prestataires de services et ventes directes des producteurs.

PARC DES GRANDES SURFACES DE L'ALIMENTATION GÉNÉRALE AU 1^{er} JANVIER [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente en milliers de m ²	
	1990	1991	1990	1991
Sociétés d'hypermarchés	313	342	2 330	2 521
Indépendants	279	313	953	1 073
Grands magasins - magasins populaires	25	24	101	98
Succursalistes	192	175	1 001	926
Ensemble des hypermarchés	809	854	4 385	4 618
Supermarchés	6 400	6 550	6 100	6 300

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DU COMMERCE EN 1988, 1989 ET 1990 [2]

	1988	1989	1990
Commerce de gros	2 987	3 326	4 029
soit : commerce de gros alimentaire	693	756	854
commerce de gros non alimentaire	2 294	2 570	3 175
Commerce de détail	6 161	7 513	7 813
soit : commerce de détail alimentaire	1 997	2 332	2 417
commerce de détail non alimentaire	4 164	5 181	5 396
dont : habillement, textile, cuir	1 677	2 037	2 069
Ensemble du commerce	9 148	10 839	11 842

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Le secteur tertiaire tient une place prépondérante dans le développement économique. En 1989, les services marchands non financiers recensés par l'enquête annuelle d'entreprise, représentent 603 000 entreprises employant 3 429 000 personnes, qui ont réalisé 1 670 milliards de F de chiffre d'affaires et dégagé 671 milliards de valeur ajoutée [1].

La croissance de ces services, incontestable depuis quelques années, se maintient en 1989. Leur valeur ajoutée a progressé de 15 % depuis 1988. Ceci est largement dû à la croissance des services aux entreprises. En effet, la valeur ajoutée des « études, conseils et assistances » qui représentent 42 % de celle de l'ensemble des services a augmenté de 20 % en un an. Pour les prestations de travail temporaire, la progression dépasse les 30 % autant en terme d'effectifs que de valeur ajoutée. Les cabinets d'études informatiques voient leur chiffre d'affaires s'améliorer de 30 % et celui de la publicité (créateurs et intermédiaires en publicité et régies publicitaires) de 24 %. Quant aux cabinets d'études techniques, c'est grâce à une forte reprise des exportations (+ 40 %) que leur chiffre d'affaires croît de 24 %. [1].

Les services immobiliers continuent de se développer : le nombre d'entreprises s'est encore fortement accru (15 %) dans l'année. Avec seulement 4 % de croissance de leur valeur ajoutée et une baisse de leurs investissements, les activités audiovisuelles et cinématographiques restent un peu à l'écart [1].

DÉFINITIONS

● **Services marchands.** Ils constituent les postes U10 à U13 de la comptabilité nationale.

Les services marchands non financiers (U10 et U11) se composent de cinq branches :

— la branche T29 « Commerce et réparation automobile » comprenant également la vente au détail de carburants et de lubrifiants;

— la branche T30 « Hôtels, cafés, restaurants » incluant les services des traiteurs et la restauration collective;

— la branche T33 « Services rendus principalement aux entreprises » qui est très hétérogène;

— la branche T34 « Services rendus principalement aux particuliers »;

— la branche T35 « Locations immobilières ».

Les services marchands financiers (U12 et U13) correspondent à deux branches :

— la branche T36 « Assurances » (voir mot-clé 14-3);

— la branche T37 « Organismes financiers » (voir mot-clé 14-3).

● **Services non marchands.** Ils sont rendus essentiellement par les administrations. Ils sont regroupés dans les postes U14 de la nomenclature en 16 branches ou T38 de la nomenclature en 36 branches.

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands (au sens de la comptabilité nationale) à l'exclusion des services marchands de santé, enseignement, recherche, action sociale et de quelques services récréatifs et culturels. Elle ne couvre pas non plus les services des assurances et organismes financiers.

La branche « Commerce et réparation » est interrogée, dans le cadre de l'Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

SOURCES

[1] « Les entreprises des services en 1989 », série « système productif », *INSEE-Résultats*, n° 131-132, avril 1991.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Demain les services », *Futuribles*, n° 128, janvier 1989.

● « Les tertiaires », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 172, décembre 1989.

● *INSEE-Première* : « 1989, une année exceptionnelle pour les services marchands », n° 84, juin 1990.

● *INSEE-Résultats* : « Les entreprises de travail temporaire en 1988 », série « Système productif », n° 92, août 1990; « Les services marchands rendus principalement aux entreprises 1970-1988 », série « Économie générale », n° 97, septembre 1990.

14.2 SERVICES NON FINANCIERS

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES MARCHANDS NON FINANCIERS* EN 1989 [1]
(Entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Ensemble des services marchands non financiers	603 091	690 514	2 738 556	1 669 687	671 475
Récupération	4 767	5 290	20 627	31 422	6 443
Réparation et commerce de l'automobile	68 366	77 383	325 522	430 186	68 669
Commerce de détail d'accessoires et d'équip. auto.	3 323	3 690	16 278	12 818	3 314
Commerce de détail de carburants et lubrifiants ..	9 903	12 511	26 895	21 473	4 334
Vente et réparation de véhicules automobiles	22 661	23 677	206 903	356 909	46 204
Réparation de véhicules automobiles	32 479	37 505	75 446	38 986	14 818
Réparations diverses	15 081	16 427	17 330	8 440	4 057
Hôtels, cafés, restaurants	166 544	203 593	486 409	188 867	90 374
dont :					
Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	71 223	89 434	233 651	83 649	38 745
Traiteurs	1 473	1 747	57 808	16 455	7 431
Débits de boissons (sans spectacle)	40 856	46 763	22 387	15 069	7 261
Cafés-tabacs	14 260	18 748	14 277	9 553	5 082
Débits de boissons avec spectacle	3 024	3 699	13 749	4 333	2 262
Cafés associés à une autre activité	6 311	7 221	2 064	2 916	1 002
Hôtels avec restaurant	22 113	28 279	118 516	47 858	23 335
Hôtels sans restaurant	7 064	7 522	22 176	8 518	5 059
Agences de voyages	2 250	2 334	26 370	35 260	5 728
Activités d'études, de conseil et d'assistance ..	164 551	197 382	1 148 666	542 422	279 740
Cabinets d'études techniques	17 075	17 590	116 533	80 687	35 692
Cabinets d'études économiques et sociologiques	2 693	2 644	23 606	6 562	3 596
Cabinets d'études informatiques et d'organisa- tion	21 172	21 325	125 304	71 670	39 504
Travaux à façon informatiques	4 182	4 181	42 757	26 084	12 108
Cabinets d'architectes	20 383	23 251	26 989	18 462	10 472
Cabinets de métreurs et géomètres	4 985	5 838	13 194	4 916	3 407
Cabinets de conseils en information et documen- tation	5 127	5 281	17 457	13 222	4 797
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	22 416	32 008	96 274	49 424	34 902
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	13 402	12 081	99 303	36 704	27 385
Créateurs et intermédiaires en publicité	11 757	12 361	83 677	73 823	17 588
Régies publicitaires	1 624	1 697	20 841	34 233	7 131
Travaux à façon divers	10 336	10 773	17 009	9 066	4 701
Prestation temporaire de personnel	867	752	283 569	43 294	40 351
Services divers rendus aux entreprises	28 532	47 600	182 153	74 276	38 105
Auxiliaires d'assurances	22 316	25 956	43 906	21 979	14 362
Promoteurs et sociétés immobilières (*)	37 294	40 014	99 054	153 992	50 759
Location de biens domestiques et industriels ...	11 054	8 087	42 463	45 787	27 751
Location de biens immobiliers	12 026	8 095	81 375	87 141	50 371
Location de logements	4 347	2 370	75 787	73 116	40 760
Location d'immeubles industriels et commerciaux	7 679	5 725	5 588	14 025	9 611
Services audiovisuels et cinématographiques ..	3 979	3 747	58 590	49 022	25 338
Radiodiffusion et télévision	618	412	29 389	30 222	16 067
Production de films	2 291	2 416	22 399	12 780	6 925
Distribution de films	197	158	966	2 317	796
Gestion de salles de cinéma	873	761	5 836	3 704	1 550
Services divers (marchands)	94 863	102 206	388 244	75 168	47 884
Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail	11 215	12 736	16 245	5 045	2 773
Blanchisserie et teinturerie de gros	459	490	7 329	1 924	1 206
Salons de coiffure	49 768	53 196	99 840	18 937	13 438
Esthétique corporelle	7 378	7 690	4 194	2 003	785
Services funéraires	2 386	2 630	16 331	6 702	3 122
Studios de photographie	6 724	7 674	7 529	5 788	2 117
Services personnels divers	7 714	8 007	3 880	1 644	848
Services de nettoyage	7 831	8 472	203 698	21 193	16 746
Enlèvement des ordures	523	404	19 625	8 245	4 638
Autres services d'assainissement	865	907	9 573	3 687	2 211

* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE services (cf. définition page ci-contre).

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

En 1989, la France place trois de ses établissements, le Crédit agricole, la BNP et le Crédit Lyonnais parmi les vingt premières banques mondiales, où le Japon occupe les dix premiers rangs. L'année 1989 est peut-être la dernière année d'un âge d'or aujourd'hui révolu. La banque française a bénéficié d'une bonne conjoncture amenant une reprise des volumes des crédits comme des dépôts. Ainsi l'encours des crédits à l'économie a augmenté de 11 % en 1989 [1].

Ne pouvant être classées parmi les banques, certaines institutions financières spécialisées n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la politique économique du pays et dans le financement des entreprises. Il s'agit notamment de la Banque de France, de la Caisse des dépôts et consignations et du Crédit foncier de France [2].

Le parc des cartes bancaires est en forte hausse. En 1989, le nombre d'opérations (factures et retraits) s'est accru de 22,4 % en un an et atteint 1 465 millions. Au 1^{er} janvier 1990 la France possède 25 212 guichets bancaires [5].

Avec de nombreux regroupements et fusions, l'assurance française a montré qu'elle était décidée à rassembler ses forces pour affronter l'ouverture des frontières européennes. Les trois grands groupes publics (UAP, AGF et GAN) sont maintenant concurrencés par de nouveaux groupes (Axa-Midi et Victoire) [1].

Les compagnies ont réalisé 190,1 milliards de F de chiffre d'affaires, en 1989, du fait des assurances de Dommages (Incendie, Accidents et Risques divers) contre 200,7 milliards de F au secteur Vie et Capitalisation [3].

SOURCES

[1] « 5 000 — Classement des 7 123 premières sociétés françaises, européennes et mondiales », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1990.

[2] « Les 1 000 — Le palmarès des mille premières entreprises françaises », *L'Expansion*, n° 392, novembre-décembre 1990, p. 253, 265.

[3] « L'assurance française en 1989 », Fédération française des sociétés d'assurances, p. 10, 40 (*idem* années précédentes).

[4] « Rapport annuel 1988 », Association française des banques.

[5] « La banque en chiffres », *Économie bancaire*, Association française des banques, décembre 1990, p. 16, 40.

DÉFINITIONS

● **Établissements de crédit.** Le secteur du crédit français est régi par une loi entrée en application le 20 juillet 1984. On distingue six catégories :

— les banques AFB (Association française des banques), au nombre de 394, emploient 227 000 salariés en 1988;

— les établissements mutualistes et coopératifs : les principaux sont le Crédit agricole mutuel (95 établissements et près de 74 000 salariés), les Banques populaires, spécialisées dans le financement des PME (39 banques régionales et 27 500 salariés), le Crédit mutuel axé sur le crédit aux particuliers;

— les caisses d'épargne et de prévoyance (Écureuil) qui collectent des fonds essentiellement destinés à la Caisse des dépôts et consignations;

— le Crédit municipal, (21 établissements en France), qui a le monopole des prêts sur gage;

— les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) au nombre de 1 067 en 1988;

— les institutions financières spécialisées. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, principal organisme de crédit à la construction et à l'accès à la propriété immobilière, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs, la Caisse centrale de coopération économique.

● **Guichet bancaire.** Guichet où il est possible d'effectuer des opérations financières courantes (dépôts, retraits, virements).

● **Paiements scripturaux.** Paiements par chèque bancaire ou postal.

● **DAB-GAB.** Distributeur automatique de banque. Guichet automatique de banque.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'activité internationale des institutions de crédit de la Communauté européenne », *Eurostat*, thème 7, services et transports, 1989.

● « La rentabilité bancaire de 1978 à 1988 », *Économie et statistique*, n° 234 juillet-août 1990.

● « Le développement de l'activité bancaire 1989 », *INSEE Première*, n° 96, juillet 1990.

● « Le marché de l'assurance en Europe », *Problèmes économiques*, n° 2192, septembre 1990.

● « L'organisation du système bancaire français », *Problèmes économiques*, n° 2206, janvier 1991.

● « Les restructurations financières », *Les notes bleues*, n° 528, 24 février 1991.

14.3 BANQUES - ASSURANCES

PRINCIPALES BANQUES FRANÇAISES EN 1989 [2]

	Total du bilan (millions F)	Résultat net (millions F)	Effectifs (milliers)
1. Crédit agricole	1 400 647	4 520	73,7
2. BNP	1 339 708	3 414	60,3
3. Crédit lyonnais	1 219 685	3 130	61,5
4. Société générale	1 017 455	3 561	46,0
5. Caisses d'épargne Écureuil ..	883 954	2 837	34,0
6. Cie financière de Paribas ...	802 608	3 449	27,5
7. Cie financière de Suez	724 444	4 062	19,0
— Banque Paribas [Paribas] (a)	475 563	1 376	...
8. Cie financière de CIC	432 509	1 026	26,0
9. Groupe des Banques popu- laires	374 492	1 275	27,4
— Crédit Mutuel	327 000	995	22,1

(a) Les filiales sont mentionnées sans rang de classement.

PRINCIPALES COMPAGNIES D'ASSURANCE FRANÇAISES EN 1989 [2]

	Montant des primes (millions F)	Résultat net (millions F)	Effectifs (milliers)
1. UAP	64 481	3 421	30,0
2. Victoire	50 734	1 744	15,0
3. Axa-Midi	44 679	2 321	16,7
4. AGF	38 221	2 570	17,9
5. GAN	27 450	2 468	8,6
6. Caisse nationale de pré- voyance	23 435	703	1,8
7. Groupama	22 261	1 747	11,9
8. Predica	21 625	360	0,1
9. Mutuelle du Mans	16 159	1 183	5,3
— AMA [Groupama] (a)	12 587	1 347	9,9
10. Athéna	10 571	730	8,1

(a) Les filiales sont mentionnées sans rang de classement.

STRUCTURE DES ENCAISSEMENTS DE L'ASSURANCE FRANÇAISE [3]

	(%)		
	1972	1988	1989
Assurance-vie	22,2	35,5	38,2
Capitalisation	2,9	13,4	15,3
Dommages corporels (a)	10,4	9,2	8,7
Automobile	40,1	20,3	18,2
Dommages aux biens (b)	14,5	13,0	12,0
Transports	3,4	1,9	1,7
Responsabilité civile générale ..	5,4	2,5	2,0
Construction	—	1,1	1,0
Divers	1,1	2,0	2,0
Catastrophes naturelles	—	1,1	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

(a) Maladie, accidents. (b) Incendie, vol, etc.

CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉS DES PRINCIPAUX GROUPES D'ASSURANCES EUROPÉENS EN 1988 [3]

	(milliards de F)
1. Allianz Worldwide (RFA)	99,8
2. Groupe Zurich (Suisse)	56,3
3. UAP (France)	55,6
4. Prudential Corp (Grande-Bretagne)	52,5
5. Generali (Italie)	50,4
6. Royal Insurance (Grande-Bretagne)	47,5
7. National Nederlanden (Pays-Bas)	42,4
8. Axa Midi (France)	41,9
9. Winterthur (Suisse)	41,8
10. Sun Alliance (Grande-Bretagne)	34,1
11. AGF (France)	32,8
12. Commercial Union (Grande-Bretagne)	32,8
13. General Accident (Grande-Bretagne)	31,2
14. Colonia (RFA)	28,0
15. Guardian Royal Exchange (Grande-Bretagne)	24,9

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET MONÉTIQUE DANS LA CEE EN 1987 [4]

	Allemagne (RFA)	Belgique	Espagne	France	Italie (a)	Royaume- Uni
Paiements scripturaux :						
— nombre (en millions)	6 300	578	522	5 090	1 043	3 560
— valeur (en milliards de FF)	58 237	16 459	...	41 408	23 235	11 878
Monétique :						
— nombre de DAB-GAB (b)	4 050	732	6 507	10 000	4 367	10 320
— cartes en circulation (en millions)	21,0	3,7	13,7	16,5	3,9	51,8

(a) 1986. (b) Distributeurs et guichets automatiques de banque.

LES CARTES BANCAIRES [5]

	1988	1989
Parc de cartes (millions)	17,3	18,7
Nombre d'opérations (millions)	1 197	1 465
Volume (milliards de F)	415	512
Nombre d'opérations de retrait (millions) ...	364	425
Nombre de factures (millions)	833	1 040
Nombre de commerces	450 000	480 000

GUICHETS BANCAIRES AU 1^{er} JANVIER 1990 [5]

Banques (AFB)	9 888
Banques mutualistes ou coopératives	11 002
dont : Banques populaires	1 598
Crédit agricole	5 638
Crédit mutuel	3 714
Caisses d'épargne et de prévoyance	4 322
Total	25 212

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

La France est équipée au 31 décembre 1989 de 16 999 bureaux de poste : 12 795 recettes (dont 2 966 recettes rurales), 3 084 agences postales, 53 correspondants postaux et 1 067 guichets annexes [1].

Le volume total des *objets déposés* dans les postes dépasse 19,3 milliards en 1989 (+ 5,7 % par rapport à 1988). De 1980 à 1989, les trafics de lettres et de plis non urgents se sont considérablement développés (respectivement + 26,7 % et + 74,2 %). Toutefois, c'est la prospection commerciale qui, dans la même période, enregistre la progression la plus rapide (+ 162,5 %), grâce à sa gamme « Publiposte ». La messagerie est elle aussi en expansion (+ 31,4 %), et plus particulièrement les trafics « paquets tarifs spéciaux » et « catalogues », tandis que « plis de service et correspondances en franchise » connaissent un net recul (- 37,4 %) [1].

Fin 1989, le parc de lignes téléphoniques principales en France atteint 26,9 millions (1,1 million de lignes supplémentaires en un an). Au niveau mondial, la *densité téléphonique* la plus élevée se trouve dans les pays d'Europe du Nord : 66 lignes pour 100 habitants en Suède en 1988, 55 au Danemark. En France, elle a augmenté des deux tiers entre 1980 et 1989 : 29 lignes pour 100 habitants fin 1980, 48 fin 1989 [2].

En 1990, 545 500 Minitel ont été installés par France Télécom, portant le parc national total à 5,6 millions de terminaux (+ 11 % en un an). Fin 1990, un abonné sur cinq est équipé d'un Minitel (1 sur 4 en Île-de-France). À cette date, 14 800 codes de service sont accessibles sur le réseau Télétel [4].

SOURCES

[1] *Statistiques 1989*, édition 1990, Direction générale des Postes, ministère des Postes et Télécommunications et de l'Espace, novembre 1990.

[2] *Statistique annuelle 1989*, édition 1990, France Télécom, ministère des Postes et Télécommunications et de l'Espace, juin 1990.

[3] « Statistiques et indicateurs des régions françaises (SIRF) », édition 1990, *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », tabl. V 9 et V 10, novembre 1990.

[4] France Télécom-Direction des programmes Télétel.

DÉFINITIONS

● **Objets déposés.** Les données de la Direction générale des postes (ministère des P. et T.) reprises ici totalisent, outre les lettres (lettres proprement dites, plis non urgents et cartes postales) et paquets, les journaux et écrits périodiques, les catalogues, les plis publiposte (ex-plis non urgents à tarifs spéciaux, imprimés sans adresse et correspondances-réponses et libres réponses), les plis de services et correspondances en franchise.

● **Téléphones en service.** La statistique couvre les postes, publics ou privés, d'entreprises, d'administrations ou de particuliers, pouvant être reliés à un bureau central. Les « lignes principales » comprennent les abonnements principaux et les autres lignes principales (postes publics, postes d'exploitation et de services).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.

● *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des Télécommunications (U.I.T.), Genève.

● *La lettre de Télétel*, France Télécom (trimestriel).

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Télécommunications : un nouvel environnement », n° 2163, 21 février 1990.

● « La nouvelle ère des télécommunications », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 167, décembre 1990.

● « Équipements et pratiques de communication », *INSEE-Résultats*, n° 23-24, janvier 1991.

● « 1991, l'an I de l'autonomie », *Messages*, n° 401, janvier 1991.

14.4 POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

VOLUME DU COURRIER DÉPOSÉ [1]

(millions d'objets)

Catégories d'objets	1980	1989
Courrier déposé par les particuliers et les entreprises :		
Lettres	4 547,6	5 759,9
Plis non urgents	2 142,0	3 731,6
Objets avec valeur déclarée	3,1	3,0
Journaux et écrits périodiques	2 100,8	2 061,4
Paquets ordinaires	94,4	102,0
Paquets recommandés tarif normal (a)	38,7	32,3
Paquets tarifs spéciaux	128,9	187,3
Catalogues	54,2	93,8
Publiposte	2 187,4	5 742,2
Total	11 297,1	17 713,5
Plis de service et correspondances en franchise :		
Plis ordinaires	2 439,5	1 489,0
Paquets ordinaires, journaux, annuaires	52,2	53,2
Plis chargés et recommandés	75,5	63,6
Courrier total déposé	13 864,3	19 319,3

(a) Y compris colis postaux.

TRAFIC TÉLÉPHONIQUE, TÉLEX ET TÉLÉGRAPHIQUE [2]

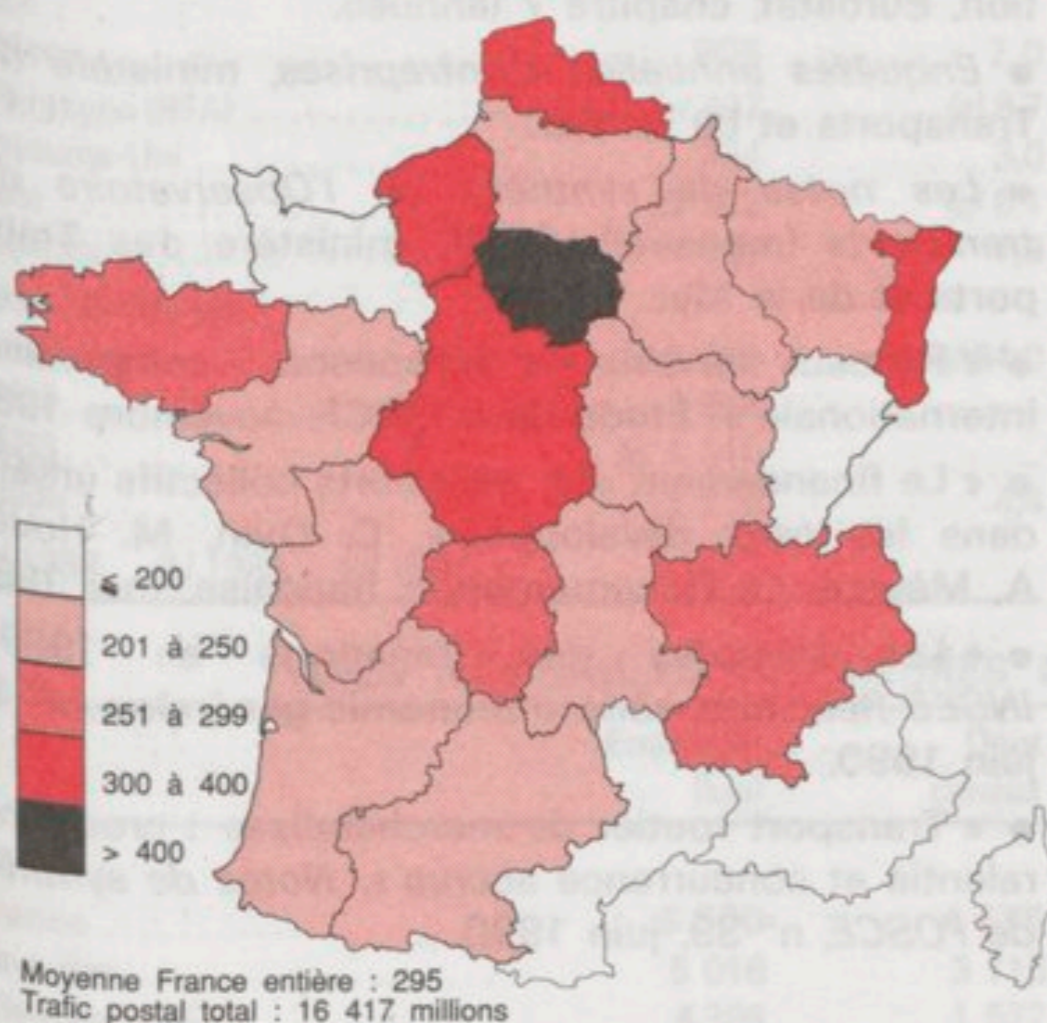
(France métrop. + DOM)

	1980	1989
Trafic téléphonique :		
Trafic financier global (milliards F)	28,2	e 65,1
Trafic global (milliards d'unités Télécom)	56,5	e 105,8
Trafic télex :		
Trafic total de départ (millions F)	850,3	1 295,8
Trafic total de départ (millions de communications)	124,4	218,8
Trafic télégraphique :		
Trafic total de départ (millions F)	361,7	507,2
Trafic total de départ (millions de télégrammes)	11,2	11,7

TRAFIC POSTAL

TOTAL PAR RÉGION EN 1988 [3]

(Objets déposés par habitant, non compris les plis de service et les correspondances en franchise)



SERVICES FINANCIERS DE LA POSTE [1]

(France métrop. + DOM)

	1980	1989
Chèques postaux :		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers) ...	7 435	8 672
Avoir des comptes au 31 déc. (milliards F) ..	151,3	276,6
Nombre d'opérations (millions)	1 883	2 781
Mandats :		
Nombre de mandats émis (millions)	194,5	82,6
Montant des mandats émis (milliards F)	707,3	839,6
Caisse nationale d'épargne :		
Livrets A et B :		
— nombre de comptes au 31 déc. (millions)	15,7	19,3
— avoir au 31 déc. (milliards F)	171,9	292,1
Épargne-logement (comptes + plans) :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	450,4	890,0
— avoir au 31 déc. (milliards F)	10,7	31,2

DENSITÉ TÉLÉPHONIQUE AU 31 DÉCEMBRE DANS QUELQUES PAYS [2]

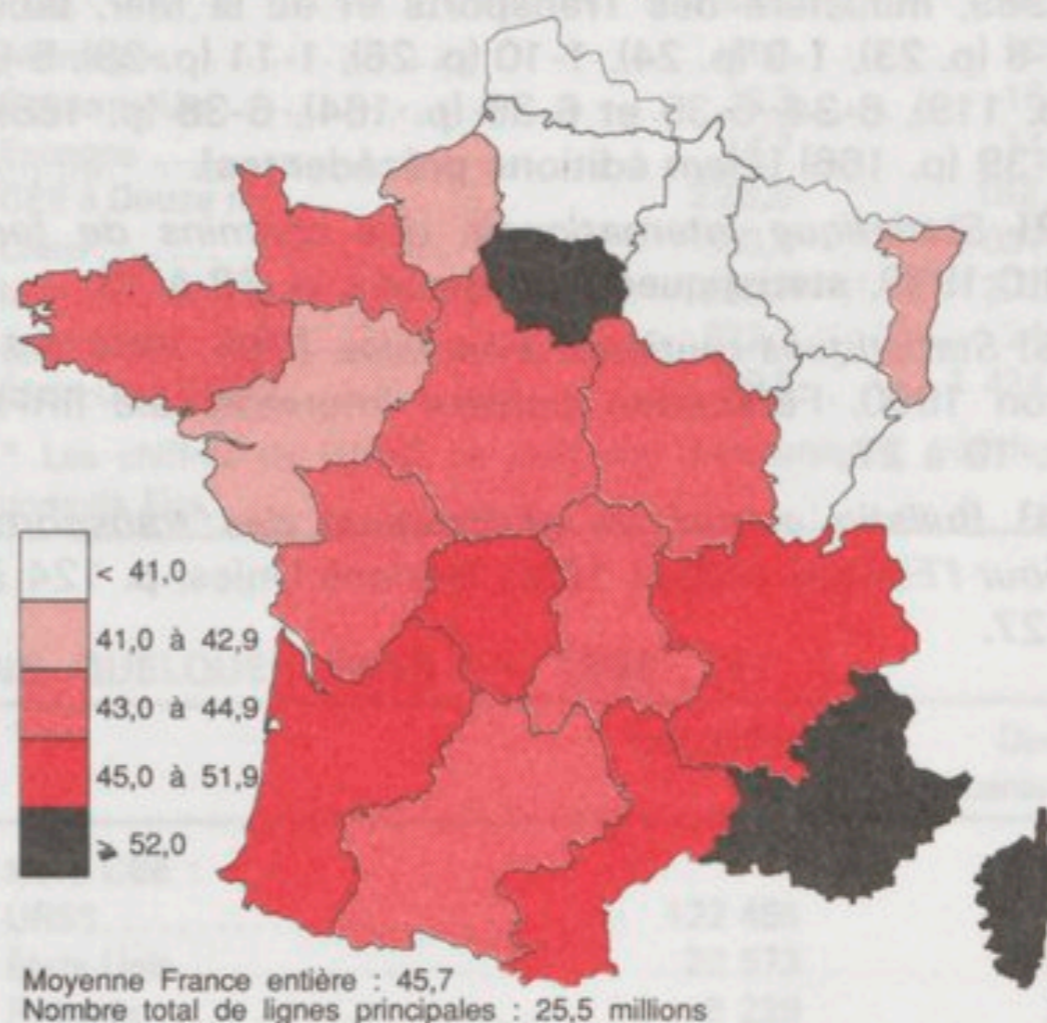
(Pour 100 habitants)

	Lignes principales		Postes téléphoniques	
	1980	1988	1980	1988
Allemagne (RFA) ...	33,4	45,9	46,4	68,2
Belgique	25,0	36,0	36,9	49,9
Espagne	19,2	28,1	31,7	(e) 39,6
France (y c. DOM) ..	28,9	45,2	45,2	(c) 60,8
Italie	22,8	34,9	33,7	50,9
Pays-Bas	34,4	43,7	51,8	65,9
Royaume-Uni	33,1	(a) 39,0	49,7	(d) 52,4
Suède	57,9	66,2	79,6	(d) 88,9
États-Unis	41,2	(b) 40,9	78,9	(b) 76,0
Japon (au 31 mars) ..	33,1	40,7	46,0	(c) 56,5

(a) 1986. (b) 1982. (c) 1985. (d) 1983. (e) 1987.

ABONNEMENTS TÉLÉPHONIQUES EN 1988 [3]

(Densité de lignes principales pour 100 habitants)



14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Le *trafic kilométrique* total de marchandises, en 1989, est stable par rapport à 1988 (200 milliards de *tonnes-kilomètres*). La part du *transport routier* (58 %) s'accroît au détriment du transport par oléoducs [1].

Le tonnage transporté par route représente plus de dix fois celui du rail. En ce qui concerne le trafic kilométrique, ce rapport tombe à 2,2, le transport par rail se faisant sur des distances plus longues; les produits agricoles et alimentaires prennent plus facilement la route, de même pour les matières premières et les produits manufacturés. Les produits énergétiques sont acheminés principalement par oléoducs sur les longues distances [1].

En région parisienne, les transports RATP (métro et RER) et SNCF-banlieue sont comparables en nombre de *voyageurs-km*; mais le passager du réseau SNCF-banlieue parcourt, en moyenne, une distance trois fois plus longue [1].

Parmi les pays membres de la CEE, la France arrive au 2^e rang en 1989 pour le trafic kilométrique de marchandises derrière l'Allemagne (RFA), et au 1^{er} rang devant l'Italie, pour celui de voyageurs [2].

La France est également au 1^{er} rang des pays d'Europe (hors URSS) pour la longueur de son réseau routier, avec 805 450 km de routes. Son réseau autoroutier, avec 6 950 km, la classe deuxième, sur le plan européen, derrière l'Allemagne [3].

Avec 8 500 km, la France possède le plus grand réseau de voies navigables intérieures d'Europe (hors URSS) devant la Finlande et les Pays-Bas [4].

SOURCES

[1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1989, ministère des Transports et de la Mer, tabl. 1-8 (p. 23), 1-9 (p. 24), 1-10 (p. 26), 1-11 (p. 28), 5-9 (p. 119), 6-34, 6-35 et 6-36 (p. 164), 6-38 (p. 165), 6-39 (p. 166) [*idem* éditions précédentes].

[2] *Statistique internationale des chemins de fer*, UIC 1989, statistiques des réseaux, p. 68 à 79.

[3] *Statistiques routières mondiales 1985-1989*, édition 1990, Fédération routière internationale (IRF), p. 10 à 27.

[4] *Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe*, édition 1990, Nations Unies, p. 124 à 127.

DÉFINITIONS

● *Transports routiers*. Alors que pour les autres modes de transports, gérés par des entreprises centralisées, les statistiques sont de bonne qualité, pour les transports routiers de marchandises, effectués par de nombreuses petites entreprises, les statistiques résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement d'environ 10 % le trafic réel.

● *Trafic kilométrique*. Toute statistique de transport de marchandises ou de voyageurs peut décompter les voyages en faisant abstraction de la distance parcourue : on parle alors de trafic, mesuré en tonnes ou en nombre de voyageurs et donnant des chiffres impressionnants pour les trafics de faibles distances (banlieues, Japon). On peut aussi décompter les voyageurs proportionnellement à la distance parcourue : on parle alors de trafic kilométrique, mesuré en *tonnes-kilomètres* ou en *voyageurs-kilomètres*. Les pays géants, les transports maritimes et aériens donnent alors les chiffres les plus grands. Cette seconde pratique est plus fréquemment utilisée parce que les variables économiques les plus importantes, notamment la dépense d'énergie, l'usure du matériel, sont plus strictement liées au trafic kilométrique.

● *Tonnes-kilomètres*. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

● *Voyageurs-kilomètres*. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

● *Trafic « expéditions »*. C'est un trafic assuré par le SERNAM (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express et les journaux neufs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de base de la Communauté*, 27^e édition, Eurostat, chapitre 7 (annuel).

● *Enquêtes annuelles d'entreprises*, ministère des Transports et de la Mer.

● *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère des Transports et de la Mer.

● « Réseaux ferroviaires européens - comparaison internationale ». Étude de la SNCF, novembre 1989.

● « Le financement des transports collectifs urbains dans les pays développés », C. Quin, M. Houée, A. Méyère. La Documentation française, mai 1990.

● « Les comptes des transports en 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 17, juin 1990.

● « Transport routier de marchandises : croissance ralentie et concurrence accrue », *Notes de synthèse de l'OSCE*, n° 39, juin 1990.

14.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET FLUVIAUX

MODES DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES SUR LE RÉSEAU MÉTROPOLITAIN [1]

	Tonnages Millions de tonnes			Tonnages kilométriques Milliards de t-km		
	1980	1988	1989	1980	1988	1989
Rail (SNCF) [y c. trafic « expéditions »]	213	145	147	69,5	52,3	53,3
Route	1 517	1 486	1 513	103,9	111,8	116,7
Navigation intérieure	92	62	64	12,1	7,1	7,3
Oléoducs de plus de 50 km	105	78	68	34,6	29,3	23,0
Total	1 927	1 771	1 792	220,1	200,5	200,3

NATURE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR MODE DE TRANSPORT (1989) [1]

	Millions de tonnes				Milliards de t-km			
	Rail	Route	Navigat. intér.	Total	Rail	Route	Navigat. intér.	Total
Produits agricoles et alimentaires	27	340	10	377	12	39	2	52
Produits énergétiques	22	77	11	(b) 178	6	6	1	(b) 36
Matières premières et demi-produits	73	918	43	1 033	22	40	4	66
Produits manufacturés	21	178	1	199	12	32	ε	44
Total	(a) 147	1 513	64 (a) (b) 1 792	(a) 53	117	7 (a) (b) 200		

(a) Y compris affrètements routiers et expéditions. (b) Y compris oléoducs.

TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS [1]

	Millions de véhicules-km			Millions de voyageurs			Milliards de voyageurs-km		
	1980	1988	1989	1980	1988	1989	1980	1988	1989
SNCF réseau principal	253	311	314	46,9	54,4	55,4
dont TGV	///	18	21	///	10,4	11,5
SNCF banlieue de Paris	432	499	511	7,6	8,9	9,1
RATP (métro et RER)	239	259	269	1 299	1 482	1 547	7,5	8,8	9,3
RATP (autobus)	142	148	151	734	792	837	2,1	2,1	2,2
Transports routiers urbains (a)	367	426	420	1 272	1 343	1 359
Transport routiers interurbains (a)	373	291	285	338	270	238
Transports routiers scolaires (a)	286	310	290	460	493	466
Transp. routiers de personnel (a)	234	164	154	273	172	152
Transp. routiers occasionnels (a)	314	471	452	149	262	213

(a) Transports publics et privés, véhicules tous âges, RATP exclue.

PRINCIPAUX RÉSEAUX ROUTIERS* : CEE ET RESTE DU MONDE (FIN 1989) [3] (milliers de km)

	Longueur totale routes (y.c. autoroutes)	Autoroutes
CEE :		
France	805	7,0
Allemagne (RFA)	(a) 497	(a) 8,7
Royaume-Uni	354	3,0
Italie	(b) 302	(c) 6,1
Espagne	153	1,9
Reste du Monde :		
États-Unis	(a) 6 229	(a) 84,0
Brésil	1 664	—
URSS	(c) 1 610	...
Japon	1 110	4,4

(a) 1988. (b) 1986. (c) 1987.

PRINCIPAUX TRAFICS FERROVIAIRES : CEE ET RESTE DU MONDE (FIN 1989) [2]

	Voyageurs Milliards de voy.-km	Marchandises Milliards de t-km
France	64,3	52,4
Italie	44,4	61,1
Allemagne	41,1	20,6
Royaume-Uni	33,3	16,7
Espagne	14,7	14,1
CEE à Douze (a)	228,5	182,6
Chine	303,4	1 037,3
Inde	263,7	222,4
Japon	222,7	24,8
États-Unis (1988)	20,6	1 424,6

* Les chiffres de l'URSS ne sont pas communiqués. (a) Non compris Eire.

VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES DANS QUELQUES PAYS EN 1988 [4]

	Ensemble (km)	Dont canaux		Ensemble (km)	Dont canaux
CEE :			Hors CEE :		
France	8 500	4 575	URSS	122 466	...
Pays-Bas	5 016	3 715	États-Unis	20 573	673
Allemagne (RFA)	4 398	1 522	Finlande	6 239	77
Royaume-Uni	2 351	1 407	Pologne	3 997	379

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Avec ses trois compagnies nationales, Air France, UTA, Air Inter, la France vient en 1989 au 5^e rang mondial pour le *trafic kilométrique aérien des passagers*. Le trafic international est de loin le plus important, comme pour les autres pays européens, mais le trafic intérieur y est notable comme en Espagne, en Italie et en Scandinavie; il est faible au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale. Le trafic intérieur joue au contraire un rôle relatif bien supérieur dans les États très étendus comme les États-Unis, l'URSS, l'Inde, la Chine, le Canada, le Brésil. Au Japon existe un important trafic aérien de courte distance dû à la structure de l'archipel. En un an, le trafic mondial de passagers a augmenté de 5 %, et le trafic de fret de 7 % [1].

New York arrive en tête pour les trafics passagers et fret; cinq autres aéroports américains figurent dans les dix premiers mondiaux. L'aéroport de Paris vient au 2^e rang européen, derrière Londres pour le trafic passagers et le nombre de mouvements commerciaux, au 3^e rang derrière Francfort et Londres pour le trafic fret [2].

Air France réalise près de 60 % du trafic kilométrique passagers des compagnies françaises et plus de 80 % du trafic fret [3].

En 1989 le trafic passagers « intérieur métropole » représente plus du tiers du total. La relation la plus importante pour le trafic « métropole étranger » est France-Royaume-Uni avec 5 934 000 passagers. Le trafic fret s'effectue presque intégralement sur des vols réguliers; le cinquième du tonnage transporté est à destination ou en provenance des États-Unis [3].

SOURCES

- [1] *Rapport annuel du Conseil - 1989*, OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), p. 10 à 13.
- [2] *Aéroports magazine* (291, bd Raspail, 75675 Paris Cedex 14), n° 217, avril 1991, p. 26 à 37.
- [3] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1989, ministère des Transports et de la Mer - direction générale de l'Aviation civile, p. 4, 13, 14, 32.

DÉFINITIONS

- **Trafic kilométrique.** (Voir mot clé 14.5, Transports terrestres et fluviaux).
- **Trafic des aéroports.** Les mouvements d'appareils comprennent les atterrissages et décollages sur chaque aéroport. Les passagers en transit direct, c'est-à-dire originaires d'une escale antérieure et à destination d'une escale ultérieure du même vol ne sont compris qu'une fois dans les statistiques. Les passagers en transit de correspondance qui continuent leur voyage avec un autre appareil, sous un autre numéro de ligne, ne sont pas distingués des passagers locaux; ils sont donc comptés à l'arrivée et au départ de l'aéroport.
- **Vol régulier.** C'est un vol exploité dans le cadre d'un accord bilatéral avec des horaires, un itinéraire et des tarifs connus à l'avance. Par opposition un vol non régulier est un vol exploité à la demande d'un affrèteur qui en assure la commercialisation.
- **Passagers-kilomètres transportés.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un passager sur un kilomètre.
- **Fret.** Marchandises transportées, contre paiement, le courrier et les excédents de bagages étant exclus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : *Statistiques de l'aviation civile dans le monde* (annuel); *Bulletin OACI* (mensuel).
- *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, tabl. 4.44 (annuel).
- Enquête annuelle d'entreprise : transports aériens, ministère des Transports et de la Mer (annuel).
- *Notes de synthèses de l'Observatoire des transports*, OEST, ministère des Transports et de la Mer (mensuel).
- « Transports aériens et aéronautique : vers l'Europe des airs » — *Le dossier de l'Europe*, n° 2, La Communauté européenne éditeur, 1989.
- « Situation économique du transport aérien, résultats et perspectives 1987-2000 », rapport de l'OACI, septembre 1989.

14.6 TRANSPORTS AÉRIENS

TRAFIC AÉRIEN CIVIL DE PASSAGERS ET DE FRET DES PRINCIPAUX PAYS* PAR VOLS RÉGULIERS EN 1989 (estimation) [1]

	Passagers-km		Tonnes-km de fret	
	Total Milliards pass.-km	dont trafic international %	Total Milliards tonnes-km	dont trafic international %
1 États-Unis	694,8	24,4	14,70	50,7
2 URSS	226,1	7,3	2,65	13,8
3 Japon	92,8	53,0	5,20	88,7
4 Royaume-Uni	88,4	94,9	3,39	99,7
5 France	51,3	66,9	3,81	95,8
6 Canada	47,9	55,6	1,30	72,1
7 Australie	37,4	70,1	1,14	89,9
8 Allemagne (RFA)	36,2	92,4	3,83	99,5
9 Singapour	30,5	100,0	1,64	100,0
10 Brésil	28,0	41,7	1,16	61,3
11 Pays-Bas	25,9	99,8	2,01	100,0
12 Espagne	22,9	64,2	0,73	85,6
13 Italie	21,5	73,5	1,12	97,1
14 Thaïlande	19,1	92,4	0,62	99,0
15 Scandinavie (a)	18,7	65,0	0,44	94,3
16 Corée du Sud	18,2	83,8	2,37	98,1
17 Chine	17,9	33,7	0,68	60,5
18 Inde	17,7	49,8	0,67	82,0
19 Mexique	16,0	48,0	0,11	57,0
20 Arabie Saoudite	15,7	67,8	0,61	88,6
Monde (OACI)	1 779,4	46,2	57,41	78,3

* Classement suivant le trafic kilométrique de passagers (1^{re} colonne).

(a) « Scandinavian Airlines Systems » = Suède + Danemark + Norvège.

PRINCIPAUX AÉROPORTS MONDIAUX ET EUROPÉENS* (1990) [2]

	Pas- sagers	Fret commerciaux	Mouv. commerciaux		Pas- sagers	Fret commerciaux	Mouv. commerciaux
	(Millions)	(Milliers tonnes)	(Milliers)		(Millions)	(Milliers tonnes)	(Milliers)
1 New York (b)	74,8	1 721	973	11 Denver	27,4	207	484
2 Chicago (c)	68,5	761	972	12 Miami	25,8	908	384
3 Londres (a)	65,6	951	593	13 Washington (c)	25,8	149	431
4 Tokyo (c)	61,9	1 424	205	14 Houston (b)	25,8	216	353
5 Dallas (c)	54,3	402	796	15 Osaka	23,5	236	130
6 Los Angeles (c)	51,2	1 388	816	23 Rome (c)	18,4	243	184
7 Atlanta	48,0	432	791	27 Madrid	16,7	221	171
8 Paris (c)	46,8	872	424	28 Amsterdam	16,5	604	202
9 San Francisco	31,1	449	430	33 Stockholm	14,9	75	255
10 Francfort	29,6	1 115	321	34 Copenhague	12,8	140	213

* Classement suivant le trafic passagers. (a) 4 aéroports.

(b) 3 aéroports. (c) 2 aéroports.

TRAFIC DES COMPAGNIES AÉRIENNES FRANÇAISES (1989) [3]

	Passagers (Millions)	Passagers- km transportés (Milliards)	Fret Millions tonnes-km transportées
Air France	16,1	36,8	3 282
UTA	0,9	5,5	526
Air Inter	15,7	8,6	31
Autres transporteurs aériens	6,5	11,6	80
Total	39,1	62,6	3 920

TRAFIC PASSAGERS ET TRAFIC FRET DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE* (1989) [3]

	Régulier	Non régulier	Total
Passagers (millions)	52,0	6,4	58,4
Intérieur métropole	19,8	0,4	20,2
Métropole-Outre-mer	1,3	0,5	1,8
Métropole-Étranger	30,9	5,5	36,4
Fret (1 000 tonnes)	888,7	39,0	927,7
Intérieur métropole	79,5	2,9	82,4
Métropole-Outre-mer	34,5	5,1	39,6
Métropole-Étranger	774,7	31,0	805,7

* Transporteurs français et étrangers.

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

La flotte mondiale compte 78 336 navires en 1990, d'un total de 423,6 millions de *tonneaux de jauge brute*, chiffre en hausse pour la seconde année consécutive. Une nouvelle fois, la flotte qui a le plus progressé en 1990 est celle de la Norvège (+ 7,8 Mtjb), suivie par le Liberia (+ 6,8 Mtjb) et les Bahamas (+ 2,0 Mtjb). En revanche, les diminutions les plus importantes sont constatées pour le Panama (- 8,1 Mtjb), le Japon (- 0,9 Mtjb), les Philippines (- 0,9 Mtjb) et la Grèce (- 0,8 Mtjb) [1].

La France est au 24^e rang, quant au tonnage, précédée par des puissances maritimes traditionnelles : le Japon (3^e), l'URSS, la Norvège, les États-Unis, la Grèce, la Chine, le Royaume-Uni et l'Italie, ainsi que par le Liberia et le Panama (1^{er} et 2^e) qui offrent, sous leurs pavillons dits « de complaisance », des régimes fiscaux favorables aux armateurs [1].

En 1989, le Japon et la Corée du Sud ont livré près des deux tiers de la construction navale mondiale (13,2 Mtjb) [5].

Avec 239 millions de tonnes de marchandises embarquées et débarquées au titre du commerce extérieur en 1989, la France est un pays maritime important (6^e rang mondial) [3].

Au 1^{er} janvier 1991 les pétroliers représentent 25 % du nombre de navires, et plus de 55 % du tonnage de la flotte française de commerce [4]. Marseille figure au 3^e rang parmi les grands ports européens pour le trafic de marchandises en 1989 derrière Rotterdam et Anvers. Calais est le premier port français pour le *trafic de passagers* (10,5 millions en 1989) loin devant Boulogne et Dunkerque [2].

SOURCES

[1] « Statistical tables 1990 », Lloyd's Register of Shipping, 1989, p. 3, 7 à 9.

[2] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 28 décembre 1990, p. 3302 à 3306.

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations Unies, décembre 1990, tabl. 49, p. 162 à 166.

[4] « Flotte de commerce sous pavillon français au 1^{er} janvier 1991 », *Flotte de navires de commerce sous pavillon français* (trimestriel), Bureau des Études économiques et statistiques, direction de la flotte de commerce, ministère délégué chargé de la Mer.

[5] « Merchant ships completed during 1989 », *Annual Summary of Merchant Ships Completed*, Lloyd's Register of Shipping, mars 1990.

DÉFINITIONS

● **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m³ (tjb = tonneau de jauge brute).

● **Port en lourd.** Poids total que peut charger un navire (cargaison, soutes, avitaillement, eau, provisions de bord, etc.), exprimé en tonnes métriques.

● **Trafic de marchandises.** Il s'agit des marchandises embarquées et débarquées.

● **Trafic de passagers.** Il s'agit des passagers embarqués et débarqués (trafic international et cabotage national).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le transport maritime français », *Études et statistiques*, et *Annuaire de la marine marchande*, Comité central des armateurs de France (annuel).

● *Les transports maritimes*, OCDE (annuel).

● « Résultats de l'exploitation des ports maritimes », statistiques 1989 (direction des ports et de la navigation maritime), ministère délégué chargé de la Mer.

● « 10 ans de transports 1977-1987 », Observatoire des Transports, ministère des Transports et de la Mer, novembre 1988.

● « Marine marchande : un peu de bon vent », *Le Nouvel Économiste*, n° 710, 8 septembre 1989.

● « Ports : gagner la bataille de la compétitivité », *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, n° 4490, 15 décembre 1989.

14.7 TRANSPORTS MARITIMES

PRINCIPALES FLOTTES MONDIALES* au 30 juin 1990 [1]

	Nombre navires	Tonnage Millions tjb
1 Liberia	1 688	54,7
2 Panama	4 748	39,3
3 Japon	10 000	27,1
4 URSS	7 383	26,7
5 Norvège	2 557	23,4
6 États-Unis	6 348	21,3
7 Grèce	1 814	20,5
8 Chypre	1 270	18,3
9 Chine	1 948	13,9
10 Bahamas	807	13,6
11 Philippines	1 420	8,5
12 Italie	1 616	8,0
13 Singapour	774	7,9
14 Corée du Sud	2 110	7,8
15 Royaume-Uni	1 998	6,7
16 Hong-Kong	375	6,6
17 Inde	855	6,5
18 Brésil	691	6,0
19 Taïwan	660	5,8
20 Danemark	1 260	5,2
24 France	900	3,8
Monde	78 336	423,6

* Navires à partir de 100 tjb, y compris les flottes de pêche.

PRINCIPAUX PORTS MARITIMES EUROPÉENS* Trafic total des marchandises et des passagers en 1989 [2]

	Millions tonnes	Millions passagers
Rotterdam (PB)	291,9	15,04
Anvers (Belgique)	95,4	10,53
Marseille	93,4	7,22
Hambourg (RFA)	57,6	6,50
Londres (RU)	54,0	4,85
Le Havre	52,2	4,34
Gênes (Italie)	41,3	3,38
Tees-Hartlepool (RU)	39,3	3,15
Dunkerque	39,1	3,00
Grimsby-Immingham (RU)	36,8	2,77
Milford-Haven (RU)	33,1	2,66
Brême-Bremerhaven (RFA)	32,5	2,59
Trieste (Italie)	29,1	2,42
Amsterdam (PB)	28,7	2,26
Augusta (Italie)	27,4	2,09
Bilbao (Espagne)	27,0	1,88
Southampton (RU)	26,1	1,87
Tarragone (Espagne)	26,0	1,81
Bruges-Zeebrugge (Belgique)	25,8	1,69
Venise (Italie)	25,4	1,64
Göteborg (Suède)	24,3	1,61
Nantes-St-Nazaire	24,0	1,60
		1,60
		1,52
		1,23
		1,22

* Non répertoriés les ports dont les résultats 1989 sont indisponibles.

TRANSPORTS MARITIMES INTERNATIONAUX (1989) [3]

	(millions de tonnes)		Total
	Marchand. embar- quées	Marchand. débar- quées	
États-Unis	381	494	875
Japon	81	703	784
Pays-Bas	93	280	373
Australie	276	35	311
Royaume-Uni	115	168	283
France	60	179	239
Italie	38	199	237
Brésil (1988)	169	58	227
Corée du Sud	51	153	204
Turquie	138	44	182
Singapour	76	97	173
Espagne	40	120	160
Mexique	113	45	158
Panama	92	64	156
Allemagne (RFA)	47	93	140
Chine (1987)	70	67	137
Belgique (1987)	49	84	133
Suède	44	56	100

FLOTTE FRANÇAISE DE COMMERCE* en service au 1^{er} janvier 1991 [4]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
Navires à passagers	29	228
soit : paquebots	2	7
transbordeurs	25	221
aérogilisseurs marins	2	ε
Cargos	135	1 407
dont : cargos de ligne	35	129
porte conteneurs	31	777
transporteurs de vrac sec	14	366
caboteurs	7	2
Pétroliers	56	2 084
dont : pétroliers long-cours	15	1 596
caboteurs pétroliers	26	233
Total	220	3 718

* De plus de 100 tonneaux de jauge brute.

CONSTRUCTIONS NAVALES EN 1989 [5]

	Nombre de navires	Tonnage livré milliers tjb
Japon	640	5 365
Corée du Sud	102	3 102
Yougoslavie	26	499
Allemagne (RFA)	54	431
Taïwan	9	405
Danemark	33	343
Italie	35	327
Chine	20	326
Roumanie	17	307
RDA	33	287
Espagne	130	231
Pologne	44	199
Finlande	21	194
URSS	59	174
Brésil	11	165
France	27	160
Royaume-Uni	35	102
Monde	1 575	13 236

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France en *biens et services* dépassent les mille milliards de F dans chaque sens depuis 1984. Les *exportations (FAB)* avec 1 467,0 milliards de F en 1990 représentent 22,6 % du *PIB*. Elles ont augmenté de 3,9 % en un an en valeur et de 5,1 % en volume. Les *importations (FAB)* d'un montant de 1 469,4 milliards de F progressent de 4,8 % en valeur et 6,5 % en volume. Le solde (FAB-FAB) devenu nettement négatif après le premier choc pétrolier s'est creusé jusqu'à - 69 milliards de F en 1982. Dès 1984 il redevient positif, culmine en 1986 (+ 52,3 milliards) et revient à + 3,9 milliards en 1988. En 1989, il atteint + 17,0 milliards de F. En 1990, le solde de nos échanges extérieurs connaît une détérioration et redevient négatif (- 2,4 milliards de F). Les exportations progressent moins rapidement qu'en 1989, année où elles étaient très dynamiques. Le déficit commercial en biens manufacturés continue de croître : - 57,5 milliards de F en 1990 contre - 56,5 en 1989. De même pour les biens énergétiques le déficit augmente, ceci étant dû principalement à un renchérissement des produits pétroliers de l'ordre de 7,6 % moins élevé, toutefois, qu'en 1989 (+ 20 %). À l'inverse le solde des échanges extérieurs pour les services est largement positif (+ 96,5 milliards de F) [1] [2].

Le *taux de couverture (CAF-FAB)* des importations par les exportations de biens, minimal en 1982 (82 %), remonte à 92 % en 1989 et s'y maintient en 1990. Le taux de couverture élevé des services (149 %) permet d'obtenir un taux de couverture global de 99,8 % en 1990 [1].

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 05-04, 05-05.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1990 », *INSEE-Première*, n° 129, avril 1991.
- [3] *Tendances de la conjoncture*, INSEE, cahier 2, graphiques sur 20 ans, n° 36 du 31 mai 1991.

DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire qu'au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 15-2).
- **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre l'indice de volume des exportations FAB (base 100 en 1980) et l'indice de volume des importations CAF (base 100 en 1980).
- **Nomenclatures douanières.** Fondées sur des principes tarifaires, elles se sont, autant que faire se peut, harmonisées avec les nomenclatures économiques de branches et celles des autres pays. Elles diffèrent par le niveau d'agrégation des produits. Depuis le 1^{er} janvier 1988, la *NGP* (Nomenclature générale des produits) est codée sur 9 caractères et la *NDP* (Nomenclature de dédouanement des produits) comprend 13 caractères au lieu de 9 précédemment.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).
- *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel); *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.
- *Les chiffres clés du commerce extérieur*, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire - ministère du Commerce extérieur (annuel), éditions Dunod.
- « Quelles utilisations pour nos importations », *INSEE-Première*, n° 120, janvier 1991.

15.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

IMPORTATIONS* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

	(milliards de F)							
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Agriculture, sylviculture, pêche	44,6	50,0	50,6	48,5	47,4	49,3	52,1	50,6
Industries agricoles et alimentaires	59,8	67,8	71,4	69,4	72,0	80,3	89,4	88,9
Énergie	199,0	224,0	219,1	115,3	105,0	89,6	110,8	123,8
Biens intermédiaires	185,4	217,9	236,6	233,9	246,9	285,5	331,8	330,0
Biens d'équipement professionnel	142,3	159,2	177,4	186,2	208,4	254,4	291,9	306,0
Biens d'équipement ménager	15,2	16,6	18,1	23,1	26,6	30,1	32,1	33,8
Matériel de transport terrestre	60,0	62,4	69,2	78,3	92,8	104,5	127,8	132,0
Biens de consommation courante	102,7	116,6	128,4	139,2	153,3	170,2	193,7	207,8
Transports et télécommunications	23,0	24,0	27,4	26,4	27,4	29,4	31,9	33,0
Services marchands	36,6	42,5	46,0	46,7	48,0	45,7	48,5	53,6
Services d'assurances et des org. financiers ..	6,0	6,4	7,0	9,7	16,1	20,0	28,7	42,1
Total (a).....	907,4	1 025,0	1 092,6	1 021,8	1 095,0	1 217,0	1 402,5	1 469,4

* Y compris le matériel militaire.

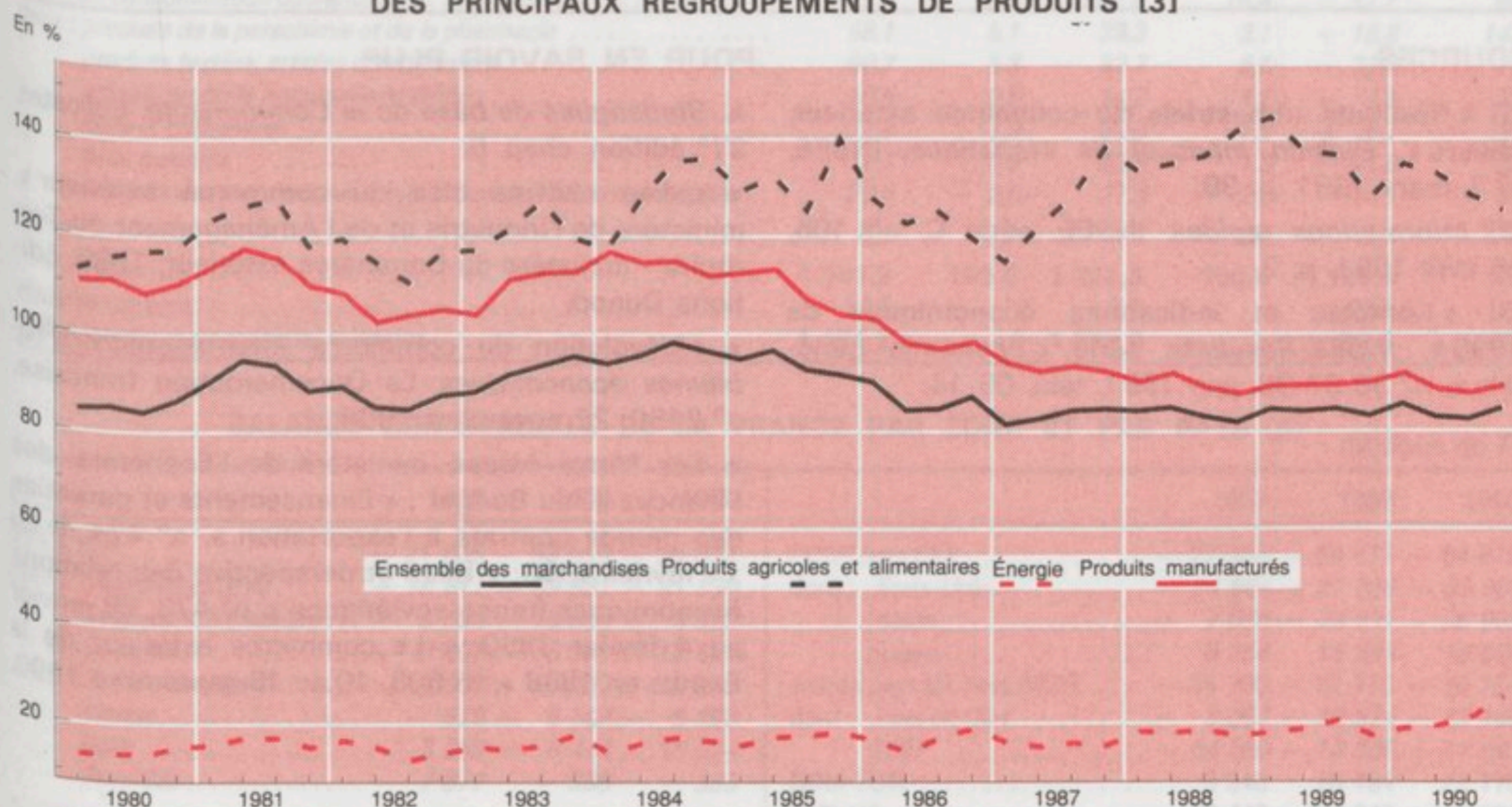
(a) La correction CAF-FAB a été intégrée au niveau des échanges de services, notamment de transports; le total inclut les achats de « touristes » hors du territoire national (correction territoriale, c'est-à-dire les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France).

EXPORTATIONS* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

	(milliards de F)							
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Agriculture, sylviculture, pêche	59,6	65,8	74,3	69,6	72,0	79,5	86,2	85,0
Industries agricoles et alimentaires	65,1	76,1	77,2	73,8	76,4	89,1	103,3	105,6
Énergie	30,1	33,4	37,2	23,6	21,3	21,8	26,5	31,2
Biens intermédiaires	187,8	224,6	241,5	223,5	229,2	261,6	292,5	287,3
Biens d'équipement professionnel	190,7	227,3	234,7	228,3	231,8	255,5	299,8	312,4
Biens d'équipement ménager	7,1	8,4	9,4	10,9	11,9	13,7	16,5	19,7
Matériel de transport terrestre	84,7	95,8	101,9	107,6	115,7	128,4	145,2	157,3
Biens de consommation courante	95,6	113,8	125,2	122,9	128,4	143,0	166,3	175,6
Transports et télécommunications	48,2	51,0	55,8	49,5	49,7	53,3	59,2	60,5
Services marchands	72,9	86,1	88,1	88,6	82,3	79,1	87,2	85,2
Services d'assurances et des organismes financiers	4,5	5,0	7,1	9,1	13,4	14,1	26,5	38,5
Total (a).....	900,7	1 053,3	1 123,9	1 074,1	1 103,2	1 220,5	1 412,1	1 467,0

* Y compris le matériel militaire. (a) Avec correction territoriale.

TAUX DE COUVERTURE EN VOLUME DES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE PRODUITS [3]



15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Le *taux de couverture* (hors matériel militaire) des importations françaises par les exportations est de 90 % en 1990. Fortement déficitaire au début de la décennie, la *balance commerciale*, qui avait atteint l'équilibre en 1986, se détériore depuis [1] [2].

En 1990, le déficit commercial (*CAF-FAB*) s'établit à - 125,3 milliards de F. Les exportations en valeur croissent de 3,4 % en un an, tandis que la hausse des importations est de 4,1 %. Le déficit énergétique augmente (94,1 milliards de F), alors que le solde négatif des produits manufacturés est stable (57,5 milliards de F). L'excédent des produits agricoles et agro-alimentaires ne s'accroît que de 3 milliards en un an [1] [2].

L'idée selon laquelle un pays industrialisé devrait importer des produits bruts et exporter des produits fabriqués doit être nuancée : certes, la France importe du pétrole, tandis qu'elle exporte des véhicules; mais elle est déficitaire sur « l'électroménager, électronique grand public » et les « biens de consommation courante », alors que ses exportations de produits agricoles portent surtout sur des produits bruts, notamment les céréales [2] [3].

Dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec ses partenaires de la CEE : - 39,0 milliards de F au total en 1990 et - 41,8 milliards vis-à-vis de la RFA. La balance commerciale est excédentaire avec la Grande-Bretagne et deux pays du sud de l'Europe (Espagne, Grèce) [3].

DÉFINITIONS

● *Balance commerciale*. Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.

● *Taux de couverture*. Rapport de la valeur des exportations (E) divisée par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E - I. Ces deux notions ne sont donc pas interchangeables.

● *CAF-FAB, FAB-FAB*. Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des *importations CAF* à des *exportations FAB*. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB.

Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la Direction générale des Douanes et Droits indirects; il est égal à 96,9 % pour 1987 et 1988 et 96,5 % pour 1989.

SOURCES

[1] « Résultats trimestriels du commerce extérieur, valeurs », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 3, mars 1991, p. 99.

[2] *Informations rapides*, INSEE, série C, n° 105, 26 avril 1991, p. 2.

[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 05-14.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 27^e édition, chap. 6.

● « Les chiffres clés du commerce extérieur », ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire - ministère du Commerce extérieur, 1989, éditions Dunod.

● « L'évolution du commerce international », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2150, 22 novembre 1989.

● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Financements et garanties des grands contrats à l'exportation », n° 474, 5 au 11 février 1990; « Bilan et perspective des relations économiques franco-soviétiques », n° 473, 29 janvier au 4 février 1990; « Le commerce extérieur de la France en 1989 », n° 505, 10 au 16 septembre 1990.

15.2 BALANCE COMMERCIALE

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE 1990 CAF-FAB [1] [2]

Nomenclature pour les études conjoncturelles	Exportations FAB		Importations CAF		Solde Milliards de F	Taux de couvert. %
	Milliards de F	%	Milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	85,0	7,4	50,5	4,0	+ 34,5	168
dont : produits végétaux	68,8	6,0	26,1	2,1	+ 42,7	264
produits animaux	9,3	0,8	6,1	0,5	+ 3,1	151
Produits des industries agricoles et alimentaires	105,1	9,2	88,4	7,0	+ 16,7	119
soit : viandes et conserves de viande	19,1	1,7	23,2	1,8	- 4,1	82
lait et produits laitiers	19,6	1,7	6,5	0,5	+ 13,1	302
autres produits des industries agricoles et alimentaires	66,4	5,8	58,7	4,6	+ 7,7	113
Produits énergétiques	26,1	2,3	120,2	9,5	- 94,1	22
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	15,2	1,3	110,6	8,7	- 95,5	14
Matières premières minérales	1,7	0,1	9,1	0,7	- 7,5	18
Métaux et produits du travail des métaux	117,3	10,3	125,9	9,9	- 8,6	93
soit : produits sidérurgiques	31,9	2,8	28,5	2,3	+ 3,4	112
produits de la première transformation de l'acier	14,3	1,3	12,4	1,0	+ 1,9	115
métaux et demi-produits non ferreux	37,0	3,2	49,0	3,9	- 12,1	75
produits de la fonderie et du travail des métaux	34,1	3,0	36,1	2,9	- 2,0	94
Demi-produits non métalliques	171,8	15,1	195,8	15,5	- 24,0	88
dont : matériaux de construction et céramique	10,7	0,9	13,3	1,1	- 2,7	80
produits de l'industrie du verre	11,8	1,0	9,2	0,7	+ 2,6	128
produits chimiques de base	89,0	7,8	89,9	7,1	- 0,9	99
papier et carton	23,6	2,1	39,1	3,1	- 15,5	60
caoutchouc et matières plastiques	35,2	3,1	38,7	3,1	- 3,5	91
Biens d'équipement professionnel	273,5	24,0	298,1	23,5	- 24,6	92
dont : machines et appareils mécaniques	92,2	8,1	108,5	8,6	- 16,3	85
matériel électrique	35,0	3,1	26,3	2,1	+ 8,7	133
machines de bureau et matériel électronique professionnel	72,6	6,4	100,9	8,0	- 28,3	72
produits de la construction aéronautique	47,4	4,2	34,7	2,7	+ 12,7	137
instruments et matériel de précision	23,5	2,1	26,1	2,1	- 2,6	90
Électroménager, électronique grand public	19,7	1,7	33,8	2,7	- 14,1	58
soit : matériel électronique ménager	9,9	0,9	20,6	1,6	- 10,7	48
équipement ménager	9,8	0,9	13,2	1,0	- 3,4	74
Équipement automobile des ménages	80,8	7,1	75,2	5,9	+ 5,6	107
dont : voitures particulières	78,4	6,9	71,0	5,6	+ 7,4	110
Pièces détachées de véhicules et mat. util. de transport terrestre	76,4	6,7	56,8	4,5	+ 19,6	135
dont : véhicules utilitaires	16,5	1,4	20,1	1,6	- 3,6	82
pièces et équipement de véhicules	58,7	5,1	36,3	2,9	+ 22,4	162
Biens de consommation courante	175,6	15,4	207,8	16,4	- 32,2	85
dont : produits de la parachimie et de la pharmacie	58,1	5,1	39,3	3,1	+ 18,8	148
produits textiles, articles d'habillement	60,7	5,3	82,7	6,5	- 22,0	73
presse, produits imprimerie et édition	10,5	0,9	14,7	1,2	- 4,3	71
cuirs et chaussures	11,3	1,0	20,0	1,6	- 8,7	57
bois, meubles	11,7	1,9	23,5	1,9	- 11,8	50
produits des ind. diverses; objets d'art, de coll. et d'antiquités ..	23,4	2,0	27,5	2,2	- 4,1	85
Divers	8,1	0,7	4,7	0,4	+ 3,4	172
Total	1 141,2	100,0	1 266,5	100,0	- 125,3	90
Matériel militaire	35,0		6,5		+ 28,5	
Total y compris matériel militaire	1 176,2		1 273,0		- 96,8	92

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE PAR ZONE ET PAR PAYS [3] (Millions de F)

	1980	1989	1990		1980	1989	1990
CEE à 12*	- 21 605	- 54 919	- 39 072	OCDE hors CEE	- 27 398	- 54 477	- 64 818
dont : Allemagne (RFA)	- 16 811	- 59 881	- 41 830	dont : États-Unis	- 24 564	- 21 259	- 33 665
Belgique-Luxembourg	- 3 694	- 13 638	- 4 532	Japon	- 7 074	- 29 231	- 28 955
Espagne	- 3 301	8 951	12 851	Suisse	9 254	16 346	16 578
Grande-Bretagne	2 007	18 707	16 215	Autres pays étr. hors OCDE	- 55 790	- 22 715	- 20 704
Irlande	- 919	- 6 152	- 5 890	dont : Pays de l'Est	- 3 057	- 10 574	- 17 146
Italie	5 259	- 6 444	- 16 574	OPEP	- 64 560	- 12 505	- 11 397
Pays-Bas	- 7 977	- 399	- 395	DOM-TOM	5 346	18 464	23 770
				Total	- 99 448	- 113 647	- 100 824

* CEE à champ constant (12 pays).

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont nettement privilégiés avec les pays de l'Europe des Douze qui totalisent 61,3 % des exportations et 59,5 % des importations de l'Hexagone en 1990 [1].

Selon les produits, le lien européen est plus ou moins affirmé : nos approvisionnements énergétiques et agro-alimentaires proviennent de pays plus lointains tandis que nos achats industriels proviennent largement de nos voisins européens; inversement, nos exportations agro-alimentaires vont surtout vers la CEE tandis que nos ventes industrielles débordent très largement ce cadre.

La RFA, suivie de l'Italie, sont nos premiers clients et fournisseurs, le solde avec ces deux pays étant structurellement défavorable pour la France. Le Japon reste en 1990 un client modeste alors qu'il est un fournisseur important, seulement devancé par les États-Unis parmi les fournisseurs non européens [1].

DÉFINITIONS

● **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus de l'Europe des Douze (CEE), les pays de l'Europe Occidentale (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie), en Amérique, les États-Unis et le Canada, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.

● **OPEP.** Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Équateur, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Venezuela.

● **Pays de l'Est.** COMECON (Europe) : Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS.

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1991, tabl. 05-11, 05-12, 05-13.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (trimestriel et annuel).

● *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CEE*, OEST, ministère des Transports et de la Mer.

● « *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Bilan et perspectives des relations économiques franco-soviétiques », n° 473, 29 janvier au 4 février 1990; « Financements et garanties des grands contrats à l'exportation », n° 474, 5 au 11 février 1990; « Les échanges industriels de la France », n° 496, 9 au 15 juillet 1990; « L'Europe centrale et orientale : un pari commercial à relever » et « Le commerce extérieur de la France en 1989 », n° 505, 10 au 16 septembre 1990.

● « Le pétrole vert - Dix ans d'exportations agro-alimentaires », *INSEE-Première*, n° 130, avril 1991.

15.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR ZONE ET PRODUIT [1]

	1980				1990			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%
Agriculture	34,8	7,4	31,0	5,4	85,0	7,3	50,5	4,0
dont : CEE	24,6	5,2	10,4	1,8	67,2	5,8	24,7	1,9
OCDE hors CEE	3,3	0,7	5,2	0,9	7,9	0,7	5,7	0,4
Industries agro-alimentaires	45,0	9,6	37,5	6,6	105,1	9,0	88,4	7,0
dont : CEE	23,2	4,9	22,7	4,0	69,6	5,9	61,8	4,9
OCDE hors CEE	5,1	1,1	4,7	0,8	13,6	1,2	8,2	0,7
Énergie	18,8	4,0	150,5	26,4	27,3	2,3	120,3	9,5
dont : CEE	11,0	2,3	20,4	3,6	17,3	1,5	27,5	2,2
OCDE hors CEE	4,2	0,9	7,7	1,4	8,0	0,7	15,8	1,2
Biens intermédiaires	133,6	28,4	143,8	25,3	290,8	25,0	330,9	26,0
dont : CEE	79,0	16,8	93,8	16,5	196,6	16,8	230,2	18,1
OCDE hors CEE	21,4	4,6	30,1	5,3	49,7	4,3	64,2	5,1
Équipement (a)	167,8	35,7	134,7	23,7	448,4	38,3	464,0	36,5
dont : CEE	81,7	17,4	89,0	15,6	261,5	22,4	282,9	22,3
OCDE hors CEE	25,0	5,3	39,7	7,0	82,2	7,0	139,2	10,9
Biens de consommation courante	65,6	14,0	69,5	12,2	175,5	15,0	207,9	16,4
dont : CEE	36,8	7,8	44,3	7,8	95,2	8,1	124,9	9,8
OCDE hors CEE	12,9	2,8	11,5	2,0	41,3	3,5	34,1	2,7
Total marchandises (b)	470,2	100,0	569,7	100,0	1 169,5	100,0	1 270,4	100,0
CEE	260,6	55,4	282,2	49,5	716,7	61,3	755,7	59,5
OCDE hors CEE	72,1	15,3	99,5	17,5	203,2	17,4	268,0	21,1

(a) Professionnel, ménager, matériel de transport (y. c. automobiles). (b) Y compris produits de récupération.

LES CLIENTS DE LA FRANCE EN 1990 (EXPORTATIONS FAB) [1]

Pays	1980		1990	Pays	1980		1990
	%	milliards F	%		%	milliards F	%
Europe des Douze	55,4	716,7	61,3	DOM-TOM	1,6	27,3	2,3
Allemagne (RFA)	16,0	196,9	16,8	OCDE hors CEE	15,1	203,2	17,4
Italie	12,5	129,9	11,1	États-Unis	4,4	69,6	5,9
Grande-Bretagne	7,0	108,1	9,2	Suisse	4,7	48,2	4,1
UE belgo-lux.	9,4	107,3	9,2	Japon	1,0	21,9	1,9
Espagne	2,8	72,5	6,2	Autres pays	5,0	63,5	5,4
Pays-Bas	4,9	64,4	5,5	Autres pays étrangers			
Portugal	0,7	15,0	1,3	hors OCDE	27,8	222,4	19,0
Danemark	0,7	9,1	0,8	OPEP	8,9	44,9	3,8
Grèce	1,1	8,6	0,7	Pays de l'Est	4,5	25,5	2,2
Irlande	0,5	4,9	0,4	Autres pays	14,4	152,1	13,0
				Total	100,0	1 169,5	100,0

LES FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN 1990 (IMPORTATIONS CAF) [1]

Pays	1980		1990	Pays	1980		1990
	%	milliards F	%		%	milliards F	%
Europe des Douze	49,4	755,7	59,5	DOM-TOM	0,4	3,5	0,3
Allemagne (RFA)	16,1	238,7	18,8	OCDE hors CEE	17,3	268,0	21,1
Italie	9,4	146,5	11,5	États-Unis	7,9	103,2	8,1
UE belgo-lux.	8,3	111,8	8,8	Japon	2,1	50,9	4,0
Grande-Bretagne	5,4	91,8	7,2	Suisse	2,2	31,6	2,5
Pays-Bas	5,4	64,8	5,1	Autres pays	5,0	82,3	6,5
Espagne	2,9	59,6	4,7	Autres pays étrangers			
Portugal	0,4	16,2	1,3	hors OCDE	32,9	243,1	19,1
Irlande	0,6	10,8	0,9	OPEP	18,6	56,3	4,4
Danemark	0,6	11,1	0,9	Pays de l'Est	4,3	42,6	3,4
Grèce	0,3	4,3	0,3	Autres pays	10,0	144,2	11,4
				Total	100,0	1 270,4	100,0

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

La balance des paiements de la France se caractérise en 1990 par un déficit des *transactions courantes* de 40,9 milliards de F (soit 0,6 % du PIB). Cette évolution recouvre une augmentation du déficit commercial (- 74,0 milliards de F après - 68,4 milliards de F en 1989) imputable au creusement du déficit énergétique et au repli sensible de l'excédent des services (+ 33,6 milliards de F après + 44,8 milliards de F en 1989) [1].

À noter en 1990 des transferts en capital pour un montant de - 29,7 milliards de F, correspondant aux annulations de dettes des pays les plus pauvres et aux pertes enregistrées lors de cessions de créances.

La forte entrée nette de capitaux à long terme (+ 59,7 milliards de F) s'inscrit dans la tendance des années antérieures. Les achats nets de valeurs françaises par les non-résidents ont atteint un nouveau sommet. Du fait du dynamisme de la croissance externe des entreprises françaises, les investissements français à l'étranger constituent la principale sortie de capitaux (- 142 milliards de F) [1].

D'importants mouvements de capitaux à court terme des secteurs privés non bancaire et bancaire reflètent la mobilité des capitaux induite par la libération des changes, effective depuis mars 1989 pour les entreprises. Les avoirs du secteur public ont augmenté de 59,6 milliards de F [1].

En 1990, l'Allemagne fédérale et le Japon sont les deux pays du monde qui dégagent l'excédent des paiements courants le plus important [2].

SOURCES

[1] « La balance des paiements de l'année 1990 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 538, semaine du 29 avril au 5 mai 1991.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n°s 36-37-38, juin 1991, tabl. 13-10 et 13-16.

DÉFINITIONS

● **Balance des paiements.** La balance des paiements d'un pays retrace toutes les opérations financières de ce pays avec le reste du monde. On distingue les opérations courantes et les mouvements de capitaux, l'ensemble étant équilibré, aux « erreurs et omissions » près.

Elle est établie en termes de transaction, les opérations étant enregistrées au moment de leur passage en douane.

● **Transactions courantes** ou **paiements courants** : postes IA Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), IB Services, IC, Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes IA et IB) et ID, Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs, dons du secteur privé, dépenses de coopération du secteur public, opérations avec les communautés européennes).

● **Les mouvements de capitaux non monétaires**, engagements à long terme (prêts, investissements) ou à court terme (crédits commerciaux).

● **Les mouvements de capitaux monétaires** retracent les variations des engagements à court terme du secteur public (réserves de change) et du système bancaire.

● **Position monétaire extérieure.** Correspond aux mouvements de capitaux à court terme des secteurs bancaire et public.

● **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Balance of payments statistics*, Yearbook, Fonds monétaire international (annuel).

● « La balance des paiements », *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 27^e édition.

● *Balance des paiements de la France*, Rapport annuel de la Banque de France.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « La balance des paiements de la France : méthode d'établissement et mode de lecture », n° 2112, 15 février 1989; « L'évolution des réserves mondiales de change depuis 1970 », n° 2172, 25 avril 1990; « L'établissement de la balance des paiements de la France : l'impact d'un contexte financier en mutation », n° 2179, 13 juin 1990.

● « Résultat définitif de la balance des paiements en 1989 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 505, 10 au 16 septembre 1990.

15.4 BALANCE DES PAIEMENTS

BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'EXTÉRIEUR (SOLDES)* [1]

(milliards de F)

	1988	1989	e 1990
I. TRANSACTIONS COURANTES			
IA. Marchandises	- 50,9	- 64,7	- 73,0
Exportations et importations (commerce extérieur)	- 48,0	- 68,4	- 74,0
Négoce international	- 2,9	+ 3,7	+ 1,0
IB. Services	+ 33,0	+ 44,8	+ 33,6
soit : services liés au commerce extérieur	+ 0,5	- 4,3	- 6,9
services liés aux échanges de technologie	+ 18,5	+ 14,9	+ 16,1
revenus	- 1,9	- 3,5	- 12,7
soit : <i>revenus du capital</i>	+ 0,6	- 2,6	- 12,0
<i>revenus du travail</i>	- 2,5	- 0,9	- 0,7
voyages	+ 24,2	+ 39,7	+ 42,2
Opérations gouvernementales	- 3,5	- 3,8	- 3,7
services divers	- 4,8	+ 1,9	- 1,4
IC. Autres biens et services	+ 37,1	+ 40,9	+ 42,8
ID. Transferts unilatéraux	- 40,6	- 48,0	- 44,3
Secteur privé	- 14,5	- 12,2	- 15,0
dont : <i>transferts d'économie des travailleurs</i>	- 11,6	- 10,8	- 10,8
Secteur public	- 26,1	- 35,9	- 29,2
Total I : Transactions courantes	- 21,4	- 27,0	- 40,9
II. MOUVEMENTS DE CAPITAUX NON MONÉTAIRES			
IIA. Long terme	+ 3,6	+ 54,9	+ 59,7
Crédits commerciaux	+ 13,7	+ 8,4	+ 9,8
Investissements des secteurs privé et bancaire	- 33,1	- 54,3	- 98,7
soit : <i>français à l'étranger</i>	- 76,0	- 115,2	- 141,5
<i>étrangers en France</i>	+ 42,9	+ 60,9	+ 42,8
Investissements du secteur public	- 2,5	- 3,0	- 2,8
Prêts	- 19,7	- 39,6	- 1,5
Opérations sur titres	+ 45,2	+ 143,4	+ 152,9
IIB. Court terme (secteur privé non bancaire)	- 5,9	- 75,6	- 112,5
IIC. Transfert en capital (1)	-	- 5,7	- 29,7
Total II	- 2,3	- 26,4	- 82,5
Total (I + II)	- 23,7	- 53,4	- 123,4
III. MOUVEMENTS DE CAPITAUX MONÉTAIRES (court terme)			
Secteur bancaire	+ 13,9	+ 37,0	+ 150,4
Secteur public (réserves de change)	+ 5,5	+ 27,1	- 59,6
Total III	+ 19,4	+ 64,1	+ 90,8
ERREURS ET OMISSIONS	+ 4,2	- 10,7	+ 32,6

* Le signe - indique une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements; le signe + indique une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements.

(1) Ce poste regroupe les remises de dettes et les pertes enregistrées lors de cessions de créances.

BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET RÉSERVES INTERNATIONALES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [2]

(milliards de dollars US)

	1988		1989		1990	
	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)
Allemagne (RFA)	50,3	61,7	55,3	65,1	49,2	72,6
France	- 3,5	29,3	- 3,8	28,4	- 7,7	40,9
Italie	- 6,0	37,9	- 10,5	49,8	- 13,0	66,2
Royaume-Uni	- 26,9	45,0	- 31,2	35,6	- 30,4	36,8
CEE à 12	15,8	266,3	6,1	276,4	- 10,0	336,7
Canada	- 8,2	16,2	- 14,0	16,8	- 14,7	18,6
États-Unis	- 128,8	49,1	- 110,0	75,6	- 103,6	85,3
Japon	79,6	97,9	57,1	85,1	38,4	79,7
Total OCDE	- 49,6	512,9	- 79,1	538,8	- 111,0	627,8

16 FINANCES

PRÉSENTATION

En 1990, le rythme de croissance des agrégats de monnaie s'est modéré. Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution : le très grand succès du plan d'épargne populaire, le vif essor des organismes de placement collectif en valeurs mobilières à court terme, enfin la constitution d'un montant important d'avoirs à l'étranger. Au total, le ralentissement de l'expansion monétaire a été particulièrement net cette année : la progression de M1 est revenue, en effet, de 7,6 % en 1989 à 1 % en 1990 (en moyenne trimestrielle centrée), celle de M2 de 4,5 % à - 0,7 %, celle de M3 de 7,4 % à 6,4 %, celle de L de 9,4 % à 7,2 %.

Parallèlement l'endettement total des agents non financiers a continué de croître à un rythme encore soutenu. La progression du crédit intérieur total a été de 10,2 % contre 11,7 % en 1989. Ce mouvement est largement imputable aux crédits bancaires qui représentent près des trois quarts de l'encours de cet agrégat. Au sein des crédits bancaires les prêts aux sociétés demeurent la composante dynamique en dépit du ralentissement de leur progression (+ 14,2 % en 1990 contre 16 % en 1989). La décélération de la distribution des prêts aux ménages s'est poursuivie (+ 7 %). Ces évolutions par agents économiques sont cohérentes avec celles par objet. On a enregistré en 1990 à la fois une stabilité des crédits à l'habitat (+ 6,1 % contre 6,6 % en 1989), la poursuite du ralentissement des crédits de trésorerie aux particuliers (+ 5,7 % contre 15,4 %) et le développement des crédits de trésorerie aux entreprises (+ 17,4 % comme en 1989), parallèlement à la légère décélération des crédits à l'investissement (+ 10 % contre 16,6 %).

SOURCES

- [1] *Statistiques monétaires*, série bleue trimestrielle, Banque de France, décembre 1990.
 [2] *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B, n° 3, 1989, p. 66.

1990	1989	1990	1989
75,8	69,2	1,28	1,22
8,04	7,7	3,8	3,5
1,69	1,51	1,08	1,08
0,80	0,80	1,10	1,10
7,300	6,01	1,875	1,8
8,81	7,1	1,01	1,01
8,88	8,01	0,87	0,77
7,87	7,8	1,00	1,00
7,7	8,4	1,1	1,1
87,8	11,9	8,8	7,1

DÉFINITIONS

● **Agrégats de monnaie.** Au sein des agrégats monétaires, les agrégats de monnaie recensent, par opposition aux agrégats de crédit, les actifs financiers liquides détenus par les *agents non financiers* (ANF) et les *organismes de placement collectif en valeurs mobilières* (SICAV, FCP) résidents (OPCVM). Alors que L regroupe l'ensemble des liquidités y compris l'épargne contractuelle (plans d'épargne-logement, entreprise...) et les titres du marché monétaire [billets de trésorerie, bons du Trésor négociables, certificats de dépôt et bons des établissements de crédit (EC)], M3, masse monétaire, regroupe les placements liquides, sauf l'épargne contractuelle, gérés et émis par les établissements de crédit. Dans la nouvelle base de comptabilité nationale, la nomenclature des institutions financières délimite le secteur des EC : Banque de France, banques, *caisses d'épargne* (CE), Caisse des Dépôts et Consignations, sociétés financières et maisons de titres, institutions financières spécialisées et diverses. Au sein de M3, M2 agrège les actifs les plus disponibles : moyens de paiement M1, placements à vue M2-M1 (livrets).

● **Crédit intérieur total.** Le crédit intérieur total — défini comme l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement, soit auprès des établissements de crédit, soit sur les marchés de capitaux, tant en France qu'à l'étranger — retrace la dette de ces agents ayant entraîné un flux de financement effectif. Il comprend les crédits accordés par les établissements de crédit, l'encours des obligations et des titres du marché monétaire ainsi que les concours reçus des non-résidents.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Rapport annuel du Conseil national du crédit pour 1988 », *Les Notes bleues*, n° 469, 1^{er} au 7 janvier 1990.
- *Statistiques financières de l'OCDE*.
- « Monnaie et finance », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n° 238, 1988.
- « La nomenclature des institutions financières », *Bulletin trimestriel*, Banque de France, n° 70, mars-avril 1989.
- *Ecoflash*, INSEE-CNDP : « Le SME a 10 ans », n° 38; « La politique monétaire française : du contrôle administratif au marché », n° 43, mars 1990.
- « L'histoire mouvementée du franc » et « La monnaie électronique », *Le Monde - Dossiers et Documents*, n° 176, avril 1990.
- *Problèmes économiques* : « Les réserves obligatoires dans la politique monétaire » n° 2200, novembre 1990; « Monnaie et Finance » n° 2216, mars 1991.

16.1 MONNAIE - CRÉDIT

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 1990 (milliards de F) [1]

Moyens de paiement M1 1703,0	- Billets et monnaies divisionnaires - Dépôts à vue en francs	M2 2962,0	M3 4477,5	Liquidités L 5220,9
Placements à vue M2 - M1 1259,1	- Livrets A dans les C E - Autres livrets défiscalisés dans les C E - Livrets bleus au Crédit Mutuel - Livrets défiscalisés dans les banques et au Trésor - Livrets soumis à l'impôt dans les C E - Livrets soumis à l'impôt dans les banques			
Placements à terme L - M2 2258,8	- Placements en devises auprès des E C et du Trésor - Dépôts à terme, valeurs prises en réméré et bons de caisse et d'épargne auprès des E C et du Trésor - Certificats de dépôt et bons négociables émis par les E C - Bons du Trésor chez les ANF et les OPCVM - Billets de trésorerie chez les ANF et les OPCVM - Épargne contractuelle chez les E C		L - M3 743,4	

AGRÉGATS DE MONNAIE EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1988	1989	1990
M1 (moyens de paiement)	1 531,4	1 656,0	1 703,0
M2-M1 (placements à vue)	1 290,3	1 296,0	1 259,1
Livrets défiscalisés	955,7	959,9	945,2
Compte d'épargne-logement	110,9	118,9	116,7
Livrets soumis à l'impôt	223,7	217,2	197,1
M3-M2 (placements à terme)	1 059,4	1 238,5	1 515,4
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	59,6	114,9	67,2
Dépôts à terme et bons d'épargne en F	744,5	746,4	727,3
Certificats de dépôts, et bons des établissements de crédit	255,2	377,2	717,9
L-M3 (placements à terme)	571,3	721,7	743,4
Bons du Trésor	103,5	151,9	137,6
Billets de trésorerie	59,1	121,2	150,7
Épargne contractuelle	408,7	448,6	455,1
M1	1 531,4	1 656,0	1 703,0
M2	2 821,7	2 952,0	2 962,1
M3	3 881,1	4 190,5	4 477,5
L	4 452,3	4 912,3	5 220,9

CRÉDIT INTÉRIEUR TOTAL EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1988	1989	1990
Dettes publiques ajustées (a)	1 335,7	1 562,0	1 594,1
Dettes des agents non financiers (hors État)	5 270,4	5 930,0	6 536,1
Crédit intérieur total	6 606,1	7 379,6	8 130,2
<i>Répartition par instrument :</i>			
Obligations françaises	1 018,9	1 113,3	1 234,6
Obligations émises à l'étranger	73,5	84,3	86,4
Titres du marché monétaire	510,5	645,1	702,0
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit résidents	4 910,2	5 443,6	6 018,1
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit non résidents	93,0	93,3	89,2

(a) Après déduction des bons du Trésor souscrits par les organismes internationaux, des avances du FDES aux établissements de crédit et des transferts consécutifs aux opérations de nationalisation et privatisation.

DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES* DANS LA CEE, AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON EN 1989 [2]

Allemagne (RFA) ...	222 640	France	238 757	Luxembourg	1 566	Ensemble CEE	1 039 735
Belgique	32 307	Grèce	8 061	Pays-Bas	52 067	États-Unis	678 446
Danemark	35 288	Irlande	3 819	Portugal	10 307	Japon	665 980
Espagne	85 112	Italie	285 251	Royaume-Uni	64 561		

* M1 en fin d'année, en millions d'Ecu (1 Ecu = 7,02 F).

16 FINANCES

PRÉSENTATION

Selon le Crédit lyonnais, les émissions de valeurs en France ont permis de collecter 567,2 milliards de F en 1990, montant très proche de celui enregistré en 1989 (576,7 milliards de F). Les émissions d'actions et de titres assimilés qui avaient connu un très fort développement en 1989 a diminué de 7,6 % pour s'établir à 228,2 milliards de F. Cette diminution est la conséquence de la mauvaise tenue du marché boursier durant la crise du Golfe venant s'ajouter aux inquiétudes sur la conjoncture économique et financière dans plusieurs grands pays industrialisés. Sur le marché obligataire les fonds recueillis ont atteint 339 milliards de F, en légère progression (2,8 %) par rapport à 1989. On note en particulier la progression des émissions à taux fixe qui passent de 240,2 à 271,2 milliards de F représentant 80 % du total émis [1].

À la fin de 1990, le patrimoine financier des ménages est estimé à 9 603,4 milliards de F. Depuis 10 ans, la part des moyens de paiement (billets et dépôts) diminue régulièrement (36 % en 1990 contre 60 % en 1980), tandis que celle des actions et autres participations et des SICAV-FCP a fortement augmenté (50 % en 1990 contre 24 % en 1980). De nouveaux produits financiers sont apparus récemment : PEP et SICAV de capitalisation [3].

Le *taux d'épargne* remonte depuis trois ans en France après une baisse pratiquement continue de 1979 à 1987. Il s'établit à 12,0 % en 1990 (contre 11,6 % en 1989) : 9,5 % pour l'épargne non financière et 2,5 % pour l'épargne financière [3].

SOURCES

[1] *Statistiques d'émission des valeurs mobilières en France*, Crédit lyonnais, Direction des études économiques et financières, décembre 1990, édition provisoire.

[2] « Les actifs patrimoniaux des ménages en 1986 », par Stefan Lollivier et Daniel Verger, *Premiers résultats*, INSEE, n° 76, octobre 1986.

[3] « Comptes indicateurs économiques de 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 36-37-38, juin 1990, tabl. 09-02.

DÉFINITIONS

● **Épargne.** L'épargne des ménages comprend l'épargne financière (épargne liquide, valeurs mobilières, épargne monétaire, assurance-vie) et l'épargne non financière assimilée à l'investissement immobilier.

● **Épargne financière.** L'épargne financière est affectée aux placements financiers. Elle comprend l'épargne monétaire (monnaie, dépôts à vue), l'épargne liquide (livrets d'épargne, comptes à terme, épargne-logement, bons) les valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP) et les contrats d'assurance-vie.

● **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut.

● **PEP (Plan d'épargne populaire).** Mis en place le 1^{er} janvier 1990, il peut être ouvert auprès de tout intermédiaire financier sous forme de compte bancaire ou de contrat d'assurance-vie. La rémunération, libre, est fixée contractuellement avec l'organisme gestionnaire du plan. Celui-ci, ouvert pour dix ans, peut être prolongé. Les ménages non imposables ont droit au titre des dix premières années du PEP à une prime égale à 25 % des versements annuels dans la limite de 1 500 F par an, soit au total 15 000 F. Acquis annuellement, la prime ne peut être perçue avant huit ans.

● **Épargne-logement** (plan ou compte). Permet de demander des prêts au logement à un taux avantageux, après une période d'épargne (environ cinq ans pour le plan et dix-huit mois pour le compte).

● **Assurance-vie.** Terme générique utilisé pour décrire un ensemble de placements volontairement souscrits, comprenant les assurances en cas de décès, en cas de vie, mixtes, ainsi que les produits dits « d'épargne retraite ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chapitre 4.

● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « L'épargne : bilan et perspectives », n° 504, semaine du 3 au 9 septembre 1990.

● « Épargne des ménages : montée des placements », *INSEE-Première*, n° 105, octobre 1990.

● *Problèmes économiques* : « L'évolution de l'épargne nationale dans les pays de l'OCDE », n° 2145, 18 octobre 1989; « Pour une nouvelle présentation macro-économique des comportements financiers des ménages », n° 2167, 21 mars 1990; « Les placements financiers des ménages en France : situation et perspectives », n° 2170, 25 avril 1990; « Épargne mondiale : la pénurie », n° 2207, janvier 1991.

EMISSIONS BRUTES DE VALEURS MOBILIERES (Flux annuels) [1]

(milliards de F)

	1989	p 1990
Actions et titres assimilés	246,90	228,18
dont : valeurs cotées	53,83	63,61
appel public à l'épargne	58,67	62,05
Obligations et titres assimilés	329,81	338,99
soit : sociétés et quasi-sociétés non financières	45,42	54,96
institutions financières	179,64	160,97
entreprises d'assurance	0,50	...
administrations publiques	98,17	119,36
dont : <i>État</i>	96,42	118,12
émetteurs étrangers et internationaux	6,08	3,70
Total des émissions	576,71	567,17

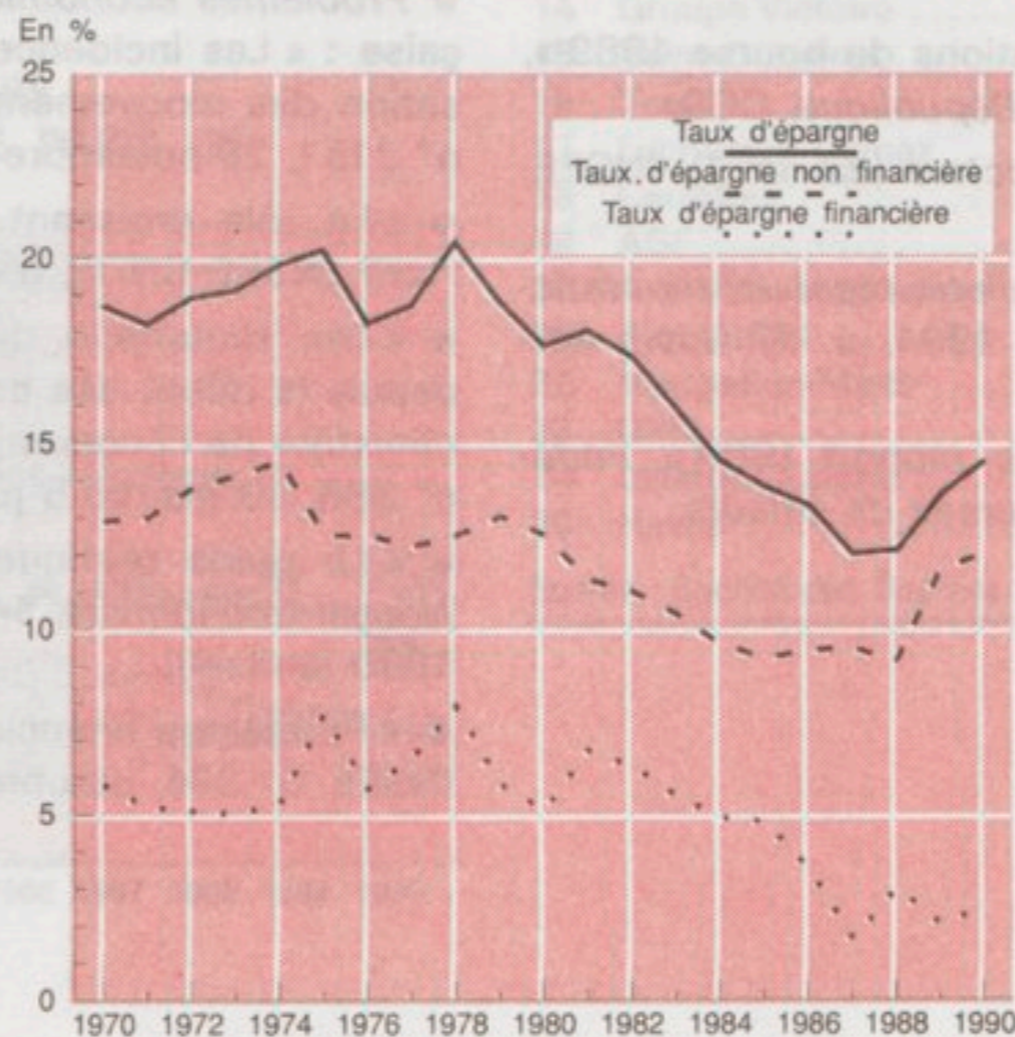
TAUX DE DÉTENTION D'ACTIFS FINANCIERS DES MÉNAGES EN 1986 [2]

(%)

Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence	Compte-chèques	Carte de paiement	Livrets (a) A ou bleu	CODEVI (a)	LEP (a)	Plan d'épargne logement	Compte d'épargne logement	SICAV FCP (b)	Assurance-vie
Agriculteurs exploitants	99	43	63	30	6	35	20	10	38
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	97	43	71	24	1	28	21	17	53
Cadres	100	75	76	29	1	38	27	36	45
dont : <i>professions libérales</i>	99	65	72	29	0	47	31	43	60
Professions intermédiaires	99	63	79	25	2	28	21	18	40
Employés	98	49	70	15	1	20	12	5	33
Ouvriers	94	46	71	13	3	16	11	3	39
Retraités	91	23	74	26	8	15	5	15	16
Autres inactifs	86	26	69	19	9	12	5	10	13
Ensemble	94	43	73	22	4	21	12	13	31
Revenu du ménage (1985) :									
< 30 000 F	80	15	60	11	8	5	3	2	8
30 à < 50 000 F	87	20	65	15	7	9	4	2	12
50 à < 75 000 F	92	32	69	20	7	15	7	5	21
75 à < 100 000 F	96	40	74	21	5	19	10	9	32
100 à < 130 000 F	99	53	79	21	3	23	15	12	41
130 à < 200 000 F	100	60	80	25	2	28	20	19	41
200 à < 300 000 F	100	65	78	34	1	38	25	37	51
300 000 F et plus	100	75	76	37	0	41	31	52	56

(a) Ces livrets étant plafonnés, il s'y ajoute les livrets « B » supplémentaires et livrets d'épargne à la banque qui sont souscrits par les foyers les plus aisés, même si ceux-ci ne bénéficient pas d'avantages fiscaux. (b) FCP : Fonds communs de placement.

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES [3]



16 FINANCES

PRÉSENTATION

Le rôle de la *Bourse* est d'apporter des financements aux entreprises, au Trésor, aux *collectivités locales*, aux organismes publics. Depuis les dix dernières années, sous l'impulsion des pouvoirs publics et des autorités boursières, des mesures ont été prises visant à moderniser et améliorer l'organisation du marché pour affronter une concurrence particulièrement vive : création du *MATIF* et du *MONEP*.

L'essor remarquable des émissions et des transactions boursières depuis le début des années 80 s'explique par le développement de nouvelles formes de produits financiers : *SICAV* et *FCP*. Les émissions brutes de valeurs mobilières (action, obligation) qui passent de 496 milliards de F en 1988 à 569 milliards de F en 1989 augmentent de 14,3 %. En 1989 l'activité des bourses françaises s'est développée moins sensiblement qu'en 1988. En progression de 4,1 % entre 1988 et 1989 contre 28 % entre 1987 et 1988 le volume de transactions, tous titres français confondus, est passé de 3 962,6 à 4 126,8 milliards de F. Cette évolution globale est le résultat d'une activité en très forte croissance sur le marché des actions (+ 58,1 %), alors que celle du marché obligataire a diminué (- 3 %) en raison de la hausse des taux d'intérêt constatée sur l'ensemble de l'année. La capitalisation boursière des actions en fin d'année pour la cote officielle est passée de 1 350,5 à 1 951,9 milliards de F soit une augmentation de 44,5 % contre 18,4 % sur le second marché. Malgré le « mini-krach » d'octobre 1989 l'indice CAC affiche un gain annuel de 32,8 %.

Paris est la sixième place financière dans le monde en terme de capitalisation [1] [2].

SOURCES

- [1] « Rapport de la Commission des opérations de Bourse en 1989 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 504, 3 au 9 septembre 1990.
- [2] « Commission des opérations de bourse 1989 », *Rapport au président de la République*, COB.
- [3] *Tendances de la conjoncture* (cahier 1), INSEE, n° 39, décembre 1990.
- [4] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistiques*, INSEE, n° 1, janvier 1991, p. 77 (*idem* éditions précédentes).
- [5] « Activités et statistiques, rapport 1989 ». *Fédération internationale des bourses de valeurs*.

DÉFINITIONS

- **Bourse.** Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des Bourses de valeur, la Société des Bourses françaises et l'Association française des sociétés de Bourse.
- **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **MATIF (marché à terme des instruments financiers).** Mis en place en 1986, il peut permettre aux agents de se couvrir contre les variations des taux d'intérêt. En 1988, après fusion avec les marchés à terme de marchandises, le MATIF devient le « marché à terme international de France ».
- **MONEP.** Marché des options négociables sur actions de Paris, créé en 1987.
- **SICAV (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Portefeuille de valeurs mobilières gérées par les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit des titres cotés par leur cours boursier.
- **Indice CAC.** Indice de la Compagnie des agents de change composé de 247 valeurs du marché à règlement mensuel et du marché au comptant. Il est remplacé le 29 décembre 1989 par l'indice CAC-40 composé de 40 valeurs clés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Note de conjoncture » (trimestrielle), INSEE et « Note de conjoncture internationale » (trimestrielle), Direction de la Prévision.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les incidences économiques de la libéralisation des mouvements de capitaux dans la CEE », n° 2151, 29 novembre 1989.
- « Le rôle croissant du marché financier », *Eco-flash*, INSEE-CNDP, n° 37, mars 1989.
- « Les mutations du système financier français depuis le début des années 80 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 386, 30 mai au 5 juin 1989.
- « Le guide pratique des placements 1990 », *Le Nouvel Économiste*, 14^e édition, n° hors série, mars 1990 (annuel).
- « Problèmes financiers », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 236, octobre 1990.

16.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

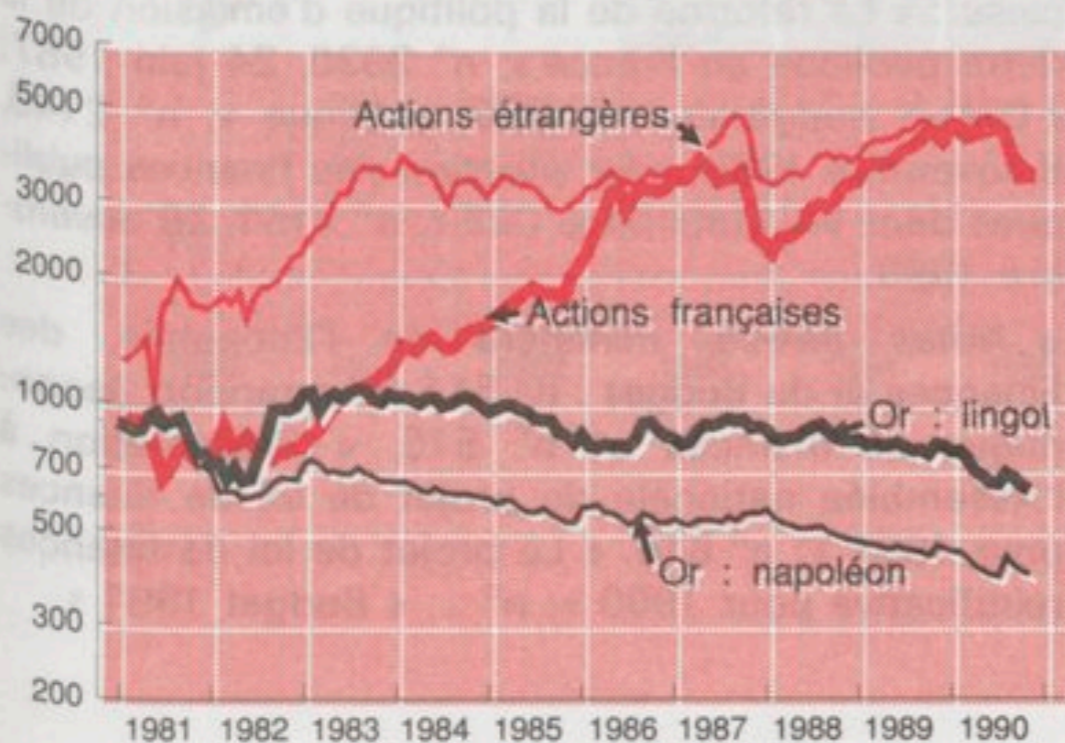
PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ FINANCIER [2]

(milliards de F)

	1983	1988	1989
Émissions (données brutes).			
Augmentations de capital :			
— par appel public à l'épargne .	10,8	31,7	58,7
— sans appel public à l'épargne	32,2	118,9	180,9
Titres participatifs	4,1	0,4	0,6
Emprunts (y compris obligations convertibles)	193,7	344,5	329,2
Total	240,8	495,5	569,4
Marché boursier des valeurs françaises (cote officielle de Paris).			
Capitalisation (en fin d'année) :			
— des actions	318,4	1 350,5	1 952,0
— des obligations (*)	978,0	2 211,4	2 346,3
— des titres participatifs	4,4		
Total	1 300,8	3 561,9	4 298,3
Transactions (sur l'année) :			
— actions	63,6	390,4	640,3
— obligations	221,5	3 424,2	3 306,9
Total	285,1	3 814,6	3 947,2
Nombre de sociétés françaises cotées.			
— cote officielle	688	608	606
dont : Paris	516	459	462
— second marché	42	286	298
dont : Paris	28	180	186
Placements collectifs.			
SICAV :			
— souscriptions nettes de l'année	53,6	174,5	141,8
— actifs gérés au 31 décembre	190,8	1 074,5	1 812,2
— nombre de SICAV au 31 décembre	203	772	872
Fonds communs de placement :			
— souscriptions nettes de l'année	36,8	81,8	95,0
— actifs gérés au 31 décembre	82,8	357,6	441,6
— nombre de fonds au 31 décembre	1 505	3 659	4 048

(*) Coupon compris.

LES COURS À LA BOURSE DE PARIS [3]



INDICES BOURSIERS* DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (Bourse de Paris) [4]

Décembre 1986	409,6
Décembre 1987	280,1
Décembre 1988	400,6
Décembre 1989	545,5
Décembre 1990	428,0

* Moyenne mensuelle établie d'après les données hebdomadaires des agents de change. Base 100 au 31 décembre 1981.

LES PREMIÈRES PLACES FINANCIÈRES POUR LA CAPITALISATION BOURSIÈRE DES ACTIONS NATIONALES EN 1989 [5]

	Milliards de dollars	Variation % 1988-1989
Tokyo	4 260,4	12,4
Osaka	3 601,1	9,2
New-York	2 903,6	22,7
Londres	814,3	14,4
Allemagne fédérale	365,2	45,6
Paris	337,6	51,5

LES VINGT-CINQ PLUS FORTES CAPITALISATIONS BOURSIÈRES DES ACTIONS FRANÇAISES AU 31 DÉCEMBRE 1989 [6]

Rang	Valeurs	Capitaux milliards de F
1	Elf Aquitaine	69,7
2	CGE	57,7
3	LVMH	45,9
4	Eaux (Cie Gle)	41,6
5	BSN	39,6
6	UAP	39,2
7	Suez	36,3
8	Air Liquide	31,2
9	Paribas	30,1
10	Oréal (L')	27,6
11	Société Générale	25,9
12	Midi (Cie)	25,8
13	Peugeot	24,8
14	Groupe Victoire	23,9
15	Saint-Gobain	23,5
16	Total	22,2
17	Lyonnais-Dumez	21,4
18	Carrefour	21,1
19	AGF	20,1
20	Axa Midi Assurances	19,4
21	Eurotunnel	18,8
22	Navigation Mixte	18,2
23	GAN	17,3
24	Lafarge Coppée	17,0
25	Havas	16,8

Source : Société des Bourses françaises (SBF).

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Exécuté avec de lourds déficits après la guerre, avec des déficits moindres à partir de 1958, le budget, selon les *lois de règlement*, a été exécuté au voisinage de l'équilibre jusqu'en 1974. L'année 1975, marquée par la récession, entame une nouvelle période de déficits modérés, rapportés au *produit intérieur brut*.

Entre 1973 et 1983, les dépenses ont présenté une progression nominale importante (supérieure à 10 % par an). En 1984, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 3,6 % du PIB. Il est repassé sous la barre des 3 % en 1986 et a été ramené à 1,68 % en 1989. Le taux de couverture des dépenses par les recettes du budget général continue de s'améliorer, il est de 93 % en 1989 contre 86 % en 1986 [1] [2].

Dans la *loi de finances initiale* pour 1991, les charges, hors *budgets annexes*, s'élèvent à 1 294 milliards de F et les recettes à 1 224 milliards de F. Le déficit budgétaire est ramené à 80,2 milliards de F contre 90,2 milliards en 1990 [2].

À la fin de 1989, la *dette publique* de l'État s'élève à 1 622 milliards de F, soit 26,5 % du PIB. Le poids de la charge budgétaire de la dette sera de 11,8 % du budget général en 1991 d'après le projet de loi de finances [2] [4].

SOURCES

[1] « Rétrospective du budget de l'État 1970-1983 », *Les Notes bleues*, n° 239-240, 5 au 18 août 1985.

[2] « Projet de loi de finances pour 1991 », *Les Notes bleues*, n° 508, 1^{er} au 7 octobre 1990.

[3] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets : n° 303 du 30 décembre 1990, p. 16378.

[4] « Le compte de la dette publique, année 1989 », *Les Notes Bleues*, n° 519, 17 au 23 décembre 1990.

DÉFINITIONS

● **Loi de finances.** Les dépenses et recettes effectives de l'État s'écartent toujours quelque peu des dépenses et recettes autorisées par le vote du Parlement dans la *loi de finances initiale*, souvent modifiée en cours d'exercice par une *loi de finances rectificative* (appelée aussi *collectif*). Les comptes définitifs d'un exercice achevé sont présentés au Parlement qui les approuve dans une *loi de règlement*.

● **Comptes d'affectation spéciale.** Par dérogation au principe général de la « non-affectation des recettes » qui interdit d'affecter telles recettes à une dépense déterminée, certaines recettes, des taxes parafiscales notamment, alimentent des comptes particuliers : ainsi un prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers alimente le fonds spécial d'investissement routier (FSIR); la redevance audiovisuelle est reversée aux sociétés de diffusion et de programmes.

● **Budget annexe.** Régime de certains services publics, non dotés de la personnalité morale, mais soumis à un contrôle d'équilibre d'exploitation. Il y en a 8 d'un montant de 274 milliards de F en 1990; les deux plus importants sont les Postes et Télécommunications (191 milliards) et les Prestations sociales agricoles (77 milliards).

● **Opérations à caractère définitif et temporaire.** La pratique budgétaire distingue les dépenses définitives des prêts : les principales « opérations à caractère temporaire » concernent les prêts accordés par le Fonds de développement économique et social (FDES).

● **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le budget de l'État », *Le Monde, dossiers et documents*, n° 161, décembre 1988.

● « Le trésor et le financement de l'État », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4882, 1989.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « La réforme de la politique d'émission de la dette publique en France », n° 2030, 24 juin 1987; « Déficit budgétaire et dette publique », n° 2148, 8 novembre 1989; « La situation des finances publiques dans les États de la CEE », n° 2151, 29 novembre 1989.

● *Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : n° 511, « Le rapport économique et financier »; n° 515, « Présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 1991 »; n° 516, « Le projet de loi de finances rectificative pour 1990 »; n° ..., « Budget 1991 ».

17.1 ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES* (hors FMI) [1] [2]

(milliards de F)

Année	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Charges	Ressources	en % du PIB	
1981	702,5	626,9	7,0	7,1	167,6	178,8	- 64,3	2,03
1982	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,39
1986	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,91
1987	1 124,1	1 011,8	78,1	78,3	306,0	280,4	- 137,9	2,60
1988	1 153,6	1 046,7	24,6	24,9	301,4	308,1	- 99,8	1,76
1989	1 212,7	1 126,9	11,6	12,2	314,3	297,1	- 102,4	1,68

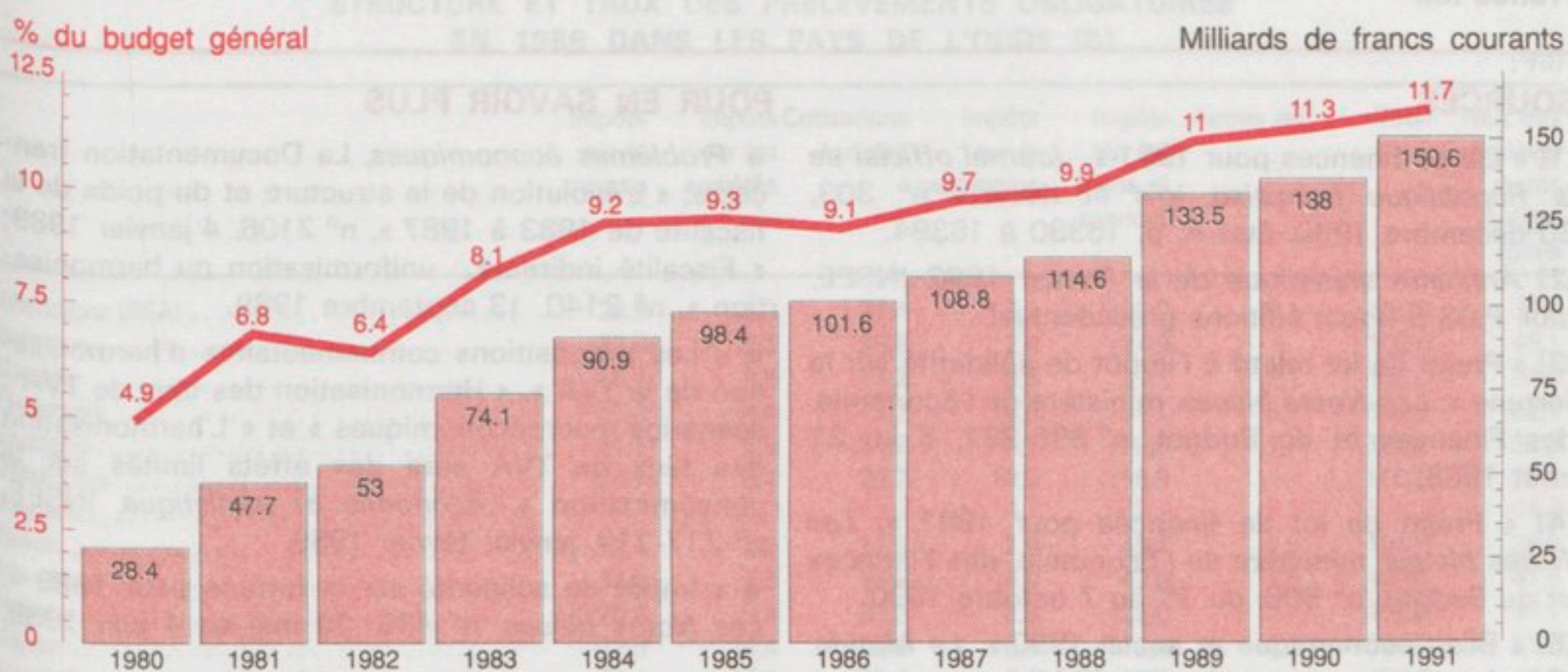
* Lois de règlements.

LOI DE FINANCES INITIALE [3]

(milliards de F)

	1989		1990		1991	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
I. Opérations à caractère définitif	1 424,5	1 327,7	1 508,2	1 417,4	1 383,3	1 312,7
Budget général	1 152,3	1 055,4	1 220,4	1 129,5	1 280,2	1 209,5
Dépenses civiles ordinaires	850,9	///	907,7	///	949,0	///
Dépenses civiles en capital	79,6	///	82,0	///	92,7	///
Dépenses militaires	221,8	///	230,7	///	238,4	///
Comptes d'affectation spéciale	11,7	11,8	13,5	13,6	13,9	14,0
Budgets annexes	260,5	260,5	274,3	274,3	89,2	89,2
II. Opérations à caractère temporaire (solde)	3,8	///	///	0,6	///	10,0
Total (I + II)	1 428,3	1 327,7	1 508,2	1 418,0	1 383,3	1 302,7
Excédent de charges		80,6	///	100,6	///	80,6

POIDS DE LA DETTE PUBLIQUE* [2] [4]



17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 497 milliards de F en 1991 contre 120 milliards pour les ressources non fiscales, constituées par les revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines). La *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*, dont les taux ont été, plusieurs fois, largement modifiés (notamment en 1991), représente moins de la moitié des recettes fiscales (41,4 % en 1991) [1] [4].

Jusqu'en 1973, la part des *impôts directs* dans les recettes fiscales était de l'ordre du tiers. Elle a progressivement augmenté pour se stabiliser, depuis 1980, un peu en dessous de 40 % [2].

La *loi de finances* pour 1989 a institué un impôt de solidarité sur la fortune (ISF), à la charge des personnes physiques dont la valeur nette du patrimoine excède 4 millions de F [3]. La contribution sociale généralisée (CSG) adoptée en 1990 est un nouvel impôt prélevé à la source. Au taux de 1,1 %, il doit rapporter en 1991 37 milliards de F affectés à la caisse nationale d'allocations familiales [5].

Les *prélèvements obligatoires* des pays développés se caractérisent par des différences au niveau de leur ampleur (31 % du PIB au Japon, 55 % en Suède, et 44 % en France en 1988) et par la répartition de leurs composantes. La part des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires qui est de 43 % en France ou aux Pays-Bas n'est que de 19 % au Royaume-Uni; la part de l'impôt sur le revenu est de 51 % au Danemark mais seulement de 12 % en France [6].

SOURCES

[1] « Loi de finances pour 1991 », *Journal officiel de la République française*, lois et décrets n° 303, 30 décembre 1990, état A, p. 16390 à 16394.

[2] *Annuaire statistique de la France 1990*, INSEE, tabl. P.03-5 (*idem* éditions précédentes).

[3] « Projet de loi relatif à l'impôt de solidarité sur la fortune », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 396-397, 8 au 21 août 1988.

[4] « Projet de loi de finances pour 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 508, du 1^{er} au 7 octobre 1990.

[5] « Bilan économique et social 1990 », *Le Monde, Dossiers et documents*, janvier 1991.

[6] « Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1989 », OCDE, 1990.

DÉFINITIONS

● *Impôts directs et indirects*. Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et finalement supportés par le consommateur final (TVA).

● *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*. La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est toujours payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État. À chaque étape de la production ou de la commercialisation du produit, la TVA est reversée à l'État par l'entreprise qui vend ce produit, mais l'entreprise déduit de son versement à l'État la TVA qu'elle a elle-même payée lors de l'achat, soit du produit lui-même (commerçant par exemple) soit des matières premières (fabricant par exemple). À chaque stade la TVA est donc payée sur la valeur ajoutée. Les taux de TVA sont en 1991, de 2,1 %, de 5,5 %, de 18,6 % et de 22 %.

● *Prélèvements obligatoires*. C'est l'ensemble des impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à la Communauté économique européenne, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs afin d'acquiescer ou de maintenir des droits et prestations. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Problèmes économiques*, La Documentation française; « L'évolution de la structure et du poids de la fiscalité de 1983 à 1987 », n° 2106, 4 janvier 1989; « Fiscalité indirecte : uniformisation ou harmonisation », n° 2140, 13 septembre 1989.

● « Les propositions communautaires d'harmonisation de la TVA », « Harmonisation des taux de TVA : scénarios macroéconomiques » et « L'harmonisation des taux de TVA aura des effets limités sur la consommation », *Économie et statistique*, INSEE, n° 217-218, janvier-février 1989.

● « Impôt de solidarité sur la fortune pour 1989 », *Les Notes bleues*, n° 438, 29 mai au 4 juin 1989.

17.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

ÉVALUATION DES RECETTES FISCALES DU BUDGET GÉNÉRAL DE 1991 [1]

(milliards de F)

<p>I. Impôts directs 573,6</p> <p>Impôt sur le revenu (et autres impôts perçus par « voie de rôle ») 323,5</p> <p>Impôt sur les sociétés 170,1</p> <p>Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers 28,6</p> <p>Taxe sur les salaires 34,6</p> <p>Impôt de solidarité sur la fortune 7,2</p> <p>Autres impôts directs 9,6</p> <p>II. Enregistrement 67,7</p> <p>III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse 14,1</p> <p>IV. Douanes 132,1</p> <p>Taxes intérieures sur les produits pétroliers 118,6</p> <p>Droits d'importation 12,4</p> <p>Autres recettes 1,1</p>	<p>V. Taxe sur la valeur ajoutée 669,9</p> <p>VI. Contributions indirectes 37,1</p> <p>Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets 23,8</p> <p>Droits de consommation sur les alcools 11,1</p> <p>Autres contributions indirectes 2,2</p> <p>VII. Autres taxes indirectes 2,8</p> <p>Total des recettes fiscales (I à VII) 1 496,9</p> <p>Recettes non fiscales 120,3</p> <p>Total des recettes (fiscales et non fiscales) 1 617,2</p> <p>À déduire prélèvements au profit des :</p> <p>Collectivités locales 133,9</p> <p>Communautés européennes 70,7</p> <p>Total général des ressources brutes 1 412,6</p>
--	---

STRUCTURE DES RECETTES FISCALES [2]

(%)

	1980	1988	1989
I. Impôts directs	38,9	37,3	37,3
Impôts sur le revenu	19,9	18,6	18,1
Autres impôts directs perçus par voie de rôle	1,9	2,0	2,2
Impôts sur les sociétés	10,2	10,9	11,3
Taxe sur les salaires	2,7	2,3	2,3
Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers	3,3	2,9	2,5
Impôt de solidarité sur la fortune	—	—	0,3
Autres	0,9	0,6	0,6
II. Impôts indirects	61,1	62,7	62,7
Enregistrement, timbre, bourse	6,1	5,7	5,5
Douanes (y c. produits pétroliers)	8,2	9,6	9,4
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA et assimilés)	43,8	44,7	45,0
Autres	3,0	2,7	2,8
Total (I + II)	100,0	100,0	100,0
Total des recettes fiscales (millions de F)	597 046	1 238 160	1 321 404

STRUCTURE ET TAUX DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 1988 DANS LES PAYS DE L'OCDE [5]

(%)

	Impôts sur le revenu	Impôts sur les sociétés	Cotisations sociales	Impôts sur le patrimoine	Impôts sur les biens et services	Autres (a)	Total	Taux des prélèvements obligatoires
Allemagne (RFA)	28,9	5,3	37,4	3,1	25,2	0,1	100,0	37,4
Belgique	32,0	6,9	33,8	2,4	24,9	—	100,0	45,1
Canada	36,7	8,6	13,2	9,3	30,1	2,1	100,0	34,0
Danemark	51,0	4,4	2,2	4,6	34,1	3,7	100,0	52,1
Espagne	21,5	6,5	35,7	4,1	30,5	1,7	100,0	32,8
États-Unis	34,7	8,4	29,7	10,3	16,9	—	100,0	29,8
France	12,1	5,2	43,3	4,8	29,4	5,2	100,0	44,4
Grèce	13,7	3,9	32,5	2,9	45,4	1,6	100,0	35,9
Irlande	34,8	3,8	13,9	4,0	42,0	1,5	100,0	41,5
Italie	26,8	9,4	33,3	2,5	28,0	—	100,0	37,1
Japon	22,9	24,4	29,0	10,9	12,6	0,2	100,0	31,3
Luxembourg	24,4	17,3	25,4	7,7	25,2	—	100,0	42,8
Pays-Bas	20,5	7,3	42,5	3,5	25,9	0,3	100,0	48,2
Portugal	—	—	27,0	1,9	48,1	—	100,0	34,6
Royaume-Uni	26,6	10,8	18,5	12,7	31,2	0,2	100,0	37,3
Suède	38,8	5,2	25,1	3,1	24,2	3,6	100,0	55,3
Moyenne CEE	26,6	7,4	28,8	4,5	32,5	0,2	100,0	40,8

(a) Y compris les impôts sur les salaires.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

En 1991, selon la *loi de finances initiale*, le premier budget de l'État reste celui du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (309 milliards de F), en raison de la part importante des *charges communes*. Viennent ensuite dans le budget général (ce qui exclut les Postes et Télécommunications, *budget annexe*) ceux de l'Éducation nationale et de la Défense, avec respectivement 248 et 238 milliards de F, puis, loin derrière, le budget du ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer (125 milliards de F) et les budgets des ministères du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et de l'Intérieur (68 milliards de F chacun). En *crédits de paiement*, les dépenses civiles d'équipement s'élèvent à 86 milliards de F, tandis que 103 milliards sont consacrés à l'équipement militaire [1].

La présentation du *budget par nature des charges* met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (85 %) par rapport aux dépenses en capital (15 %). Parmi les dépenses ordinaires, les rémunérations et pensions rassemblent 43 % des crédits. Les interventions économiques, sociales et diverses représentent 33 % des dépenses ordinaires [1].

DÉFINITIONS

● **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.

● **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Elle distingue en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement des services : les dépenses de rémunération et les dépenses de matériel; en ce qui concerne les dépenses d'intervention : les interventions sociales (concours à divers régimes de sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subvention à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).

● **Autorisations de programme.** Les dépenses en capital donnent lieu à des autorisations de programme, provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des *crédits de paiement* qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

● **Comptes spéciaux du Trésor.** Contrairement à la règle du budget général, ils permettent l'affectation de recettes à certaines dépenses définitives ou temporaires (ex. affectation de la taxe forestière aux dépenses de reboisement...).

SOURCES

[1] « Budget 1991 », *Les Notes bleues*, numéro spécial, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 533, semaine du 25 au 31 mars 1991, p. 16, 20 et 46.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Projet de loi de finances pour 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 508, 1^{er} au 7 octobre 1990.

● « Les dépenses publiques : la fin d'une croissance séculaire », *Données sociales*, INSEE, édition 1990, chap. 10.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « La situation des finances publiques dans les états de la CEE », n° 2151, 29 novembre 1989; « Efficacité et limite de l'emploi de la politique budgétaire », n° 2177, 30 mai 1990.

● « Le budget de l'État : quelques chiffres », *Les Notes bleues*, dépliant, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 490, 28 mai au 3 juin 1990 (supplément).

17.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

CRÉDITS ET AUTORISATIONS DE PROGRAMME PAR MINISTÈRE (lois de finances initiales) [1]
(millions F)

	Fonction- nement et crédits de transferts	Investis- sements paiement	Total		Autorisations de programme	
			1991	Rappel 1990	1991	Rappel 1990
Affaires étrangères.....	12 691	383	13 074	11 871	337	605
Agriculture et forêt.....	37 230	1 137	38 367	37 543	1 557	1 525
Anciens combattants.....	27 232	—	27 232	27 347	—	—
Coopération et développement.....	6 298	1 567	7 865	7 314	3 246	1 983
Culture et communication.....	8 102	4 003	12 105	10 484	5 763	3 586
Départements et territoires d'outre-mer.....	1 213	972	2 185	2 062	1 263	1 218
Économie, finances et budget.....	295 274	13 938	309 212	297 571	19 470	6 931
1. Charges communes (a).....	255 358	13 454	268 812	259 314	18 921	6 360
2. Services financiers.....	39 916	484	40 400	38 257	549	571
Éducation nationale, enseignement scolaire et supérieur.....	243 738	4 582	248 320	227 408	5 613	4 363
1. Enseignement scolaire.....	216 313	1 229	217 542	199 939
2. Enseignement supérieur.....	27 425	3 353	30 778	27 469
Éducation nationale, jeunesse et sports.....	2 452	124	2 576	2 469	140	128
Équipement, logement, transports et mer.....	94 401	30 943	125 344	120 306	27 549	26 226
dont : Mer.....	5 725	714	6 439	6 280
Industrie et aménagement du territoire.....	14 493	6 637	21 130	19 952	8 344	5 842
dont : Tourisme.....	357	59	416	383
Intérieur.....	57 638	10 295	67 933	64 392	10 905	10 091
Justice.....	16 873	1 304	18 177	16 879	966	715
Recherche et technologie.....	18 089	7 744	25 833	24 156	8 371	8 010
Services du Premier ministre.....	4 826	700	5 526	4 914	837	759
dont : Environnement.....	720	550	1 270	857
Solidarité, santé et protection sociale.....	37 684	1 195	38 879	37 217	1 254	1 243
Travail, emploi et formation professionnelle et solidarité, santé et protection sociale. Services communs.....	2 186	23	2 209	2 635	15	102
Travail, emploi et formation professionnelle.....	67 028	641	67 669	75 153	727	554
Total des dépenses civiles 1991.....	947 448	86 188	1 033 636	989 673	103 825	73 881
Défense.....	135 310	103 148	238 458	230 766
Total des charges budgétaires.....	1 082 758	189 336	1 272 094	1 220 439	///	///

(a) Hors remboursements et dégrèvements fiscaux.

BUDGET GÉNÉRAL PAR NATURE DES CHARGES (lois de finances initiales) [1]

	1989	1990	1991	% du PIB 1991 (a)
	Millions de F	Millions de F	Millions de F	
Dette publique (b).....	117 337	137 995	152 684	11,9
Pouvoirs publics.....	3 262	3 492	3 505	0,3
Rémunérations et charges sociales.....	312 092	335 138	355 272	27,8
dont : militaires.....	59 200	61 533	65 692	5,1
Pensions.....	100 277	106 854	110 722	8,6
dont : militaires.....	39 447	41 323	43 910	3,4
Subventions de fonctionnement.....	32 200	34 841	39 195	3,1
Matériel, entretien et charges diverses de fonction- nement.....	58 941	60 611	63 102	4,9
Interventions économiques.....	96 428	98 104	99 866	7,8
Interventions sociales.....	166 127	166 075	165 513	12,9
Autres interventions.....	88 044	93 245	94 465	7,4
Dépenses ordinaires.....	974 708	1 036 355	1 084 324	84,7
Investissements civils directs.....	21 665	23 057	22 484	1,7
Subventions d'investissements civils.....	57 949	58 927	70 232	5,5
Équipement militaire.....	98 000	102 100	103 148	8,1
Dépenses en capital.....	177 614	184 084	195 864	15,3
Ensemble des dépenses.....	1 152 322	1 220 439	1 280 188	100,0

(a) 6 844 milliards de F (prévisions d'octobre 1990). (b) Déduction faite des remboursements et dégrèvements.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

La libre administration des *collectivités locales* implique que leurs décisions soient prises sans intervention de l'État et que les élus locaux en soient les seuls responsables. La décentralisation a été mise en œuvre par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Elle a supprimé la tutelle exercée jusqu'alors par le préfet. La loi lui a substitué un contrôle de légalité a posteriori des actes administratifs incombant au juge administratif et un contrôle de régularité des actes budgétaires, confié aux Chambres régionales des Comptes. Plusieurs lois ont organisé une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales. Ces transferts ont été mis en place entre 1983 et 1986 [1].

Parmi les principales dépenses des collectivités locales figurent les frais de personnel, les dépenses d'équipement, les participations et les subventions versées et la charge de la dette. Les principales recettes comprennent la fiscalité (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts reçus de l'État (*dotations globale de fonctionnement* et *dotations générale de décentralisation*), les subventions et participations (Fonds de compensation de la TVA, *dotations globale d'équipement*) et les emprunts [1].

En 1990, l'augmentation des budgets votés par les collectivités territoriales communes *stricto sensu*, départements et régions s'établit à 10,2 % par rapport à 1989. Le climat favorable de l'environnement économique fin 1989 et début 1990 explique en partie ces prévisions optimistes.

SOURCES

[1] « Les comptes des collectivités locales en 1986 », supplément aux *Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 440, 12 au 18 juin 1989.

[2] « Séries financières », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 9, janvier-février 1991.

[3] « Les concours financiers de l'État aux collectivités locales en 1991 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 8, septembre-octobre 1990.

DÉFINITIONS

● **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.

● **Dotations globale de fonctionnement.** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux *collectivités locales*.

● **Dotations générale de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.

● **Dotations globale d'équipement.** Cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.

● **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise,...

● **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers,...

● **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), Direction de la Comptabilité publique, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.

● « Budget des collectivités locales » (annuel), *collection Décentralisation*, Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, La Documentation française : « Guide statistique de la fiscalité directe locale » ; « Les finances des départements » ; « Guide des ratios des communes » ; « Guide budgétaire communal départemental et régional » ; « Le budget des régions ».

● *Problèmes économiques* : « L'évolution récente de la gestion financière des collectivités locales françaises », n° 2146 ; « Les finances locales en Europe : éléments de comparaison », n° 2164, 28 février 1990.

● « Les aides des collectivités locales en matière économique en 1989 », *Les Notes bleues*, n° 531 du 11 au 17 mars 1991.

17.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

ÉVOLUTION DES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES (métropole + DOM) [2]

(milliards de F)

	1980	1985	1986	1987	1988 (a)
Communes :					
Dépenses de fonctionnement	86	168	179	188	198
dont : <i>personnel</i>	36	71	75	80	86
Dépenses d'investissement	45	81	89	109	119
dont : <i>remboursement de la dette</i>	8	14	17	31	25
<i>équipement</i>	33	51	64	68	84
Dépenses totales	131	250	267	297	317
Fiscalité	49	103	113	120	127
Transferts reçus	48	88	92	97	103
Emprunts	18	29	32	46	42
Autres recettes	20	33	34	37	41
Recettes totales	135	253	271	300	313
Groupements :					
Dépenses de fonctionnement	14	31	33	34	35
dont : <i>personnel</i>	3	7	7	7	8
Dépenses d'investissement	16	31	33	41	43
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	4	5	10	8
<i>équipement</i>	11	21	23	24	28
Dépenses totales	30	62	66	75	78
Fiscalité	5	12	13	13	14
Transferts reçus	12	25	26	27	29
Emprunts	7	11	11	17	13
Autres recettes	7	16	16	19	20
Recettes totales	31	64	66	76	76
Départements :					
Dépenses de fonctionnement	54	88	94	96	100
dont : <i>personnel</i>	6	12	13	12	13
Dépenses d'investissement	16	32	38	47	54
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	5	9	12	14
<i>équipement</i>	8	16	17	21	24
Dépenses totales	70	120	132	143	154
Fiscalité	22	59	66	73	79
Transferts reçus	42	49	52	52	55
Emprunts	5	10	11	13	12
Autres recettes	2	4	5	5	6
Recettes totales	71	122	134	143	152
Régions :					
Dépenses de fonctionnement	1	7	11	13	14
dont : <i>personnel</i>	ε	1	1	1	1
Dépenses d'investissement	4	11	13	16	21
dont : <i>remboursement de la dette</i>	ε	1	1	1	2
<i>équipement</i>	ε	1	2	3	5
Dépenses totales	5	18	24	29	35
Fiscalité	3	11	13	16	18
Transferts reçus	1	4	6	9	11
Emprunts	1	2	3	3	3
Autres recettes	—	1	1	2	2
Recettes totales	5	18	23	30	34
Total des dépenses des collectivités locales	236	450	489	544	584
Total des recettes des collectivités locales	242	457	494	549	575

(a) Estimations.

CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES [3]

(milliards de F)

	1990	1991		1990	1991
	(a)	(b)		(a)	(b)
Dotations et subventions de fonctionnement	90,3	96,2	Compensation financière des transferts de compétence de l'État aux collectivités locales	55,8	59,0
dont : <i>dotations globales de fonctionnement</i> ..	82,2	88,3	dont : <i>dotations générales de décentralisation</i>	12,9	13,7
Dotations et subventions d'équipement	25,2	28,2	<i>fiscalité transférée</i>	36,8	38,8
dont : <i>dotations globales d'équipement</i>	5,1	54,0	Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	40,9	45,1
<i>fonds de compensation de la TVA</i> ...	15,1	17,6	dont : <i>dotations de compensation de la taxe professionnelle</i>	21,8	23,4
<i>subventions des ministres</i>	3,2	3,4	Ensemble	212,2	228,5

(a) Loi de finances initiale. (b) Projet de loi de finances.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Le total des *crimes et délits constatés en France* en 1990 par l'ensemble des services de police et de gendarmerie est de 3 492 712 faits, soit une hausse de 6,9 % par rapport à 1989. Cette hausse s'explique par une augmentation de 8,4 % des vols (y compris les recels) qui représentent 66 % de l'ensemble des infractions. En dix ans, de 1980 à 1990, la criminalité a augmenté de 33 % [1].

En 1987, 3,9 millions de décisions de justice ont été rendues par les *juridictions administratives*, les *juridictions civiles et commerciales* et les *juridictions pénales et de la jeunesse* [2].

Il y a 179 établissements pénitentiaires en 1990 en France (y compris les DOM). L'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire représente 20 663 personnes, dont 82 % affectées à la surveillance. Au 1^{er} janvier 1991, le nombre de détenus est de 49 083, dont 41 % de prévenus. La part des femmes est très faible (4 %). Les détenus de nationalité étrangère représentent 30 % de la population carcérale [2].

Dans le budget de l'État pour 1991, le ministère de la Justice avec 18 177 millions de F (+ 7,6 % par rapport à 1990) représente 1,8 % du total [3].

SOURCES

[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1990*, édition 1991 (à paraître), direction générale de la Police nationale, La Documentation française.

[2] *Annuaire statistique de la Justice 1988*, ministère de la Justice, La Documentation française.

[3] « Budget 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 533, semaine du 25 au 31 mars 1991, p. 46.

[4] Chiffres Interpol.

DÉFINITIONS

● **Crimes et délits constatés en France.** Une nouvelle nomenclature des infractions a été mise en place au 1^{er} janvier 1988, afin de prendre en compte les modifications de structure, l'apparition de nouvelles formes de délinquance, la raréfaction ou la dépenalisation de certains types de délits. Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire, ce qui est un motif de divergence entre les statistiques d'origine policière et d'origine judiciaire.

● **Juridictions administratives.** Elles comprennent le Conseil d'État, la Cour des Comptes, les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs.

● **Juridictions civiles et commerciales.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les conseils des prud'hommes, les tribunaux paritaires des baux ruraux, les commissions de la sécurité sociale.

● **Juridictions pénales et de la jeunesse.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'assise, les tribunaux correctionnels, les tribunaux de police, les tribunaux maritimes commerciaux et les tribunaux pour enfants.

● **Population pénale en milieu ouvert, en milieu fermé.** La population pénale en milieu fermé comprend l'ensemble des détenus (prévenus et condamnés). En milieu ouvert, elle comprend l'ensemble des probationnaires (condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve) et des libérés conditionnels et certains interdits de séjour.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Courrier de la Chancellerie*, ministère de la Justice (mensuel).

● *Rapport annuel de la Cour de Cassation*, La Documentation française.

● *Info-Stat* (mensuel), direction de l'administration générale et de l'équipement, ministère de la Justice.

● *Les chiffres clés de la justice*, direction de l'administration générale et de l'équipement, ministère de la Justice, octobre 1990.

● « Contribution à la connaissance de la population des personnes incarcérées en France 1968-1980. Actualisation des données sur la période 1981-1988 », *Travaux et Documents*, ministère de la Justice, n° 37, mai 1988.

● « Europe 92 : Le droit communautaire », *Le MOCI*, n° 939, octobre 1990 - Librairie de Commerce International.

● « Les statistiques criminelles : comparaisons internationales », *Questions pénales*, ministère de la Justice - CNRS, mars 1991.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE [1]

	1975	1980	1985	1989	1990
Vols (y compris recels)	1 233 186	1 624 547	2 301 934	2 126 973	2 305 600
Escroqueries, infractions économiques et financières	315 278	531 588	681 699	548 354	551 810
Crimes et délits contre les personnes	87 161	102 195	117 948	132 321	134 352
Stupéfiants, paix publique et réglementations	132 665	233 386	348 592	403 743	500 950
Autres délits divers	144 037	135 792	129 021	55 051	54 734
Total des crimes et délits	1 912 327	2 627 508	3 579 194	3 266 442	3 492 712

CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE DANS QUELQUES PAYS * EN 1989 [4]

(taux pour 1 000 hab.)

	France	RFA	Italie	Angl. P. de Galles	Grèce	Pays-Bas
Ensemble des crimes et délits	59,37	70,31	35,6	77,53	28,78	78,39
Crimes et délits contre les personnes	0,13	0,12	0,02	0,08	0,03	0,10
Cambriolages	6,96	17,35	...	16,54	2,5	28,01
Trafic et consommation de stupéfiants	0,92	1,51	0,52	0,18	0,17	0,32
Total des crimes et délits	3 266 442	4 358 573	2 053 522	3 870 748	287 177	1 139 000

* Les chiffres figurant dans ce tableau ne permettent pas de faire une comparaison rigoureuse et complète compte tenu des différences de législation et des systèmes statistiques en vigueur dans les pays concernés.

LE POIDS DE LA JUSTICE EN FRANCE [2]

	1980	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Budget du ministère de la Justice (millions F)	5 542	10 317	11 152	12 137	13 351	14 805	15 729
Effectif budgétaire (milliers)	42,9	46,7	47,0	47,4	50,1	50,7	51,2
dont : magistrats	5,5	5,8	5,8	5,9	5,9	6,0	6,0
Ensemble des décisions rendues * (milliers)	3 769	4 092	4 167	3 990
— par les juridictions administratives	39	53	57	73	61	63	...
— par les juridictions civiles et commerciales	1 230	1 295	1 332	1 372	1 458
— par les juridictions pénales et de la jeunesse	2 726	2 744	2 778	2 545	...	1 550	...

* Ne comprennent pas l'activité du médiateur, les classements sans suite décidés par le parquet et les amendes pénales fixes.

POPULATION PÉNALE (Métropole et DOM) [2]

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Ensemble de la population pénale au 1^{er} janvier	91 329	104 544	116 214	123 159	135 248	149 047	122 365	143 932	...
soit : en milieu ouvert	55 453	64 534	71 716	79 130	86 136	98 173	75 850	98 512	...
en milieu fermé	35 876	40 010	44 498	44 029	49 112	50 874	46 515	45 420	49 083
soit : prévenus	18 476	21 105	23 046	22 152	22 151	20 984	20 360	20 789	20 003
condamnés	17 400	18 905	21 452	21 877	26 961	29 890	26 155	24 631	29 080
hommes	34 705	38 642	43 001	42 428	47 149	48 750	44 477	43 400	47 077
femmes	1 171	1 368	1 497	1 601	1 963	2 124	2 038	2 020	2 006
français *	25 465	28 524	31 354	30 700	34 532	36 087	32 339	30 887	32 817
étrangers *	9 114	10 110	11 583	11 917	13 162	13 241	12 642	13 026	14 343

* Métropole uniquement.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

En 1991, les effectifs budgétaires varient peu : 2 090 000 emplois d'après la loi de finances initiale contre 2 075 000 fin 1990 (hors PTT). Les Postes et Télécommunications, en raison de leur nouveau statut (loi du 2 juillet 1990), ne sont plus prises en compte dans les effectifs budgétaires à partir du 1^{er} janvier 1991. Les effectifs de l'Éducation nationale, de la Justice, de l'Intérieur augmentent alors que ceux de la Défense, des Affaires étrangères et des ministères sociaux diminuent légèrement. Le nombre d'emplois dans les autres ministères est stable [1].

Les administrations locales emploient 1 195 000 salariés fin 1988, dont 1 147 000 en métropole. Parmi ces agents, 338 000 (soit 28 % du total) travaillent à temps partiel. Contrairement à la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale compte très peu de cadres A : 5,3 %. La proportion de femmes est de 57,9 % [2].

Le budget du ministère de la Défense s'élève à 194,5 milliards de F en 1991 en crédits de paiement (soit 15,5 % du budget de l'État) et 116,0 milliards de F d'autorisations de programme [3].

Les effectifs moyens budgétaires des armées sont de 670 000 personnes en 1991, dont 128 000 civils et 242 000 appelés.

DÉFINITIONS

● **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seules les deux premières catégories font l'objet du présent mot clé.

● **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.

● **Titulaires.** Les personnels titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :

- catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction;
- catégorie B, chargée des fonctions d'application;
- catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.

● **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.

● **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares dans les annuaires statistiques et n'ont fait l'objet d'aucun effet d'harmonisation internationale. C'est pourquoi les chiffres du deuxième tableau ci-contre, sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

SOURCES

[1] « Le budget de l'État - Quelques chiffres 1991 », *Les Notes bleues*, numéro spécial; ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 1991.

[2] « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1988 » par B. Rabin, *INSEE-Première*, n° 70, mai 1990.

[3] « La défense en chiffres 1991 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA, supplément au n° 157, février 1991.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Organisation générale de la Défense, *JO*, juin 1989.

● « Le retour au pays des personnels de l'État », *Données sociales 1990*, INSEE, chap. 2.

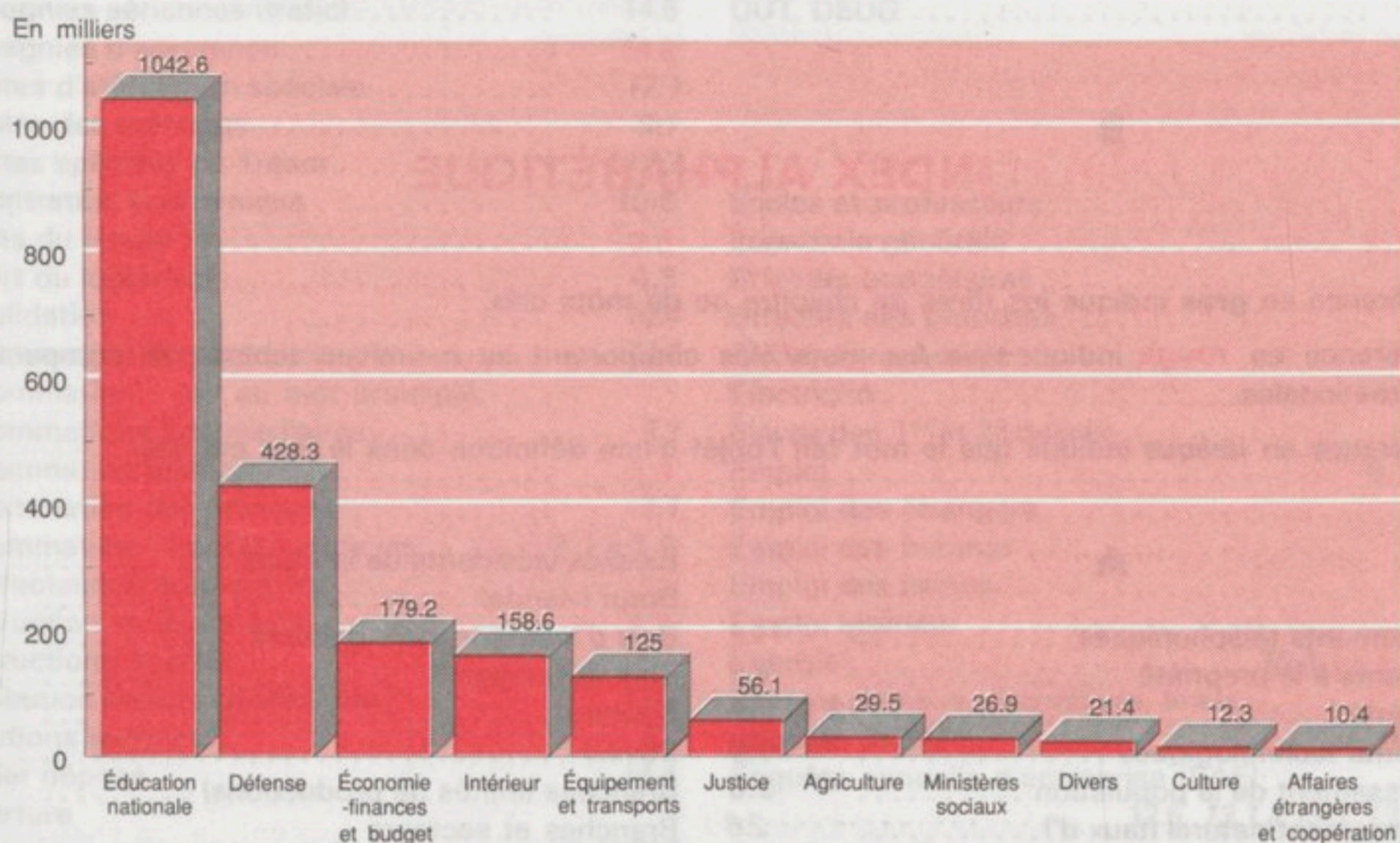
● « Les fonctions publiques de l'Europe des Douze », Institut international d'administration publique, La Documentation française, 1990.

● « L'État et les collectivités territoriales : géographie et évolution des deux fonctions publiques » (dossier), *Économie et statistique*, INSEE, n° 222, juin 1989.

● « Rapport d'information sur la situation actuelle et future des moyens français d'observation aériens et spatiaux », B. Gallet, Assemblée nationale, rapport n° 1767, *JO*, 1991.

17.6 FONCTION PUBLIQUE - DÉFENSE

EFFECTIFS BUDGÉTAIRES 1991 (loi de finances initiale) [1]



EFFECTIFS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU 31 DÉCEMBRE 1988 (Métropole et DOM) [2]

	(milliers)
Organismes régionaux et départementaux ...	184,6
Régions	4,3
Départements	152,4
Préfecture de Police de Paris	5,0
Services départementaux d'incendie	13,4
Autres établissements publics départementaux ..	9,4
Organismes communaux et intercommunaux ...	975,4
Organismes communaux	896,8
Organismes intercommunaux	78,6
Organismes divers d'action locale	35,8
Ensemble des administrations locales	1 195,7
dont : Métropole	1 147,2
Travaux d'utilité collective (TUC)	89,7
Offices publics d'HLM	29,4
Caisses de crédit municipal	1,4
Établissements publics industriels et commerciaux (EPIC)	20,1

EFFECTIFS* DES ARMÉES EN 1991 [3]

	(milliers)	
	Total	dont civils
Terre	318,1	37,8
Air	98,3	5,4
Marine	72,4	7,1
Gendarmerie	90,2	1,0
Section commune	91,1	76,5
Total	670,1	127,8

* Effectifs moyens budgétaires.

PLACE DE LA DÉFENSE DANS QUELQUES PAYS* (budget 1989) [3]

Pays	Dépenses militaires		Effectifs (milliers)				
	Milliards F	% PIB	Terre	Air	Mer	Ensemble	Réserves
Allemagne (RFA)	214,4	2,8	308,0	106,0	32,0	446,0	853,0
Belgique	24,5	2,5	68,7	18,8	4,5	92,0	450,0
France	223,9	3,7	288,6	93,1	65,3	447,0	419,0
Grande-Bretagne	221,8	4,2	152,9	89,6	63,5	306,0	340,1
Italie	126,0	2,3	260,0	79,6	50,0	389,6	584,0
Pays-Bas	40,9	2,8	63,0	17,4	16,5	96,9	155,7
États-Unis	1 948,5	4,2	761,1	571,0	590,5	1 922,6	1 613,6
URSS	1 473,0	420,0	410,0	2 303,0	5 602,0

* Sources : dépenses militaires : statistiques OTAN qui intègrent les pensions militaires, effectifs : Military Balance (1990).

INDEX ALPHABÉTIQUE

La référence en **gras** indique les titres de chapitre ou de mots clés.

La référence en **rouge** indique que les mots clés comportent au moins un tableau de comparaisons internationales.

La référence en *italique* indique que le mot fait l'objet d'une définition dans le mot clé cité.

A			
Abonnements téléphoniques	14.4	Blessés (accidents de la route)	3.2
Accédants à la propriété	4.2	Bœuf (viande)	12.3
Accidents	3.1, 3.2	Bois d'industrie, bois d'œuvre	12.1
Accidents technologiques	7.6	Bois et sciages	12.1
Accroissement de la population	2.6	Bourse	16.3
Accroissement naturel (taux d')	2.6	Bovins	12.3
Actifs, actives	2.3, 6.1, 6.2	Branches (unités de productions)	10.1
Actifs financiers	16.2	Branches et secteurs	
Action	16.3	d'activité économique	10.1 à 10.7
Activité (taux d')	6.1, 6.2	Brevets professionnels (BEP, BP)	5.4
Administration et vie publique	17.1 à 17.6	Brevets de techniciens (BT, BTS)	5.4
Administrations (effectifs des branches) ...	10.2	Budget annexe	17.1
Aéroports (trafic)	14.6	Budget par nature des charges	17.3
Âges (v. mariages, décès, scolarisation) ...	2.1		
Agglomération	1.4, 1.5	C	
Agrégats	9.1	CAF (importation)	15.1, 15.2
Agrégats de monnaie	16.1	Canton	1.6
Agriculture - Pêche	12.1 à 12.5	Capitalisation boursière	16.3
Aide à la construction	4.4	Capitiaux (mouvements de)	15.4
Aide au logement	4.2	Captures nominales (pêches mar.)	12.4
Armée (effectifs)	17.6	Cartes bancaires	14.3
Arrondissement	1.6	Catégories sociales	2.7
Assurances	14.3	Catégories socioprofessionnelles (CSP)	
Assurance vie	16.2	2.3, 2.7, 6.1, 6.5, 7.3
Auto-apvisionnement (degré d')	12.2	Causes de décès	3.1
Automobile	13.4	Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) .	5.4
Autorisations de programme	17.3	Charbon	11.1, 11.4
		Charges communes (budget)	17.3
		Cheptels	12.3
		Chiffre d'affaires	10.3, 10.4
		Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)	
		10.6, 13.1 à 13.3, 13.5, 13.6
Baccalauréat	5.4	Chirurgiens-dentistes	3.3
Balance commerciale	15.2	Chômage, chômeurs	6.5
Balance des paiements	15.4	Cinéma (fréquentation)	7.4
Banlieues	4.1	Circonscriptions administratives	1.6
Banques	14.3	Classe, division (enseignement)	5.2
Biens de consommation	13.5	Classes d'adaptation, d'initiation	5.1
Biens durables	7.2	Clients et fournisseurs (commerce ext.) ...	15.3
Biens d'équipement	13.3	Coefficient budgétaire	7.1
Biens intermédiaires	13.2	Coefficient d'occupation (hospitalisation) ..	3.1
Biens et services (balance)	15.1	Coefficient de rigueur climatique	11.1
Bilan énergétique	11.1	Collectif budgétaire	17.1
BIT (Bureau international du travail)	6.5		
Blé	12.2		

Collectivités locales	17.4
Collectivités territoriales	17.6
Combustibles minéraux solides	11.4
Commerce extérieur	15.1 à 15.4
Commerces	14.1
Commune, commune rurale, urbaine	1.3, 1.5, 1.6
Compagnies aériennes (trafic)	14.6
Compagnies d'assurance	14.3
Comptes d'affectation spéciale	17.1
Comptes des ménages	9.1
Comptes spéciaux du Trésor	17.3
Concentration économique	10.6
Conflits du travail	6.6
Confort du logement	4.3
Consolidation	10.4
Consommation commercialisable	14.1
Consommation : voir au mot principal.	
Consommations intermédiaires	9.2
Consommation médicale	3.4
Consommation des ménages	7.1
Consommation - Conditions de vie	7.1 à 7.6
Constructeurs d'automobiles	13.4
Construction de logements	4.4
Constructions navales	14.7
Contribution sociale généralisée	17.2
Cotisations sociales	8.4
Courrier déposé	14.4
Couverture (commerce extérieur, taux de)	15.1, 15.2
Crédit intérieur total	16.1
Criminalité	17.5
Croissance - Productivité	9.2
Culture - Loisirs	7.4

D

Décès	2.5, 2.6, 3.1, 3.2
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	8.1
Défaillances d'entreprises	14.1
Défense	17.6
Délinquance	17.5
Délits	17.5
Densité de population	1.1
Densité (personnel et équipement sani- taires)	3.3
Densité téléphonique	14.4
Dentistes	3.3
Départements	1.2, 1.6
Départ en vacances (taux de)	7.3
Dépense de protection sociale	8.4
Dépenses budgétaires	17.3
Dépenses culturelles	7.4
Dépense nationale d'environnement	7.6
Dépenses de fonctionnement, d'investissement	17.4
Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)	10.7
Dépense de santé	3.4
Dette publique	17.1
Diplômes	5.4
Disponibilités monétaires	16.1
Divisions territoriales de la CEE	1.6
Divorces	2.2
Docteurs (en médecine)	3.3, 5.4

Doctorat (diplômes)	5.4
DOM-TOM	1.3
Dotations (Finances locales)	17.4
Doubles comptes (population)	1.2
Durée du travail	6.4, 17.6
Durée moyenne de séjour (hospitalisation)	3.1
DUT, DEUG	5.4

E

Écoles et professeurs	5.2
Économie générale	9.1 à 9.3
Effectifs budgétaires	17.6
Effectifs des branches	10.2
Effort de recherche	10.7
Électricité	11.1, 11.3
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	5.1
Emploi	6.1 à 6.6
Emploi des étrangers	6.3
Emploi des femmes	6.2
Emploi des jeunes	6.1
Emploi intérieur	10.2
Énergie	10.2, 11.1 à 11.4
Énergie primaire, secondaire, finale	11.1
Enquête ACEMO	6.3, 6.4
Enquête annuelle d'entreprise (EAE)	12.5, 13.1 à 13.3, 13.5, 14.2
Enquête emploi	6.1, 6.2, 6.5
Enquête loisirs	7.4
Enquête santé	3.4
Enseignants	5.2, 5.3
Enseignement	5.1 à 5.4
Enseignement spécial	5.1
Enseignement supérieur	5.3
Enseignement technique	5.4
Entreprises	10.3, à 10.6
Entreprises françaises (grandes)	10.4
Entreprises mondiales (grandes)	10.3
Environnement	7.6
Épargne	16.2
Équilibre budgétaire	17.1
Équipement des ménages	7.2
Équipements de santé	3.3
Équivalent-pétrole (tonnes)	11.1
Espaces naturels	7.6
Espérance de vie	1.3, 2.5
Établissements de crédit	14.3
Établissements scolaires	5.2
État civil	2.1
État matrimonial	2.2
Étrangers (emploi des)	6.3
Étudiants	5.3
Eurostat	6.2
Excédent naturel	2.6
Exploitations agricoles	12.1
Exportations	15.1

F

FAB (exportation)	15.1, 15.2
Facteurs de production	9.2
Famille monoparentale	2.3
Familles	2.3
FAO	12.1

Fécondité (taux de)	2.4
Fédérations sportives	7.5
Finances	16.1 à 16.3
Finances publiques locales	17.4
Fioul	11.2
Fiscalité locale	17.4
Flotte	14.7
Fonction publique	17.6
Fonds commun de placement (FCP)	16.3
Fonds national de solidarité (FNS)	8.4
Forêts	7.6, 12.1
Formation brute de capital fixe (FBCF)	9.1,
Formations en alternance des jeunes	6.1
Fret aérien	14.6

G

Gain mensuel	8.1
Gaz	11.1, 11.4
Génération	2.1
Grandes surfaces	14.1
Grèves	6.6
Groupes industriels	10.3, 10.4
Guadeloupe	1.3
Guichets bancaires	14.3
Guyane	1.3

H

Hôpitaux (publics et privés)	3.1, 3.3
Horaires de travail	6.4
Houille	11.4
Hypermarchés	14.1

I

Immatriculations (automobiles)	13.4
Immeuble	4.1
Importations	15.1 à 15.3
Impôts et cotisations sociales	17.2
Impôts directs et indirects	17.2
Indépendance énergétique	11.1
Indicateur conjoncturel de fécondité	2.4
Indice CAC-40	16.3
Indice de pénétration	13.6
Indice de peuplement (logement)	4.3
Indice de la production industrielle	13.1
Indice des loyers	4.2
Indice des prix à la consommation	9.3
Indice du coût de la construction	4.2
Industrie	10.2, 13.1 à 13.6
Industrie manufacturière	13.1 à 13.6
Industries agro-alimentaires (IAA)	12.5
Institut universitaire de technologie (IUT)	5.3
Instruments de paiement	14.3
Investissements étrangers	13.6

J

Jauge brute (tonneau de)	14.7
Journées individuelles non travaillées (JINT)	6.6
Juridictions	17.5
Justice	17.5

L

Lait	12.3
Licence (enseignement)	5.4
Licences sportives	7.5
Lits d'hôpitaux	3.3
Livraisons de la branche agriculture	12.2, 12.3
Locataires	4.2
Logement	4.1 à 4.4
Logement (confort du)	4.3
Logements terminés	4.4
Logements vacants	4.1
Loi de finances (initiale, rectificative)	17.1
Loi de règlement (budget)	17.1
Loisirs	7.4
Loyer	4.2

M

Magnétoscope	7.2
Main-d'œuvre civile (par sect. d'act.)	10.2
Maïs	12.2
Maîtrise (enseignement)	5.4
Maladie	3.1, 8.4
Marchés financiers	16.3
Marchandises (trafic)	14.5 à 14.7
Mariages - Divorces	2.2
Martinique	1.3
Matériel électrique et électronique	13.3
MATIF	16.3
Mayotte	1.3
Médecins	3.3
Ménages (structure des)	2.3, 2.7
Ménages (consommation, équipement)	3.4, 4.2, 7.1, 7.2, 7.4, 9.3
Ménages (revenus des)	8.3, 9.1
Ménages (épargne des)	16.2
Mer du Nord (Pays de la)	11.2
Minitel	14.4
MONEP	16.3
Monétique	14.3
Monnaie - Crédit	16.1
Mortalité	2.5, 3.1

N

Naissances	2.4
Natalité (taux de)	2.4
Nationalisations	10.5
Nationalité (des étrangers)	6.3
Nomenclatures PCS, NAP, NDP, NGP	2.7, 13.2, 15.1
Non-titulaires	17.6
Nouvelle-Calédonie	1.3
Nucléaire	11.3
Nuitées de touristes	7.3
Nuptialité (quotient, taux)	2.2

O

Objets déposés (Poste)	14.4
Obligations	16.3
OCDE	15.3

Œufs	12.3
OPEP	15.3
Opérations à caractère déf. et temporaire ..	17.1
Orge	12.2
Ouvriers	2.7, 6.1 à 6.5, 8.1, 8.2
Ovins	12.3

P

Paiements courants	15.4
Parc d'automobiles	7.2,
Parc (de biens durables)	7.2
Parc de logements	4.1
Parcs naturels	7.6
Participation étrangère	13.6
Parts de marché	13.2, 13.3, 13.5, 14.1
Passagers (trafic aérien)	14.6
Passagers (trafic maritime)	14.7
Patrimoine financier	16.2
Pays	1.1
Pays de l'Est	15.3
Pêches maritimes	12.4
Pénétration (taux de)	12.5
Personne de référence (recensement)	2.7
Personnel de l'éducation nationale	5.2
Personnels de santé	3.3
Pétrole	11.1, 11.2
Pharmaciens	3.3
Pièces d'un logement (nombre de)	4.1
Plan d'épargne populaire	16.2
Poids total maximum autorisé (PTMA)	13.4
Poisson débarqué	12.4
Pollution de l'air, de l'eau	7.6
Polynésie française	1.3
Pommes de terre	12.2
Pondération (indice de prix)	9.3
Population	1.1 à 1.3, 1.5, 2.1 à 2.7
Population (accroissement)	2.6
Population active	6.1
Population active occupée	6.1, 6.2, 14.1
Population pénale	17.5
Population (projection)	1.1
Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)	6.5
Population scolaire	5.1
Porcins	12.3
Ports maritimes	14.7
Postes et télécommunications	14.4
Pouvoir d'achat	8.1 à 8.3
Pratique sportive	7.5
Prélèvements obligatoires	17.2
Prestations sociales	8.4
Privatisations	10.5
Prix à la consommation	9.3
Production	9.1
Production brute, nette, d'électricité	11.3
Production des branches	10.1
Production industrielle	13.1 à 13.5
Production marchande, non marchande	9.1
Productions animales, végétales	12.2, 12.3
Productivité	9.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand	1.3, 9.1, 9.2, 10.1
Produit national brut (PNB)	9.1
Produits consommés	7.1

Produits de la pêche	12.4
Produits industriels	13.2 à 13.5
Produits pétroliers	11.2
Professeurs	5.2
Professions	2.7, 3.3, 4.2, 5.2, 6.1, 8.1
Programme nucléaire	11.3
Propriétaires	4.2
Protection sociale	8.4
Puissance nucléaire installée	11.3
Pyramide des âges	2.1

Q

Quantités débarquées (pêches mar.)	12.4
Quotient : voir au mot principal.	

R

Recensement	2.1
Recettes fiscales	17.2
Recherche	10.7
Recherche et développement (RD)	10.7
Régimes de sécurité sociale	8.4
Région	1.2, 1.6
Rémunération mensuelle	8.2
Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)	10.5
Reproduction (taux brut de)	2.4
Réserves internationales	15.4
Réserves (de pétrole)	11.2
Résidences principales	4.1, 4.2, 4.3
Résidences secondaires	4.1, 4.2
Réunion (île de la)	1.3
Revenu minimum d'insertion (RMI)	8.3
Revenu national	9.1
Revenus	8.1 à 8.4
Revenus des ménages	8.3
Risque (industriel majeur)	7.6
Route	14.5

S

Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
Salaires	8.1 à 8.3
Salaire horaire (taux de)	8.1
Salaire minimum	8.2
Salarié à temps partiel	6.4
Salariés	8.1, 10.2, 10.4
Salariés étrangers	6.3
Santé	3.1 à 3.4
Scolarisation (taux de)	5.1
Second marché	16.3
Secteur d'activité	10.3
Secteur primaire, secteur secondaire	10.6
Secteur public	10.5
Secteur tertiaire	10.6, 14.1 à 14.7
Section d'éducation spécialisée (SES)	5.1
Services marchands, non marchands	14.2
Services non financiers	14.2
SICAV	16.3
SMIC-SMIG	8.2
Solde migratoire	2.6
Somme des naissances réduites	2.4

Sorties du système éducatif	5.4
Sport	7.5
Sucre	12.2
Supérette	14.1
Superficie	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU)	12.1
Supermarchés	14.1
Surface boisée	12.1

T

Tables de mortalité	2.5
Taux : voir au mot principal.	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	17.2
Télécommunications	14.4
Téléphone	14.4
Tension (haute et basse)	11.3
Terres agricoles - Forêts	12.1
Terres cultivées	12.1
Territoire	1.1 à 1.6
Titulaires (fonction publique)	17.6
Tonnes-équivalent pétrole (tep)	11.1
Tonnes-kilomètres	14.5
Tourisme	7.3
Trafic aérien	14.6
Trafic ferroviaire	14.5
Trafic kilométrique	14.5
Trafic postal	14.4
Trafic téléphonique, télex et télégraphique ..	14.4
Transactions courantes	15.4
Transports aériens	14.6
Transports maritimes	14.7
Transports routiers	14.5
Transports terrestres et fluviaux	14.5
Travail (accidents du)	3.2
Travail (conflits du)	6.6
Travailleurs étrangers	6.3
Travaux d'utilité collective (TUC)	6.1

Tués (dans les accidents de la circulation) ..	3.2
--	-----

U

Unité urbaine	1.5
Universités (effectifs)	5.3

V

Vacances	7.3
Valeur ajoutée	10.1, 12.5
Valeur ajoutée brute	9.2, 10.1
Valeurs mobilières	16.2
Veau (viande de bœuf et)	12.3
Véhicule utilitaire	13.4
Ventes au détail (parts de marché)	14.1
Viande	12.3
Ville isolée	1.5
Villes de France	1.5
Villes du monde	1.4
Vin	12.2
Voies navigables intérieures	14.5
Voitures particulières	13.4
Vol régulier, non régulier	14.6
Volailles	12.3
Volume (évolution)	7.1
Voyageurs (transports)	14.5
Voyageurs-kilomètre	14.5

W

Wallis-et-Futuna	1.3
------------------------	-----

Z

Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU)	4.1
---	-----

ADRESSES UTILES

1. Administrations

Agriculture et Forêt

SCEES, Service central des enquêtes et études statistiques,
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 43 44 53 00.

Commerce et Artisanat

Direction du commerce intérieur,
207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17.

Culture et Communication

Département des études et de la prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42 33 99 84.

Défense

SIRPA, Service d'information et de relations publiques des armées,
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 45 55 30 11.

Économie, Finances et Budget

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques,
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 45 40 12 12.

Les Notes bleues, Service de la communication et des relations avec le public,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 42 60 33 00.

Direction générale des douanes et droits indirects,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 42 80 67 22.

Direction de la comptabilité publique,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 40 04 04 04.

Éducation nationale, Jeunesse et Sports

DEP, Direction de l'évaluation et de la prospective,
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 45 54 95 25.

Environnement

SRETIE, Service de la recherche, des études et du traitement

14, boulevard du Général-Leclerc, 92254 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47 58 12 12.

Équipement, Logement, Transports et Mer

DAEI, Direction des affaires économiques et internationales,
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

DGAC, Direction générale de l'aviation civile,
39, rue de Washington, 75008 Paris. Tél. : 40 75 87 00.

Direction de la flotte de commerce,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction des pêches maritimes et des cultures marines,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction de la sécurité et de la circulation routière,
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

OEST, Observatoire économique et statistique des transports,
55, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris. Tél. : 45 89 89 27.

Industrie et Aménagement du territoire

- DIGEC, Direction du gaz, de l'électricité et du charbon,
3-5, rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.
- Observatoire de l'énergie,
99, rue de Grenelle, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.
- SESSI, Service des statistiques industrielles,
85, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 45 56 36 36.

Intérieur

- DGCL, Direction générale des collectivités locales,
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 42 60 35 35.
- Direction centrale de la police judiciaire,
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 42 68 03 03.

Justice

- Direction de l'administration générale et de l'équipement,
13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 42 61 80 22.

Postes, Télécommunications et Espace

- Direction générale des postes,
20, avenue de Ségur, 75700 Paris. Tél. : 45 64 22 22.
- France Telecom,
6, place d'Alleray, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 44 44 22 22.

Recherche et Technologie

- Direction générale de la recherche et de la technologie,
1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46 34 33 33.

Solidarité, Santé et Protection sociale

- SESI, Service des statistiques, des études et des systèmes d'information,
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

Travail, Emploi et Formation professionnelle

- SES, Service des études et de la statistique,
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

Tourisme

- Direction de l'industrie touristique,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 45 75 62 16.

2. Autres organismes publics

- Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.
- CERC, Centre d'étude des revenus et des coûts,
3, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47 53 89 63.
- Charbonnages de France,
65, avenue de Colmar, 92507 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 52 92 52.
- CNAF, Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.
- CNAM, Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.
- CNAMTS, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 42 79 30 30.

CNDP, Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.

CREDOC,

142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 40 77 85 00.

Électricité de France, département statistiques,

6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.

INED, Institut national d'études démographiques,

27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 20 13 45.

INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale,

101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 45 84 14 41.

3. Organisations internationales

BIRD, Banque internationale pour la reconstruction et le développement,
66, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 40 69 30 00.

BIT, Bureau international du travail,

205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45 48 92 02.

FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
via delle Terme-di-Caracalla, Rome, Italie.

Fédération routière internationale,

63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.

Lloyd's register of shipping,

32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.

OACI, Organisation de l'aviation civile internationale,

3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 37 96 96.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques,

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.

OMS, Organisation mondiale de la santé,

Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.

ONU, Organisation des Nations unies,

1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

OSCE, Office statistique des communautés européennes (Eurostat),

61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 15. Tél. : 45 01 58 85.

UIC, Union internationale des chemins de fer,

14-16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 42 73 01 20.

4. Organismes divers

Association française des banques,

18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 42 46 92 59.

CNC, Centre national de cinématographie,

12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 45 05 14 40.

Comité central des pêches maritimes,

11, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : 42 67 64 47.

Comité professionnel du pétrole,

Tour Corosa,

3, rue Eugène et Armand Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 08 94 84.

Crédit Lyonnais,
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 95 70 00.
CCFA, Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 47 23 54 05.
La Documentation française,
31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 70 00.
Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42 47 90 00.

5. Publications

Aéroports magazine,
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 70 93.
Annales des mines (Éditions GEDIM),
19, rue du Grand-Moulin, 42029 Saint-Étienne Cedex. Tél. : 77 32 46 13.
L'Argus de l'automobile et des locomotions,
1, place Boieldieu, 75002 Paris. Tél. : 42 61 83 03.
L'Expansion,
67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél. : 47 63 12 11.
Fortune,
Time and Life building, Rockefeller center, New York, NY 10020-1393, USA.
Futuribles, Analyse-prévision-prospective,
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42 22 44 92.
Journal de la marine marchande,
190, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 45 63 11 55.
Journal officiel,
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 45 78 61 39.
Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics,
17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 42 96 15 50.
Le Nouvel Économiste,
22, rue de la Trémoille, 75008 Paris. Tél. : 47 23 01 05.

2. Autres organismes publics

Banque de France,
39, rue Croix-des-Près, 75001 Paris. Tél. : 42 82 43 39.
CERC, Centre d'étude des revenus et des coûts,
3, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47 53 53 53.
Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 42 48 82 82 82.
CNC, Centre national de cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75794 Paris Cedex 19. Tél. : 42 52 52 52.
Comité central des producteurs miniers,
11, rue Anatole-de-la-Forgue, 75015 Paris. Tél. : 42 52 52 52.
CNAM, Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75147 Paris Cedex 11. Tél. : 42 52 52 52.
CNAMTS, Centre national d'études et de statistiques des assurances sociales,
3, rue Eugène-et-Armand, 75001 Paris Cedex 01. Tél. : 42 52 52 52.

INSEE PREMIERE

**4 PAGES
D'INFORMATIONS
ECONOMIQUES
ET SOCIALES**

**60 fois
par an sur
votre bureau
les derniers
résultats
des ETUDES
de l'INSEE.**

**LA PRIMEUR
DE L'INFORMATION
COMMENTEE PAR
LES MEILLEURS EXPERTS**

Quelques thèmes traités :

Survivre : premier souci des jeunes entreprises -
Vacances d'hiver 89-90 - Tour de France des loyers -
Le chômage longue durée - La crise du Golfe,
le souci d'un ajustement rapide - Epargne des ménages.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir :

_____ x INSEE PREMIERE Abonnement 1 an 60 n° - France 425 F _____
Etranger : 532 FF - Etranger avion : 682 FF **TOTAL** _____

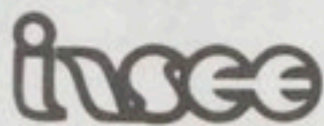
Nom _____

Adresse _____

A retourner avec votre règlement à INSEE CNCP - BP 2718 80027 AMIENS CEDEX

insee

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ÉCONOMIQUES



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

TARIF 1991

LES PUBLICATIONS

LES PÉRIODIQUES

INSEE PREMIÈRE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité.

Abonnement (60 numéros)
France : 425 F - Etranger : 532 F - Etranger avion : 682 F

INSEE CADRAGE

En moins de 100 pages, une présentation des enquêtes de l'INSEE : résultats, commentaires, compléments méthodologiques et bibliographiques.

Abonnement
(ensemble des thèmes, 10 numéros)
France : 650 F - Etranger : 812 F
Etranger avion : 912 F

INSEE RESULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.

L'ensemble INSEE CADRAGE et INSEE RESULTATS est articulé en 5 thèmes : • Economie générale • Démographie-société • Consommation-modes de vie • Système productif • Emploi-revenus.

Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

Abonnement INSEE CADRAGE + INSEE RESULTATS
Economie générale (20 numéros)
France : 1 300 F - Etranger : 1 625 F - Etranger avion : 1 875 F

Démographie-Société (7 numéros)
France : 455 F - Etranger : 570 F - Etranger avion : 657 F

Consommation-Modes de vie (8 numéros)
France : 520 F - Etranger : 650 F - Etranger avion : 750 F

Système productif (25 numéros)
France : 1 625 F - Etranger : 2 030 F - Etranger avion : 2 343 F

Emploi-revenus (20 numéros)
France : 1 300 F - Etranger : 1 625 F - Etranger avion : 1 875 F

Ensemble des 5 thèmes (80 numéros)
France : 5 200 F - Etranger : 6 500 F - Etranger avion : 7 500 F

Abonnement sur microfiches INSEE RESULTATS SEUL
(ensemble des thèmes)
France : 2 300 F - Etranger : 2 875 F - Etranger avion : 3 750 F

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles. Vente exclusive au numéro dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

Abonnement 1 an (11 numéros)
Edition sur papier : France : 390 F - Etranger : 488 F
Etranger avion : 598 F

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
Edition sur papier : France : 380 F - Etranger : 475 F
Etranger avion : 515 F
Pour les particuliers : Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 139 F - Etranger : 174 F
Etranger avion : 214 F

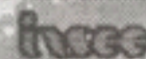
36.15 ou 36.16

Code

INSEE

TOUS LES INDICES

mais aussi
■ Les publications ■ L'actualité économique
■ Les résultats du recensement de la population ...



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIÈRE
- INSEE CADRAGE (ensemble des thèmes)
- INSEE CADRAGE + INSEE RESULTATS par thèmes :
- Economie générale
- Démographie - Société
- Consommation - Modes de vie
- Système productif
- Emploi - revenus
- Tous thèmes
- INSEE RESULTATS (sur microfiches, tous thèmes)
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE
- ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ci-joint un chèque de FF*
* pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

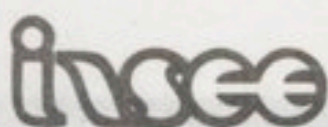
A retourner à : INSEE - CNGP BP 2718 80027 AMIENS Cedex

Nom, Prénom _____

Société _____

Activité _____

Adresse complète _____



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

TARIF 1991

LES PUBLICATIONS

LA CONJONCTURE

TENDANCES DE LA CONJONCTURE

Cahier 1 : les résultats des enquêtes de conjoncture, les indicateurs conjoncturels quantitatifs (600 séries) ;
Cahier 2 : vingt années de la vie économique française retracées sous forme de graphiques à partir des données des comptes nationaux trimestriels.

Abonnement 1 an : 8 numéros + suppléments
France : 593 F - Etranger : 741 F - Etranger avion : 821 F
l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE

INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

Abonnement 1 an : France : 1 450 F - Etranger : 1 813 F
Etranger avion : 2 263 F

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

Cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

Abonnement 1 an : (12 numéros)
Edition sur papier : France : 301 F - Etranger : 376 F
Etranger avion : 496 F
Edition sur microfiche : France : 154 F - Etranger : 193 F
Etranger avion : 313 F

NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

Abonnement 1 an : (3 numéros + 2 points conjoncturels)
France : 146 F - Etranger : 183 F - Etranger avion : 223 F

NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

Le panorama de la conjoncture mondiale présenté par la Direction de la Prévision.

Abonnement 1 an : (3 numéros)
France : 109 F - Etranger : 136 F - Etranger avion : 186

CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger

Abonnement 1 an : (2 numéros)
France : 40 F - Etranger : 50 F - Etranger avion : 60 F

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

BLOC-NOTES

de l'observatoire économique de Paris

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment.

Abonnement 1 an : (11 numéros)
France : 140 F - Etranger : 175 F - Etranger avion : 285 F

INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

Abonnement gratuit

INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE, LA LETTRE DE L'INSEE

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

Abonnement gratuit

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

Abonnement 1 an : (4 numéros)
France : 114 F - Etranger : 143 F - Etranger avion : 203 F

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an : (6 numéros)
France : 577 F - Etranger : 721 F - Etranger avion : 781 F

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une documentation de base sur la méthodologie statistique applicable aux pays en voie de développement.

Abonnement 1 an : (3 numéros)
France : 57 F - Etranger : 71 F - Etranger avion : 111 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP BP 2718 80027 AMIENS-Cedex

Nom, Prénom _____

Société _____

Activité _____

Adresse complète _____

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE
TENDANCES DE LA CONJONCTURE
INFORMATIONS RAPIDES
BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE
NOTE DE CONJONCTURE
NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE
CONJONCTURE IN FRANCE
L'INFORMATION SUR L'INFORMATION
BLOC NOTES DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE PARIS
INSEE INFOS
INSEE NEWS
LA CARTA DEL INSEE
LA LETTRE DE L'INSEE
COURRIER DES STATISTIQUES
SCRIBECO
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

Ci-joint un chèque de FF*
* pour l'étranger libellé en FF.

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE VOTRE RÉGION

DANS CHAQUE OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande.



POUR EN SAVOIR PLUS
consultez l'observatoire économique
de votre région ou...

TAPEZ
36.15
ou 36.16
code INSEE

ALSACE (Bas-Rhin, Haut-Rhin)

14, rue Adolphe Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX - Tél. : 88.32.03.18 - Tél. : Indices courants 88.22.43.53.

AQUITAINE (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)
33, rue de Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : Indices courants 56.91.84.90 - Tél. : autres informations 56.91.89.90.

AUVERGNE (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) Carrefour Europe
3, place Charles de Gaulle - BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX - Tél. :
73.36.03.50 Tél. : Indices courants 73.36.79.90.

BOURGOGNE (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) Immeuble "Mercure"
13, avenue Albert 1^{er} - BP 1509,
21035 DIJON CEDEX - Tél. : 80.43.31.45 - Tél. :
Indices courants 80.45.28.24.

BRETAGNE (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) Immeuble "Le Colbert"
36, place du Colombier - BP 17, 35031 RENNES CEDEX - Tél. : 99.29.33.66 - Tél. : Indices courants 99.35.15.00.

CENTRE (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)
43, avenue de Paris - BP 6719, 45067 ORLEANS CEDEX 2 - Tél. : Indices courants 38.68.18.28
Tél. : Autres informations 38.54.54.65.

CHAMPAGNE-ARDENNE (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)
1, rue de l'Arbalète - 51079 REIMS CEDEX Tél. :
26.48.42.80.

CORSE (Corse-du-Sud, Haute-Corse)
1, Résidence du Parc Belvédère - BP 306, 20176 AJACCIO CEDEX - Tél. : 95.51.30.99 - Tél. : Indices courants 95.51.02.95.

FRANCHE-COMTE (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) Immeuble "Le Major"
83, rue de Dôle, 25042 BESANCON CEDEX
Tél. : Indices courants 81.52.03.33
Tél. : Autres informations 81.52.42.20.

LANGUEDOC-ROUSSILLON (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)
274, allée Henri II de Montmorency "Le Polygone",
34064 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 67.65.58.00
Tél. : Autres informations 67.64.31.95 - Tél. : Indices courants 67.64.64.53.

LIMOUSIN (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)
Adresse postale : 29, rue Beyrand 87031 LIMOGES CEDEX - Accueil : 50, avenue Garibaldi 87031 LIMOGES CEDEX - Tél. : 55.79.26.25 - Tél. : Indices courants 55.32.99.09.

LORRAINE (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) 15, rue du Général Hulot
Case officielle 3846, 54029 NANCY CEDEX - Tél. : 83.27.03.27 - Tél. : Indices courants 83.27.21.21.

MIDI-PYRENEES (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) 36, rue des 36 Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX - Tél. : 61.36.61.13 - Tél. : Indices courants 61.25.42.67.

NORD-PAS-DE-CALAIS
(Nord, Pas-de-Calais)
10-12, boulevard Vauban 59800 LILLE
Tél. : 20.30.89.87.

BASSE NORMANDIE (Calvados, Manche, Orne)
93-95, rue de Géole, 14051 CAEN CEDEX
Tél. : 31.85.35.70.

HAUTE-NORMANDIE (Eure, Seine-Maritime)
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 35.52.49.94 - Tél. : Indices courants 35.98.41.10.

ILE-DE-FRANCE (Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val d'Oise, Yvelines)
OEP, Tour "Gamma A" 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12 - Tél. : Indices courants (1) 43.45.70.75 - réévaluation et indexation (1) 43.45.72.31 - autres informations (1) 43.45.73.74.

PAYS DE LA LOIRE (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)
5, boulevard Louis Barthou - BP 2189 44204 NANTES CEDEX 02 - Tél. : 40.41.79.80
Tél. : Indices courants 40.89.36.10 - Tél. : Autres informations 40.41.75.75

PICARDIE (Aisne, Oise, Somme)
1, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX
Tél. : 22.91.39.39 - Tél. : Indices courants 22.91.91.91

POITOU-CHARENTES (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)
3, rue du Puygarreau, 86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 49.88.38.71 et 72 - Tél. : Indices courants 49.88.38.70

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse)
17, rue Menpentii 13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : Indices courants 91.78.01.95 - Tél. : Autres informations 91.83.00.22.

RHONE-ALPES (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie)
165, rue Garibaldi - BP 3196 - 69401 LYON CEDEX 03 (Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 78.63.23.07 - Tél. : Indices courants 78.63.22.04 - Tél. : Autres informations 78.63.22.02 et 03.

POINTS D'INFORMATION ET VENTE DANS LES D.O.M.

ANTILLES-GUYANE INSEE : Service Inter Régional Tour Secid, 7^{me} étage, Place de la Rénovation BP 863, 97175 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 19.590.91.59.80.

GUADELOUPE INSEE : Service Régional
Rue Paul Lacave BP 96, 97102 BASSE-TERRE
Tél. : 19.590.81.42.50.

GUYANE INSEE : Service Régional
1, rue Maillard Dumesle BP 6017, 97306 CAYENNE CEDEX - Tél. : 19.594.31.56.03.

MARTINIQUE INSEE : Service Régional
Accueil : Pointe de Jaham, Lotissement des glycines 97233 SCHOELCHER - Adresse postale : B.P. 605 97261 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 19.596.61.61.49.

REUNION INSEE : Observatoire Régional
15, rue de l'Ecole 97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél. : 19.262.29.51.57.

Nous remercions
FRANCE TÉLÉCOM (Michel REYNAUD), Société BOUYGUES, Michèle DOUAZE
qui nous ont gracieusement communiqué les photos de la couverture.

Légende photos

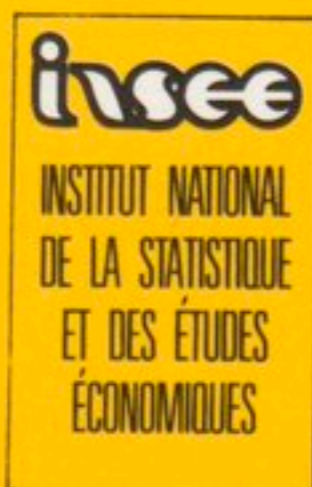
Arche de la Défense - Satellite Télécom 2 - Foule - Affiche du recensement de la population



Décrire et expliquer la France économique et sociale actuelle sous tous ses aspects, tel est le but de cette 15^e édition des Tableaux de l'Economie Française, entièrement revue et actualisée.

Instrument indispensable de tous ceux qui enseignent ou étudient l'économie "Tableaux de l'Economie Française", est aussi l'outil de référence de nombreux professionnels.

Le mariage judicieux entre textes et chiffres, les cartes, tableaux et graphiques, les nombreuses comparaisons internationales contribuent à faire, depuis 15 ans, le succès sans cesse renouvelé de cette véritable encyclopédie de poche.



ISBN : 2 11 065 941 6
ISSN : 00 39 88 02

Distributeur : 6148126



Prix : 70 FF